This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

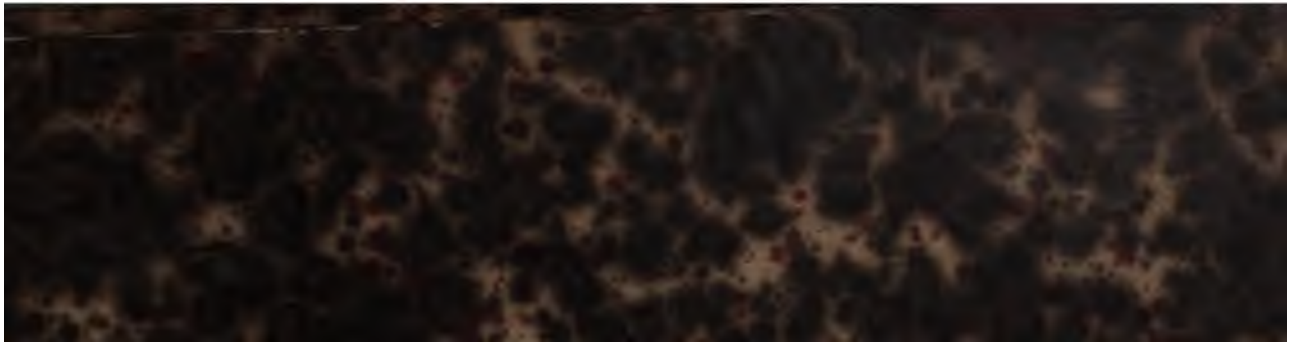

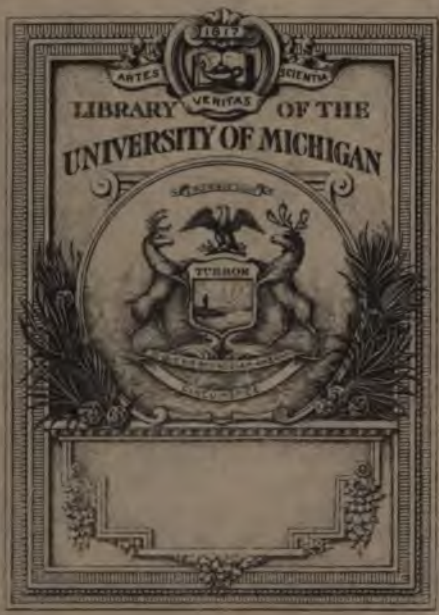
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TURRIS

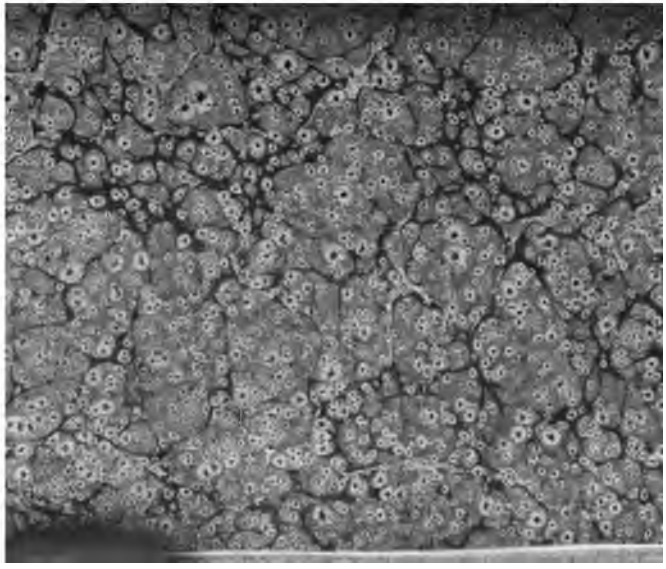

BILIAIRE
ES PAYS-BAS,
COMTÉ DE BOURGOGNE,

CONTENANT

, Terres & Seigneuries, érigées
de Principauté, Duché, Marqui-
Comté, Vicomté & Baronnie:

nes qui ont été honorées de la dignité
de Chevalier;

les nobles, qui ont obtenu des Or-
à leurs Armes, & le Nom & les
s de ceux qui ont été annoblis
ou réhabilités;

PRINCES DES AUGUSTES MAISONS
RICHE ET DE BOURGOGNE
le Regne de PHILIPPE LE BON,
Bourgogne, & de Brabant, &c.
ju'à la mort de l'Empereur
CHARLES VI.

rées par ordre Chronologique,
M. D.**** S. D. H.**

SECONDE PARTIE.

A LOUVAIN,
AN JACOBS, rue de Tirlemont
à la Clef Noire. 1760.

Avec Approbation.

CS
784
.V43
V.2

26794-129

)BILIAIRE
ES PAYS-BAS,
COMTÉ DE BOURGOGNE.

EAN HELMAN, Seigneur de Muylkercke, Duſſen & Herlaer, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli de nouveau en tant que beſoin ſeroit, & créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* 1660. Il étoit fils de *Pierre* Helman, Muylkercke, Duſſen & Herlaer, & ermeeren ſa 2. femme; & petit fils id Helman, Echevin d'Anvers en , & d'*Anne* Hellemans ſa 1. femme.

ſont: *d'argent, a la bande de ſable, rois têtes de lions arrachées d'or & le gueules. L'écu timbré d'un caſque grillé, liſéré & couronné d'or, aſ- ambrequins d'or & de ſable, & au- ier, un lion naiſſant d'or, couron- , armé & lampaſſé de gueules.*

AN BAPTISTE STALINS, Conſeil-

ler du Grand-Conſeil à Malines par Patentes du mois de Mars 1654, & GILLES STALINS, Conſeiller & Receveur-Général de la Flandre Occidentale, tous deux enfans de *Gilles* Stalins, Conſeiller dudit Grand-Conſeil par Patentes du 23 Mars 1628, obtinrent une couronne d'or au lieu de bourlet & deux Sauvages pour Tenans, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 14 Janv. 1660.

1660. JAQUES, JEAN-BAPTISTE, ET ALBERT STALINS, obtinrent une couronne d'or au lieu de bourlet & deux Sauvages pour Tenans, par Lettres-patentes de même date. Ils étoient tous trois enfans de *Jaques* Stalins, Chevalier, Chancelier de Gueldres, & de *Marie* Roelants.

Leurs armes ſont: *écartelé, au* 1 *&* 4 *d'argent, à trois fers de fuſil de ſable; au* 2 *&* 3 *d'or, à trois plongeons de ſable. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de ſable, & au-deſſus en cimier, un plongeon d'argent, tenant en ſon bec un fer de fuſil de ſable.*

1660. SAINT WIT, Terre & Seigneurie en Franche Comté, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 31 Janv. 1660, en faveur de FERDINAND-MATTHIEU DE SAINT MAURIS, Seigneur de St. Wit.

1660. HUBERT D'EVE, natif du Pays de Limbourg, fut annobli par Lettres du 6 Mars 1660.

1660. HENRI LINDEN, Conſeiller de l'Electeur de Treves, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 19 Avril 1660.

1660. BAUDOUIN LINDICK, Secrétaire & premier Official de l'Audience du Roi aux Pays-Bas, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 19 Avril 1660.

Les armes ſont: *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperons d'or; au 2 & 3 de gueules, ſemé de billettes d'or, au lion d'argent brochant ſur le tout. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent, d'azur, d'or, & de gueules, & au-deſſus, en cimier, un lion naiſſant d'argent entre un vol d'argent & d'azur.*

1660. ALEXANDRE DE BAILLENCOURT-COURCOL, d'abord Conſeiller & Receveur-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, puis Conſeiller d'Etat & du Conſeil des Finances, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 20 Avril 1660. Il obtint par autres Lettres du Roi *Charles II.* du 18 Mars 1680, deux griffons d'or pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet.

Ses armes ſont: *parti & emmanché d'argent & de gueules de quatre pieces.*

1660. JAQUES-UWENS, Seigneur de Berchem, St. Laurent, &c. Conſeiller du Conſeil de Luxembourg, puis du Conſeil de Brabant, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 1 Mai 1660. Il étoit fils de *Henri* Uwens, Chancelier de Gueldres, qui avoit été créé Chevalier le 15 Avril 1619.

1660. BERTHE. Les Terres & Seigneuries de Berthe, Vleminckhove, Noirmont & Hout-

ambacht, ſituées en Flandres, furent unies en un ſeul corps de Terre & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Berthe*, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 19 Juin 1660, en faveur & en conſidération de la noble extraction & des ſervices de GEORGE DE THIENNES, Baron de Broeck, Seigneur de Berthe, Vleminckhove, Noirmont & Houtambacht, Gouverneur d'Aire & Meſtre de Camp entretenu. Il étoit ſecond fils de *Thomas* de Thiennes, Baron de Heuckelom, Broeck & Leyenburg, Seigneur de Caeſter, Rumbeke, Claerhout, Berthe, &c. & d'*Anne* de Reneſſe, fille de *Guillaume* & d'*Anne* de Rubempré. Le Marquis de Berthe avoit épouſé en 1643 *Marie-Adrienne* de Lens, Dame de Bilque, fille d'*Antoine* & de *Marie* de Bryarde. Il eut de ce mariage *Philippe-George-François* de Thiennes, Marquis de Berthe, allié à ſa couſine-germaine *Adrienne-Robertine* de Thiennes, fille de *Philippe-Charles*, Baron de Claerhout, de laquelle il n'a eu que deux filles, dont l'aînée *Marie-Joſephe-Thérèſe-Guilaine* de Thiennes, a épouſé LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE HOUCHIN, *dit* le Marquis de Longaſtre, Seigneur de Hautbourdin, Emerin, Annezin, &c. iſſu d'une ancienne Maiſon d'Artois, reçue dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas De ce mariage ſortirent pluſieurs filles, & un fils unique nommé *Louis-Albert-François-Joſeph*, Comte de Houchin, Seigneur de Hautbourdin, Longaſtre, &c. Député à la Cour pour le Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois en 1754. Il a épouſé 1. en 1734. *Marie-Andrée-Joſephe* de Bergh-St.-Winnoc, fille de *Jean-Joſeph*, Vicomte de Bergh-St.-Winnoc, Prince de Rache, & de *Marie-Joſephe-Iſabelle* de Bergh-St.-Winnoc, héritiere

Antoinette-Eugenie-Joſephe de Be-
l'Eugene-François, Marquis d'Heſ-
e *Camille-Marie-Guilaine* de Pie-
du premier Lit eſt né *Jean-Joſeph-*
, dit le Marquis de Houchin, Sous-
u Régiment du Roi Infanterie, allié
1754 à *Marie-Jeanne-Georgette-*
Querouars, fille de *Sébaſtien-Louis*,
is de Querouars & de *Jeanne-Fran-*
rgroadés.

de Thiennes ſont : *d'or, à la bor-*
, à l'écuſſon d'argent, bordé d'azur,
lion de gueules.

Houchin ſont : *d'argent, à trois*
ſable.

ARTIN DESMANEZ, natif du Pays
, & Maître des Forges au Comté
ut annobli & obtint la permiſſion de
mes que ſes ancêtres avoient por-
tems, par Lettres du Roi *Philippe*
de Madrid du 27 Juin 1660.

ſont : *de gueules, au lion d'or, ar-*
é & couronné d'azur ; à la bordure
hargé de huit flammes au naturel,
é d'un caſque d'argent, grillé &
aſſorti de ſes lambrequins de gueu-
, & au-deſſus en cimier, une bombe
mboyante de gueules.

EMDE, Seigneurie en Brabant,
en mariage avec celles de Corten-
enbroeck, Eeckhoven & Vrieſſele,
de de Berlo, à ANTOINE VAN DER
Seigneur de Schardau, Bavenco-
lieu & Walle, Gentilhomme de la

Bouche de l'Empereur *Rodolphe II*. Il étoit fils de [illegible] van der Gracht, Chevalier, Seigneur de Schardau, Bavencoven, &c. & de [illegible] Dame de Frein sa seconde [illegible] de [illegible] van der Gracht, Seigneur de Schardau, & d'*Isabelle* de Baenst; & [illegible] *Marien* van der Gracht, Seigneur de Schardau, & de *Josine* van der [illegible] pere *Guidolphe* van [illegible], Chevalier, Seigneur des Fossés, Morselle, & [illegible] *Isabelle* van Halewyn, [illegible] van der Gracht, Chevalier, Seigneur des Fossés, Morselle, &c. qui avoit [illegible] de la Chapelle, [illegible] *Maurice* van der Gracht, Chevalier, Seigneur des Fossés, Morselle, &c. [illegible] de Moerkercke, & [illegible] van der Gracht, Chevalier, Seigneur des Fossés, allié avec *Beatrix* de Morselle, [illegible].

[illegible] entr'autres enfans de [illegible] van der Gracht, Seigneur de Vromde, Schardau, & Grand-Bailli du Pays de Waes en 1622, allié à *Gertrude* de Gruutere, fille de [illegible], Seigneur d'Exaerde, & de *J*[illegible] Rym. De cette alliance vint *Jean Fredéric* van der Gracht, Seigneur de Schardau, &c. Grand-Bailli du Pays de Waes, en faveur duquel la Seigneurie de Vromde fut erigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV*, du 23 Août 1660. Il vint epouse *Marguerite-Françoise* de Varick, Dame d'Olmen, fille de *Nicolas*, Vicomte de Bruxelles, & d'*Anne-Marie* Micault. De ce mariage il n'eut que deux filles, *Gertrude-Philippine*, & *Anne-Louise* van der Gracht.

fut Dame de Cortenbach, & épouſa
hier van der Noot, I. Baron de Car-
ar de Duyſt, Cappelle, Glabbeeck,
Ghyndracht & Ransbeeck. L'aînée
nie de Vremde, les Seigneuries d'Ol-
ckhoven & de Schardau, & fut ma-
ouſin-ſoûgermain *Jean-François* van
, Seigneur de Romerſwael, Batten-
rieſſele, fils d'*Antoine*, & d'*Anne-*
atherine de Wachtendonck, Dame
orp. Elle eut de ce mariage,

n-Joſeph van der Gracht, Baron de
l & de Vremde, Seigneur de Batten-
rſſe & Lodyck, Membre de l'Etat
Duché de Brabant, mort à Malines
1743 ſans enfans de ſa femme *Doro-*
oiſe de Hinniſdael, Dame de Tonge-
ée à Liége le 25 Janv. 1747. Elle
le *François*, Comte de Hinniſdael,
ie-Anne-Florence-Thérèſe de Ber-
me de Tongelaer.

r-Philippe van der Gracht, Seigneur
e, puis Baron de Romerſwael & de
près ſon frere, épouſa le 3 Juillet
ufine-ſoûgermaine *Marie-Catherine-*
de Varick, fille de *Philippe-François*,
e Court-St.-Etienne, & de *Margue-*
pine de Baexem. Il décéda à Malines
. 1759, & a laiſſé de ce mariage qua-
une fille.

e-Gertrude van der Gracht, mariée à
rreycken, Comte de Sart, Baron de
c. dont une fille unique *Lambertine-*
Verreycken, Comteſſe de Sart, Ba-

ronne de Bonlez, alliée le 16 Sept. 1727 à *Philippe-François* de Varick, Seigneur de Court-St.-Etienne & de Thielen, Chambellan de LL. MM. I. & R. & Grand-Maître des Cuisines à la Cour de S. A. R. le Duc *Charles-Alexandre* de Lorraine & de Bar. Il est frere de *Marie-Catherine-Philippine* de Varick, ci-dessus nommée.

4. *Marie-Magdelene-Dorothée* van der Gracht, mariée 1. à *Gilbert-Joseph* van Grave, Seigneur de Layens & de Bajenrieu. 2. à *Théodore-François* van Berckel, Seigneur d'Erembodeghem, Capitaine de Cavalerie, puis Mayeur de Louvain, mort sans postérité le 15 Août 1739.

5. *Marie-Françoise* van der Gracht, morte le 4 Oct. 1751, ayant été alliée à *Philippe-Urbain*, de Baexem, Seigneur de Thielen, Gierle, Terwilderen, Terlo, &c.

Les armes de van der Gracht sont: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable.*

1660. PHILIPPE DU BOIS, natif de Lille & domicilié à St. Sébastien en Espagne, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 4 Sept. 1660.

Les armes sont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or, & en pointe d'une croix pattée de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, trois plumes d'autruche d'or, d'argent, & d'azur.*

1660. MARCEL VAN DEN LEENE, Ecuyer, Seigneur de Lodelinſaert, Caſtillon & Huyſeghem, Grand-Bailli & Châtelain de Montaigle, Coûtre de Namur, & Tréſorier de l'Egliſe de Notre-Dame à Walcourt, obtint une couronne au lieu de bourlet & deux lions tenant chacun une banniere aux émaux de ſon Blaſon pour Supports, par Lettres datées de Madrid du 4 Sept. 1660. Il étoit fils poſthume de *Marcel* van den Leene, Ecuyer, Archer de la Garde du Corps du Roi *Philippe II.*, mort le 6 Sept. 1594, & de Dona *Capraſia* del Buſquete, morte le 29 Juin 1605; petit-fils de *Verone* van den Leene, Ecuyer, Seigneur de Huyſeghem, mort le 27 Sept. 1600, & d'*Anne* van Obberghen, décédée le 3 Août 1603; & arriére-petit-fils de *Jean* van den Leene, Ecuyer, qui avoit été marié avec *Eliſabeth* van Winterbeke, & avoit pour pere *Jean* van den Leene, Ecuyer, mari d'*Iſabeau* de Rivieren, & pour ayeul *Gerard* van den Leene, Ecuyer, qui avoit épouſé *Jeanne* Kernaerts.

Marcel van den Leene naquit le 12 Juin 1595. Il fut admis dans la Noble Famille de t'*Serhuyghs* une des 7 Patriciennes de Bruxelles le 13 Juin 1642, créé Chevalier par Lettres du 5 Juillet 1661, & décéda le 26 Sept. ſuivant. Il avoit épouſé le 26 Déc. 1628 *Aldegonde* van Horenbeke, fille de *George* & de *Jeanne* van den Wouwere. De cette alliance vint *Joſeph* van den Leene, Ecuyer, Seigneur de Lodelinſaert, Caſtillon & Huyſeghem, Conſeiller & premier Roi d'Armes, de S. M. C. aux Pays-Bas, Grand-Bailli & Châtelain de Montaigle, Coûtre de Namur, & Tréſorier de l'Egliſe de Notre-Dame à Wal-

court, né le 8 Juin 1631, admis dans la Famille de t'*Serhuyghs* le 13 Juin 1655, créé Chevalier en 1665, & mort à Seville le 10 Mars 1680. Il avoit été marié le 11 Oct. 1653 à *Marie* van der Soppen, morte le 11 Oct. 1694, fille de *David* & de *Marie* van Dam. Il eut de ce mariage *Joſeph* van den Leene, Ecuyer, Seigneur de Lodelinſaert & de Caſtillon, Conſeiller & premier Roi d'Armes de S. M. C. aux Pays-Bas par Patentes du 20 Juin 1680, Coûtre de Namur, & Treſorier de l'Egliſe de Nôtre-Dame à Walcourt, né le 12 Août 1654, admis dans la Famille de t'*Serhuyghs* le 13 Juin 1678, & mort le 16 Fév. 1742, ayant été allié 1. le 2 Oct. 1688 à *Catherine* Borrens, morte le 17 Fév. 1697; 2. le 23 Oct. 1697 à *Catherine-Françoiſe-Martine* van den Horicke, morte le 20 Fév. 1710. Il a eu pour enfans :

Du premier Lit.

1. *Caroline-Jeanne* van den Leene, née le 29 Août 1690, & morte le 18 Avril 1752. Elle avoit été mariée le 7 Sept. 1709 avec *André-François* Jaerens, Ecuyer, Roi & Héraut d'Armes de S. M. I. & C. à titre du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny, né le 14 Mars 1684, pourvu le 1 Déc. 1729 de l'Etat & Office de Conſeiller & premier Roi d'Armes en ſurvivance de ſon beau pere, à la mort duquel il eſt entré en exercice, créé Chevalier le 2 Juin 1734, & mort le 2 Mars 1750.

2. *Marie-Joſephe* van den Leene née le 19 Mars 1692.

Du ſecond Lit.

3. *Joſeph-Marie-Jean* van den Leene, Ecuyer,

né la nuit du 1 au 2 Déc. 1700, admis dans la Famille de t'*Serhuyghs* le 13 Juin 1723, & mort ſans avoir été marié le 22 Avril 1744. Il étoit le dernier mâle de ſa Famille.

Les armes de van den Leene ſont : *d'argent, à la croix ancrée de ſable.*

1660. JEAN VAN DER VEKENE, qui avoit été annobli le 11 Oct. 1658, obtint deux liévres d'or pour Supports, par Lettres du 1 Oct. 1660.

1660. CLAERHOUT, Terre & Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Baronnie* par Lettres de l'an 1660, en faveur de PHILIPPE-CHARLES DE THIENNES, Seigneur de Claerhout, Bourguemaître du Franc de Bruges en 1665 & 1666. Il étoit troiſiéme fils de *Thomas* de Thiennes, Baron de Heuckelom, Broeck & Leyenburg, Seigneur de Caeſter, Rumbeke, Berthe, Claerhout, &c. & d'*Anne* de Reneſſe.

1660. GEUL, Seigneurie dans les Pays-Bas, fut érigée en *Comte* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660, en faveur de WAUTHIER-FRANÇOIS HOEN-DE-HOENSBROECK fils aîné de *Conrad* Hoen-de-Hoensbroeck, Seigneur de Geul & de Bunde, & d'*Iſabelle* de Haudion-de-Guiberchies.

1660. HEM, Seigneurie en Flandres, qui entra avec celles de Lomme & de Renty, dans la Maiſon de GAND, par le mariage d'*Adrien* de Gand *dit* Vilain II. du nom, Conſeiller & Chambellan de *Maximilien* Archiduc d'Autriche, avec *Marie* de Cuinghien *dite* de Courtrai. *Adrien* de Gand, fut ayeul de *Maximilien*

de Gand *dit* Vilain, créé Comte d'Iſenghien le 19 Mai 1582, (*Voyez la I. Partie page 67.*) mort en 1583, laiſſant de ſa femme *Philippine* de Jauche *dite* de Maſtaing, Dame de Maſmines, *Jaques-Philippe*, & *Gilbert* de Gand. De l'aîné eſt ſortie la branche des Princes de Maſmines. *Voyez la I. Partie page* 261, & celle des Comtes de Liberchies. *Voyez ci-après au Comté de* LIBERCHIES.

Gilbert de Gand *dit* Vilain, frere Cadet de *Jaques-Philippe*, fut Seigneur de Hem, Lomme & Sailly, Chevalier de l'Ordre de St. Jaques, & Gouverneur de Renty. Il épouſa *Marie-Françoiſe* de Wiſſocq, fille de *Julien*, Seigneur de Bomy, & de *Marie* de Flechin. De cette Alliance vinrent *Gilbert* de Gand, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Gentilhomme de la Bouche de S. M. C. & *Jaques* de Gand *dit* Vilain, en faveur duquel la Seigneurie de Hem fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660. Il avoit épouſé *Michelle* de Varennes, *dite* de Bretagne, Dame de St. Leger, fille de *Jean* & de *Jeanne* de Lannoy. Il eut de ce mariage *François-Gilbert*, & *Jaques* de Gand.

François-Gilbert de Gand, Marquis de Hem, &c. épouſa *Marie-Anne* de Lannoy, Dame d'Eplechin, fille d'*Antoine* & d'*Anne* de Bergh-St.-Winnoc, de laquelle il eut entre autres N..... de Gand, Marquis de Hem, mort avant 1716 ſans enfans de *Marguerite-Charlotte* de Bergh-St.-Winnoc, & *Michel-Maximilien* de Gand, Marquis de Hem après ſon frere, mort ſans poſtérité de *Marie-Antoinette* de Robles, Comteſſe héritiere d'Annapes, qu'il avoit épouſée en 1716,

ia à *Robert-Lamoral* de Lan-
Wasnes.

e Vicomte de Gand, frere puîné
bert, Marquis de Hem, fut Ca-
alerie en 1698 & eut pour fem-
e Thiennes, Dame d'Ardelois,
, Marquis de Berthe, Gouver-
lle fut mere de *François-Domini-*
mte de Gand, Général-Major &
'Oſtende, allié à *Marie-Bonne*
e laquelle il eut.

llaume, Comte de Gand, Capi-
erie, qui eſt devenu Marquis de
ar de Foreſt & de Sailly, à la mort
ximilien de Gand ſon Oncle à la
agne. Il a été marié deux fois,
e Raes, dont une fille qui n'eſt
; 2. à *Louiſe-Angelique* de Foſſez,
Bouy & d'Annizis, dont des en-
& de l'autre ſexe.

, Comte de Gand, Page de l'Ar-
Marie-Eliſabeth à Bruxelles en
Capitaine d'Infanterie au Régiment
tha, ci-devant Prié.

ARLES VITS, Ecuyer, fut créé
ar Lettres du Roi *Philippe IV.* de

COLAS LE GROS, natif de Lille,
par Lettres de l'an 1660.

BERT VAN DER MEERE, fut créé
ar Lettres du Roi *Philippe IV.* de

1660. HENRI JOBERT, fut annobli par Lettres de l'an 1660.

1660. REMACLE SIMON, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. MELCHIOR-FRANÇOIS VAN DEN CRUYCE, Tréſorier-Général des Etats de Brabant, fut créé Chevalier, & obtint deux licornes pour Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660. Il étoit fils de *François* van den Cruyce, créé Chevalier le 17 Fév. 1627, mort le 2 Nov. 1649, & de ſa ſeconde femme *Françoiſe* Boote, morte en 1677.

1660. HUBERT REUL, fut annobli par Lettres de l'an 1660.

1660. JEAN-FRANÇOIS CAMUZ, natif du Duché de Bourgogne, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. JEAN-CHARLES DE WATTEVILLE, Marquis de Conflans fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660. Il étoit fils de *Philippe-François* de Watteville, Marquis de Conflans, & de *Louiſe-Chriſtine* de Naſſau, fille de *Jean* II. Comte de Naſſau-Dillembourg, & de *Marguerite* de Holſtein-Sunderbourg ſa 2. femme, morte en 1658. *Jean-Charles* de Watteville, mourut Chevalier de la Toiſon d'Or en 1698. Il avoit épouſé *Deſle* de Beaufremont, de laquelle il eut *Charles-Emmanuel* de Watteville, Marquis de Conflans, Chevalier de la Toiſon d'Or, Général de la Cavalerie Eſpagnole, qui s'allia à *Théréſe-Eliſabeth* de Merode, fille de *Ferdinand*,

Ferdinand, Marquis de Deynſe, dont il a eu,

1. *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, Marquis de Conflans, marié le 12 Mai 1729 à *Marie-Louiſe-Roſalie* de Phelippeaux, née en Juin 1714, fille de *Jerôme* de Phelippeaux, Comte de Pont-Chartrain & de Maurepas, Secrétaire d'Etat, & Prévôt Maître des Cérémonies de l'Ordre du St. Eſprit, mort le 8 Fév. 1747, & de ſa 2. femme *Hélene-Roſalie-Angelique* de l'Aubepine-de-Verderonne. Il a vendu le Marquiſat de Conflans le 4 Fév. 1745 à *Louis*, Marquis de Chambrai.

2. *Anne-Marie-Deſle* de Watteville, Abbeſſe de Château-Châlon.

3. *Anne-Déſirée* de Watteville, Chanoineſſe de Mons, Dame de Cour de l'Archiducheſſe *Marie-Eliſabeth*, & Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée à N..... Baron de Stein, Général-Major de Cavalerie au ſervice de l'Empereur.

4. *Charlotte-Gabrielle* de Watteville, Chanoineſſe de Mons, alliée à *Henri-Joachim*, Baron de Rouveroit, de Pamele & de Lavaulx Seigneur d'Oudenarde, Béer de Flandres, & Chambellan de l'Empereur *Charles VI.*, dont des enfans. *Voyez ci-devant à la Baronnie de* MELSBROECK *I. Part. pag.* 367.

Les armes de la Maiſon de Watteville ſont: *de gueules, à trois demi-vols d'argent.*

1660. CHARLES DESMARTIN, obtint Confirmation de Nobleſſe par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. JEAN-BAPTISTE DE LEMQUESEN, fut annobli par Lettres de l'an 1660.

1660. JAQUES BICHIN, obtint Reha[illegible]itation de Noblesse par Lettres de l'an 1660.

1660. JEAN-BAPTISTE RICHART, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. ANDRE' JACOB, fut déclaré noble & maintenu dans la Noblesse, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1660.

1660. PHILIPPE LAMBRECHTS, fut annobli par Lettres de l'an 1660.

1661. PONTIAN DE HARSCAMP, Seigneur de la Marliere, Conseiller & Receveur-Général des Aides & Domaines du Pays & Comté de Namur, dont le pere *Vincent* avoit été honoré de la dignité de Chevalier le 30 Sept. 1652, fut créé Chevalier par Lettres données a Madrid le 22 Janv. 1661.

1661. ANDRE' HAPPART, Secrétaire du Conseil de Brabant, obtint deux lions d'or pour Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 25 Fev. 1661.

1661. VINCENT DE HARSCAMP, Chevalier, Seigneur de Bolline, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, obtint deux levriers au naturel, accolés de gueules, bordés & bouclés d'or, tenant chacun une banniere aux armes de Harscamp pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 25 Avril 1661.

II. QUESNOY, (le) Seigneurie en Flan-

ule près de Lille, fut portée en
Oct. 1503 avec celle de Grig-
Françoiſe de Bailleul, à ADRIEN
igneur de Ravensberghe, Bours,
i de France *François I.* qualifie
bien-aimé Couſin dans un Acte
519. Son fils *Edme* de Mailly,
aucourt & de Saint Leger, Gou-
oy & Capitaine de mille hommes
ſa 2. femme *Gabrielle* d'Ongnies,
ſnoy, & du Pan en Boulonnois,
lly, Seigneur du Queſnoy, créé
Lettres du Roi *Philippe II.* du 15
décédé le 25 Mars 1624. Il laiſſa
Anne de Melun-de-Cottes, *Phi-*
y, Vicomte d'Eps, Seigneur du
ngis & Buires-au-Bois, en faveur
re du Queſnoy fut érigée en *Mar-*
ttres du Roi *Philippe IV.* du 25
Il avoit épouſé le 14 Oct. 1619 *Al-*
d *dite* Vilain, morte le 4 Juillet
e *Jaques-Philippe*, Comte d'Iſen-
iſabeth de Berghes ſa 2. femme. De
e vint *Guillaume* de Mailly, Mar-
ſnoy, Vicomte d'Eps, &c. marié
661 à *Iſabelle-Marguerite-Caroline*
le de *Philippe-Emmanuel*, Comte
evalier de la Toiſon d'Or, & d'*Iſa-*
de Gand *dite* Vilain; 2 à *Iſabelle-*
de Longueval-Buquoy.

Il a eu du premier lit,

e-Philippe-Thérèſe de Mailly, mariée
rman-François, Comte de Millen-
St. Empire, pere de *Marie-Margue-*

rite-Louiſe de Millendonck, qui a épouſé le 15 Juillet 1716, *Philippe-Alexandre-Emmanuel* de Croy, Prince de Solre. *Voyez la I. Part. pag.* 87.

Et du ſecond lit,

2. *Iſabelle-Marguerite-Ruffine* de Mailly, mariée le 5 Mai 1689 à *Charles-Antoine* de la Haye, Comte de Heſecque, dont *Iſabelle Marguerite* de la Haye, Comteſſe de Heſecque, Dame de Radinghen, &c. mariée à *Charles-Alexandre* de France, Baron de Vaux, pere de *Charles-Alexandre-Antoine-Joſeph*, & de *Marie-Thérèſe-Gertrude* de France, femme de *Charles-Alexandre* du Rietz, Comte de Willerval, Seigneur de Barâtre, Frevillers, &c.

1661. JEAN VAN BEUGHEM, Seigneur d'Ottignies & d'Houthem, Commiſſaire ordinaire des Montres des Pays-Bas, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 13 Mai 1661.

1661. ADRIEN MEURISSE, Seigneur de la Haverie & de Moncheau, fut annobli par Lettres du 13 Juin 1661.

1661. NICOLAS DE RESPANI, Seigneur de Schooten, Capitaine de Cuiraſſiers, & JEAN-BAPTISTE DE RESPANI ſon frere, enfans de *Nicolas*, Chevalier de l'Ordre du S. Sepulchre, Seigneur de Schooten & Horſt, & de *Cornelie* Drneck, furent annoblis par le Roi *Philippe IV.* par deux Lettres-patentes données à Madrid le 13 Juin 1661, & ce Prince leur donna pour armes: *un Ecu de gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de ſable, au chef d'argent, chargé de deux roſes de gueules; cet Ecu timbré d'un caſque d'argent, grillé,*

liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, huit plumes d'autruche alternativement d'argent & de ſable, chargées d'une roſe de gueules.

Nicolas de Reſpani épouſa *Anne Joſſine* de Stembor, dont il eut *Corneille Hyacinthe*, de Reſpani, qui s'allia à *Iſabelle-Sara-Joſèphe* de Bouwens. De cette alliance vint *François-Frédéric-Charles-Hyacinthe-Joſeph* de Reſpani, Seigneur de Vremdyck, Bruggen, Riviere & Staye, auquel l'Imperatrice-Reine par ſes Lettres du 30 Mars 1757, enrégiſtrées à la Chambre Héraldique à Bruxelles le 21 Avril ſuivant, accorda *deux lions d'or* pour Supports, & le titre de *Comte* applicable ſur quelques Terres des Pays-Bas de la domination de S. M. I. & R., & ſucceſſible à l'aîné de ſes enfans mâle ou Femelle. Il mourut à Malines le 13 Juillet 1759, & avoit épouſé N.... van Paris, de laquelle il a eu,

1. *Alexandre-Joſeph*, Comte de Reſpani, Seigneur de Vremdyck, Bruggen, Riviere & Staye, fils unique.

2. N..... de Reſpani, fille unique.

1661. ROBERT DE FARVACQUES, Proto-Medicus des Armées du Roi aux Bays-Bas & Médecin de ſes Gardes du Corps dits Archers, fut réhabilité & rétabli dans l'état de nobleſſe de ſes prédéceſſeurs, & annobli de nouveau ſi beſoin étoit, par Lettres du Roi *Philippe IV.* datées de Madrid du 13 Juin 1661.

Ses armes ſont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes d'éperons d'azur. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé &*

liſéré d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, un buſte de maure naiſſant, vêtu & boutonné d'or, & tortillé d'argent. Supports, *un lion d'or à droite & un griffon de même à gauche.*

1661. PHILIPPE VAN PARYS, Seigneur de Mercxem & Dambrugghe, Conſeiller & Receveur-Général des Etats de Brabant au Quartier d'Anvers, obtint le titre de Chevalier, deux griffons d'or pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 18 Juillet 1661.

1661. CUMPTICH, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 17 Août 1661, en faveur d'ALPHONSE-HENRI DE VICQ, Seigneur de Cumptich, & de ſes hoirs mâles & femelles. Il étoit fils de *Philippe-Albert* de Vicq, Seigneur de Meulevelt, Souverain Bailli de Flandres, honoré du titre de Chevalier par Lettres du 13 Mai 1647; & petit-fils de *Henri* de Vicq, Préſident du Grand-Conſeil à Malines par Patentes du 27 Mars 1638, & Ambaſſadeur des Archiducs *Albert* & *Iſabelle* à la Cour de France.

1661. HOLSBEKE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* avec union des Seigneuries d'Attenhoven & Dutzeele, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 17 Août 1661, en faveur de FREDERIC DE DILBEKE, Seigneur de Holsbeke, Attenhoven & Dutzeele, iſſu d'une noble & ancienne Famille du Duché de Brabant.

1661. CORBEKE. La Seigneurie de Corbeke-over-Dyle, fut unie à celle de Steenberghe en

Brabant, & érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 17 Août 1661, en faveur de HENRI DE DONGELBERGHE, Seigneur de Corbeke, Steenberghe, Herlaer, ter Straeten, Valbeeck, ten Wavere, &c. Il étoit fils aîné de *François* de Dongelberghe, Chevalier, Seigneur de Herlaer & de Zillebeke, & de *Jeanne* Oudart, Dame de Steenberghe; & petit-fils de *Henri* de Dongelberghe, Seigneur de Herlaer, créé Chevalier le 30 Nov. 1599, & d'*Adrienne* Borluut, Dame de Zillebeke. Le Baron de Corbeke avoit épouſé *Iſabelle-Claire-Eugénie* de Lodoſa y Anduesa, fille de Don *Fermin* de Lodoſa y Anduesa, du Conſeil de Guerre, & Amiral de l'Armée Navale des Etats de Flandres, & de *Clémence* de Beer, Dame de Lendele. Il en eut entr'autres enfans *Marie-Anne* de Dongelberghe, mariée à *Jaques-Amalric* de Landas, pere de *Françoiſe* de Landas, Abbeſſe de Foreſt près de Bruxelles depuis Mars 1757.

1661. CHRISTOPHE HANNOSSET, Conſeiller & Receveur-Général des Domaines au Quartier de Bruxelles, dont le pere *Gaſpard* avoit été annobli le 22 Déc. 1659, fut créé Chevalier par Lettres du 31 Août 1661.

1661. MORSELLE, Terre & Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 13 Sept. 1661, en faveur & en conſidération des ſervices de LOUIS CAYRO, Commiſſaire-Général de la Cavalerie-Légere des Armées de Flandres, fils de *Luc* Cayro, Lieutenant-Général de la même Cavalerie.

1661. WILLEBROECK. Les Seigneuries de Willebroeck & de Ruysbroeck en Brabant, fu-

rent acquiſes le 13 Août 1661 par JEAN HELMAN, Chevalier, Seigneur de Muylkercke, Duſſen & Herlaer, en faveur duquel elles ont été érigées en *Baronnie* pour ne former qu'un corps de Fief de dignité ſous le titre de Baronnie de *Willebroeck*, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 24 Sept. 1661. Le Baron de Willebroeck avoit épouſé *Eliſabeth* Stalpert-van-der-Wiele, fille de *Guillaume*, Seigneur de Werve & de Nieuwerkercke, Conſeiller du Conſeil Privé de Delf-land, & d'*Eliſabeth* Poppe. Il en eut *Jean Pierre* Helman, Seigneur de Ruysbroeck, qui s'allia à *Marie-Joſephe* de Claris, laquelle fut mere de *Jean-François* Helman, Baron de Willebroeck, qui de ſa femme *Philippine-Colombe* de Nieukercke a eu,

1. *Jean-Baptiſte-Louis-Bonaventure-Joſeph* Helman, Baron de Willebroeck, marié à *Adrienne-Mechtilde-Petronille* de Kerrenbroeck, Vicomteſſe de Grimberghe, Dame de Borcht, Tertommen & Hoobergen, dont il a des enfans.

2. *Philippe-Joſeph-Hubert* Helman.

1661. HASSELT, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 17 Oct. 1661, en faveur de PHILIPPE-FRANÇOIS DU FAING, Baron de Jamoigne, Seigneur de Haſſelt, Fourny, Pontrave, Marckeghem, &c. Conſeiller de Courte-Robbe au Conſeil de Luxembourg, Député ordinaire de l'Etat Noble de ladite Province, Gentilhomme de la Bouche du Roi, Gouverneur de Florenville, [illegible]taine, Prévôt & Gruyer du Comté de Chi[illegible] étoit fils de *Gilles* du Faing, Chevalier,

premier Baron de Jamoigne, &c. mort le 11 Déc. 1633, & de *Marguerite* de Steenlant, Dame de Haſſelt, Hoyen, Marckeghem, Rye, Pontrave, &c. morte le 1 Mars 1655. Le Comte de Haſſelt mourut le 2 Déc. 1680. Il avoit épouſé *Pétronille-Iſabelle* Morel, décédée le 7 Juillet 1686, fille de *George*, Seigneur de Tangry, & d'*Anne* de Wadripont, & en eut entre autres, 1. *Lamberte-Conſtance* du Faing, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée en 1684 à *Charles* Comte des Armoiſes, Marquis d'Aunoy, Conſeiller d'Etat du Duc *Léopold* de Lorraine, & Gouverneur des Princes ſes fils, mort ſans poſtérité le 9 Oct. 1728. 2. *Alexandre-George* du Faing, Comte de Haſſelt, Baron de Jamoigne, &c. premier Echevin de la Keure de Gand en 1709, mort en 1710. Il avoit été allié à *Marie-Iſabelle-Erneſtine* de Gand, *dite* Vilain, Comteſſe de Liberchies, qui ſe remaria à *Frédéric-François* Volcaert, Comte de Weldene, ayant eu de ſon premier mari, *Lambertine-Lamoraldine* du Faing, Comteſſe de Haſſelt, Baronne de Jamoigne, &c. Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, laquelle épouſa en 1721 EUGENE-MARIE DE LANNOY, Comte de la Motterie, &c. *Voyez ci-devant au Comté de la* MOTTERIE *I. Partie, page* 230.

1661. TAINTIGNIES, Terre & Seigneurie dans le Tournaiſis, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 17 Oct. 1661, en faveur de NICOLAS-FRANÇOIS BERNARD *dit* DU BOIS, Ecuyer, Seigneur de Taintignies, dont le pere *Guillaume* avoit été honoré de la dignité de Chevalier le 1 Août 1630.

1661. MICHEL VAN DEN BERGHE, natif de Courtrai, fut annobli par Lettres du 20 Nov. 1661.

1661. ALBERT DE MERSELLES, Greffier du Conſeil de Brabant, fut créé Chevalier par Lettres du 24 Nov. 1661. Il obtint par autres Lettres du 2 Janv. 1665, deux léopards lionnés d'or pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet.

Ses armes ſont : *d'azur, à deux faſces d'argent ; au chef couſu de ſinople, chargé d'une faucile d'argent, emmanchée d'or.*

1661. ALPHONSE DE GRASS, Seigneur de Bouchaute, Bourguemaître de Bruges, fut créé Chevalier par Lettres dépêchées à Madrid le 24 Nov. 1661. Il étoit fils de *Roland* de Graſs, Seigneur de Buggenhout & Weſtende, créé Chevalier le 24 Mars 1609, & de *Françoiſe* de la Vichte, Dame de Nokeren.

1661. JEAN-BAPTISTE L'ARCHIER, Echevin de Bruxelles en 1648 1650, 1651 & 1654, Tréſorier en 1657 & 1658, fut créé Chevalier par Lettres du 16 Déc. 1661, & obtint deux aigles de ſable becquées & membrées d'or pour Supports, par d'autres Lettres du 22 Août 1663.

1661. JAQUES VAN WAYENBERGHE, Greffier de la Juriſdiction de la Foreſterie de Brabant, fut annobli & obtint la permiſſion de relever le nom & les armes de BACK, par Lettres données à Madrid le 23 Déc. 1661.

Les armes de Back ſont : *d'argent, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent.*

L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, un lion naissant d'argent.

1661. GEROSINE-FRANÇOIS VAN DER HAGEN, fut annobli par Lettres de l'an 1661.

1661. PIERRE SIXTE DE NEVE, Seigneur de Roden, Dullaert, &c. Haut-Echevin du Pays de Waes, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. N.... DE RYE DE LA PALU, Marquis de Varambon, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1661.

1661. ALBERT-GERBRAND VAN NIEROP, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. JAQUES DE CLEIS, ou DE CLAIS, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1661.

1661. JEAN-BAPTISTE MILOT, fut annobli par Lettres de l'an 1661.

1661. JEAN ARAZOLA-DE-ONATE, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661. Il mourut le 15 Sept. 1688, & avoit été allié à *Anne-Isabelle* de Renialme *dite* de Cordes, fille de *Jean-Charles* de Renialme, adopté en 1607 & 1615 aux nom & armes de Cordes, & d'*Isabelle* de Robiano sa 3. femme, fille de *Balthazard* de Robiano, Tréforier-Général des Finances des Pays-Bas, & de *Marie* de Smidt.

1661. FRANÇOIS-ARNOULD HANNOT, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. LOUIS TELLO, obtint des Supports par Lettres de l'an 1661.

1661. JEAN VAN DEN HECKE, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. PIERRE DE SAN JUAN, obtint des Supports par Lettres de l'an 1661.

1661. BLANGERVAL, Terre & Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661, en faveur de JERÔME-PHILIPPE DU CHASTEL, Seigneur de Blangerval, Rolleghem, Marconville, &c. Colonel d'Infanterie, Conſeiller du Conſeil Suprême de Guerre, Gouverneur & Grand-Bailli d'Oudenarde. Il étoit fils de *Maximilien* du Chaſtel, Seigneur de Blangerval, Rolleghem, Bourſe, Noyelles, &c. créé chevalier en 1615, & de *Suzanne* d'Andrea, Dame de Petrieu; & petit-fils de *Philippe* du Chaſtel, Seigneur de Blangerval, Noyelles & Rolleghem, créé Chevalier en 1563, puis du Conſeiller de Guerre, Capitaine du Château de Lille, Gentilhomme de la Bouche en 1574, Gouverneur & Grand-Bailli d'Oudenarde en 1607, & de *Marie* de la Salle, Dame de Terrameſnil, Beaurain, &c. morte en 1626.

Le Comte de Blangerval fut marié deux fois, 1. à *Louiſe* de Belleforriere, qui mourut ſans enfans en 1656. 2. à *Marie-Anne* de Gand *dite* Vilain, de laquelle il eut,

I. N.... du Chaſtel, Comte de Blangerval, lequel épouſa N.... de Varennes, fille de *Philippe*, Seigneur d'Houplines, & de *Philippote* de Gand *dite* Vilain, dont deux fils morts ſans alliance, & *Marie-Philippe-Alberique* du Chaſtel, Comteſſe de Blangerval, mariée le 24 Juillet 1714 à *François-Eugene*, Marquis d'ASSIGNIES, Seigneur de Werquin. De ce mariage ſont nés

1. *Charles-François-Florent*, Marquis d'Aſſignies, Avoué de Thérouane, marié en 1740 avec *Marie-Joſephe-Magdelene-Alexandrine* de Tramecourt, dont eſt née *Marie-Françoiſe-Conſtance-Antoinette* d'Aſſignies.

2. *Florent-Albert-François* d'Aſſignies, Capitaine d'Infanterie.

3. *Marie-Philippe-Alberique* d'Aſſignies, reçue Chanoineſſe à Denain le 13 Sept. 1743.

II. *Alberic-Adrien-François* du Chaſtel, Comte de Petrieu, Seigneur d'Houplines & la Vacquerie, qui d'*Erneſtine* de Houchin, fille de *Charles-Claude*, Seigneur de Longaſtre, laiſſa 1. N.... du Chaſtel, Comte de Petrieu. 2. N.... du Chaſtel, Enſeigne aux Gardes-Wallonnes en Eſpagne. 3. 4. & 5. Trois filles Chanoineſſes, deux au Chapitre de Denain, dont une Abbeſſe, & la troiſiéme à Mouſtier.

1661. JEAN-GEORGE AYMONET, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. GODEFROI-FRANÇOIS BALBANI, obtint des Supports & le titre de Chevalier par Lettres de l'an 1661.

1661. JUSTIN VAN DER VEKENE, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du

Roi *Philippe IV.* de l'an 1661. Il étoit fils de *Juſtin* van der Vekene, Vice-Chancelier de Gueldres, & de *Catherine* Lauwermans; & petit-fils de *Jean* van der Vekene, & de *Magdelene* Goubau.

1661. ALBERT LINDICK, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. JEAN-JAQUES DE HOVYNE, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1661.

1661. ETIENNE VAN WYELS, Ecuyer, obtint des Supports par Lettres de l'an 1661, & le titre de Chevalier par d'autres de l'an 1662.

Ses armes ſont : *coupé au 1 de ſinople, à deux cerfs élancés & affrontés d'or, au 2 d'or, à trois cœurs de gueules enflammés d'argent, 2 & 1.*

1661. THEODORE & ROMBOUT SMITS, furent annoblis par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. FERDINAND DE BAUDEQUIN, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1661.

1661. PIERRE BLONDEL, Chevalier, Seigneur d'Oudenhove-Ste.-Marie, Michelbeke & Rye, Conſeiller-Fiſcal du Conſeil Privé des Pays-Bas, obtint deux griffons d'or pour Supports, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. JEAN-JAQUES SALLEZ, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1661.

1661. OYENBRUGGE-DE-DURAS. Jaques D'OYENBRUGGE-DE-DURAS, obtint érection

Lettres du Roi *Philippe IV.*

ND, (Jaques) obtint érec-
par Lettres du Roi *Philippe*

RRE, (Louis de) obtint le
r Lettres du Roi *Philippe IV.*
toit fils de *Charles* de Gryſper-
Commis des Domaines & Fi-
Bas en 1634, & de *Catherine*
-fils de *Guillaume* de Gryſper-
Conſeil Privé par Patentes du
ils du Conſeil d'Etat en 1614,
1622, & de *Wilhelmine* van
femme; & arriére-petit-fils de
perre, mort en 1553, & de

E VOLCAERT, Seigneur de
pere *Laurent* avoit été anno-
o, fut créé Chevalier par Let-
1662, & obtint deux lions d'or
une couronne au lieu de bour-
21 Avril 1664. Il avoit épouſé
ieulant, de laquelle il eut *An-*
Volcaert, Souverain Bailli de
Chevalier le 21 Avril 1664,
çois-Hubert Volcaert, Seig-
. Ce dernier épouſa *Françoiſe-*
Boneem, fille de *Jean-Phi-*

Bailli du Pays de Waes en 1728, que l'Empereur *Charles VI.* décora du titre de *Comte* pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre ſur telles Terres & Seigneuries qu'il poſſède ou pourroit poſſéder dans les Pays-Bas, par Diplôme du 4 Mai 1716. Il appliqua ce titre de Comte à ſa Terre de Weldene, & mourut en 1736. Il avoit été marié à *Marie-Iſabelle-Erneſtine* de Gand *dite* Vilain, Comteſſe de Liberchies, veuve d'*Alexandre-George* du Faing, Comte de Haſſelt, de laquelle il a laiſſé *François* Volcaert, Comte de Weldene, mort en 1745 ſans enfans.

1662. MILAN PAPONET, Capitaine réformé de Cuiraſſiers, natif du Comté de Bourgogne, fut annobli par Lettres du 3 Mars 1662, & créé Chevalier par d'autres du 15 Juin 1664.

Ses armes ſont : *d'or, à la croix de St. André de gueules, & une épée d'argent poſée en pal brochante ſur le tout. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de gueules, & au-deſſus en cimier, cinq plumes d'autruche alternativement d'or & de gueules.*

1662. GERBRAND FREDERICX, ancien-Aumônier de la Ville d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* dépêchées à Madrid le 27 Mars 1662. Il étoit fils de *Jean-Baptiſte* Frédéricx, Aumônier de la Ville d'Anvers, & d'*Eliſabeth* de Biſthoven.

Les armes ſont : *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné d'or, chargé ſur l'épaule ſéneſtre d'une étoile à ſix rais de même.*

1662.

1662. FRANÇOIS-OLIVIER VAN NIEULANT, Ecuyer, Echevin de Bruges, fils aîné d'*Olivier*, Conſeiller du Conſeil de Flandres, fut créé Chevalier par Lettres du 2 Mai 1662.

1662. DONGELBERGHE, Terre conſidérable dans le Brabant-Wallon, que le Duc *Jean* II. donna l'an 1303 à ſon frere naturel *Jean* dit *Meeuwe*, Seigneur de Wavre. Celui-ci épouſa *Marguerite* Dame de Pamele, Ledeberghe, Ottignies, &c. & en eut entre autres enfans *Louis* Sire de Dongelberghe, dont lui & ſa poſtérité ont pris le nom. Il mourut en 1383, laiſſant de ſa femme *Ide* de Herbais, *Jean* & *Gauthier*. L'aîné Sire de Dongelberghe, de Bommelettes & de Château-Seraing, épouſa *Jeanne* de Hamal, dont le fils *Louis* Bailli du Roman Pays de Brabant, n'ayant point eu de poſtérité, nomma pour ſon héritier par ſon Teſtament de l'an 1470, JEAN DE LA MALAISE, Seigneur de Lavoir, fils de ſa ſœur *Marguerite* de Dongelberghe. Ce *Jean* de la Malaiſe mort en 1486 fut pere de *Jean* II. décédé en 1518, & dont la fille *Françoiſe* de la Malaiſe Dame de Dongelberghe, épouſa GUILLAUME D'ARGENTEAU, Seigneur d'Eſſeneux. Leur poſtérité poſſéda Dongelberghe juſqu'en 1659, que cette Seigneurie rentra dans celle de *Gauthier* de Dongelberghe 2. fils de *Louis* & IV. ayeul de JAQUES-PHILIPPE DE DONGELBERGHE, Chevalier, Seigneur de Schavenberghe, qui racheta de *Guillaume-Ulric* d'Argenteau, la Seigneurie de Dongelberghe, érigée en *Baronnie* en ſa faveur par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 3 Juillet 1662. Il avoit épouſé *Marie* de Bauſſele, Dame de Broeck, & en

eut *Philippe-Adrien*, Baron de Dongelberghe, Seigneur de Rouxmiroir, Grand-Bailli du Brabant Wallon, en faveur duquel la Baronnie de Dongelberghe fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles* II. du 25 Oct. 1692. Le Comte de Dongelberghe se maria avec *Marguerite-Théodore-Ignace* de Berlaymont, Dame de Jassogne & d'Avillon, de laquelle il a eu entre autres *Philippe-Florent*, Comte de Dongelberghe, Seigneur de Rouxmiroir, Chambellan de l'Empereur *Charles VI.*, Grand Bailli du Brabant-Wallon & Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant, qui épousa *Marie-Angelique* de Trazegnies, Chanoinesse de Nivelle, fille d'*Octave-Joseph*, Vicomte d'Arnemuyden, & de *Marie-Anne* de Wissocq, Dame de Bomy, Noirant, la Couture, &c. De ce mariage est sortie *Beatrix-Philippine-Josephe*, Comtesse de Dongelberghe, unique héritiere, mariée à *Philippe-Louis*, Comte d'ARGENTEAU, Seigneur d'Ochain, Chambellan Actuel de LL. MM. II., Député de l'Etat Noble de Brabant, & Membre de l'Etat Noble de Liége, qui de cette alliance a eu :

1. *Antoine-Claude* d'Argenteau, fils aîné.

2. N..... d'Argenteau, second fils.

3. N..... d'Argenteau, troisieme fils.

4. *Marie-Ange-Josephe* d'Argenteau-de-Dongelberghe, fille aînée, Chanoinesse de Mons depuis 1754.

5. *Marie-Constance-Louise* d'Argenteau-de-Rouxmiroir, seconde fille, aussi Chanoinesse à Mons depuis 1754.

1662. JEAN-FRANÇOIS DE BRETEL, Seigneur de la Cocquerie, Broeck, Rinvisch & Wolfshaghen, d'abord Guidon des Gens-d'armes du Comte de Bousſu, puis Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes en Brabant, fut créé Chevalier & obtint deux lions d'or pour Supports, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 9 Août 1662.

Ses armes sont : *d'or, au chevron de gueules, chargé d'une fleur-de-lis d'argent, & accompagné de trois molettes d'éperons d'azur; au chef d'azur, chargé d'un poisson d'argent nommé Bretel.*

1662. CRUYCKENBOURG. La Seigneurie de Ternath unie aux Terres de Wambeke, Loenbeke, avec le Château de Cruyckenbourg, situées en Brabant, fut érigée en *Comté*, sous le nom de *Cruyckenbourg*, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 23 Oct. 1662, en faveur de PHILIPPE-FRANÇOIS DE FOURNEAU, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques, Baron de la Chapelle-St.-Ulric & du St. Empire, Seigneur de Cruyckenbourg, Ranst, Millegem, Ternath, Wildere & Loenbeke. Il avoit épousé le 13 Mai 1629 *Isabelle* de Berchem, fille de *Henri*, Seigneur de Tongerlo, & d'*Isabelle* de Rovelasco sa 1. femme, & en eut *Philippe-Théodore* de Fourneau, Comte de Cruyckenbourg, Baron de la Chapelle-St.-Ulric & de l'Empire, Seigneur de Ranst, Millegem, &c. Mestre-de-Camp d'Infanterie, & Capitaine d'une Compagnie de Cuiraſſiers, qui s'allia à sa cousine-germaine *Marie-Anne* de Berchem, fille de *Henri*, Seigneur de Berchem, & de *Marie* de la Tour-Taſſis. Elle mourut le 12 Avril

1663, & fut mere 1. de *François-Philippe* qui ſuit; 2. de *Charles-Antoine* de Fourneau, Chevalier de Malthe, Grand-Prieur de Champagne, & Commandeur de la Bracque, mort le 28 Fév. 1729, à 71 ans.

François-Philippe de Fourneau, Comte de Cruyckenbourg, Baron de la Chapelle-St.-Ulric & de l'Empire, ſe maria à *Anne-Angeline* de Fourneau ſa parente, & en eut entre autres *Philippe-Théodore-François* de Fourneau, Comte de Cruyckenbourg, Baron de la Chapelle-St.-Ulric & de l'Empire, Seigneur de la Vichte, Maréchal héréditaire de Flandres, mort en Mai 1724, ayant été marié à *Marie-Thérèſe* de Brouchoven, fille de *Jean*, Comte de Bergeyck, & de *Marie Livine* de Beer ſa 2. femme. De ce mariage ſont nés,

1. *Henri-Joſeph-Philippe-Guilain* de Fourneau, Comte de Cruyckenbourg, Baron de la Chapelle-St.-Ulric & de l'Empire, Seigneur de la Vichte & autres lieux, Maréchal héréditaire de Flandres & Chambellan Actuel de LL. MM. II. depuis 1754, marié le 8 Oct. 1759 à N... de Chanclos, fille aînée de *Charles-Urbain*, Comte de Chanclos-de-Rets-Briſuila, Feld-Maréchal des Armées de l'Imperatrice-Reine & Commandant en Chef de ſes Troupes aux Pays-Bas, & de N... du Boſc-d'Eſche.

2. N.... de Fourneau, *dit* le Baron Fourneau, Lieutenant aux Gardes-Wallonnes en Espagne.

N.... de Fourneau, *dit* le Chevalier de Cruyckenbourg, Chevalier de Malthe.

e Fourneau, *dite* Mademoiſelle de urg.

. REMY-GEST, Seigneurie en Bra- nie à celle d'Herbaix & de Petre- gée en *Comté*, par Lettres du 13 , en faveur & en conſidération des e la noble extraction de Don DIEGO QUES, Chevalier de l'Ordre de Saint gneur de St. Remy-Geſt, Herbaix, &c. Meſtre-de Camp & Gouverneur Stevens-Weert.

té fut acquis à la Cour Féodale de 4 Déc. 1686 par MARIE-ISABELLE s, veuve de Don AUGUSTIN PA- énéral de Bataille, Gouverneur & li de Tenremonde, en faveur de la- itre de *Comté* fut confirmé par Let- i *Charles II.* du 20 Sept. 1688.

IERRE-IGNACE VERREYCKEN, Che- Ordre d'Alcantara, Baron de Ronlez ves, Vicomte de Breucq, Seigneur &c. qui portoit pour armes, *d'azur n d'or accompagné de trois glands de* tint la permiſſion de porter doréna- *ur au chevron d'or*, par Lettres du *ippe IV.* de l'an 1662.

RANÇOIS-CHRETIEN VAN DE WALLE, Bruges, fut créé Chevalier par Let- an 1662.

SERAPHIN DU CHAMBGE, Seigneur de Mayeur de Lille, fut honoré de la le Chevalier par Lettres du Roi *Phi-* . de l'an 1662.

1662. FRANÇOIS BART, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1662.

1662. JEAN-BAPTISTE DE VARIN, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1662.

1662. JEAN VECQUEMANS, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. CLAUDE-JOSEPH-FRANÇOIS LE PREUX, issu d'une Famille originaire de Hainaut connue noble dès 1181, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1662.

Ses armes sont: *d'or, à trois roses de gueules, feuillées & tigées de sinople.*

1662. REMACLE LAMBERTI, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. OTHON DE LANDAS, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1662.

Ses armes sont: *parti & emmanché d'argent & de gueules de dix pieces.*

1662. PIERRE-ALBELT LINDICK, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. PHILIPPE GOUDELIN, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1662.

1662. PIERRE DE STRAETEN, Receveur des Etats de Limbourg, fut annobli par Lettres de l'an 1662.

1662. CHARLES DE BAYARDE, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1662.

1662. JERÔME HELMAN, Lieutenant de la Souveraine Cour Féodale de Malines, obtint le

titre de Chevalier avec confirmation de nobleſſe & d'armes, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662. Il étoit fils Cadet de *Ferdinand* Helman, Echevin d'Anvers en 1615 & 1616, & de *Catherine* van der Vecken ſa 2 femme; & petit-fils de *Jérôme* Helman, & de *Catherine* de Cordes.

1662. PHILIBERT PELETIER, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. GUILLAUME VAN WERVEKE, de Flandres, fut annobli par Lettres de l'an 1662.

1662. LOUIS DE BEHAULT, fut annobli par Lettres de l'an 1662.

1662. HENRI-MARTIN VAN COUWEGOM, fut annobli conjointement avec ſes freres LOUIS & HERMAN-HENRI van Couwegom, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. JAQUES DIEDEMAN, fut annobli par Lettres de l'an 1662.

1662. JEAN-BAPTISTE-ENGELBERT DE MENIN, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. Les enfans de feu JAQUES DE LANDAS ont obtenu confirmation de nobleſſe & d'armes ſur la requête de *Marie* Ittetot ſa veuve, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

1662. DU FAY. La terre du Fay fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662, en faveur de JAQUES-FERDINAND DE LA PIERRE-DE-BOUSIES, Seigneur du Fay, fils de *Philippe* & de *Philippine* de Goux.

Le Baron du Fay épousa *Marie-Thérèse* des Champs *dite* de Kesseler, fille de Jean, Seigneur de Marquette, &c. & de *Magdelene-Livine* Micault, de laquelle il eut *Claudine-Françoise* de la Pierre-du-Fay, qui épousa *Philippe-François-Albert* de Croy, Marquis de Warneck, fils puîné d'*Eustache* de Croy, Comte de Rœux & du St. Empire, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Polixene-Théodore-Gertrude* de Ketteler-d'Anholt, Dame de Laghen & Asslen. De ce mariage est sortie *Marie-Thérèse* de Croy, mariée à *Henri-Gabriel-Joseph* Wild & Rhingrave, Comte de Salm-Kirbourg, Baron d'Heyne & de Leuze, auteur de la branche de SALM-KIRBOURG. *Voyez ci-après au Duché de* HOOGHSTRAETEN.

1662. ADRIEN-DANIEL AUDERLAN, obtint des Supports par Lettres de l'an 1662.

1662. D'YVE. François-Philippe d'YVE, Seigneur d'Ostiche, obtint érection de *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1662.

Ses armes sont : *de vair, à trois pals de gueules.*

1663. JAQUES LE GRAND, natif de Tournay, Archer de la Garde du Corps du Roi *Philippe IV.* fut annobli par ce Prince par Lettres du 10 Janv. 1663.

1663. JOSSE WOUTERS, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du 18 Janv. 1663.

1663. CONRAD VAN DER BRUGGEN, Conseiller du Conseil de Flandres, fut créé Chevalier par Lettres du 18 Fév. 1663, & il obtint deux lions d'or pour Supports par autres Lettres du 10 Déc. 1667.

1663. JEAN-ANDRE' DE FOURMESTRAUX, Chevalier, Seigneur des Wazieres, Député de l'Etat noble de la Châtellenie de Lille, obtint la permiſſion de changer le nom de *Fourmeſtraux* en celui de *des Wazieres*, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 18 Fév. 1663.

1663. ROBERT DE SMIDT, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 19 Mars 1663. Il étoit fils de *Robert* de Smidt, mort Echevin d'Anvers en 1639.

1663. PIERRE-BALTAZARD VAN CALOEN, Bourguemaître de la Commune du Franc de Bruges, fut créé Chevalier par Lettres du 10 Juin 1663.

1663. CHRISTOPHE VAN DER VEKENE, fils de *Jean* annobli le 11 Oct. 1658, & frere de *Marc*, Sergent-Major & d'*André* van der Vekene, Capitaine de Cavalerie, fut annobli par le Roi *Philippe IV.* par Lettres dépêchées à Madrid le 17 Août 1663.

Les armes ſont : *d'argent, au maillet de ſable penché vers la droite de l'écu, parti de ſinople à une barriere d'or.*

1663. ASSCHE, Bourg célebre & Seigneurie franche du Brabant, à laquelle eſt attachée la dignité de Guidon héréditaire du Duché de Brabant, fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 22 Août 1663., en faveur de GUILLAUME DE COUTEREAU, Baron de Jauche, Seigneur d'Aſſche, Wideux, Herck-St.-Lambert, Staye, Releghem, Gentinnes, & Steenockeſeele, ſorti d'une ancienne Nobleſſe de France.

van Voorhout, Droſſard de Sevenbergen & Conſeiller du Prince d'Aremberg, & d'*Adrienne* Stalpert-van-der-Wiele; & arriére-petit-fils de *Henri* van Voorhout, Conſeiller du Conſeil Privé de Schieland & de l'Amirauté de Hollande en 1574, mari de *Béatrix* van Souburg, lequel avoit pour pere *Thierri* van Voorhout, Seigneur de Schoonderlo & de Cool-ambacht, allié à *Ermentrude* van Houttuyn; & pour ayeul *Henri* van Voorhout, Bourguemaître de Delft en 1508, qui avoit épouſé *Agnès* Oem; & étoit fils de *Thierri* van Voorhout, Echevin de Delft en 1464, & de *Sophie* van Bleyſwyck.

Les armes de cette Maiſon ſont: *d'argent à la faſce d'azur, au ſautoir de gueules brochant ſur le tout.*

1663. JEAN-AUGUSTIN VAN HOVE, Seigneur de Beerendrecht & Swyndrecht, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 5 Sept. 1663. Il étoit fils de *Jean* van Hove, Seigneur de Burcht, Beerendrecht & Swyndrecht, mort le 25 Mars 1648, & de *Digne* de Deckere, morte le 20 Juillet 1649; & petit-fils de *Jean* van Hove, Seigneur de la Cour Féodale d'Altena, mort le 17 Juin 1601, & de *Marie* van den Cruyce ſa 1 femme, morte le 3 Sept. 1573. *Jean-Auguſtin* van Hove mourut en 1684. Il avoit épouſé *Anne-Marie* Hellemans, fille de *Pierre*, Seigneur d'Aertſelaer & de Cleydael, & de *Marie* Helman. Leur fils aîné *Jean Charles* van Hove, Bourguemaître d'Anvers en 1695, 1700, 1701, 1702, & 1703, épouſa *Anne-Marie* Rooſe, fille d'*Albert* Rooſe, Chevalier, Seigneur de Seclin, & de *Chriſtine-*

, *dite* de la Torre, & en eut,

van Hove, premier Conſeil-
de la Ville d'Anvers & Député
ats de Brabant, créé *Baron de*
res de l'Empereur *Charles VI.*
28.

ſtin van Hove, Major de Ca-

es van Hove, Capitaine d'In-
Major de la Ville d'Anvers.

ume van Hove.

hazard van Hove, Major de
rs.

Hove, Dame de l'Ordre de la
mariée 1. à *Erneſt* Comte de
utenant-Feld-Maréchal des Ar-
reur, Capitaine de ſes Gardes
rchers, & Gouverneur de Ten-
le 12 Oct. 1724. 2. en Mars
lien-Joſeph Comte de Lalain,
narde, Général d'Artillerie,
rand-Bailli des Ville & diſtrict
1 Pays & territoire du Franc,
ril 1756, à 79 ou 80 ans.

ſephe van Hove, alliée à *Louis*
ni, Chambellan & Conſeiller
e *Vincent* de Gonzague, Duc
ſon Miniſtre Plénipotentiaire
recht en 1712.

ſtance van Hove, mariée à
, Colonel d'Infanterie & Gou-
.

Les armes de van Hove ſont : *de ſable, à la bande échiquetée d'or & de gueules de deux tires, accotée de deux quinte-feuilles d'argent.*

1663. JEAN VAN DER LEEPE, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du 5 Sept. 1663.

1663. HOOGHEVORST, Seigneurie en Brabant, fut unie à celle de Tervoorden & érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 27 Sept. 1663, en faveur de PHILIPPE VAN DER LINDEN, Chevalier, Seigneur de Marneſſe, Grand-Foreſtier de Brabant par Patentes du 24 Déc. 1629.

Il étoit iſſu de *Raſſe* van der Linden, qui de ſa femme *Catherine* van der Borcht, laiſſa *Jean* van der Linden, marié à *Chriſtine* Hermeys, de laquelle il eut *Jean* van der Linden, créé Chevalier par l'Empereur *Charles-Quint* en 1544, & allié à *Catherine*, Dame de Marneſſe, de Seraing & de Bommelettes, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Marneſſe, & de *Jeanne* Abſolons, Dame de Seraing & de Bommelettes. De cette alliance vinrent entre autres. *Philippe* & *Jean* van der Linden. Celui-ci fut Abbé de Sainte Gertrude à Louvain. L'aîné fut Seigneur de Marneſſe, & Grand-Foreſtier de Brabant. Il laiſſa de ſa femme *Anne* Cymon *dite* la belle héritiere de Diepenſteyn, *Ferdinand* van der Linden, Seigneur de Marneſſe, Grand-Foreſtier de Brabant par Patentes du 29 Juillet 1570 & 20 Nov. 1600, créé Chevalier le 7 Déc. 1627, & allié 1. à *Anne* van der Noot, fille de *Corneille*, Seigneur de Kieſeghem, & d'*Antoinette* de Mol. 2. à *Chriſtine* de Bourgois, dont *Charlotte* van der Linden, épouſe de *Jean* de

Locquenghien, Baron de Melsbroeck. Du 1. mariage vint *Philippe* van der Linden créé Chevalier le 9 Déc. 1643, & Baron d'Hooghevorſt le 27 Sept. 1663. Il mourut le 23 Oct. ſuivant, & avoit épouſé *Marie-Françoiſe* van der Eycken ſa couſine, de laquelle il eut entre autres *Jean-Philippe-Emmanuel* van der Linden, Baron d'Hooghevorſt, qui d'*Anne-Hélene-Albertine* d'Ongnies-de-Courieres, eut une fille mariée au Duc de Montdragon, & un fils nommé *Jean-François-Joſeph-Ignace* van der Linden, Baron d'Hooghevorſt, mort en 1734, ayant été marié à *Conſtance-Théodore-Françoiſe* le Vaſſeur *dite* de Guernonval, Chanoineſſe de Mouſtier, fille de *François*, Baron d'Ekelsbeke, & de *Marie-Françoiſe* de Ghiſtelles-St.-Floris. De cette alliance ſont ſortis,

1. *Ignace-François* van der Linden, Baron d'Hooghevorſt, Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant, marié 1. en 1746 à ſa couſine *Erneſtine-Françoiſe-Joſephe* de Bergh-St.-Winnoc, Chanoineſſe de Nivelle, morte ſans enfans; 2. en 1755 à *Marie-Catherine-Philippine-Gutlaine* de Brune-de-Willecomme, Chanoineſſe de Mouſtier.

2. *Jean-Joſeph* van der Linden, Chevalier de Malthe, Vicomte de Hombeeck depuis le 23 Juin 1751, & Chambellan Actuel du Prince de Liége dès l'an 1756.

3. *Pétronille-Françoiſe* van der Linden, alliée à *Guillaume-Adrien-Joſeph* de Naſſau, Comte de Conroy & de Sweveghem, Baron de Warcoing & petit Rœux, Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant, Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R.

4. *Marie-Françoiſe* van der Linden, mariée à *Melchior-François-Joſeph* Rooſe, héritier de la Baronnie de Bouchout, mort en 1745.

5. N..... van der Linden, Chanoineſſe de Mouſtier.

1663. PHILIPPE RYCKEWAERT, Ecuyer, Seigneur de Tiberchamps, Conſeiller du Conſeil de Brabant, fut créé Chevalier & obtint deux léopards au naturel accollés d'or pour Supports, par Lettres du 27 Oct. 1663.

Ses armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à trois annelets d'or, chaque annelet rempli d'une merlette de même*, qui eſt Ryckewaert; *au 2 & 3 de gueules, au chevron d'hermines, au franc canton de Flandres, le chevron accompagné au côté ſéneſtre du chef de l'écuſſon de Luxembourg*, qui eſt Flandres *dit* Drinckam.

1663. LOENBEKE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 19 Déc. 1663, en faveur de PHILIPPE VAN DER VORST, Chevalier, Seigneur de Loenbeke & Reynsbeke, Gentilhomme de la Chambre & Grand-Ecuyer de l'Electeur de Cologne. Il étoit fils de *Gilles* van der Vorſt, Seigneur de Loenbeke, Bourguemaître de Louvain en 1607, 1613, 1618, & 1626, & de *Suſanne* van Gerwen; petit-fils de *Jean* van der Vorſt, Seigneur de Loenbeke mort en 1581, & de ſa premiere femme *Anne* Abſolons; & arriére-petit-fils d'*Engelbert* van der Vorſt, Chevalier, Seigneur de Loenbeke & Vroyenhoven, mort en 1555. Celui-ci qui avoit été marié avec *Anne* van Ophem, avoit pour pere *Jean* van der Vorſt, Seigneur de Loenbeke, Auſtrueel

&

ven, Chancelier de Brabant, mort
500, mari de *Jeanne* van Thielt,
Mars 1519, pour ayeul *Wauthier*
rſt, Echevin d'Anvers en 1477,
pouſé *Barbe* van Poppendonck, &
ul *Simon* van der Vorſt, lequel fut
Agnès van Spaenhem, & eut pour
ert van der Vorſt, allié avec *Marie*
e.

s de van der Vorſt ſont: *d'argent,*
le cinq annelets de ſable, accotée en
ix oiſeaux affrontés & perchés ſur
même.

DES MARES. Jaques DES MARES,
le Walle, Grand-Bailli du Pays de
1665, fut créé *Baron*, par Lettres
63. Il avoit épouſé *Marie-Charlotte*
, & mourut ſans enfans en 1678.

nes ſont: *d'argent, à la bande de*
cotée de deux bouquets de trois roſes
s, tigées & feuillées de ſinople.

LALEMAND. Claude-François LALE-
btint érection de *Baronnie*, par Let-
an 1663.

ROBERT DENNETIERES, obtint des
par Lettres du Roi *Philippe IV.* de
3.

JEAN DE CONDE', obtint Rébabili-
Nobleſſe par Lettres de l'an 1663.

JEAN-CHARLES DE RENIALME *dit*
RDES, Seigneur de Termeeren, fut
de la dignité de Chevalier par Lettres
art.

du Roi *Philippe IV.* de l'an 1663. Il étoit fils de *Jean-Charles* de Renialme, Chevalier, Seigneur de Wichelen, Cerſcamp, Reeth & Waerloos, adopté en 1607 & 1615 aux nom & armes de *Cordes*, mort le 18 Août 1641, & de *Jaqueline* de Caeſtre ſa 2. femme; petit-fils de *Lancelot* de Renialme, & de *Marie* de Cordes, mariée en 1574; & arriére-petit-fils de *Corneille* de Renialme, qui avoit épouſé *Marie* van den Cruyce, & étoit fils de *Charles* de Renialme, & de *Françoiſe* de Bomberge.

Les armes de Cordes ſont: *d'or, à deux lions addoſſés de gueules, armés & lampaſſés d'azur, les queues entrelaſſées.*

1663. ALEXANDRE BUTKENS, obtint la permiſſion de porter les armes de *Butkens*, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1663.

1663. NICOLAS BURLEN, fut réhabilité & rétabli dans l'Etat de Nobleſſe de ſes ancêtres, par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1663.

1663. FRANÇOIS HOSPEL, obtint confirmation de Nobleſſe par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1663.

1663. CHARLES & AIMERY-FRANÇOIS D'ESPIENNES, furent créés Chevaliers par Lettres de l'an 1663.

1663. JEAN-CHARLES LE DUC, fut annobli par Lettres de l'an 1663.

1663. CHARLES DE CHASTILLON, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1663.

1663. FRANÇOIS CLAUDEY, fut annobli par Lettres de l'an 1663.

USTIN NICOLAS, fut créé Che-
ettres de l'an 1663.

DRE' LADEUSE, fut annobli par
l'an 1663.

ON LABOREY, fut créé Chevalier
de l'an 1663.

RDINAND DE WILDE, Secrétaire
l'Aloſt, fut annobli par Lettres du
4.

UERS, Seigneurie en Brabant, que
le Randenrode *dite* van der Aa porta
à JOSSE SNOY, fils de *Lambert* &
ane Pauwe-van-Derthuyſen, & pe-
Thierri Snoy, & de *Marguerite*
enberch. *Walburge* de Randenrode
er Aa fut mere entr'autres enfans de
oy, Seigneur d'Oppuers, créé Che-
Mars 1633, & marié 1. à *Eléonore* de
ame de Poederlé; 2. à *Marie* van der
ve de *Jean-Baptiſte* Kerremans, &
ard van der Dilſt, Chevalier, Seig-
borne & de Leeuwergem, & de ſa
femme *Joſſine* de Cordes; 3. à *Lucie*
en, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seig-
aegelſteyn, & de *Marguerite* Peeters-
, Dame de Laſſus & d'Onezies. Du
t eſt ſortie *Walburge* Snoy, Dame de
alliée à *Philippe-Guillaume* de Steen-
ancelier de Brabant qui obtint l'érec-
oederlé en Baronnie par Lettres du 24
3; & du ſecond lit eſt iſſu *Jean-Charles*
eigneur d'Orzeele, Elsbroeck, Lan-
Weert, &c. en faveur duquel la Seig-

neurie d'Oppuers fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 22 Mars 1664. Il avoit épousé *Jaqueline-Isabelle* de Steenlant, fille de *Charles* & de *Catherine* de Caestre, & en eut entr'autres enfans, *Jean-Jaques-Antoine* Snoy, Baron d'Oppuers, marié en 1682 avec sa cousine-germaine *Marie-Walburge* de Steenhuys, fille de *Philippe-Guillaume*, Baron de Poederlé, nommé ci-dessus, & de *Walburge* Snoy. Il en eut pour fille unique & héritiere *Charlotte-Marie-Florence* Snoy, Baronne d'Oppuers, alliée à CHARLES-PHILIPPE HANGOUART, Comte d'Avelin, Seigneur de Seclin. *Voyez ci-après au Comté* d'AVELIN, *page* 437.

Les armes de Snoy sont: *d'argent, à trois fleurs de néflier de sable, feuillées & boutonnées d'or.*

1664. HENRI VANDER GOES, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 4 Avril 1664. Il étoit fils aîné de *César* van der Goes, & d'*Isabelle* van Volden; & petit-fils de *Pierre* van der Goes, & d'*Alexandrine* Balbani.

Les armes sont: *de sable, au puits d'or; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un cygne d'argent, becqué de sable & membré d'or.*

1664. PUTTE, Terre & Seigneurie en Brabant qu'ANTOINE FERDINAND DE BROUCHOVEN, Seigneur de Rithoven, Tréforier de la Ville de Bruxelles, acquit en 1660 de *Thierri*, Comte van der Nath, & qui fut érigée en sa faveur en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 4 Avril 1664. Il étoit fils puîné de *Gérard* du Brouchoven, Seigneur de Bergeyck,

n & Rithoven, Conſeiller & Rece-
al des Aides du Duché de Brabant au
Bois-le-Duc, mort le 7 Fév. 1638,
rine Maes, morte le 2 Nov. 1660,
-Baptiſte Maes, Conſeiller & Avo-
u Conſeil de Brabant, & de *Marie*
t, ſœur de *Ferdinand*, Comte
hancelier de Brabant.

SPINOSSI, Terre & Seigneurie en
érigée en *Comté* par Lettres du Roi
V. du 3 Mai 1664, en faveur de Don
HENRIQUEZ, & de ſes hoirs & ſuc-
ligne directe.

A BERLIERE, Seigneurie en Hai-
rigée en *Baronnie* par Lettres du Roi
V. du 23 Mai 1664, en faveur de JA-
NNETIERES, Chevalier Banneret,
de Harlebois & de la Berliere, Con-
tat & Tréſorier-Général des Domai-
iances des Pays-Bas.

JEAN VAN DER HEYDEN, natif de
, Commiſſaire des Montres aux Pays-
annobli par Lettres du Roi *Philippe*
nées à Madrid le 13 Juin 1664.

mes ſont: *d'argent, à trois merlettes de*
écu timbré d'un caſque d'argent, grillé
d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambre-
argent & de ſable, & au-deſſus en ci-
ne merlette de ſable entre un vol, dont
tie eſt d'argent & l'autre de ſable.

JEAN DE BARGIBAUT, premier Con-
enſionnaire de la Ville de Tournai, fut
par Lettres datées de Madrid du 13
664.

1664. GUILLAUME-ALBERT VAN EECKEREN, Seigneur de Broeck & de Leyden, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 1 Août 1664.

1664. SIMON DE FIERLANT, Chevalier, Seigneur de Bodeghem, qui a été ſucceſſivement Conſeiller du Grand-Conſeil à Malines par Patentes du 4 Mai 1657, Conſeiller du Conſeil Suprême des Pays-Bas à Madrid en 1663, & Chancelier de Brabant en 1668, obtint du Roi *Philippe IV.* par Lettres dépêchées à Madrid le 14 Nov. 1664, la permiſſion d'enrichir *l'écu de ſes armes d'un caſque d'or, couronné de même & de deux Indiens de carnation, ornés à la tête, au nombril, aux bras & aux jambes, de plumes d'argent & de gueules, tenant chacun une banniere à droite aux armes de Fierlant, & à gauche d'argent, à trois pals rétraits de ſable mouvants du chef.*

Les armes de Fierlant ſont : *parti d'argent & de gueules, à une quinte-feuille boutonnée de l'un à l'autre.*

1664. PIERRE-PASCHASE DE DECKERE, Seigneur de Monteleone, Milleghem, & en Ranſt, fut créé Chevalier par Lettres du 12 Déc. 1664.

Ses armes ſont : *d'argent, au cerf élancé au naturel ; au chef d'azur, chargé de deux croiſſants d'argent.*

1664. JEAN-BAPTISTE MAES, domicilié à Gand, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 19 Déc. 1664. Il étoit fils de *Luc* Maes, Avocat au Conſeil de Flandres, & d'*Anne* Baert.

1664. JEAN VAN DEN KERCKHOVE *dit* VAN DER VARENT, Bourguemaître d'Aloſt, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1664.

1664. BERGEYCK, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664, en faveur de JEAN-BAPTISTE DE BROUCHOVEN, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques, Seigneur de Bergeyck, Conſeiller de Courte-Robbe du Conſeil Suprême des Pays-Bas & de Bourgogne, Envoyé Extraordinaire en Angleterre, Ambaſſadeur & Plénipotentiaire à la Paix conclue à Aix-la-Chapelle le 2 Mai 1668, que le Roi *Charles II.* éleva à la dignité de *Comte de Bergeyck* applicable à quelque Terre qu'il acquerroit dans les Pays-Bas, par Lettres du 9 Déc. 1676.

Le Comte de Bergeyck étoit fils de *Gerard* de Brouchoven, Seigneur de Bergeyck, Weſterhoven & Rithoven, mort le 7 Fév. 1638, & de *Catherine* Maes, morte le 2 Nov. 1660. Il épouſa en premieres noces *Hélene* Fourment, veuve du célebre *Pierre-Paul* Rubens, morte en 1673, & en ſecondes noces *Marie-Françoiſe* Dennetieres, veuve de *Henri* de Croonendael, Chevalier, & fille de *Jaques* Dennetieres, I. Baron de la Berliere, reſtée veuve de lui en 16.. & morte le 2 Mai 1700. Du premier mariage naquirent deux garçons.

Hyacinthe-Marie de Brouchoven, qui étoit le Cadet, fut ſucceſſivement Conſeiller du Conſeil de Namur en 1678, du Grand-Conſeil à Malines le 7 Juin 1680, du Conſeil Suprême des Pays-Bas à Madrid en 1690, & Préſident

Baronne de Blaesvelt, &c. Il n'y a point d'enfans de ce mariage.

1664. GEORGE DE BRACLE, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664.

1664. HENRI VAN DE WERVE, Ecuyer, obtint changement d'armes, par Lettres de l'an 1664.

1664. PIERRE ET AUGUSTIN DE BORSELLI, freres, furent créés Chevaliers par Lettres de l'an 1664.

1664. JEAN-BAPTISTE DELLA FAILLE, Seigneur de Huysse, Grand-Bailli de la Ville de Gand & de la Châtellenie de Vieuxbourg, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664. Il épousa *Barbe* Trieſt, fille de *Joſſe*, Chevalier, Seigneur de Lovendeghem, & en eut *Ferdinand-Hyppolite* della Faille, Grand-Bailli de Gand en 1691, puis Brigadier des Armées du Roi *Philippe V.*, qui surprit la Ville de Gand le 5 Juillet 1708, & épousa *Caroline-Françoiſe* de Lalain, fille de *Jaques*, Vicomte d'Oudenarde, & de *Marie-Thérèſe* Rym-de-Bellem.

1664. GILLES CHARLES, obtint des Supports par Lettres de l'an 1664.

1664. JEAN CLAUDEFEYT, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1664.

1664. JEAN-ANTOINE DE REUCHEN, obtint [illegible] d'armes par Lettres de l'an [illegible].

[illegible] ENDECQUES, Seigneurie en Artois,

Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R., Colonel d'Infanterie au ſervice des Etats-Généraux des Provinces-Unies, mort à Malines le 8 Oct. 1752, ſans poſtérité.

1664. CROY ROEUX. Jaques-Philippe de CROY, Comte de Rœux & de l'Empire, Cadet d'un ancien rameau de la branche Ducale, fut élevé à la dignité de *Prince du Saint Empire*, par Diplôme de l'Empereur *Léopold* de l'an 1664. Il mourut en 1685, & laiſſa de ſa femme *Iſabelle* de Bronchorſt, Baron de Mullendonck, &c. *Charles-Eugene*, Prince de Croy & du St. Empire, Comte de Rœux & de Meghem, mort ſans enfans le 30 Janv. 1702. Il eut pour héritier ſon couſin-germain, *Ferdinand-Gaſton-Lamoral* Duc de Croy, Comte de Rœux, Prince du St. Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand-d'Eſpagne, Grand-Bailli du Hainaut, Conſeiller d'Etat & de Guerre de S. M. I. Celui-ci avoit épouſé *Anne-Antoinette* de Berghes, morte à Namur le 30 Août 1714, ſœur de *Philippe-François* premier Prince de Berghes. Il en eut *Philippe-François* Duc de Croy, Comte de Rœux, Prince du St. Empire, Grand-d'Eſpagne, &c. mort en 1723, laiſſant de ſon mariage fait en 1708 avec *Louiſe-Françoiſe* de Hamal, Chanoineſſe de Nivelle, *Ferdinand-Gaſton-Joſeph-Alexandre* Duc de Croy, Comte de Rœux, Prince du Saint-Empire, Baron de Beaurain, & autres Terres, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand-d'Eſpagne, & Pair de Hainaut, aujourd'hui Chef de l'Illuſtre Maiſon de Croy. Il eſt né en 1709 & a épouſé *Maximilienne-Thérèſe* d'Ongnies, Comteſſe de Coupigny,

Baronne de Blaesvelt, &c. Il n'y a point d'enfans de ce mariage.

1664. GEORGE DE BRACLE, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664.

1664. HENRI VAN DE WERVE, Ecuyer, obtint changement d'armes, par Lettres de l'an 1664.

1664. PIERRE ET AUGUSTIN DE BORSELLI, freres, furent créés Chevaliers par Lettres de l'an 1664.

1664. JEAN-BAPTISTE DELLA FAILLE, Seigneur de Huysse, Grand-Bailli de la Ville de Gand & de la Châtellenie de Vieuxbourg, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664. Il épousa *Barbe* Trieſt, fille de *Joſſe*, Chevalier, Seigneur de Lovendeghem, & en eut *Ferdinand-Hyppolite* della Faille, Grand-Bailli de Gand en 1691, puis Brigadier des Armées du Roi *Philippe V.*, qui surprit la Ville de Gand le 5 Juillet 1708, & épousa *Caroline-Françoiſe* de Lalain, fille de *Jaques*, Vicomte d'Oudenarde, & de *Marie-Thérèſe* Rym-de-Bellem.

1664. GILLES CHARLES, obtint des Supports par Lettres de l'an 1664.

1664. JEAN CLAUDEFEYT, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1664.

1664. JEAN-ANTOINE DE REUCHEN, obtint augmentation d'armes par Lettres de l'an 1664.

1664. BLENDECQUES, Seigneurie en Artois,

en *Comté* par Lettres du Roi *Phi-*
de l'an 1664, en faveur de FRANÇOIS
, Seigneur des Allines. Il avoit épouſé
Philippine de Houchin, fille de *Phi-*
François-Erneſtine de Gavre-de-Fre-
œur de *Charles-Claude* de Houchin,
de Longaſtre, marié en 1688 à *Béa-*
Chaſtel, Dame de Hautbourdin & d'E-

JEAN NATTIER, fut annobli par Let-
Roi *Philippe IV.* de l'an 1664.

JEAN DE CROIX, fut créé Chevalier
res de l'an 1664.

PIERRE POLCHET, fut créé Cheva-
Lettres de l'an 1664.

PIERRE-NORBERT POLCHET, obtint
ports par Lettres du Roi Catholique
1664.

JEAN VAN DER PIET, fut honoré du
Chevalier par Lettres de l'an 1664. Il
pour armes: *d'or, à la croix de ſable,*
ée de quatre clefs de gueules.

GERARD LALEMAND, fut annobli par
du Roi *Philippe IV.* de l'an 1664.

JEAN DU MOULIN, fut honoré de la
de Chevalier par Lettres du Roi *Phi-*
V. de l'an 1664.

AVELIN, Seigneurie en Flandres, fut
n *Baronnie* par Lettres du Roi *Philippe*
l'an 1664, en faveur de MICHEL HAN-
T, Seigneur de Ploich, Pietre, Avelin
meraux, créé Chevalier le 10 Mai 1640.

Il avoit épouſé *Anne* de Preud'homme, fille de *Jean*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & de *Catherine* de Croix, Dame de la Haverie. Il en eut *Bartholomé-François-Joſeph* Hangouart, Seigneur de Seclin, &c. en faveur duquel la Baronnie d'Avelin fut érigée en *Comté* par Lettres de l'an 1696. Celui-ci avoit épouſé *Françoiſe-Iſabelle* de la Vichte, de laquelle il eut *Charles-Philippe* Hangouart, Comte d'Avelin, Seigneur de Seclin, &c. mort en 1753, laiſſant de ſon alliance avec *Charlotte-Marie-Florence* Snoy, Baronne & héritiere d'Oppuers, une fille mariée au Marquis de Coupigny, Seigneur de Lignerœul, &c. & *Antoine-François-Joſeph* Hangouart, Comte d'Avelin, Baron d'Oppuers, Seigneur de Seclin, &c. lequel a épouſé en 1737 *Marie-Anne Françoiſe* de Preud'homme, fille de *Marc-Antoine-Albert*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & d'*Antoinette-Alexandrine* d'Ongnies, dont

1. *Louis-Joſeph-Hubert-Colette* Hangouart, *dit* le Comte de Seclin.

2. *François-Auguſtin-Anne-Hubert-Colette* Hangouart, *dit* le Baron d'Oppuers, Chevalier de Malthe.

3. *Louis-Marie-Antoine-Joſeph* Hangouart, *dit* le Chevalier d'Avelin.

4. *Alexandrine-Charlotte-Marie* Hangouart, *dite* Mademoiſelle d'Avelin.

5. *Marie-Albertine-Felix-Colette* Hangouart.

6. *Marie-Thérèſe-Antoinette* Hangouart.

7. *Joſephine-Ferdinandine Léon-Colette* Hangouart.

AN-BAPTISTE VAN DER GOES, fut
ar Lettres datées de Madrid du 27
5. Il étoit fils puîné de *César* van der
Isabelle van Volden.

es ſont : *de ſable, au puits d'or.*

AQUES-ANTOINE CARENNA, qui
annobli le 30 Déc. 1655, fut créé
par Lettres du Roi *Philippe IV.* du
665.

JEAN-FRANÇOIS CARENNA, fils du
, fut honoré du titre de Chevalier
es-patentes de même date.

LEON-JEAN DE PAPE, Seigneur en Aſ-
s de Glabbeeck, d'abord Conſeiller-
ire de la Ville de Bruxelles, puis Con-
Avocat-Fiſcal du Conſeil de Brabant,
Conſeiller-Régent du Conſeil Suprême
Bas à Madrid, & enfin Conſeiller d'E-
Chef-&-Préſident du Conſeil Privé à
, fut honoré de la dignité de Chevalier
res du Roi *Philippe IV.* de l'an 1665. Il
ar autres Lettres du Roi *Charles II.*
à Madrid le 12 Janv. 1671 la permiſſion
r ſur ſes armes une couronne d'or au lieu
let, & de les faire ſupporter par *deux*
pardés d'or tenant chacun une banniere,
droite aux armes de de Pape, *& l'autre*
he à celles de van Hove.

rmes de de Pape ſont : *de gueules, au*
engreſſé d'or.

s de van Hove ſont : *d'or, à trois pals*
; au chef de gueules, chargé d'une aigle
nt.

1665. JOSSE-ALEXANDRE LE PRINCE, Seigneur de Courſelettes, Bourgies, Laponte, &c. fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 16 Déc. 1665. Il étoit fils de *Guillaume-Charles* le Prince, Seigneur de Dour, Banler, Eſchange, Gentiſart, &c. & d'*Anne-Valentine* Bacheler ſa 2. femme; petit-fils de *Jaques* le Prince, Seigneur de Dour, la Tour & d'Eſchange, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie & Maître d'Hôtel du Duc de Lorraine, & de *Yolande* du Pret, mariée en 1587; & arriére petit-fils de *Guillaume* le Prince, Seigneur d'Eſchange, & de *Catherine* Pottier, Dame de Dour.

Les armes de cette Famille ſont: *de gueules, à la faſce d'or, chargée de trois croiſſants de gueules, accompagnée en chef de deux maillets d'or, & en pointe d'une étoile de même. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & de gueules, & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant d'or, couronné de gueules.* Supports, *deux griffons d'or.*

1665. SWEVEGHEM, Seigneurie dans la Châtellenie de Courtrai, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 16 Déc. 1665, en faveur de CHARLES-PHILIPPE D'ONGNIES, fils de *Claude* d'Ongnies, Comte de Coupigny, & d'*Anne* de Croy-Solre ſa 2. femme.

1665. FRANÇOIS-MAXIMILIEN DE LA WOESTYNE, Seigneur de Tronſielle, fut créé Chevalier par Lettres du 16 Déc. 1665, & obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet par autres Lettres du 2 Janv. 1671. Il étoit fils de *Jaſp.* de la Woestyne, & d'*Anne* van Schoone.

GEORGE BOSSCHARTS, Seigneur de
onſeiller & Maître-Général des Mon-
x Pays-Bas, fut annobli par Lettres
c. 1665. Il obtint par autres Lettres
1670, le titre de Chevalier, deux
pour Supports, & une couronne au
ourlet.

es ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à la*
eules, ſurmontée d'une aigle de ſable,
de gueules; au 2 & 3 d'azur, au lion
couronné d'or, armé & lampaſſé de

DION-LE-MONT, Seigneurie en Bra-
acquiſe l'an 1619 par PIERRE DAEMS,
réſorier & Echevin d'Anvers. Son fils
Daems, Seigneur de Dion-le-mont,
irmont étant mort ſans alliance, inſti-
ſon héritier le fils de ſa ſœur *Marie*
mariée à FRANÇOIS GALLO DE-SALA-
Chevalier, Bourguemaître d'Anvers,
Antoine Gallo-de-Salamanca en faveur
a Seigneurie de DION-LE-MONT fut
Comté par Lettres du Roi *Charles II.*
éc. 1665. Son fils *Jean* Gallo-de-Sala-
Baron de Noirmont, Seigneur de Lou-
&c. lui a ſuccédé en la Comté de
Mont.

BERGH-ST.-WINNOC. Eugene-Louis
GH-ST.-WINNOC, Baron de Zetru,
r de Rache, Boubers, Auberlieu, la
Plantin, obtint érection de *Comté*, par
de l'an 1665.

JAQUES BOLEMBERG, fut annobli par
de l'an 1665.

1665. PHILIPPE-FRANÇOIS de LA RIVIERE, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1665.

1665. FERDINAND MARESCHAL, fut annobli par Lettres de l'an 1665.

1665. FRANÇOIS LE MAITRE, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1665.

1665. HENRI RICHART, fut annobli par Lettres de l'an 1665.

1665. FRANÇOIS ADRIAENSSENS, fut annobli par Lettres de l'an 1665.

1665. GUILLAUME-SERVAIS, ALBERT-PHILIPPE, ET NICOLAS-FRANÇOIS FAULCONNIER, furent annoblis par Lettres de l'an 1665.

1665. ALARD BRAME', fut annobli par Lettres de l'an 1665.

1666. JEAN REYNBOUTS, d'abord Capitaine, puis Major de Cavalerie, & enſuite Proveedor-Général des Vivres des Armées du Roi en Flandres, fut réhabilité & rétabli dans l'Etat de Nobleſſe de ſes ayeux, & annobli de nouveau ſi beſoin étoit, par Lettres du 16 Janv. 1666. Il étoit fils aîné de *Jean* Reynbouts, & de *Barbe* van Caverſon; & petit-fils de *Danckaert* Reynbouts, qui avoit été annobli par l'Empereur *Charles V.*, le 12 Août 1551, & qui avoit épouſé *Barbe* Hoendermans *dite* Lanceloot.

1666. JAQUES DE HEERE, natif de Dixmude, Conſeiller-Penſionnaire du Franc de Bruges, fut annobli par Lettres du 15 Fév. 1666.

1666. FRANÇOIS-DOMINIQUE BERTELLY, Seigneur

Pouckke, natif de Carignan, & Flandres fut réhabilité & rétabli de Nobleſſe de ſes ancêtres par Roi *Charles II.* du 19 Mai 1666. Il *Jean-André* Bertelly, & d'*Anne*

NACE DE LA CHAPELLE, natif de es, fut honoré de la dignité de Che- Lettres de l'an 1666.

ICHEL & GILLES D'AUXBREBIS, ils de Namur, furent annoblis par l'an 1666, & réhabilités & rétablis alité de noble & d'Ecuyer, par d'au- 1673.

AQUES BOUTON, fut créé Chevalier s du Roi *Charles II.* de l'an 1666.

DOLPHE ZEGERS-VAN-DEN-LANGEN- chevin d'Anvers en 1673, fut anno- ttres de l'an 1666, & créé Chevalier es du 9 Janv. 1669. Il étoit fils d'*An-* n Lengenbergh, & d'*Anne* Zegers.

es ſont: *d'or, au ſanglier rampant poſé ſur une terraſſe de ſinople. L'écu in caſque d'argent, grillé, liſéré & d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or , & au-deſſus en cimier, un ſanglier le ſable.*

VINCENT URRIBARI, fut honoré du Chevalier par Lettres du Roi *Charles* in 1666.

JAQUES DESQUIEN, fut annobli par le l'an 1666.

1666. [illegible] de HAYNIN, ob-
[illegible] par Lettres du Roi
[illegible]

1666. [illegible], fut annobli
par Lettres du Roi Catholique de l'an 1666.

1666. [illegible], fut honoré de la
[illegible] par Lettres de l'an 1666.

1666. [illegible], Avo-
[illegible], fut annobli par
Lettres de l'an 1666. *Ses Lettres ne furent point*
[illegible]

1667. [illegible] LEEMPUTTE,
[illegible] pour Supports par
Lettres [illegible] le 1. Janv. 1667.

Ses armes sont : *d'azur, à deux étoiles à six*
[illegible] *timbré d'un*
[illegible] *d'argent, grillé, liseré & couronné d'or,*
[illegible] *d'or & d'azur, & au-*
dessus en cimier, une tête & col de griffon d'or.

1667. ANDRÉ SNELLINCK, Seigneur de Be-
[illegible] & [illegible], Secrétaire du Conseil Privé
des Pays-Bas par Patentes du 3 Mars 1656, ob-
[illegible] du Roi *Charles II.* par Lettres du 24 Janv.
[illegible], la faculté de porter pour armes : *un Ecu*
d'argent, à une quinte-feuille de gueules, au
chef de sable, chargé de trois sautoirs d'argent ;
cet Ecu timbré d'un casque d'argent, grillé &
liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambre-
quins d'argent & de gueules, & au-dessus en ci-
mier, une quinte-feuille de gueules. Il étoit fils
d'*André* Snellinck, Commissaire des Guerres
au service du Roi Catholique, & de *Louise*
[illegible] ; petit-fils de *Corneille* Snellinck & d'*E-*

a Vega; & arriére-petit-fils d'*André* & de *Françoiſe* de Renialme.

OMINIQUE DE RAET, Conſeiller & a Chambre des Comptes en Brabant, noble par Lettres du Roi *Charles II.* v. 1667.

s ſont : *de gueules, à trois patins d'or.*

ENRI-IGNACE FREDERICX, fut an- Lettres datées de Madrid du 19 Fév. toit fils de *Henri* Frédéricx, & de *atherine* Mechelman ſa 1. femme.

es ſont : *d'argent, au lion de ſable, paſſé & couronné d'or, chargé ſur l'épaule d'une étoile à ſix rais de même.*

FERDINAND DE TOLENAERE, natif , fut annobli par Lettres du 25 Fév.

JEAN-BAPTISTE D'HUILENBROECK, & Receveur-Général du Tonlieu de & Commiſſaire ordinaire des Mon- Pays-Bas, obtint changement & aug- a d'armes, par Lettres du 12 Mars

ALBERT BARRE', natif de Bruges, é de la dignité de Chevalier par Let- oi *Charles II.* de l'an 1667.

GUILLAUME-IGNACE HARDEWYST, bli par Lettres de l'an 1667.

IGNACE DU JARDIN, fut créé Che- Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1667.

CHARLES PELLISONNIER, obtint ré-

habilitation de nobleſſe & annobliſſement de nouveau ſi beſoin étoit, par Lettres de l'an 1667.

1667. CLAUDE-FRANÇOIS GRIVEL, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1667.

1667. ETIENNE WARENGIEN, fut annobli par Lettres de l'an 1667.

1667. JAQUES-IGNACE, & LOUIS-ALEXANDRE BROCHART, freres & enfans de *Charles*, Conſeiller du Conſeil Souverain de Hainaut, furent annoblis par Lettres de l'an 1667.

1667. NICOLAS BERQUELT, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1667.

1668. ANTOINE VAN DEN BROUCK, Receveur de la Châtellenie d'Oudenarde, fut annobli par Lettres du 11 Fév. 1668.

1668. JEAN MANTELS, Official de la Secrétairie du Conſeil Suprême des Pays-Bas & de Bourgogne, de celle d'Etat de la Monarchie, & de celle de la Dépêche Univerſelle, obtint du Roi *Charles II.* par Lettres données à Madrid ſans finances le 14 Mai 1668, annobliſſement pour feu ſon pere *Théodore* Mantels en ſon vivant Droſſard d'Arſchot, ainſi que pour ſes enfans, poſtérité & lignée, nés en legitime mariage, pour autant qu'il en pourroit avoir eu beſoin, & ce ſans préjudice de l'opinion de noble en laquelle ledit *Jean* Mantels a vécu en Eſpagne.

Les armes ſont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois doloires d'argent, emmanchées d'or.*

GUILLAUME VAN GHINDERTALEN, Conſeil de Brabant, admis dans la *Serhuyghs* une des 7 Patriciennes de en 1669, fut créé Chevalier par Let- Mai 1668. Il étoit fils de *Jean* van len, qui avoit été annobli le 25 Sept. e *Marie* Verheylewegen ſa 1 femme, 4 Fév. 1592 & morte le 13 Déc. petit-fils de *Jean* van Ghindertalen, au Conſeil de Brabant, & d'*Eliſa*ie *aliàs* s'Duwers.

ADRIEN VAN ZINNICQ, Conſeiller & néral des Monnoyes des Pays-Bas, 4 Déc. 1649, fut annobli à la requiſi- enfans par Lettres datées de Madrid ût 1668.

es ſont: *d'argent, au chêne de ſinople, l'arbre accollé d'un ſerpent d'azur.*

CORNEILLE VAN REYNEGOM, Seig. Coensbourg & Buzey, Greffier des & Finances des Pays-Bas, fut créé r par Lettres du 11 Sept. 1668, & ob- Supports avec bannieres & une couron- de bourlet, par d'autres du 6 Mars étoit fils de *Thierry* van Reynegom, d'Eſcheloo, & de *Claire-Regine-Ma*elman; petit-fils de *Corneille* van Rey- mort le 3 Juillet 1616, & de *Joſſine* eff; & arriére-petit-fils de *Thierry* van n, Seigneur de Huybrechts-Recht & yck, Conſeiller & Receveur-Général de & diſtrict de Gouda & du Terroir de nort en 1584, & de *Sabine* de Lange.

mes ſont: *d'azur, à trois rocs d'or; l'écu*

timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſeré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'azur & d'or, & au-deſſus en cimier un griffon naiſſant d'or. Supports, *deux lions léopardés d'or armés & lampaſſés de gueules tenant chacun une banniere. La* 1. *d'azur, à trois rocs d'or; la* 2. *écartelé au* 1 *&* 4 *de gueules, au lévrier courant d'argent, accollé de ſable, au* 2 *&* 3 *d'or, à trois fers de moulin d'azur.*

1668. ALBERT-FRANÇOIS, & ANTOINE FRANCQUE', freres, ont obtenu Réhabilitation de Nobleſſe & nouvelle conceſſion d'armes, par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1668.

1668. QUESNOY, (Charles-Lievin du) de Flandres, obtint érection de *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1668.

1668. JEAN-FRANÇOIS LE ROY, fut annobli par Lettres de l'an 1668, & créé Chevalier par d'autres de l'an 1669.

1668. BERLO, (Le Baron de) obtint érection de *Comté* par Lettres du Roi Catholique de l'an 1668.

1668. DAVID VAN DE VELDE, Conſeiller & Receveur-Général des Etats de Brabant au Quartier de Bruxelles, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1668, & ce Prince lui accorda une couronne d'or au lieu de bourlet & des Supports avec bannieres par autres Lettres du 18 Sept. 1676. Il étoit fils de *Jean* van de Velde, Conſeiller du Conſeil de Brabant, mort le 7 Août 1644, & de *Sibylle* Raeſſen.

Ses armes ſont: *d'or, à l'arbre ſec de ſable.*

ux paons rouants au naturel tenant
bannière à droite aux armes de
le, & à gauche d'argent à la fasce
ole.

N-BAPTISTE VAN HORENBEKE,
lfingen, Conseiller & Receveur-Gé-
, au Quartier d'Anvers, obtint le
valier par Lettres de l'an 1668, &
s par d'autres de l'an 1678. Il étoit
ois van Horenbeke, qui avoit été an-
anv. 1651, & de *Claire* van Vossum.

NE HOUTAPPEL, fille dévote, na-
rs & derniere vivante de sa Famille,
oi *Charles II.* par Acte dépêché à
26 Fév. 1669, déclaration que sa
oyale étoit, que les armes timbrées
e clos assorti de ses lambrequins &
'un cerf naissant pour cimier, tail-
rbre blanc & exposées en la Chapelle
Dame dans l'Eglise des RR. PP. Jé-
nvers par *Godefroi* Houtappel, Seig-
anst, Fondateur de la dite Chapelle,
nt exposées à perpétuité, en mé-
cette fondation pieuse.

MARTIN SALPIN, originaire de Hal-
omicilié à Namur, fut annobli par
n Roi *Charles II.* datées de Madrid du
9. Il étoit neveu & héritier de *Martin*
ui avoit été annobli par le Roi *Philippe*
Lettres du 7 Oct. 1654.

ROBERT DE MEULEBECQUE, Bour-
re du Franc de Bruges, fut créé Che-
obtint changement d'armes par Let-
8 Juin 1669.

1669. PHILIPPE RAPPAERT, Conſeiller-Penſionnaire & Greffier du Franc de Bruges, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 15 Juin 1669.

1669. NIEURLET, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Comté* avec union des Seigneuries de Gannais, Buskeure, Ste. Aldegonde & Griboval, par Lettres du Roi *Charles II.* du 16 Nov. 1669, en faveur de DOMINIQUE-PATRICE DE BONNIERES, Seigneur de Nieurlet, ſecond fils de *Philippe-Albert*, Seigneur de Souaſtre & de Nieurlet, Gouverneur de Binche, & de *Marie* de Beaufort; & petit-fils de *Charles* de Bonnieres, Seigneur de Souaſtre, &c. Gouverneur de Saint Omer, créé Chevalier le 15 Mai 1596, & d'*Iſabeau* de Buiſſy.

Le Comte de Nieurlet épouſa en premieres noces ſa niéce *Caroline* d'Argenteau, fille aînée de *Charles*, Comte d'Argenteau, Seigneur de Peiſſant, Saliermont, &c. & d'*Antoinette-Caroline* de Bonnieres-de-Souaſtre. Il n'eut point d'enfans de ce mariage, & ſe remaria en ſecondes noces à *Marie-Magdelene* le Meſtre *dite* de la Tour, de laquelle il eut *Charles-Philippe-Brigitte-Dominique* de Guines, *dit* de Bonnieres, Comte de Nieurlet, allié le 11 Sept. 1737 à *Marie-Florence-Françoiſe* de Corſwarem, & mort ſans enfans le 1 Juillet 1743.

1669. JAQUES PLUVIER, natif de Valenciennes, fut annobli par Lettres de l'an 1669.

1669. N..... Baron de METTERNICH, à Luxembourg, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1669.

. RAGGI. Jacomo RAGGI, à Luxem-
obtint érection de *Marquiſat* par Let-
Roi *Charles II.* de l'an 1669.

. LOUIS DU MONIN, Seigneur de Ven-
Ste. Marie au Pays de Luxembourg,
obli par Lettres du 2 Janv. 1670, &
evalier par d'autres de l'an 1673.

NEVELE, ancienne Baronnie en Flan-
cquiſe par *Martin* della Faille, & confir-
ns le titre de *Baronnie* par Lettres du
rles II. du 21 Mars 1670, en faveur de
RANÇOIS DELLA FAILLE ſon arriére-
s, qui obtint des Supports avec ban-
ar d'autres Lettres du 20 Juillet 1674.

CALONNE. Les Terres & Seigneuries
erde, Braiges, Beringhe & Schamel-
ſituées en Brabant, furent unies & éri-
Comté ſous la dénomination de *Calonne*,
res du Roi *Charles II.* du 14 Mai 1670,
ur & en conſidération des ſervices de
ES-ANTOINE DE CALONNE, Chevalier
dre Militaire de St. Jaques, du Conſeil
e de Guerre, Général d'Artillerie, &
neur des armes à Carthagene.

JEAN-BAPTISTE LE MIRE, Conſeiller
Chambre des Comptes en Brabant, &
ARD LE MIRE, Secrétaire du Conſeil
ant, freres & enfans de feu *Henri* le
d'*Anne* de Moor ſa 1. femme, ont ob-
Roi *Charles II.* le 22 Nov. 1670, des
de Réhabilitation de Nobleſſe en faveur
dit pere, & de ſes enfans nés en légi-
ariage.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois miroirs antiques de forme ronde de même, bordés d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & d'azur, & au-deſſus en cimier, un paon rouant au naturel.*

1670. PIERRE PIERMANS, Chevalier, Seigneur de la Fleſchiere, obtint des Supports avec bannieres, par Lettres datées de Madrid du 22 Déc. 1670.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à la hure de ſanglier de ſable; au 2 & 3 d'or, à trois tours d'azur. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & de ſable, & au-deſſus en cimier, une hure de ſanglier de ſable entre un vol d'argent.* Supports, *deux ours au naturel tenant chacun une banniere, l'une à droite aux émaux du premier & l'autre à gauche aux émaux du ſecond quartier de l'écu.*

1670. Les enfans mineurs de feu PIERRE VAN WEERDEN, Dyckgrave Général en la Ville d'Anvers, fut annobli par Lettres de l'an 1670.

1670. ANTOINE HARDY, natif de Valenciennes, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1670.

1670. JEAN LE WAITTE, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1670.

1670. JEAN-ANTOINE TINSEAU, fut annobli par Lettres de l'an 1670.

1671. RUPELMONDE, Bourg, Château &

ie en Flandres au confluent de l'Escaut
ipel, furent vendus le 9 Avril 1658 par
IV. Roi d'Espagne, à PHILIPPE DE
T-DE-LENS & DE LICQUES, Baron de
ercke, & érigées en *Comté* en faveur
ls, par Lettres du 6 Fév. 1671, *Voyez*
à la Baronnie de WISSENKERCKE,
pag. 241.

GEORGE VECQUEMANS, Seigneur de
, Conseiller & Maître-Général extraor-
des Monnoyes du Roi aux Pays-Bas
ntes du 25 Sept. 1650, fut annobli
tres du 13 Mars 1671.

mes sont : *d'or, à une barriere de prairie*
, *surmontée d'un lion léopardé de même,*
é d'azur, armé, & lampassé de gueules,
fourchée, nouée & passée en sautoir.

JEAN-BAPTISTE COBRYSE, Chevalier
lre du Saint Sepulchre, natif de Bru-
t annobli par Lettres du Roi *Charles*
6 Avril 1671.

LE ROY. Philippe LE ROY, Chevalier
et, Seigneur de Broechem, Oelegem &
els, Conseiller & Commis des Domai-
Finances des Pays-Bas, fut élevé à la
de *Libre Baron du St. Empire*, lui &
à postérité de l'un & de l'autre sexe, par
e de l'Empereur *Léopold* du 30 Mai 1671.
on le Roy avoit épousé *Marie* de Raedt,
ut 1. *Jaques* le Roy, Libre Baron du St.
e, Seigneur de Broechem, Conseiller &
is des Domaines & Finances des Pays-
equel s'est acquis beaucoup de réputation
Ouvrages qu'il a donnés au Public ; 2.

Philippe le Roy, Religieux à l'Abbaye d'Affligem; 3. *Antoine* le Roy, Capitaine au service de l'Empereur, mort à Vienne 27 de Avril 1684; 4. *Joseph* le Roy, Libre Baron du St. Empire, Gentilhomme de la Bouche de l'Empereur *Léopold*, & Surintendant des Ouvrages de la Cour de Bruxelles, qui épousa en 1684 N..... le Roux, fille, de *René*, Chevalier, Seigneur de Tercammen, & de *Catherine-Cecile* van Bemmel. Il eut de ce mariage *Joseph-Benoit Casimir* le Roy, Libre Baron du St. Empire, Seigneur de Libertange, marié à *Jeanne-Isabelle-Claire* Coloma, veuve de *Jérôme-Théodore* Baron de Copis & du St. Empire, Seigneur de Binderveld, morte à Bruxelles le 4 Mai 1742 sans lignée, après avoir fait donation de tous ses biens à son mari. 2. le 2 Juillet 1742 à *Marie-Elisabeth* Arazola-de-Onate, veuve de N. de Succa, Seigneur de Bouvry, de laquelle il n'a point d'enfans.

1671. PIERRE MONIOT, Seigneur d'Hestroy, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes à Bruges, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Juin 1671.

Les armes sont: *d'azur, à trois fers de lance d'argent.*

1671. GUILLAUME LE FEBURE, Seigneur de la Queve & en Laerebroeck, obtint du Roi *Charles II.* par Lettres dépêchées à Madrid le 15 Juin 1671, Rehabilitation de Noblesse avec annobliſſement si besoin étoit, & permission de porter pour armes: *un écu burellé d'argent & d'azur de dix pieces, à une tour d'argent la porte ouverte, brochante sur le tout; cet écu timbré d'un*

gent, grillé & l'ſéré d'or, aſſorti de ins & bourlet d'argent & d'azur, & cimier, un lion naiſſant d'argent, mpaſſé de gueules.

me le Febure mourut le 7 Déc. 1687, ouſé *Cecile* le Mire, fille de *Jean* & *erite* van Doorne. Son fils aîné *Jean-* Febure, Conſeiller Contador & pre-miſſaire de Guerre aux Pays-Bas, 1675 *Marie-Anne-Iſabelle* Gooſſens, *uillaume*, Avocat au Conſeil de Bra-de *Gertrude* van Doorne. De cette al-t *Guillaume-François* le Febure, Con-ontador & premier Commiſſaire de ux Pays-Bas, qui fut admis dans la le *Roodenbeke* une des 7 Patriciennes lles le 13 Juin 1696, & qui s'allia à *ucie-Iſabelle* de Middelbourg, de la-a laiſſé,

rad-Guillaume-Joſeph de Febure.

n-Joſeph le Febure.

rie-Thérèſe-Jaquel'ne le Febure.

JEAN-BAPTISTE CHRISTYN, Chevalier, Seigneur de Meerbeke, Conſeiller des Etats & Privé des Pays-Bas, obtint ports avec bannieres & une couronne de Bourlet, par Lettres datées de Ma-22 Juin 1671.

mes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à ls d'azur, au chef de gueules, chargé gle d'argent*, qui eſt van Hove ; *au 2 & écartelé d'argent, à l'aigle de gueules, eules à la croix ancrée d'or*, qui eſt de la

Couſture ; *ſur le tout de ſable, au chef d'argent ; chargé de deux loſanges d'azur*, qui eſt Chriſtyn. *L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & de ſable, & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant d'or, couronné de même, armé & lampaſſé de gueules, tenant de la patte dextre une épée haute & de la ſeneſtre un cœur, le tout au naturel.* Supports, *deux griffons d'or, couronnés de même, armés & lampaſſés de gueules, tenant chacun une banniere à droite aux armes de* Chriſtyn, *& à gauche, à celles de* van Hove.

1671. CORBEECK-OVER-LOO, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du 20 Juillet 1671, en faveur de JEAN-BAPTISTE DANEELS, Seigneur de Corbeeck-over-Loo, fils puîné de *Jean-Baptiſte*, premier Baron d'Attenrode, & de *Philippine-Chriſtine* de Hovyne.

1671. PIERRE-PASCHASE DE DECKERE, Ecuyer, Seigneur de Monteleone, Sevenbergen, & en Ranſt, fut créé Chevalier & obtint deux lévriers blancs, accollés d'or pour Supports, par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Août 1671. Il étoit fils de *Pierre-Paſchaſe*, de Deckere, créé Chevalier le 12 Déc. 1664, mort le 1 Avril 1667, à 82 ans, & de *Cornelie-Marie* Houtappel, morte le 17 Déc. 1662.

1671. JEAN VAN WEERDEN, ancien Echevin d'Anvers, ſecond fils de *Jean* annobli le 10 Déc. 1655, obtint Réhabilitation de Nobleſſe avec annobliſſement de nouveau, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 20 Août 1671. Il fut créé Chevalier par autres Lettres

n 1676, & obtint la permiſſion de faire
ſes armes, par deux Indiens au naturel,
és de plumes d'argent & de gueules te-
acun une banniere à droite aux armes
Weerden, & à gauche à celles de *Se-*

JEAN-BAPTISTE NYS, domicilié à An-
t annobli par Lettres données à Ma-
Sept. 1671.

JAQUES-AUGUSTIN VAN SCHAVER-
Seigneur de Meulenacker, Haut Eche-
Pays de Waes, fut annobli par Lettres
. 1671. Il étoit fils de *Jean* van Scha-
, & de *Marie* van der Elſt; & petit-fils
van Schaverbeke, & de *Marguerite*
dt.

JEAN-BAPTISTE CHAVEAU, Lieute-
illi des Eaux & Forêts du Comté de Na-
t annobli par Lettres de l'an 1671. Il
leux Sauvages armés de leur maſſue pour
, par autres Lettres du 23 Nov. de la
nnée, & le titre de Chevalier par de
es Lettres-patentes du 5 Août 1677.

rmes ſont: *d'or, à la bande de gueules,*
agnée de ſix merlettes de ſable rangées en
u franc quartier d'argent, à l'étrier de
, au chef de gueules, chargé d'une aigle
d'argent. L'écu timbré d'un caſque d'ar-
rillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet &
ambrequins d'or, d'argent & de gueules,
eſſus en cimier, une aigle éployée d'argent.

. JEAN-BAPTISTE WACQUANT, domi-
Luxembourg, fut annobli par Lettres
1671.

1671. [illegible] fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi Charles [illegible] de François van [illegible] & d'Aignes [illegible] & petit-fils de [illegible] Bourgmaître de [illegible] & [illegible] puis Receveur-Général des Etats de Brabant du Quartier de Bruxelles, & de [illegible] Swieten.

[illegible] natif de [illegible] par Lettres de [illegible]

[illegible] JEAN-BAPTISTE VAN DER HAGHEN, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1671.

[illegible] DE BEAUMONT, domicilié en [illegible] fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi Charles [illegible] de l'an 1672.

[illegible] VAN [illegible], fils aîné de [illegible] par Lettres [illegible] Madrid [illegible] 1672.

1672. [illegible] du [illegible], natif d'Anvers, [illegible] par Lettres du [illegible] 1672. [illegible] créé Chevalier par [illegible] Lettres du 19 Fév. 1673, & obtint deux [illegible] pour Supports par de nouvelles Lettres-[illegible] du [illegible] de la même année.

Ses armes sont [illegible] de gueules, à deux chevrons [illegible] d'argent & d'azur [illegible] d'argent, [illegible] & [illegible] d'or, [illegible] & de [illegible] d'argent & d'azur, & au dessus en cimier, [illegible] d'or, armé & lampassé de gueules.

1673

EAN ROELOFS, natif de Bruges, fut
ar Lettres du 1 Fév. 1672.

ALBERT BARRE', Chevalier, Sergent-
Commandant du Fort de Blancker-
obtint des Supports & une cou-
lieu de bourlet, par Lettres du 9
2.

ZILLEBEKE, Seigneurie au Pays de
ut à la Seigneurie de Pergate en Hai-
à la Cenſe nommée la Cour-au-Bois en
, & érigée en *Vicomté* par Lettres du
rles II. du 13 Avril 1672, en faveur
LES DE DONGELBERGHE, Seigneur de
e, Conſeiller du Conſeil de Brabant. Il
ond fils de *François* de Dongelberghe,
r, Seigneur de Herlaer & de Zillebeke,
anne Oudart, Dame de Steenberghe;
fils de *Henri* de Dongelberghe, Seig-
Herlaer, créé Chevalier le 30 Nov.
d'*Adrienne* Borluut, Dame de Zil-

icomté de Zillebeke a eu de ſon mariage
nne Marie de Ryſewyck,

roline de Dongelberghe, Vicomteſſe de
te, mariée 1. à *Frédéric-Ignace* de Maer-
Baron de Parcq, Colonel au ſervice
ne. 2. à *Pierre-Ignace*, Vicomte de
uts.

nne-Philippine de Dongelberghe, Dame
ch, alliée 1. à *François-Engelbert* de
nt, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie au
d'Eſpagne, mort en 1702. 2. en 1703 à
-Antoine du Bois *dit* van den Boſſche,

Ecuyer, Seigneur de Hoogher-Camer, Ten-Dorent & Ter-Scharent, dont elle fut la 2. femme.

3. N..... de Dongelberghe, mariée à *Gaſpard* de Villegas, fils Cadet de *Paul-Melchior*, premier Baron d'Hovorſt.

1672. JAQUES-FRANÇOIS DES MAISIERES, Ecuyer, Seigneur de Trit, natif de Valenciennes, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres datées de Madrid du 13 Avril 1672. Il étoit fils de *Jaques* des Maiſieres, Chevalier, Prévôt de Valenciennes, & d'*Anne* de Voery, d'une illuſtre Maiſon du Duché de Milan.

1672. GILLES DU BOIS, domicilié à Anvers, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 24 Avril 1672.

Les armes ſont : *coupé, au 1 de ſable, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, chauſſé d'or, à deux treffles du champ qui eſt bordé de deux bâtons noueux au naturel; au 2 d'azur, à la bande de ſable, chargée de trois étoiles à ſix rais d'or, & accompagnée de deux branches de chêne fruitées d'or. L'écu timbré d'un' caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & de ſable à dextre, & d'or & d'azur à ſéneſtre, & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant d'or armé & lampaſſé de gueules, entre deux bâtons noueux au naturel.*

1672. JEAN-BAPTISTE VAN WERVEKE, de Flandres, fut honoré de la dignité de Chevalier, par Lettres du 25 Juin 1672.

1672. Les enfans de feu CHARLES MATHE-

LIN, en ſon vivant Échevin & Homme de Fief de la haute Cour de Durbuy, furent annoblis ſur la requête de ſa veuve, par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 Juillet 1672.

1672. ROBERT HENRART, Conſeiller du Conſeil de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 11 Juillet 1672. Il étoit fils de *Jean* Henrart, Conſeiller du Conſeil de Namur, & de N..... Coquelet; & petit-fils de *Pierre* Henrart, Conſeiller-Penſionnaire des Etats de Namur, & de *Marie* de Boſſimé.

Les armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules; au 2 & 3 d'azur, à un fer de moulin d'argent.*

1672. THEODORE VAN DEN MEERSCHE, de Gand, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 3 Août 1672.

1672. GILLES-AUGUSTIN DE MESEMACRE, natif de Bruxelles, d'abord Gentilhomme de la Maiſon du Comte de Fuenſalida, Ambaſſadeur Extraordinaire à la Cour de France, puis Ecoutette de la Ville de Herentals en Brabant, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 3 Août 1672.

Les armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'argent, fretté de ſable, les claire-voyes remplies chacune d'une fleur de neflier de gueules; au 2 & 3 d'or, à la croix ancrée de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent, de ſable, d'or, & de gueules, & au-deſſus en cimier, un dextrochere armé tenant une épée d'argent, garnie d'or.*

1672. LOUIS-ALEXANDRE SCOCKART, Seig-

neur de Tirimont, Preile, Harmignies, Trahegnies, Lisbeeck, Dilbeke, Itterbeke, Bodeghem, &c. qui a été ſucceſſivement Grand-Bailli d'Avelnes, Prévôt de Baſtogne & de Marche en Famenne, Conſeiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, Conſeiller Régent au Conſeil Suprême à Madrid, Conſeiller des Conſeils d'Etat & Privé aux Pays-Bas, Tréſorier-Général des Finances, & Ambaſſadeur Plénipotentiaire de S. M. C. au Traité de Paix conclue à Ryſwick en 1697, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 7 Sept. 1672.

Ses armes ſont : *d'or, à la faſce d'azur, ſupportant une aigle naiſſante de ſable.*

1672. CATHERINE PINCHART, veuve de JEAN DE BETHUN, mort Lieutenant-Colonel de Cavalerie au ſervice du Roi Catholique, fut annoblie avec ſes enfans & leur poſtérité, par Lettres du Roi *Charles II.* du 18 Oct. 1672.

Les armes ſont : *de gueules, à un homme armé de toutes pieces, appuyant la main gauche ſur la hanche, & tenant de la droite une épée nue & élevée, garnie d'or.*

1672. BARBE ROMMEL, veuve du 5 Janv. 1668 de MAXIMILIEN SPANOGHE, Seigneur de Cleyhem, qu'elle avoit épouſé à Bruges le 24 Nov. 1643, obtint pour elle & ſes enfans *Maximilien, Anne, Marie-Barbe, Françoiſe-Eléonore, & Iſabelle-Claire* Spanoghe, confirmation & ſi beſoin étoit rehabilitation de Nobleſſe, par Lettres du Roi *Charles II.* du 18 Nov. 1672.

Maximilien Spanoghe étoit fils de *Charles*

ghe, Echevin de Bruges en 1599, 1605, , & 1612, Prévôt de la Confrairie du Saint cieux Sang de Notre Seigneur Jesus-Christ 24 & 1625, mort le 2 Déc. 1633, & de *Mar-e* Nollet, Dame de Cleyhem, mariée le nv. 1603, morte le 1 Oct. 1639; petit-fils *harles* Spanoghe, Echevin de Bruges en , 1589, 1592, & 1593, mort le 20 Fév. , & de *Cornelie* van Sandtvoorde, morte Juillet 1609; & arriére-petit-fils de Jean oghe, lequel fut marié avec *Marie* van ghem, & eut pour pere *Corneille* Spano- qui avoit été *annobli* & créé *Comte du Sa-'alais-Latran* par Diplôme de l'Empereur *les V.* du 22 Juin 1526, & qui avoit épousé *iore* Fagel, & étoit fils de *François* Spano- & de *Jeanne* de Bruyne, & petit-fils de s Spanoghe & de *Magdelene* van den Ryne.

72. HENRI LE MEDE, fut annobli par res du Roi *Charles II.* de l'an 1672.

72. CORNEILLE DE MAN, Seigneur des Lennicke, Watermaele & Walcourt, fut Chevalier & obtint des Supports, par Let- de l'an 1672.

s armes sont: *d'argent, au chevron de gueu- accompagné de trois têtes de maure de sable, llées d'argent.*

572. JAQUES-FERDINAND DE VILLEGAS, evin d'Anvers en 1666, 1669, 1670, 1671, , & 1675, fut créé Chevalier, & obtint Supports & une couronne au lieu de pour- par Lettres de l'an 1672. Il étoit fils puîné *Melchior* de Villegas, Seigneur d'Hovorst &

de Bouchout, & de *Jeanne-Marguerite* Mechelman.

1672. DENIS MOURET, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1672.

1673. JAQUES DE CONDE', Seigneur de Boiſelles, Conſeiller du Conſeil de Brabant, & cidevant premier Secrétaire de la Ville de Bruxelles, obtint le titre de Chevalier, une couronne d'or au lieu de bourlet, & deux lions de même pour Supports tenant chacun une banniere à droite aux armes de Condé, & à gauche à celles de Oemen, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 2 Fév. 1673. Il étoit fils de *Jaques* de Condé, Secrétaire de la Ville de Bruxelles, & de *Magdelene* Geubles; petit-fils de *Jean* de Condé, & d'*Adrienne* Coppens; & arriére-petit-fils de *Charles* de Condé, qui avoit épouſé *Claire* Gruſſet, & avoit pour pere *Pierre* de Condé lequel fut marié avec *Anne* Oemen, fille de *Jean* & d'*Anne* Vincx.

Ses armes ſont: *d'azur, à une coquille d'argent, accompagnée de trois étoiles à ſix rais d'or.*

1673. ROBERT DE LA VILLETTE, Bourguemaſtre du Franc de Bruges fut annobli par Lettres du 19 Fév. 1673, & créé Chevalier par d'autres du 18 Juin 1679.

1673. PIERRE DE MONCHEAU, Préſident de la Chambre des Comptes à Bruges, iſſu d'une Famille Noble originaire d'Artois, obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 19 Fev. 1673.

1673. IGNACE PERSET, fils de *Leonard*,

t-Major de la Ville d'Oudenarde, fut an- par Lettres du 9 Juillet 1673.

. CHARLES RAPPAERT, Seigneur de nendaele, Echevin du Franc de Bruges, é Chevalier & obtint des Supports, par s du 13 Août 1673.

. LAERNE, Seigneurie en Flandres, fut en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles* 26 Août 1673, en faveur de GERARD ILSTEREN, Seigneur de Laerne, troi- Commiſſaire le 13 Nov. 1672 au renou- ent des Magiſtrats de Gand. Il étoit fils *bert* Seigneur de Vilſteren, & de *Jeanne* oſtendorp, & avoit épouſé en premieres *Béatrix* van der Mye, & en ſecondes nô- *rie-Livine* de Beer, fille de *Nicolas-Igna-* emier Baron de Meulebeke. De ce dernier e naquirent *Anne-Lucie* van Vilſteren, en 1715 à *George-Hyacinthe* Baron de , Seigneur de Willecomme, & *Jaques-Jo-* an Vilſteren, Baron de Laerne, mort le n 1730, laiſſant de ſon alliance avec *Ma-* abelle-Catherine de Lichtervelde, fille de *Ferdinand*, & de *Marie-Catherine-Fran-* de Belver,

Jeanne-Catherine van Vilſteren, Reli- dans l'Abbaye de Rooſenbergh, où elle orte en 17. . .

François-Joſeph-Ferdinand-Guilain van ren, Baron de Laerne, mort ſans alliance.

Marie-Catherine-Hyacinthe-Guilaine van eren.

Marie-Thérèſe-Geneviéve-Colette van Vill-

teren, mariée à N.....Chriſtyn, Vicomte de Tervueren & de Duysborch.

5. *Nicolas-Joſeph* van Vilſteren, reçu Chevalier de Malthe en 1723, devenu Baron de Laerne après ſon aîné, & allié en 1750 à *Marie-Hyacinthe* de Beer ſa couſine-ſoûgermaine, fille de *Gaſpard-Robert-François*, Baron de Meulebeke, & de *Françoiſe-Camille* Dennetieres.

6. *François-Xavier-Joſeph-Guilain* van Vilſteren.

1673. ETTERBEKE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Nov. 1673, en faveur & en conſidération des ſervices de Don DIEGO-ENRIQUEZ DE CASTRO, Seigneur d'Etterbeke, du Conſeil de Guerre & Pagador-Général des Armées de S. M. C. aux Pays-Bas.

1673. DE LA BARRE, Jean-Paul DE LA BARRE, obtint érection de *Baronnie* par Lettres du Roi Catholique de l'an 1673.

1673. JEAN DESQUIEN, fils de *Jaques*, Echevin de la Ville d'Ypres, fut annobli par Lettres de l'an 1673.

1673. ALARD DES LIONS, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1673.

1673. PAVAN. François PAVAN-DE-CICCATI, fut annobli par Lettres de l'an 1673, & créé *Baron* par d'autres de l'an 1676.

1673. JEAN BONDIEU *dit* VAUDTY, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1673.

4. JEAN-BAPTISTE DE VILLENFAIGNE, ur de Hottomont, domicilié à Namur, nobli par Lettres dépêchées à Madrid le 7. 1674.

armes ſont: *d'argent, à la bande de ſable, e de trois coquilles d'or, & accotée de âtons de même. L'écu timbré d'un caſque poli, taré de profil, grillé & liſéré d'or, e ſon bourlet & de ſes lambrequins d'ar- de ſable, & d'or, & au-deſſus en cimier, ſte d'homme vêtu de gueules & boutonné la tête liée d'un bandeau d'argent.*

4. ECLANS, Seigneurie en Franche-Com- t érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi es *II.* du 5 Janv. 1674, en faveur de LES-EMMANUEL PETREY, Seigneur d'E- , avec pouvoir d'y unir & incorporer es terres ou fiefs en augmentation.

4. ENGELBERT-VIGLIUS CASETTA, er, natif de Bruges, obtint des Supports couronne au lieu de bourlet par Lettres fév. 1674.

4. GROESBEECK. Jean, Baron de GROES- , Chevalier de l'Empire, Vicomte d'Au- , &c. fut créé *Comte* du nom de *Groes- , de l'Empire & de Wemeling*, par Di- de l'Empereur *Léopold* du 20 Avril

étoit iſſu de *Jean*, Sire de Groesbeeck au de Gueldres, qui vivoit dans le XV. ſiecle *Hedwige* de Rodinchoven ſa femme, quelle il avoit pour fils *Sigebert*, Sire de sbeeck, lequel épouſa *Eliſabeth* de Flo-

dorp, fille de *Guillaume* & de *Cecile* de Hamal, & en eut *Jean* II. du nom, Sire de Groesbeeck, de Hoemen, de Malden & de Beck, Droſſard de Gueldres. Ce dernier fut allié à *Berthe* de Goor *dite* de Hornes, fille de *Jean*, Seigneur de Heel, & de *Jeanne* de Montfort. Elle le rendit pere de *Jean* III. & de *Gerard* de Groesbeeck; celui-ci fut Grand-Doyen de Liége, Abbé de Chiney, puis en 1564 Evêque & Prince de Liége, en 1576 Abbé de Stavelo, & créé Cardinal en 1578. Il défendit avec zéle la Religion contre les Huguenots, & refuſa le paſſage de la Ville de Liége en 1568 au Prince d'Orange. Il mourut le 29 Déc. 1680, à 63 ans; ſon frere aîné *Jean* III. épouſa *Soſie* Stommel, Dame de Stochem, & de Nieuwenhove, & en eut *Gerard* & *Jean*, dont la poſtérité va être raportée, & *Sohier*, qui épouſa *Joſſine* Thuyl, Dame de Vieuſart, & duquel deſcendent les Seigneurs de Vieuſart.

Gerard, Sire de Groesbeeck, fut pere de *Jean* IV., qui fut créé *Comte de Groesbeeck & de l'Empire* par Diplôme de l'Empereur *Rodolphe II.* du 11 Août 1610, confirmé par *Ferdinand II.* en 1623. Il épouſa N.... de Bailleul-de-Leſdain, de laquelle il eut *Maximilienne* de Groesbeeck, qui porta le Comté de Groesbeeck à ſon mari *Ferdinand*, Baron de MERODE & de Jehay. De cette alliance vint *Catherine Thérèſe*, née Comteſſe de Merode & de Groesbeeck, Baronne de Jehay, laquelle épouſa *Maximilien-François*, Comte de MERODE & de l'Empire, Baron de Houſaliſe, & fut mere de *Thérèſe-Jeanne-Philippine*, née Comteſſe de Merode & de Groesbeeck, morte en 1725. Elle avoit été

ée le 12 Mars 1715 avec *Joachim-Maximi-Marie-Joſeph-Hyacinthe*, Comte de MERO-e Montfort & du St. Empire, Marquis de ſe, dont elle fut la premiere femme. *ſa poſtérité, I. Part. pag.* 209.

n de Groesbeeck, Sire de Hoemen, Mal- &c. ſecond fils de *Jean* III. & de *Soſie* nel, épouſa 1. *Marie* de Sanzelles, Vi- ſſe d'Aublain, dont elle lui fit donation, ſans enfans. 2. *Helene* d'Yve, qui fut entre autres de *Gerard* de Groesbeeck, nte d'Aublain, Seigneur de Hoemen, n, & Beek, créé *Baron* du nom de *beeck*. Il fut allié à *Marie* de Poictiers, ineſſe de Nivelle, de laquelle il eut *Jean*, de Groesbeeck, Chevalier de l'Empire, nte d'Aublain, créé *Comte de Groesbeeck*, *mpire*, & *de Wemeling*, le 20 Avril 1674, e il a été dit ci-deſſus. Il avoit épouſé 1. 38 *Catherine*, fille de *Jaques*, Seigneur de ndt, Diericxlandt, & Bouchout, morte 43. 2. *Jaqueline* de Montmorency-Neu- Wiſtache. Il eut du premier lit *Jaques*, de Groesbeeck, de l'Empire, & de We- g, Vicomte d'Aublain, Seigneur de Bouc- marié en 1665 à *Claire-Albertine* d'An- Chanoineſſe de Mons, dont vint *Ja- François*, Député de la Nobleſſe aux Etats mur à la Pragmatique-Sanction en 1725, *Marie-Joſephe*, Baronne de Harſcamp, uelle il eut cinq filles, un fils mort ſans al- & *Alexandre-François*, Comte de Groes- de l'Empire, & de Wemeling, Vicomte lain, &c. vivant en 1755. Il a épouſé le ût 1727 *Eliſabeth-Catherine-Barbe*, Ba-

ronne van Schuere & de l'Empire, Dame d'Uſſen, dont l'ayeul avoit été créé en 1664 *Baron van Schuere, de Hagoort & de l'Empire*, par l'Empereur *Léopold*. De cette alliance ſont nés entre autres,

1. *François*, Comte de Groesbeeck, Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R.

2. *Marie-Anne Françoiſe* de Groesbeeck, mariée en 1750 à *Alexandre-Louis-François*, Marquis de Croix-d'Heuchin, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beauvilliers, dont un fils né en 1754, & une fille née en 1755.

1674. JEAN ROBERT, Lieutenant de la Compagnie des Francs-hommes du Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Juillet 1674.

1674. BORNIVAL, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Juillet 1674, en faveur de FERDINAND D'YLLAN, Seigneur de Bornival & de Rognon, fils de *Garcia* d'Yllan & de *Garcie* Brandon-y-Meſquita.

1674. ENGELBERT DELLA FAILLE, Seigneur d'Eſteinpuis & Roncheval, obtint du Roi *Charles II.* par Lettres du 20 Juillet 1674, la permiſſion de faire ſupporter ſes armes, par deux léopards d'or, couronnés de même, tenant chacun une banniere à droite aux armes *della Faille*, & à gauche à celles d'*Eſteinpuis*.

1674. JAQUES WINCKELMAN, Ecuyer, natif de Bruges, Souverain-Bailli de la Salle &

llenie d'Ypres, obtint des Supports & une nne au lieu de bourlet, par Lettres du illet 1674.

4. MAXIMILIEN-ANTOINE BAILLET, iller & Receveur-Général des Domaines Province de Luxembourg, fut annobli ettres du Roi *Charles II.* données à Ma- le 1 Sept. 1674.

armes sont: *d'azur, à une voile en pouppe, iée à une antenne posée en fasce, le tout L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé éré d'or, orné de son bourlet & de ses lam- ins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, iche au naturel.*

4. ANSELME VAN HULLE, qui avoit été bli par Diplôme de l'Empereur *Ferdinand* du 27 Août 1652, obtint confirmation Diplôme par Lettres du Roi *Charles II.* Déc. 1674.

4. JERÔME-IGNACE JACOBS, Conseiller ceveur-Général de l'Artillerie des Pays- fut annobli par Lettres dépêchées à Ma- e 16 Déc. 1674.

armes sont: *d'or, à une coquille oreillée ble; l'écu timbré d'un casque d'argent, gril- sêré & couronné d'or, assorti de ses lam- ins d'or & de sable, & au-dessus en ci- , un griffon de sable.*

4. SART, Seigneurie en Brabant, fut en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* Déc. 1674, en faveur de PIERRE-IG- VERREYCKEN, Chevalier de l'Ordre

d'Alcantara, Baron de Bonlez & de Geſves, Vicomte de Breucq, Seigneur de Sart, Ways, Doorne, Ruart, Flamine, haut Montreuil-au-Bois, Donceau, &c. Chambellan héréditaire du Comté de Namur, Grand-Bailli de Nivelle & du Roman Pays de Brabant. Il étoit fils aîné de *Louis-François* Verreycken, Chevalier créé *Baron de Bonlez* en 1643 & de *Geſves* en 1649, mort en 1654, & d'*Anne-Marie* de Buſleyden, fille de *Gilles*, Chevalier, & de *Catherine* van der Dilft.

Le Comte de Sart avoit épouſé *Marie-Anne* de Haynin, dont il a eu *Louis-Dominique* Verreycken, Comte de Sart, Baron de Bonlez, &c. marié le 30 Juillet 1681 à *Marie-Caroline* de Berlo, fille unique de *Jean-Paul*, & d'*Anne* de Schoonhoven. De cette alliance vint *Henri* Verreycken, Comte de Sart, Baron de Bonlez, &c. qui épouſa *Barbe-Gertrude* van der Gracht, fille de *Jean-François*, Seigneur de Romerſwael, &c. & de *Gertrude-Philippine* van der Gracht, Baronne de Vremde. Il en eut pour fille unique & héritiere univerſelle *Lambertine-Joſèphe* Verreycken, Comteſſe de Sart, Baronne de Bonlez, &c. mariée le 16 Sept. 1727 à PHILIPPE-FRANÇOIS DE VARICK, Seigneur de Court-St.-Etienne, Thielen, &c. Chambellan Actuel de LL. MM. II., Grand-Maître des Cuiſines à la Cour de S. A. R. le Duc *Charles-Alexandre* de Lorraine & de Bar, depuis 1742, Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant en qualité de Comte de Sart, & Député ordinaire du Corps de la Nobleſſe en 1755, 1756 & 1757. *Voyez ci-après à la Baronnie de* LIBERSART.

674. NICOLAS DE CORTIL, Maître des For- & Mayeur des Ferons de la Province de nur, fut annobli par Lettres dépêchées à ïrid le 16 Déc. 1674. Il étoit fils de *Lam-* de Cortil, Bourguemaître de Namur en , & frere de *Pierre* de Cortil, Préſident du ſeil de Namur, mort le 27 Juin 1673.

s armes ſont: *d'argent, au lion de ſable, & lampaſſé de gueules. L'écu timbré d'un ue d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de , & au-deſſus en cimier, un lion de ſable, & lampaſſé de gueules.*

74. JEAN-FRANÇOIS BOELE, natif de , fut annobli par Lettres de l'an 1674.

74. GILBERT & FRANÇOIS VAN SUSTE- , furent annoblis par Lettres du Roi *Char- V.* de l'an 1674.

74. ALEXANDRE PESIN, natif de Valen- es, fut annobli par Lettres de l'an 1674, é Chevalier par d'autres de l'an 1676.

4. PHILIPPE DE CAPILLAS, fut annobli ettres du Roi Catholique de l'an 1674.

4. SPONTIN. Jaques DE SPONTIN, obtint on de *Baronnie* par Lettres du Roi *Char- V.* de l'an 1674.

4. JERÔME MOSELLI, fut annobli par s de l'an 1674.

6. HOVORST, Seigneurie en Brabant, fut en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* Janv. 1675, en faveur & en conſidé-

maison de la noble & ancienne extraction de PAUL-MELCHIOR DE VILLEGAS, Seigneur d'Hovorst, Bouchout, Wemler & Vierfel, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas.

Il étoit issu de Don *Pedro* Ruiz de Villegas, Chevalier de l'Ordre Militaire de la Bande, qui de Dona *Teresa* de la Vega, laissa Don Ruiz Perez de Villegas, marié à Dona de Zamas, de laquelle il eut Don *Lopez* de Villegas, pere par Dona *Maria* de Stephanes, de Don *Diego* de Villegas, Corregidor de la Ville de Burgos en Espagne, allié à Dona *Isabel* de Ayala. Leur fils Don *Diego* de Villegas, vint au Pays-Bas en qualité de Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur *Charles V*, & laissa de sa femme Dona *Catherine* de la Corona, *Melchior* de Villegas, Echevin d'Anvers en 1590 & 1591. Celui-ci épousa *Josine* Cornel & en eut *Melchior* de Villegas, Seigneur d'Hovorst & de Bouchout, lequel fut allié à *Jeanne-Marguerite* Mechelman, fille de *Paul*, Ecuyer, & de *Beatrix* Ramquert. Elle le fit pere de *Paul-Melchior* de Villegas, créé Baron d'Hovorst le 15 janv. 1675, comme il a été dit ci-dessus. Il avoit épousé *Isabelle* van Ophem, fille unique & héritiere de *Jaques* van Ophem, Chevalier, Seigneur d'Over & Neer-Heembeke, d'Aa, & de la Franchise de Luttre, & d'*Elisabeth* Vits. Son fils aîné *Jaques-Ferdinand* de Villegas, Baron d'Hovorst, Seigneur de Vierfel, Bouchout, Luttre, &c. Conseiller d'Etat & Président de la Chambre des Comptes en Brabant, se maria avec la cousine-germaine *Marie-Jeanne* de Villegas, de laquelle est

t né *Melchior-Joseph* de Villegas, Baron d'Ho-
rst, &c. qui a épousé le 19 Mai 1716 *Anne-*
Marie de Wissenkercke, fille unique & heritiere
François-Charles de Wissenkercke, Baron de
llenbergh, de Sprang & du Saint-Empire, Ca-
taine & Major de Brigade, mort le 8 Mai
99, & d'*Anne* van der Duyn, issue d'une
nche Cadette de l'illustre Maison de Bre-
ode.

Les armes de Villegas sont : *d'argent, à une*
ix vuidée & enhendée de sable; à la bordure
nponnée de seize pieces de gueules & d'argent,
que compon de gueules chargé d'une tour
r, & chaque compon d'argent d'une chaudie-
de sable. Supports, *deux lions d'or armés &*
passés de gueules, tenant chacun une bannie-
à droite aux armes de Villegas, *& à gauche à*
es de Ayala. DEVISE, *Vilia ne legas.*

675 JEAN-BAPTISTE DELLA FAILLE, Seig-
r de Reeth & de Laer, Echevin d'Anvers
1678, 1679, 1681, & premier Bourgue-
tre en 1689, fils d'*Alexandre*, Secrétaire &
de des Chartres de la même Ville, obtint
Roi *Charles II.* par Lettres données à Ma-
le 3 Fév. 1675, la permission de faire sup-
ter ses armes, par deux léopards d'or, armés,
passés & accollés de gueules, bordés & bou-
d'or, tenant chacun une banniere à droite
armes *della Faille*, & à gauche à celles de
th. Il fut crée Chevalier par autres Lettres du
v. 1679, & avoit épousé *Anne-Marie* van
Verve, de laquelle il a eu *Alexandre* della
e, Seigneur d'Archennes, Ecoutette d'An-
& Marckgrave du Pays de Ryen, qui fut

Les armes ſont : *d'argent, à un poiſſon au naturel nageant ſur une riviere de même.*

1675. JEAN-BAPTISTE GREYNS, ſecond ...urguemaître d'Anvers en 1673 & 1674, fut ...nobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 ...vril 1675.

Les armes ſont : *d'azur, à trois flambeaux ...rgent, allumés d'or : l'écu timbré d'un caſque ...rgent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet ...de ſes lambrequins d'argent & d'azur, & au...us en cimier, une colombe d'argent.*

1675. JAQUES ROELANTS, Directeur de la ...e d'Anvers, puis Conſeiller & Commis des ...maines & Finances des Pays-Bas, obtint le ...e de Chevalier, un griffon & un lion d'or ...r Supports, & une couronne de même au ... de bourlet, par Lettres datées de Madrid ...o Mai 1675. Il étoit fils de *Jaques* Roelants, ...cteur de la Poſte d'Anvers, & de *Marie*-...e van der Goes; & petit-fils de *Jaques* Roe...s, Conſeiller du Grand-Conſeil à Malines ... Patentes du 23 Janv. 1625, & de *Marie* ...t, morte en 1638.

...s armes ſont : *de ſable, au ſautoir denché ... L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé ...éré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lam...ins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, ...riffon d'or.*

...5. IGNACE DE CLERQUE, Chevalier de ...re Militaire de St. Jaques, Vicomte de ...bcq, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, ayant ...ntré qu'il avoit trouvé que les véritables ...s de ſa famille ſeroient *un écu d'argent, au*

chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules, il obtint du Roi *Charles II.* ce nouveau port, par Acte dépêché à Madrid le 10 Mai 1675.

1675. HOVE-ST.-LAURENT, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Mai 1675, en faveur de GUILLAUME D'ESPOMEREAUX *dit* VAN HOVE, Seigneur dudit lieu & d'Altena, Bourguemaître de Bruxelles en 1669 & 1670. Il étoit fils de *Guillaume* d'Eſpomereaux, Bourguemaître d'Anvers en 1665, & de *Catherine* van Hove, Dame d'Altena; & petit-fils de *Luc* d'Eſpomereaux, Echevin d'Anvers en 1587, 1589, 1591, 1592, 1594, &c. mari d'*Anne* van Brecht, lequel avoit pour pere *Matthieu* d'Eſpomereaux, qui avoit épouſé *Cornelie* van der Voort, & étoit fils de *François* d'Eſpomereaux, mort le 27 Mars 1518, & de *Catherine* Daems ſa 1. femme, morte le 29 Mai 1514.

Le Baron de Hove qui avoit épouſé *Marie* de Caverſon, eſt décédé en 1679, & a eu pour enfans,

1. *Jean-Charles* d'Eſpomereaux, *dit* van Hove, Baron de Hove, Seigneur d'Altena.

2. *Marie-Iſabelle-Magdelene* d'Eſpomereaux, *dit* van Hove, mariée à *Nicolas* de Brouchoven, Greffier, puis premier Tréſorier des Domaines & Finances des Pays-Bas.

1675. KIESEGHEM, Seigneurie en Brabant, fut portée en mariage par *Catherine* Rampaerts, à ADRIEN VAN DER NOOT, 3. fils de *Wauthier*, Seigneur de Riſoir, créé Chevalier en 1454, & de *Dimpne* de Grimberghe; & petit-

s de *Wauthier* van der Noot, Seigneur de
ſoit, & d'*Iſabeau* Eggloy.

Catherine Rampaerts fut mere d'*Adrien* van
r Noot, Seigneur de Kieſeghem, allié à *Ca-*
erine van der Eycken, fille de *Jean*, Seigneur
Riviere, &c. Son fils *Corneille* van der Noot,
igneur de Kieſeghem, épouſa *Antoinette* de
ol, & en eut *Jaques* van der Noot, Seigneur
Kieſeghem & Kerckem, Bourguemaître de
ixelles en 1607, 1612, 1613, 16:6, &c. mort
11 Juin 1637, ayant été marié à *Catherine*
ye-de-Goycke, morte en 1640. De ce ma-
ge naquit *Léonard* van der Noot, Chevalier,
rguemaître de Bruxelles en 1654 & 1668,
faveur duquel la Seigneurie de Kieſeghem
érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi
rles II. du 4 Août 1675. Il avoit épouſé
belle Claire van Grave, morte le 28 Juillet
6, de laquelle il a eu *Raſſe-Léonard* qui ſuit;
Ferdinand, dont la poſtérité ſera rapportée.

Raſſe-Léonard van der Noot, Baron de Kie-
em, épouſa 1. *Marie-Thérèſe* de la Ke-
lle, fille d'*Artus*, Chevalier, Seigneur de
rtaſſche, & de *Joſſine* de Pottelsberghe. 2.
rle-Godelive d'Affaytati-de-Ghiſtelles, de la-
le tous les enfans ſont morts ſans alliance. Du
nier lit ſortit *Léonard-Mathias* van der
t, Baron de Kieſeghem, Chambellan Actuel
onſeiller d'Etat d'Epée de l'Impératrice-Rei-
Général-Major de ſes Armées, Gouverneur
rand-Bailli de Gand, mort le 11 Avril 1753
enfans de ſes deux femmes *Catherine* de Jon-
, Dame de la Ville & Métier de Bouchaute,
dée en 1745, & *Marie-Magdelene* de

Spanghen, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, remariée le 8 Avril 1754 à *Emmanuel-Philippe*, Comte de Gage.

Ferdinand van der Noot, second fils de *Léonard* & d'*Isabelle-Claire* van grave, mourut en 1685, laissant de sa femme *Marie-Apolline* van Stryen, mariée en 1670, *Charles-Ferdinand* van der Noot, mort en 1724 Colonel au service d'Espagne, n'ayant eu de son mariage contracté en 1713 avec *Françoise-Lambertine* Huens, que *Marie-Françoise-Charlotte* van der Noot, née en 1714, mariée en 1734 à CLAUDE-FRANÇOIS LE ROY, Marquis de Valanglart, Seigneur de Moyenneville, Bienfait, Acheu, Allery & du Quesnoy, fils de *Claude*, & de *Marie-Anne* de Trudaine, Dame de Roberval. De ce mariage sont nés,

1. N.... le Roy, *dit* le Comte du Quesnoy.

2. N.... le Roy, institué héritier de *Léonard-Mathias* van der Noot, Baron de Kieseghem, ci-dessus nommé, sous la condition de porter les *armes* de *van der Noot*.

3. 4 & 5. trois filles.

1675 OUDENHOVE-STE.-MARIE, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Baronnie* avec union de celles de Michelbeke & Rye par Lettres du Roi *Charles II.* du 28 Déc. 1675, en faveur de PIERRE BLONDEL, Chevalier, Seigneur d'Oudenhove-Ste.-Marie, Michelbeke, Rye, Sillaers, &c. Conseiller d'Etat & Privé, & du Conseil de l'Amirauté Suprême.

1675. HARSCAMP. La Terre & Seigneurie de Boilimé au Comté de Namur, fut érigée en

Baronnie ſous le nom de *Harſcamp*, par Lettres du 28 Déc. 1675, en faveur de PONTIAN DE HARSCAMP, Seigneur de Boſſimé, la Marliere & Luſtin, Conſeiller & Receveur-Général des Aides & Domaines du Pays & Comté de Namur, qui avoit été créé Chevalier par Lettres du 22 Janv. 1661.

1675. PIERRE-JOSEPH DE TRAUX, natif de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 28 Déc. 1675.

Les armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 de ſable, au lion d'or, armé & lampaſſé de même, au 2 & 3 de gueules, à trois étrilles d'argent, les manches d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, un lion d'or, armé & lampaſſé de même.*

1675. HOENSBROECK. Le Comte de HOENSBROECK & de Geul, du Pays de Gueldres, obtint érection de *Marquiſat* par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1675.

1675. ERASME GIELIS-D'HUJOEL, fut annobli par Lettres de l'an 1675.

1675. FRANÇOIS MARIN, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1675.

1675. SEBASTIEN CHAMBRIER, fut annobli par Lettres de l'an 1675.

1676. AVERNAS-LE-GRAS, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 3 Janv. 1676, en faveur d'ANTOINE-LOPEZ SUASSO, Seigneur d'Avernas-le-Gras, mort à la Haye le 9 Fév. 1685. Il

avoit épouſé *Violente* de Pinto, de laquelle il a laiſſé pour fils unique, *François-Lopez* Suaſſo, Baron d'Avernas-le-Gras.

1676. LOUIS DU BOIS, Seigneur d'Aiſſche, (fils de *Gilles* annobli le 24 Avril 1672) fut créé Chevalier & obtint des Supports avec bannieres, par Lettres du Roi *Charles II.* du 7 Janv. 1676.

1676. JEAN-ANTOINE LOCQUET, Seigneur d'Impel & de Hombeeck, Conſeiller d'Etat & Préſident du Grand-Conſeil à Malines par Patentes du 28 Oct. 1669, puis Chancelier de Brabant en 1686, fut créé Chevalier & obtint la permiſſion de faire ſupporter ſes armes par deux lions d'or tenant chacun une banniere à droite aux armes de *Locquet*, & à gauche à celles de *Taedts*, par Lettres datées de Madrid du 7 Janv. 1676.

Les armes de Locquet ſont : *d'azur, à trois fuſées d'or rangées en faſce.* Celles de Taedts ſont : *d'argent, à la faſce de gueules.*

1676. JEAN-BAPTISTE COURTOIS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du 7 Janv. 1676. Il étoit fils de *Balthazard* Courtois & d'*Anne* Bauſter-de-Lara ſa 1 femme, & frere conſanguin de *Charles-François* Courtois, qui avoit été annobli le 28 Mars 1675.

1676. JEAN HEYMANS, ancien Echevin de Bruxelles, ſa patrie, fut annobli & obtint la permiſſion de porter les armes que ſes ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres dépêchées à Madrid le 7 Janv. 1676.

Les armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur,*

accompagné de trois roſes de gueules, boutonnées d'or & feuillées de ſinople.

1676. GHISTELLES, ancienne Baronnie en Flandres, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 21 Janv. 1676 en faveur de JEAN-FRANÇOIS D'AFFAYTATI, Baron de Ghiſtelles, Seigneur de Hilſt, Lavenacker & Braduc, iſſu d'une illuſtre Maiſon du Duché de Milan, laquelle porte pour armes: *d'azur, à une tour à trois étages d'or, portillée de ſable.*

1676. JEAN-PIERRE DE FAUCON, Seigneur de Redu au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 21 Janv. 1676.

Les armes ſont: *écartelé, au 1 d'azur, au faucon d'argent; au 2 de gueules, à la croix d'argent; au 3 plein d'azur; au 4 plein de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & d'azur, & au-deſſus en cimier, un faucon d'argent.*

1676. PIERRE GOOS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 27 Janv. 1676.

Les armes ſont: *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles à ſix rais d'argent. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & d'azur, & au-deſſus en cimier, une étoile d'or entre un vol d'azur.*

1676. CHARLES DE EENDREO, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du 3 Fév. 1676.

1676. LANNE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.*

du 24 Fév. 1676, pour MARIE-CATHERINE COOLS, & pour ſon fils JEAN-PHILIPPE DE XAVIER, qu'elle eut de feu *Antoine* de Xavier, Seigneur de Fiſchermont, Meſtre-de-Camp & Brigadier de Cavalerie, tué à la Bataille de Seneffe le 11 Août 1674.

1676. THEODORE SCHAILLET, natif de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 2 Mars 1676.

Les armes ſont: *d'or, à un brochet au naturel mis en faſce; au chef denché de ſable. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, une aigle naiſſante d'or qui s'ouvre l'eſtomac.*

1676. WAVRE-STE-MARIE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Mai 1676, en faveur de JEAN-FRANÇOIS-NICOLAS DE BOUCHOUT, Seigneur de Wavre-Ste-Marie, qui avoit été créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 14 Fév. 1659.

1676. Les enfans de feu JEAN-BAPTISTE BONAERT, premier Conſeiller-Penſionnaire & Greffier Criminel de la Ville d'Ypres & de *Jeanne* de Wrée, furent annoblis par Lettres du 1 Juin 1676.

1676. CHARLES VAN DEN KERCKHOVE, Bailli de la Ville, Keure, & Franchiſe d'Eecloo, fut annobli par Lettres du 8 Juin 1676.

1676. JEAN DE COCK, premier Official du Conſeiller & Receveur-Général des Etats de

Brabant au Quartier de Bruxelles, fut annobli par Lettres du 8 Juin 1676.

1676. GUILLAUME MARCHANT, Seigneur de Launoy, Haveau, & Drochette au Pays de Luxembourg fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 17 Août 1676.

1676. JEAN DE BRUGES, natif de Gerpinnes au Comté de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 7 Sept. 1676.

Les armes ſont : *d'argent, au coq hardi de ſable, poſé ſur un tourteau de gueules, & accompagné en pointe de deux fleurs-de-lis de ſinople.*

1676. GREGOIRE MARTENS, Conſeiller-Penſionnaire de la Ville d'Anvers, ſa patrie, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 7 Sept. 1676.

Les armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à la roſe de gueules, boutonnée d'or & feuillée de ſinople; au 2 & 3 d'argent, à trois bandes de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de gueules, & au-deſſus en cimier, un dextrochere vêtu des couleurs & pieces du 2 & 3 quartier, tenant un bouquet de trois roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople.*

1676. CORNEILLE TERLINDEN, Receveur-Général des Villes & Pays d'Aloſt & Grammont, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Nov. 1676.

1676. ESTEINPUIS, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Nov. 1676, en faveur d'En-

HERBERT DELLA FAILLE, Seigneur d'Estein-puis & Roncheval, 2 fils de *Jean* della Faille, Seigneur de Nevele, créé Chevalier le 3 Nov. 1644, & d'*Adrienne*, Maes, morte le 22 Janv. 1645.

1676. JAQUES VAN EYCKE, ancien Echevin & premier Chef de Police de la Ville d'Anvers, fut annobli & obtint la permission de porter les armes que ses ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 11 Nov. 1676. Il étoit fils de *Jaques* van Eycke, Seigneur de Terbiest, Trésorier Général de la Ville d'Anvers en 1643 & 1644, mort le 24 Juillet 1652, à 66 ans, & de *Jeanne* Canis sa 2. femme.

Les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois croix patriarchales, au pied fiché, de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au dessus en cimier, une tour d'azur.*

1676. MELCHIOR HAECX, Conseiller-Pensionnaire de la Ville d'Anvers, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 11 Nov. 1676.

Les armes sont : *d'or, à trois crocs de sable, & deux fasces de même brochantes sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, trois crocs de sable entre un vol d'or & de sable.*

1676. PRE'CIPIANO. Prosper-Ambroise DE PRE'CIPIANO, Baron de Soye, obtint érec-

tion de *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1676.

1676. CHARLES VAN HERCHOUS, fut annobli par Lettres de l'an 1676.

1676. CATHERINE VAN PARYS, obtint confirmation d'armes par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1676.

1676. PIERRE GRYPH, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1676.

1676. FRANÇOIS SOLIST, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1676.

1677. JEAN-CHARLES MATHELIN, Seigneur haut Justicier au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 8 Janv. 1677.

1677. NICOLAS DE BAST, Seigneur de Bethleem, natif de Bruxelles, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 1 Avril 1677.

Les armes sont: *de sinople, à la fasce d'hermine, accompagnée en chef de deux lions d'or, armés & lampassés de gueules, accollés d'or & attachés chacun par une chaîne de même au haut de l'écu.*

1677. PHILIPPE LE PIPRE, natif de Lille & domicilié à Anvers, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 9 Avril 1677.

Les armes sont: *de gueules, à la croix de vair.*

1677. PIERRE STALINS, Echevin de Gand, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 Juillet 1677.

1677. LOUIS OVERDATS, Médecin de l'Artillerie des Pays-Bas, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 20 Juillet 1677.

Les armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois papillons de gueules; au 2 & 3 de gueules, à une hache d'armes d'argent emmanchée d'or, poſée en bande. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, un chien braque de gueules, accollé d'or.*

1677. HORNES. Les Terres & Seigneuries d'Over-Yſſche & Heuſe en Brabant, furent unies & érigées en titre de *Principauté*, ſous la dénomination de *Hornes*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 19 Oct. 1677, en faveur & en conſidération des ſervices & de la haute naiſſance D'EUGENE-MAXIMILIEN DE HORNES, Comte de Baucignies & de Bailleul, Baron de Bocxtel, Lokeren, Leſdain & St. Martin, Seigneur de Piermont, Leſtrem & autres lieux, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes des anciennes bandes d'Ordonnances.

Il avoit pour X. ayeul *Gerard* Sire de Hornes, Altena, Heſe, Leende, Herlaer, &c. qui épouſa en premieres nôces, l'an 1301 *Jeanne* de Louvain *dite* de Gaesbeke. Cette Princeſſe étoit fille de *Henri* Sire de Louvain, Gaesbeke, Baucignies, Herſtal, &c. mort en 1285, & d'*Iſabeau* de Bevere, morte en 1308; petite-fille de *Godefroi* Sire de Louvain, Leeuwe, Gaesbeke, &c. mort le 21 Janv. 1253, & de *Marie* d'Oudenarde, Dame de Baucignies; & arriére-petite-fille de *Henri* I. Duc de Lothier & de Brabant, mort le 5 Sept. 1235, & de *Mahaud* de Boulogne ſa 1. femme, morte vers l'an 1211. *Gerard*, étant veuf de la Princeſſe *Jeanne* de

Louvain, ſe remaria en ſecondes nôces à *Hermengarde*, fille de *Thierri* VII. Comte de Cleves, & de *Hermengarde* de Gueldres ſa 1. femme. Il mourut vers l'an 1333, & eut de ſon premier mariage *Guillaume* & *Othon* de Hornes; celui-ci fut Sire de Montcornet, & Grand-Admiral de France ſous le Regne de *Philippe* de Valois. Son frere aîné fut Sire de Hornes, de Gaesbeke, d'Altena, de Baucignies, de Herſtal, &c. & épouſa en premieres nôces, en 1315 *Ode* Dame de Putten & de Stryen; & en ſecondes nôces, en 1322 *Eliſe* de Cleves, fille de *Thierri* VII. Comte de Cleves, & de ſa 2. femme *Marguerite* de Habspurg, niéce de l'Empereur *Rodolphe* I. Il mourut en 1343, & eut de cette ſeconde alliance entre autres enfans, *Thierri* de Hornes, Sire de Baucignies, Montcornet, Herſtal, Heſe, Leende, &c. qui s'allia avec *Iſabeau* de Montigny. Elle fut mere d'*Arnould* de Hornes, Sire de Baucignies, Heſe, Leende, &c. marié à *Jeanne* Dame de Honſchote, Houtekercke, Lokeren, &c. de laquelle vint *Jean* de Hornes I. du nom, Sire de Baucignies, Honſchote, Heſe, Leende, &c. Châtelain de Bergh-St.-Winnoc, Conſeiller & Chambellan de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, & premier Lieutenant de la Souveraine Cour Féodale de Brabant, tué l'an 1436. Il avoit épouſé *Marguerite* de la Tremoille, qui le fit pere de *Philippe* de Hornes, Sire de Baucignies, Gaesbeke, Honſchote, Heſe, &c. mort en 1488, & marié à *Jeanne* de Lannoy, Dame de Brimeu. Il en eut *Arnould* de Hornes, Sire de Gaesbeke, & *Jean* de Hornes II. du nom, Sire de Baucignies. La poſtérité du

[illegible] de *Philippe* [illegible] Houtekercke, [illegible] des armées de France, [illegible]

[illegible] Sire de Bau- [illegible] *Anne* de [illegible] &c. dont il [illegible] Sire de [illegible] &c. dé- [illegible] Renesse, ma- [illegible] mere de *Jean* [illegible] Comte de Baucignies, [illegible] Gouverneur [illegible] en 1579, [illegible] Il avoit eté [illegible] Ste. Aldegonde; [illegible] & deux fi- [illegible] de la- [illegible] Du premier lit [illegible] Comte de Baucignies, [illegible] Gouverneur de Malines & [illegible] mort le 7 Fév. [illegible] *Honorine* de Wit- [illegible] Arquennes, &c. de la- [illegible] Comte de [illegible] & de Lokeren, [illegible] Espagne, Gou- [illegible] Artois, & Grand- [illegible] *Marguerite*, [illegible] Baronne de Lesdain & de S. [illegible] *Maximilien*, creé [illegible] comme il a eté [illegible] *Marie-Jeanne-Ma-* [illegible] Comte

de

Baucignies, de Houtekercke & de Bailleul, ron de Bocxtel & autres Terres, Grand d'Eſpa- e de la 1. Claſſe, Grand-Veneur héréditaire de mpire, Lieutenant-Général des Armées de S. C., Gouverneur & Capitaine-Général du Du- de Gueldres & Comté de Zutphen, mort 1718. Il avoit épouſé en 1694 *Marie-Anne-oinette* de Ligne, fille de *Henri-Louis-Er-* Prince de Ligne, d'Amblize & du St. Em- , Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Jeanne-nique* de Aragon-y-Benavides. Elle fut mere *Maximilien-Emmanuel*, Prince de Hornes, nte de Baucignies, de Houtekercke & de leul, Baron de Bocxtel, Lokeren, Leſ- & St. Martin, Seigneur de Piermont, Leſ- n, Eſtrelles & autres lieux, Chevalier de oiſon d'Or, Grand d'Eſpagne de la 1. Claſſe, nd-Véneur héréditaire de l'Empire, Con- er Intime d'Etat Actuel de LL. MM. I. & Grand-Ecuyer, & Grand-Véneur de S. A. R. uc *Charles-Alexandre* de Lorraine & de Bar, verneur & Capitaine-Général des Pays-Bas richiens, né à Bruxelles le 31 Août 1695, iſé en la Chapelle de la Cour le 30 Oct. ſui- , & créé *Prince du Saint-Empire* par Di- e de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Août . Il a épouſé en premieres nôces Milady *ie* Bruce, morte le 30 Nov. 1736, fille de *nas* Bruce, Lord, Comte d'Aillesbury, Pair gleterre, & de ſa 2. femme *Charlotte*, Com- d'Argenteau & d'Eſſeneux, Baronne de broeck; en ſecondes nôces, le 12 Fév. 1738 *iette-Thérèſe-Norbertine*, fille de *Henri-iël-Joſeph*, Wild & Rhingrave, Comte de -Kirbourg, née le 15 Nov. 1711, morte ſans

enfans en Avril 1751; & en troisiemes nôces; en Août 1752 *Marie-Albertine* de Gavre, fille Cadette de *Charles-Emmanuel-Joseph*, Prince de Gavre, Marquis d'Ayseaux, &c. & de *Louise-Thérèse-Henriette*, née Baronne de Waha-de-Fronville. Il a eu du premier lit,

1. *Marie-Thérèse-Josephe* de Hornes, héritiere de Melsbroeck, &c. née le 19 Oct. 1725 mariée le 12 Août 1742 à *Philippe Joseph* Wild & Rhingrave, Prince de Salm-Kirbourg, Chevalier de l'Aigle-Blanc, né le 21 Juillet 1709, dont des enfans. *Voyez ci-après au Duché de* HOOGHSTRAETEN.

2. *Elisabeth-Philippine-Claudine* de Hornes, reçue Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée le 14 Sept. 1753, alliée en 1751 à *Gustave-Adolphe*, Prince de Stolberg-Geudern, Colonel d'Infanterie, puis Général-Major & Gouverneur de Nieuport, né le 6 Juillet 1722, tué à la Bataille de Lissa le 5 Déc. 1757, dont une fille, née le 27 Juin 1756.

1677. MARTIN LEONARD & HERMAN VOLLER, furent créés Chevaliers par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1677.

1677. JEAN LAMBRECHTS, obtint augmentation d'armes par Lettres de l'an 1677.

1678. JEAN-BAPTISTE ANTHOINE, Directeur de la Poste d'Anvers, obtint une couronne au lieu de bourlet & deux griffons pour Supports, par Lettres du Roi *Charles II.* du 9 Mai 1678, & ce Prince le créa Chevalier par d'autres Lettres du 9 Avril 1679.

Ses armes sont: *d'argent, au chevron d'azur,*

hargé de trois étoiles à six rais d'or & accom-
gné de trois taux ou béquilles de St. Antoine
e même. Armes à Enquerir.

1678. CHARLES MAES, Seigneur de Noort-
elde, Echevin de la Ville de Gand, fut créé
hevalier par Lettres du 28 Mai 1678. Il étoit
oisiéme fils de *Nicolas* Maes, Seigneur d'Op-
m, créé Chevalier en 1626, & de *Claudine*
Severy.

1678. BALTHAZARD ABSOLONS, fut réhabi-
é & rétabli dans l'Etat de Noblesse de ses an-
tres, & annobli en tant que besoin seroit, par
ttres du Roi *Charles II.* du 5 Août 1678.

Ses armes sont : *d'argent, à deux fleurs-de-lis*
pied coupé de gueules, l'une en chef sur le 2
artier & l'autre sur la pointe de l'écu ; au
inc-canton de gueules, chargé d'un sautoir
iqueté d'argent & de sable de deux tires. L'écu
ibré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or,
é de son bourlet & de ses lambrequins d'argent
de gueules, & au-dessus en cimier, deux cor-
de buffle, l'une coupée d'argent & de gueu-
, & l'autre de gueules & d'argent.

1678. CARLOO, Seigneurie en Brabant, fut
gée en *Baronnie* par Lettres du 12 Sept.
78, en faveur & en considération de la noble
traction de ROGER WAUTHIER VAN DER
OT, Seigneur de Carloo, Duyst, Cappelle,
bbeeck, Meensele, Ghyndracht & Rans-
ck. Il étoit fils de *Gilles* van der Noot, Seig-
r de Carloo, Duyst & Grez, mort en 1668,
Anne de Leefdael, Dame de Zuerbempde,
ensele, Glabbeeck & Cappelle ; petit-fils de
n van der Noot, Seigneur de Carloo,

[illegible] Août 1643, & de *Jeanne* de Masnuy, Dame de Grez; & arrière-petit-fils de *Gaspard* van der Noot, Seigneur de Carloo, tué en 1573 en [illegible] du secours à la Ville de Harlem, & de *Jeanne* d'Enghien, veuve de *Rene* d'Oyenbrugge, & fille de *Virgile* d'Enghien, Seigneur de Santbergne, & d'*Agnes* de Berchem sa [illegible] femme.

Le Baron de Carloo épousa en 1681 *Anne-Louise* van der Gracht, Dame de Correnbach, fille de *Jean-Frédéric*, Baron de Vremde, & en eut 1. *Philippe-François* qui suit; 2. *Jean-Joseph*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, Commandeur de Ramerdorf, puis de Ghemert; 3. *Charles-Bonaventure*, dont il sera parlé après son frere aîné; 4. *Maximilien Antoine*, nommé Evêque de Gand en 1742; 5. *Anne-Philippine-Therese*, femme de *Lancelot-Ignace-Joseph*, Baron de Gottignies, de Goyke & de l'Empire, Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R.

Philippe-François van der Noot, Baron de Carloo, Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant, & Capitaine d'une Compagnie libre de 200 hommes Wallons, décéda en Déc. 1759. Il avoit épousé en 1705 *Anne-Antoinette-Therese-Ermelinde-Josephe* d'Oyenbrugge, morte le 17 Mars 1717, fille & héritiere d'*Ernest-Balthazard* d'Oyenbrugge, Comte de Duras, Baron de Meldert, Thyne, &c. & de *Magdelene-Françoise* d'Oyenbrugge. De ce mariage sont nés :

I. *Philippe-Joseph* van der Noot, Comte de Duras, Baron de Thyne, &c. mort en 1750, ayant été marié à *Honorine-Françoise Antoinette*, Baronne van Hamme, Dame de Stalle, Neer-Stalle, &c. de laquelle il a eu,

1. *Jean-Philippe-Joſeph* van der Noot, Comte
Duras, Baron de Carloo, Meldert & Thy-
, Seigneur de Gorſſem, Graeſen, Wilre,
unckelen, Schellefeide, St. Hubermont,
uyſt & Billichout, Haut Voué de Conneu,
aréchal héréditaire du Pays de Liége & Com-
de Looz, né le 17 Janv. 1746.

2. *Anne-Théréſe-Joſephe* van der Noot, *dite*
ademoiſelle de Duras, née le 18 Déc. 1740.

3. *Anne-Louiſe-Maximilienne-Joſephe* van
Noot, *dite* Mademoiſelle van der Noot,
e le 10 Janv. 1744.

II. *Jean-Joſeph-Philippe* van der Noot, *dit*
Baron de Meldert.

III. *Anne-Philippine-Antoinette* van der
ot, mariée en 1737 à *Gaſpard-Henri-René*,
Yve, Comte de Ruysbroeck, Baron d'Oſti-
, &c. dont *Ferdinand-Louis-Marie* d'Yve,
nte de Ruysbroeck.

Charles-Bonaventure van der Noot, troiſiéme
de *Roger Wauthier* & d'*Anne-Louiſe* van
Gracht, fut Seigneur de Schoonhove, Baron
Marets, de l'Etat Noble de Brabant, Grand-
li du Brabant-Wallon, Chambellan & du
ſeil d'Etat de l'Impératrice-Reine, & obtint
itre de *Comte van der Noot* par Lettres de
mpereur *Charles VI.* du 16 Mai 1716. Il épouſa
herine-*Philippine* de Waes, fille de *Fran-*
Jaques, Baron de Waes & du St. Empire,
re Seigneur de Keſſenich, & de *Marie-*
nne de Varick, de laquelle il a eu :

. *Jean-Antoine-Marie*, Comte van der
ot.

2. *Marie-Félicité* van der Noot, Chanoineſſe à *Nivelle*.

1678. JEAN-JAQUES D'HINSLIN, Seigneur de Maibe & Flawinne, Conſeiller & Receveur-Général des Domaines du Pays & Comté de Namur, fut annobli par Lettres du 12 Sept. 1678, & créé Chevalier par d'autres du 10 Nov. de la même année.

Ses armes ſont : *de ſable, au chevron d'or, au chef d'argent, chargé de deux branches de laurier de ſinople paſſées en ſautoir & environnées d'une couronne d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

1678 JEAN SCHOCKAERT, natif de Bruxelles fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 12 Déc. 1678.

Les armes ſont : *d'argent au coq de ſable, crêté, barbé, membré & allumé de gueules, poſé dans un feu au naturel.*

1678. JAQUES D'YSENBARD, de Flandres, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1678.

1678. GILLES LE BRUN, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1678.

1678. NICOLAS-FRANÇOIS DE FRANQUEVILLE, fut annobli & créé Chevalier par deux Lettres-patentes de l'an 1678.

1678. JAQUES GANSACKER, Seigneur de Schelle & d'Itteghem, Dyckgrave-Général des

ovinces de Brabant & de Flandres, fut anno-
i par Lettres de l'an 1678, & obtint des Sup-
rts par d'autres de l'an 1679.

Les armes ſont : *de ſable, ſemé de fleurs-de-lis*
or, au lion de même, armé & lampaſſé de
eules brochant ſur le tout.

1678. NICOLAS HOUZEAU, fut annobli par
ttres du Roi *Charles II.* de l'an 1678.

1678. JEAN LE DUC, fut honoré de la dig-
té de Chevalier par Lettres de l'an 1678.

1678. RUYTER. Ange DE RUYTER, fut créé
ron de Ruyter lui & ſes deſcendans mâles &
nelles, par Lettres du Roi *Charles II.* de
n 1678, & obtint des Supports par d'autres
l'an 1679.

1678. FRANÇOIS-JEAN DE BEHAULT, fut
nobli par Lettres du Roi Catholique de l'an
78.

1678. MARTIN LE MAIRE, fut annobli par
ttres de l'an 1678.

1678. SALOMON VAN ES, Ingenieur au ſer-
e de S. M. C., fut honoré de la dignité de
evalier par Lettres de l'an 1678.

1678. JAQUES-FRANÇOIS HANNOYE, fut an
bli par Lettres de l'an 1678.

1678. FONTAINE. Jean DE LA FONTAINE,
créé *Vicomte de ſon nom*, avec faculté d'affec-
ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon
ix, par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an
78.

1678. ADRIEN-DOMINIQUE CARLIER, fut
nobli par Lettres de l'an 1678.

1678. ALBERT DE ROUBAULX, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1678.

1678. HENRI DU PUIS, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1678.

1678. PHILIPPE-IGNACE MALAPERT, fut annobli par Lettres de l'an 1678.

1678. JEAN-BAPTISTE DE VINCKHAUT, fut créé Chevalier par Lettres de l'an 1678.

1678. SIMON LE ROY, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1678.

1678. PIERRE-BARTHELEMI DE ALMIRON-CASTILLO, Secrétaire & Official de la Secrétairie d'Etat & de Guerre, obtint des Supports par Lettres de l'an 1678. Il étoit fils de Don *Chriſtoval* de Almiron-Caſtillo, Condator, & Lieutenant du *Veedor-General* des Armées de Flandres, & de Dona *Maria* Suarez de Aedo; petit-fils de Don *Gonçalo* de Almiron, & de Dona *Franciſca* del Caſtillo; & arriére-petit-fils de Don *Juan* de Almiron, & de Dona *Ana* Curiel.

Ses armes ſont: *écartelé, au* 1 *&* 4 *d'azur, à treize étoiles d'or, à la bordure de gueules, chargée de huit chaudieres d'or*, qui eſt de Almiron; *au* 2 *&* 3 *de gueules, à la tour d'or, portillée d'azur, parti d'argent, à l'arbre de ſinople, le fût de l'arbre accollé d'un ſerpent d'argent*, qui eſt del Caſtillo.

1678. PIERRE PLETINCX, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1678.

1678. JAQUES DES FOSSEZ, fut annobli par Lettres de l'an 1678.

1678. JEAN LE MESSENER, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1678.

1678. CHARLES-PHILIPPE DE MASNY, obtint le titre de Chevalier & des Supports, par Lettres de l'an 1678.

1678. JEAN-CHARLES GAULTIER, fut annobli par Lettres de l'an 1678.

1678. JEAN-BAPTISTE SEGER, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1678.

1678. LAMORAL VAN DEN BERGHE, obtint des armes par Lettres du Roi Catholique de l'an 1678.

1679. JEAN-ANTOINE LIEBAUT, Seigneur de Gasborre du chef de ſa femme *Catherine* van Elen, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 17 Janv. 1679.

Les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois fleurs-de-lis de gueules, & accompagné de trois étoiles d'argent. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & d'azur, & au-deſſus en cimier, une fleur-de-lis de gueules, entre un vol, dont une partie eſt d'or & l'autre d'azur.*

1679. DES URSINS. Denis-Chriſtophe-Antoine DES URSINS, Seigneur d'Outrelouxe, Froid-Fontaine, St. Jean, Saart & Ferée, ſituées au Pays de Liége, fut élevé à la dignité de *Chevalier du Saint Empire* par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 11 Fév. 1679, & à celle de *Baron des Urſins* par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Oct. 1697.

1679. JEAN-FRANÇOIS GOUBAU, Seigneur

and-Philippe de Boneem, Seigneur de Werve, rzeele & Meulenackers, Grand-Bailli du Pays e Waes, que le Roi Catholique créa *Baron de oneem* pour lui & ſes deſcendans, avec faculté 'appliquer ce titre ſur telles Terres ou Seigneues qu'il poſſede ou pourroit poſſéder dans les ays-Bas, par Lettres du 26 Fév. 1699.

1679. CHARLES DE KEMPENER, natif de ruxelles, fut annobli par Lettres datées de adrid du 9 Juillet 1679.

1679. GUILLAUME ANTHOINE, Capitaine *honorés* & Pourſuivant d'Armes, obtint le re de Chevalier, deux griffons d'or pour Supts, & une couronne au lieu de bourlet, par ttres du Roi *Charles II.* du 9 Juillet 1679. s deux griffons furent depuis changés en ux lions d'or tenant chacun une banniere, r d'autres Lettres du même Prince données Madrid le 2 Juin 1681.

Ses armes ſont: *d'argent, au chevron d'azur, argé de trois étoiles à ſix rais d'or, & accompgné de trois taux ou béquilles de Saint Antoi- de même. L'écu timbré d'un caſque d'argent, illé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes nbrequins d'or & d'azur, au deſſus en ci- er une tête & col de griffon d'azur entre un d'or.* Armes à Enquerir.

1679. JEAN-BAPTISTE DE MEY, natif de nd, fut annobli par Lettres du 10 Août 1679.

1679. FRANÇOIS PEETERS *dit* STOMMELINS, gneur de Weſterghem, Conſeiller du Conſeil ovincial de Flandres, iſſu d'une noble & anne Famille du Comté de Flandres, fut créé evalier, & obtint deux griffons d'or pour

Supports, par Lettres du Roi *Charles II.* du 21 Août 1679.

Ses armes ſont: *écartelé, au* 1 *&* 4 *d'or, à trois molettes d'éperons de ſable*, qui eſt Stommelins; *au* 2 *&* 3 *d'or, à la croix de gueules*, qui eſt Mortaigne.

1679. HENRI & JAQUES FREDERICX, natifs d'Anvers, furent annoblis par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Sept. 1679.

1679. NICOLAS CHEEUS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du 10 Avril 1679, & créé Chevalier par d'autres du 19 Oct. de la même année. Il étoit fils de *Jean* Cheeus, & de *Marie* Verſpreet.

Ses armes ſont: *d'azur, à trois cloches d'argent, bataillées de même. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & d'azur, & au-deſſus en cimier, une cloche d'argent entre un vol d'argent & d'azur.*

SEBASTIEN HUYBRECHTS *dit* BORCKMAN, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 19 Oct. 1679. Il étoit fils de *Henri* Huybrechts, & de *Marie* de Mere; & petit-fils de *Frédéric* Huybrechts, & d'*Eliſabeth* van Orlay.

Les armes ſont: *d'azur, à trois tierces d'or; au chef couſu de gueules, chargé de trois annelets d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & d'azur, & au-deſſus en cimier une aigle naiſſante d'argent, tenant en ſon bec de gueules un annelet d'or.*

1679. GUILLAUME LUNDEN, natif d'An-

vers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 4 Déc. 1679.

Les armes ſont : *taillé d'argent & de gueules, à trois roſes de l'un en l'autre, boutonnées d'or, feuillées & tigées de ſinople, mouvantes d'un bâton peri en barre d'argent. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, trois plumes de paon au naturel.*

1679. JAQUES-FRANÇOIS MAURISSENS, Roi & Héraut d'Armes de Sa Majeſté à titre du Duché de Gueldres, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 6 Déc. 1679. Il étoit 2. fils de *Jean* Mauriſſens, Auditeur de la Chambre des Comptes en Brabant, mort en 1636, & d'*Anne* van Gerwen ; & petit-fils de *Michel* Mauriſſens, Roi & Héraut d'Armes des Archiducs *Albert & Iſabelle* à titre du Comté de Flandres, & de *Barbe* van Wildery.

1679. HENRI LE FEBURE, Licentié ès Loix, obtint Réhabilitation de Nobleſſe, avec annobliſſement de nouveau en tant que beſoin ſeroit, par Lettres datées de Madrid du 12 Déc. 1679. Il étoit fils de *Jerôme* le Febure, Receveur des Contributions volontaires à Bruxelles, mort le 1 Avril 1670, & d'*Eliſabeth* Huybrechts ſa 2. femme, mariée le 2 Fév. 1652, morte le 14 Oct. 1655.

Ses armes ſont : *burellé d'argent & d'azur de dix pieces, à une tour d'argent la porte ouverte, brochante ſur le tout. L'écu timbré d'un caſque d'argent grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & d'azur, &*

au-deſſus en cimier, un lion naiſſant d'argent, armé & lampaſſé de gueules.

1679. JEAN PAUL, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1679.

1679. Les deux FRANÇOIS DE THOMASSIN, furent créés Chevaliers & obtinrent une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1679.

1679. MAULDE, Seigneurie en Hainaut, fut érigée en *Vicomté* par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1679, en faveur & en conſidération des ſervices de JAQUES DE FARIAUX, Chevalier, Seigneur de Maulde, Strythem, Lombeque-Notre-Dame, & Cour-Abaumont, du Conſeil de Guerre, Général de Bataille, Gouverneur & Châtelain d'Ath.

1679. PHILIPPE GOURDAIN, fut annobli & obtint des Supports, par Lettres de l'an 1679.

1679. NICOLAS NODIN, fut annobli par Lettres du Roi Catholique de l'an 1679.

1679. BERGHES. Jean DE BERGHES, Baron d'Arquennes, Prévôt de Cleves, obtint le titre de *Comte* applicable ſur telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1679. Il étoit 2 fils de *Godefroi* de Berghes, I. Comte de Grimberghe, & d'*Honorine* de Hornes, Dame d'Arquennes.

1679. JEAN LE BOULENGER, obtint des Supports par Lettres de l'an 1679.

1679. ERNEST GERARDIN, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1679.

1680. JEAN VAN ELEN, Seigneur de Weſt-

oven, natif d'Anvers, fut créé Chevalier par ettres du 22 Avril 1680.

1680. CHARLES ADRIEN DE SUCRE, Baron e Preux, Colonel d'un Régiment d'Infanerie Wallonne, obtint la permiſſion de porr ſur ſes Armes une couronne de Marquis, ar Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Août 1680.

1680. JEAN VAN WOONSEL, Seigneur de oegebauvede, Echevin d'Anvers en 1670, 71 & 1681, fut annobli par Lettres datées Madrid du 23 Août 1680.

Les armes ſont: *d'or, à la faſce couſuë d'arnt, chargée de trois fautoirs de gueules. L'écimbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins or & de gueules, & au-deſſus en cimier, un ureau d'or, accollé d'argent, le collier argé de trois fautoirs de gueules.*

1680. MOTTES. La Seigneurie de Mottes t érigée en *Marquiſat* par Lettres du Roi *arles II.* du 16 Sept. 1680, en faveur de PHIPPE-FRANÇOIS DENNETIERES, Chevalier, ron de la Berliere, Seigneur de Mottes, nſeiller d'Etat & Tréſorier Général des Doines & Finances des Pays-Bas, mort à Brulles le 10 Avril 1697.

Il étoit petit-fils de *Jean* Dennetieres, Chelier, Seigneur de Harlebois, Conſeiller & mmis des Domaines & Finances des Pays-s en 1603, lequel avoit épouſé *Françoiſe* van n Berghe, fille de *Jean*, Seigneur de Croix-Mont, & de *Philippine* de la Woeſtyne de-andmels, de laquelle il eut entre autres *Ja-*

ques & *Charles-Philippe* Dennetieres; ce dernier fut Seigneur de Croix-au-Mont, & eut de sa femme *Catherine-Louise* de Landas, Dame de Wannehain & du Maretz, une fille unique *Marie-Françoise* Dennetieres, Dame de Wannehain, &c. qui épousa *Charles* l'Archier, I. Comte de Thildonck.

Jaques Dennetieres, frere aîné de *Charles-Philippe*, fut Seigneur de Harlebois, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes à Lille le 23 Déc. 1617, Chevalier par Lettres du 29 Déc. 1628, Président de la Chambre des Comptes à Lille en 1633, Membre du Conseil d'État & Trésorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1652, & Baron de la Berliere par Lettres du 23 Mai 1664. Il mourut le 9 Oct. 1677, à 81 ans, & avoit épousé *Marie* de Baudequin, morte le 11 Sept. 1663, fille de *Claude*, Seigneur de la Haye, & de *Marie* de la Riviere de Warmes. Il eut de ce mariage *Philippe-François*, créé Marquis de Mottes: *Jean-François* Dennetieres, Seigneur de Harlebois, mort en 1674 Grand-Bailli de Courtrai, sans laisser d'enfans de sa femme *Catherine Elisabeth* Morrhe, laquelle étant veuve se remaria à *Gaspard Ignace* de Beer, Baron de Meulebeke; & *Marie-Françoise* Dennetieres, mariée 1. à *Henri* de Croonendael, Chevalier, Seigneur de Beveren, &c. 2. à *Jean-Baptiste* de Brouchoven, I. Comte de Bergeyck.

Le Marquis de Mottes eut pour femme *Marie* Obert, Dame de Massinghien, &c. morte le 9 Fév. 1688, mere de *Jaques-François-Hypolite* Dennetieres, Marquis de Mottes, Baron de la Berliere,

lerliere, Seigneur de Maſinghien, &c. Grand-ailli de Courtrai, mort en 1714, laiſſant de femme *Alexandrine-Françoiſe* Baſta, héri-ere du Comte de Mouſcron & de la Baronnie Heule, qu'il avoit épouſée en 1681.

1. *Jaques-François-Joſeph* Dennetieres, Mar-is de Mottes, Comte de Mouſcron, Baron Heule & de la Berliere, marié à *Iſabelle-Mar-erite* della Faille, fille d'*Engelbert*, Baron de evele, dont eſt né *Engelbert-Maximilien-Jo-h* Dennetieres, Marquis de Mottes, Comte Mouſcron, &c. qui de ſon mariage fait en 9 avec *Jeanne-Erneſtine-Albertine* de Ste. degonde-de-Noircarmes, a pluſieurs enfans l'un & de l'autre ſexe.

1. *Marie-Alexie* Dennetieres, alliée à ouard de Flechin, Marquis de Wamin.

1. *Françoiſe-Camille* Dennetieres, morte en 5, ayant été mariée en 1706 à *Gaſpard-Ro-t-François* de Beer, Baron de Meulebeke, de *Gaſpard-Ignace*, & de *Catherine-Eliſa-h* Morrhe.

1. *Eléonore Charlotte* Dennetieres, premiere me de *Charles-Joſeph*, Baron d'Overſchie.

1. *Marie-Jaqueline* Dennetieres, mariée 1. ..... d'Oſtrel, Baron de Flers. 2. en Mai o à *Balthazard-Alexandre* de Ste. Alde-de, Comte de Genetz.

580. NICOLAS BLANCHE, fut annobli par tres du Roi *Charles II.* de l'an 1680.

580. PHILIPPE HERMAN FLEGIN, fut an-li par Lettres du Roi Catholique de l'an .

1680. BERNARD GALBAN, Secrétaire & premier Official de la Secrétairie du Conſeil Suprême des Pays-Bas à Madrid, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres de l'an 1680.

1680. JEAN VECQUEMANS, domicilié à Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1680.

1681. LOUIS DE HEUVEL, Seigneur de Calfenne, fut annobli par Lettres du 7 Janv. 1681, & créé Chevalier par d'autres du 21 Août ſuivant.

Ses armes ſont : *écartelé, au* 1 *d'argent, à l'aigle de gueules, languée & membrée d'azur; au* 2 *d'argent, à deux belettes affrontées de gueules; au* 3 *d'argent, à trois roues de ſable; au* 4 *d'or, au pin arraché de ſinople*, qui eſt Pelgroms; *ſur le tout d'argent, à trois pals d'azur, chaque pal chargé de quatre annelets d'or*, qui eſt de Heuvel.

1681. JEAN-FRANÇOIS DE HEUVEL, frere du précédent, fut annobli par Lettres du 7 Janv. 1681.

1681. JEAN-FRANÇOIS ZUALLART, Seigneur de Goſſimé, fut créé Chevalier & obtint deux lions pour Supports, par Lettres datées de Madrid du 12 Fév. 1681.

1681. DE LA TOUR ET TASSIS. La Ville & Châtellenie de *Braine-le-Château* en Hainaut, fut érigée en titre de *Prince pauté* ſous la dénomination *de la Tour & Taſſis*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 19 Fév. 1681, en faveur d'EUGENE-ALEXANDRE, COMTE DE LA TOUR, VALSASSINE, TASSIS, ET DU ST. EMPIRE, Baron de Foudremont, Seigneur de Braine-le-

Château & Haut-Ittre, Maréchal héréditaire de Hainaut, Grand-Maître des Postes de l'Empire & des Pays-Bas. Il étoit fils de *Lamoral-Claude-François*, Comte de la Tour, Valsassine, Taxis & du St. Empire, Grand-Maître héréditaire des Postes de l'Empire, mort en 1677, & d'*Anne-Françoise-Eugenie* de Hornes, morte le 25 Juin 1693, âgée de 63 ans; petit-fils de *Léonard*, Comte de la Tour, de Taxis & du St. Empire, Gentilhomme de la Bouche de l'Archiduc *Albert*, Chambellan de l'Empereur *Ferdinand II.*, & Grand-Maître héréditaire des Postes de l'Empire, mort à Prague le 24 Mai 1628, & d'*Alexandrine* de Rye, fille de *Philibert*, Comte de Varax, & de *Claudine* de Tournon-Roussillon; & arriére-petit-fils de *Lamoral*, Comte de la Tour, de Taxis & du St. Empire, Gentilhomme de la Chambre des Empereurs *Mathias* & *Ferdinand II.*, & Grand-Maître des Postes de l'Empire, & des Pays-Bas, mort en 1624, & de *Geneviéve* de la Tour & Taxis.

Le Prince de la Tour & Taxis fut élevé à la dignité de *Prince du Saint Empire* par l'Empereur *Léopold* en 1686, & honoré du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or par le Roi *Charles II.* Il mourut à Francfort sur le Mein le 21 Fév. 1714, & avoit épousé en premieres nôces en 1678 *Anne-Adelaïde*, Princesse de Fürstenberg, morte à Bruxelles le 13 Nov. 1701, fille de *Herman Egon* Prince de Fürstenberg & de l'Empire, & de *Marie-Françoise*, Comtesse de Fürstenberg-Stülingen; & en secondes nôces le 22 Nov. 1703 *Elisabeth-Auguste*, Comtesse de Hohenlohe-Schillingsfürst, née en 1675,

morte en couches à Francfort ſur le Mein le 21 Sept. 1711. Du premier lit ſortit *Anſelme-François*, Prince de la Tour & Taſſis, & du St. Empire, Comte de Valſaſſine, Baron d'Impden, de Foudremont, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand-Maître héréditaire des Poſtes de l'Empire, né le 1 Janv. 1679, marié le 6 Déc. 1701 à *Louiſe-Anne-Françoiſe*, Princeſſe de Lobkowitz, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, née le 20 Oct. 1683, fille de *Ferdinand-Auguſte-Léopold*, Prince de Lobkowitz & du St. Empire, Duc de Sagan, Prince & Comte de Sternſtein, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller d'Etat Actuel Intime des Empereurs *Léopold* & *Joſeph*, leur Principal Commiſſaire & Plénipotentiaire à la Diéte de Ratisbonne, & Grand-Maître de la Cour de l'Imperatrice *Wilhelmine-Amelie*, mort le 3 Oct. 1715, à 60 ans, & de *Marie-Anne-Wilhelmine*, Princeſſe de Bade-Baden ſa 2 femme, morte le 22 Août 1702. De ce mariage ſont ſortis:

I. *Alexandre-Ferdinand*, Prince de la Tour & Taſſis, & du St. Empire, Comte de Valſaſſine, Baron d'Impden, de Foudremont & autres lieux, Chevalier de la Toiſon d'Or, Maréchal héréditaire de Hainaut, Grand-Maître héréditaire des Poſtes de l'Empire, Principal Commiſſaire & Plénipotentiaire de l'Empereur *François* I. à la Diéte de Ratisbonne, né le 15 Fév. 1704, marié 1. le 11 Avril 1731 à *Sophie-Chriſtine-Louiſe*, Princeſſe de Brandebourg Bareyth, née le 4 Janv. 1710, convertie à la Religion Catholique à Mayence le 16 Mars 1733, morte à Bruxelles le 13 Juin 1739, fille aînée de *George-Frédéric-Charles*, Marck-Grave de Brande-

ourg-Bareyth, & de *Dorothée*, Princeſſe de olſtein-Beck. 2. le 23 Mars 1745 à *Charlotte*, rinceſſe de Lorraine, Chevaliere, Grand-roix de l'Ordre de Malthe, morte en 1746, le de *Louis* de Lorraine, Prince de Lambeſc, omte de Brionne, &c. mort le 9 Sept. 1743, de *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort-Duras. 3. le 21 Sept. 1750 à *Marie-Henriette*, rinceſſe de Fürſtenberg Stülingen, née le 31 ars 1732, reçue Dame de l'Ordre de la Croix oilée le 3 Mai 1751, fille de *Joſeph Guillau-Erneſt*, Prince de Fürſtenberg-Stülingen, evalier de la Toiſon d'Or, & de *Marie-Anne* mteſſe de Waldſtein & du St. Empire. Il a du premier lit,

. *Charles*, Prince héréditaire de la Tour & ſſis, né en 1733, marié a ſa couſine-germai- *Auguſte-Eliſabeth*, Princeſſe de Würtem-g, née le 30 Oct. 1734, dont

. Un fils, né le 2 Oct. 1759.

. *Marie-Thérèſe-Charlotte-Louiſe-Frédéri-Henriette-Alexandrine-Joſephe* de la Tour Taſſis, née le 10 Juillet 1757.

. Un fils, né le 5 Déc. 1736.

. Un fils, né le 12 Oct 1739.

I. *Marie-Philippine* de la Tour & Taſſis, & morte en 1705.

II. *Marie-Auguſte* de la Tour & Taſſis, Da-de l'Ordre de la Croix Etoilée à Vienne & celui de Ste. Catherine en Ruſſie, Chevaliere, nd-Croix de l'Ordre de Malthe, née le 11 t 1706, morte le 1 Fév. 1756. Elle avoit mariée le 1 Mai 1727 à *Charles-Alexan-*

dre, Prince de Würtemberg, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de l'Ordre de St. Hubert ou de la Grande-Chaſſe, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, Gouverneur de Belgrade & de la Servie, né le 24 Janv. 1684, devenu Duc de Würtemberg-Stuttgard & Grand-Maître de l'Ordre de St. Hubert par la mort de ſon couſin-Germain *Everard-Louis* le 31 Oct. 1733, & mort ſubitement le 12 Mars 1737. Il avoit fait abjuration publique des opinions de Luther dans la Chapelle Imperiale de Vienne le 28 Oct. 1712, en préſence de toute la Cour, & a eu pour enfans,

1. *Charles-Eugene*, Duc Regnant de Würtemberg-Stuttgard, Chef & Grand-Maître de l'Ordre de St. Hubert ou de la Grande-Chaſſe, né le 12 Fév. 1728, accordé le 21 Fév. 1744, marié à Bareyth, le 26 Sept. 1748 à *Eliſabeth-Sophie-Frédérique-Wilhelmine*, Princeſſe de Brandebourg-Bareyth, née le 20 Août 1732, fille unique de *Frédéric*, Marck-grave de Brandebourg-Bareyth, & de *Frédérique-Sophie-Wilhelmine*, Princeſſe de Pruſſe.

2. *Louis-Eugene*, Prince de Würtemberg, Brigadier des Armées de France, & Meſtre-de-Camp du Régiment de Würtemberg, Cavalerie Allemande, né le 6 Janv. 1731, reçu Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit le 1 Janv. 1756.

3. *Frédéric-Eugene*, Prince de Würtemberg, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Noir, Lieutenant-Général au ſervice du Roi de Pruſſe, né le 21 Janv. 1732, marié à *Frédérique-Dorothée-Sophie*, Princeſſe de Brandebourg-Suet, née le

8 Déc. 1736, fille aînée de *Frédéric-Guillaume*, Marck-grave de Brandebourg Suet, & de *Sophie-Dorothée-Marie*, Princeſſe de Pruſſe.

4. *Auguſte-Eliſabeth*, Princeſſe de Würtemberg, née le 30 Oct. 1734, mariée à *Charles*, Prince-héréditaire de la Tour & Taſſis, nommé ci-deſſus.

IV. *Chrétien-Egon-Adam* de la Tour & Taſſis, né en 1708, Chanoine du Grand-Chapitre de Cologne en 1733, a quitté ſon Canonicat pour ſervir dans les Troupes de l'Empereur.

Les armes du Prince de la Tour & Taſſis ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'argent, a la tour de gueules, crénellée d'azur, accompagnée de deux ſceptres de même, fleurdeliſés d'or & paſſés en ſautoir derriere la tour*, qui eſt la Torre ou la Tour; *2 & 3 d'or, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'azur*, qui eſt Valſaſſine; *ſur le tout d'azur, au blaireau courant d'argent*, qui eſt Taſſis. *L'écu timbré de la couronne de Prince, ſupporté par deux lions, & poſé ſur un manteau ſemé ou chargé des émaux des armes, doublé d'hermines.*

1681. SIMETRE-FERDINAND DE BRIERS, Seigneur de Meenſele, natif de Louvain, Avocat au Grand-Conſeil à Malines, Conſeiller, Page & Aſſeſſeur des Monnoyes des Pays-Bas, fut annobli par lettres du 21 Juin 1681, & créé Chevalier par d'autres du 12 Mai 1682.

Ses armes ſont: *parti d'or & d'azur, ſemé de fleurs-de-lis de l'un en l'autre.*

1681. THEODORE DE HEUSDEN-D'ELSOUT, Seigneur de Middelſwaele & Zeyf-

ſele, Tréſorier de la Ville de Bruxelles en 1681 & 1682, Surintendant du Rivage en 1685, 1686 & 1687, & Bourguemaître en 1690, fut créé Chevalier par Lettres du 12 Juillet 1681, leſquelles portent auſſi permiſſion d'ajouter *deux bannieres*, aux Supports accordés le 22 Avril 1654 à *Jean* Van Elshout ſon pere, l'une à droite aux armes de *Cleves*, & l'autre à gauche à celles de *Heuſden*.

1681. HOMBEECK, Seigneurie dans le Territoire de Malines, fut vendue par le Roi *Philippe IV.* à *Charles* de Roccabello le 18 Fév 1649; elle fut enſuite tranſportée en 1670 à *Jean* Arazola-de-Onate, qui à ſon tour la revendit à JEAN-ANTOINE-LOCQUET, Chevalier, Seigneur d'Impel, Conſeiller d'Etat & Préſident du Grand-Conſeil à Malines, en faveur duquel le Roi *Charles II.* l'érigea en *Vicomté*, par Lettres du 20 Sept. 1681. Le Vicomte de Hombeeck étoit fils de *Guillaume* Locquet, & de *Petronille* Taedts, fille de *Balthazard* & de *Marie* Cocquiel. Il eſt mort Chancelier de Brabant le 22 Mars 1687, & avoit épouſé *Marie-Chriſtine* Cæſar, de laquelle il eut pour fils unique, *Jean-Michel* Locquet, Vicomte de Hombeeck, Seigneur d'Impel & van den Broeck, Colonel au ſervice de S. M. C., Ecoutette, Commandant & Surintendant de la Ville & Province de Malines, auquel l'Empereur *Charles VI.* accorda le titre de *Comte*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, applicable ſur quelque Terre dans les Pays-Bas, par ſes Lettres du 22 Sept. 1722, enrégiſtrées en la Chambre des Comptes le 28 Nov. & en la Chambre Héraldique à Bruxelles le 19 Déc. ſuivant.

Le Comte de Locquet décéda le 5 Avril 1726, avoit été allié avec *Anne-Françoiſe* van der Linden d'Hooghevorſt, de laquelle il a laiſſé pour fils unique, *Jean-François* Comte de Locquet, Vicomte de Hombeeck, mort ſans poſtérité le 23 Juin 1751. Il étoit le dernier mâle de ſa Famille, & eut pour héritier JEAN-JOSEPH VAN DER LINDEN, Chevalier de Malthe, & neveu à la mode de Bretagne. *Voyez ci-devant à la Baronnie de* HOOGHEVORST, *page* 424.

1681. VLIERINGHE & BREEDTHOUT, Seigneuries en Hainaut, furent érigées en titre de *Vicomté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Oct. 1681, en faveur de JAQUES-HENRI DE CROONENDAEL, Seigneur de Vlieringhe, Breedthout & Sourbiſe, conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes, & Intendant de la Ville de Gand, fils de *Henri* de Croonendael, anobli Chevalier le 10 Oct. 1645, mort le 29 Déc. 1665, & de *Marie-Françoiſe* Dennetiere, fille de *Jaques*, premier Baron de la Berre. Le Vicomte de Vlieringhe & de Breedthout épouſa *Jeanne-Iſabelle-Auſterberte* d'Eſtibes, & en eut *Marie-Erneſtine-Auſterberte* de Croonendael, Vicomteſſe de Vlieringhe & de Breedthout, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée à *Antoine-Ignace* van der Gracht, Seigneur de Fertin, Grand-Bailli de Tournay & Tournefis, reſtée veuve le 6 Nov. 1734, & morte le 17 Mai 1749.

1681. JAQUES-ETIENNE STERCK, Capitaine de Cavalerie & Sergent-Major du Duché de Brabant, & enſuite Lieutenant-Gouverneur de la Ville de Bruxelles, obtint deux Négres pour

Tenants & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres datées de Madrid du 19 Déc. 1681. Il étoit fils de *Jean-Baptiſte* Sterck, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Allemande au ſervice du Roi Catolique, & d'*Anne* de Walſche; petit-fils de *Conrad* Sterck, mort le 26 Avril 1614, & d'*Henriette* van Ieghem, morte le 7 Juin 1631; & arriére-petit-fils de *Jean* Sterck, & de *Catherine* Ydens.

1681. RACHE. La Baronnie de *Zetru* au Comté de Namur, fut érigée en *Principauté* ſous le nom de *Rache*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 31 Déc. 1681, enrégiſtrées le 30 Janv. 1682, en faveur d'EUGENE-LOUIS DE BERGH-ST. WINNOC, Comte de Rache, Baron de Zetru, Seigneur de Boubers, Auberlieu, la Tour, Plantin, &c. Grand-Bailli du Comté de Hainaut, créé Chevalier de la Toiſon d'Or le 9 Oct. 1687, & mort ſans poſtérité en 1688. Il eut pour héritier ſon frere puîné *Charles-Alexandre* de Bergh-St.-Winnoc *dit* le Baron de Zetru, qui avoit épouſé *Lucie* de Brouchoven, Dame de Sept-Fontaines, fille de *Jean-Martin*, Seigneur de Hollenfeltz & d'Arendonck, & de *Claudine-Marguerite* de Raville, Chanoineſſe d'Eſpinal, Dame de Sept-Fontaines. De ce mariage étoit née *Marie-Françoiſe* de Bergh-St.-Winnoc, Princeſſe de Rache, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée en 1683 à ſon couſin-ſoûgermain *Philippe-Ignace* de Bergh-St.-Winnoc, Seigneur de Nomain & d'Ollehain, qui obtint par Lettres du mois d'Avril 1701 l'érection en *Principauté* de ſes Terres de Boubers & de Rache, qui furent réunies ſous le nom de Rache. Il ne laiſſa que deux filles,

Louiſe-Alphonſine & *Marie-Joſephe-Iſabelle* de Bergh-St.-Winnoc. L'aînée Princeſſe de Rache, épouſa *Louis* de Monteſquiou *dit* le Chevalier d'Artagnan, & mourut ſans poſtérité en Sept. 1713. L'autre héritiere de ſa ſœur, fut alliée le 24 Avril 1715 à ſon oncle paternel *Jean-Joſeph*, Vicomte de Bergh-St.-Winnoc, aujourd'hui Prince de Rache & Chef de ſa Maiſon, qui de cette alliance a eu :

1. *Philippe-Charles-Joſeph* de Bergh-St.-Winnoc, *dit* le Comte de Rache, né le 31 Mars 1716.

2. *Maximilien-François-Joſeph* de Bergh-St.-Winnoc, *dit* le Baron de Zetru, né le 19 Nov. 1719, marié à *Andrée-Armande* de Monchi, Chanoineſſe de Maubeuge, fille de *Nicolas* de Monchi, *dit* le Marquis de Senarpont, & de *Marie-Magdelene-Joſephe* de Monchi, Dame de Senarpont & de Guimerville ; & petite-fille de *François* de Monchi, Baron de Viſmes, Seigneur de Sailli, de Pontoile, de Fibaucourt, &c., & d'*Iſabelle* de St. Blimont.

3. *Eugene-Louis-Joſeph* de Bergh-St.-Winnoc, né le 24 Janv. 1724.

4. *Philippe-Pierre-Joſeph* de Bergh-St.-Winnoc, né le 29 Août 1725.

5. *Marie-Andrée-Joſephe* de Bergh-St.-Winnoc, née le 18 Fév. 1718, Chanoineſſe à Maubeuge, mariée en 1734 à *Louis-Albert-François-Joſeph*, Comte de Houchin, Seigneur de Hautcurdin, Longaſtre, &c. Député à la Cour pour le Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois en 1734, à préſent remarié à *Antoinette Eugenie-Joſephe* de Bethune, fille d'*Eugene-François*, Marquis d'Heſdigneul.

6. *Marie-Françoiſe-Eugenie-Joſephe* de Bergh-St.-Winnoc, née le 24 Déc. 1720, Chanoineſſe à Maubeuge.

7. *Marie-Albertine-Joſephe* de Bergh-St. Winnoc, née le 14 Nov. 1726.

8. *Erneſtine-Françoiſe-Joſephe* de Bergh-St.-Winnoc, née le 15 Avril 1729, Chanoineſſe à Nivelle, morte ſans enfans, ayant été mariée en 1746 à *Ignace François* van der Linden, Baron d'Hooghevorſt, à préſent remarié à *Marie-Catherine-Philippine-Guſlaine* de Brune-de-Willecomme, ci-devant Chanoineſſe de Mouſtier.

Les armes de la Maiſon de Bergh-St.-Winnoc ſont : *d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur.*

1681. ANTOINE DE MEULENAERE, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1681.

1681. HENRI DE BRUITZMA, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1681.

1681. THOMAS MARCHANT, de Luxembourg, fut annobli par Lettres de l'an 1681.

1681. FRANÇOIS BETTENHOVEN, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* de l'an 1681.

1682. ALBERT ROOSE, Seigneur de Seclin, & de Martinſart, ci-devant Major de la Ville d'Anvers, fut créé Chevalier & obtint une couronne au lieu de bourlet, & la permiſſion de faire ſupporter l'écu de ſes armes par deux cygnes au naturel, colletés d'une couronne d'or,

tenant chacun une banniere à droite aux armes de *Rooſe*, & à gauche à celles de *van Liere*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 26 Janv. 1682. Il étoit 6. fils de *Jean* Rooſe, Seigneur de Martinſart, Bourguemaître d'Anvers en 1634, 1635, 1637, 1640, & 1641, & d'*Anne* Frédéricx, Dame de Seclin, morte le 10 Juillet 1670; petit-fils de *Jean* Rooſe, mort à 70 ans le 11 Déc. 1610, & de *Marie* de Kinſchot; & arriére-petit-fils de *Jean* Rooſe, & de *Béatrix* de Ryngout.

Albert Rooſe mourut le 20 Avril 1707. Il avoit été allié à *Chriſtine-Barbe* van Liere, *dite* de la Torre, morte le 26 Août 1694, fille de *Paul* van Liere, Chevalier, premier Echevin d'Anvers en 1631 & 1633, & de *Chriſtine* de la Torre. Les enfans ſortis de ce mariage ſont:

1. *Jean-Alexandre* Rooſe, Maior de la Ville d'Anvers, marié à *Iſabelle-Victoire* de Renialme, *dite* de Cordes, fille de *Balthazard*, & de *Marie-Béatrix* della Faille. Il en a eu *Melchior-François-Joſeph* Rooſe, héritier de la Baronnie de Bouchout, mort en 1745, ayant été allié à *Marie-Françoiſe* van der Linden-d'Hooghevorſt.

2. *Anne-Marie* Rooſe, mariée à *Jean-Charles* van Hove, Bourguemaître d'Anvers en 1695, 1700, 1701, 1702, & 1703, dont pluſieurs enfans.

3. *Catherine-Thérèſe* Rooſe, morte le 5 Avril 1759, âgée de 92 ans, ayant été mariée à *François-Ignace* de la Biſtrate, Ecuyer, mort en Oct. 1726, fils puîné de *Charles* & de *Cornelie* Doncker. De ce mariage eſt ſortie *Marie-Chriſtine-Caroline* de la Biſtrate, née le 26 Avril 1692,

[illegible] JEAN-LOUIS-JOSEPH DE SPENRAEY, Ecuyer, Bourguemaître d'Anvers en 1732 & [illegible] d'une noble & ancienne famille du Pays de Gueldres, dont elle est veuve depuis le [illegible] Mai 1752.

Jean-Louis-Joseph de Spenraey avoit pour [illegible] de Spenraey, Ecuyer, qui mourut à Venlo le [illegible] Juin 1637, & laissa de sa femme Petronille Hoet, morte à Venlo le 12 Oct. 1635, Antoine de Spenraey, Ecuyer, Président de la Chambre des Comptes du Duché de Gueldres. Il mourut le 14 Fev. 1610, à 63 ans, ayant été allié à Anne van Omel, morte à 43 ans le 4 Juin 1[illegible], fille de Gerard van Omel, Greffier de la Trésorerie d'Anvers & de Suzanne Wagemakere. Leur fils Louis-François de Spenraey, Ecuyer, Conseiller du Conseil de Luxembourg, puis du Grand-Conseil à Malines, décéda à 80 ans le 24 Juin 1699, & avoit épousé Marguerite-Françoise van Eycke, fille de Jean-Pierre, Seigneur de Terbiest, & de Magdelene Bak[illegible]; & petite-fille de Jaques van Eycke, Seigneur de Terbiest, & de sa 1 femme Marie Roose. Elle mourut le 13 Janv. 1738, à 92 ans, la dernière de sa Famille, & fut mere de Jean-Louis-Joseph de Spenraey, dont il a été parlé ci-dessus, qui a laissé pour enfans,

1. François-Ignace-Joseph de Spenraey, Ecuyer, non-marié en 1759.

2. Jean-Charles-Joseph de Spenraey, Chanoine du Chapitre de St. Pierre à Anderlecht

3. Antoine-Louis-Joseph de Spenraey, Chanoine de la Collégiale de St. Jaques à Anvers.

4. Albert-Alexandre-Joseph de Spenraey, Ecuyer, non-marié en 1759.

5. *Anne-Thérèſe-Joſephe* de Spenraey, non-mariée en 1759.

6. *Thérèſe-Joſephe* de Spenraey, non-mariée en 1759.

Les armes de Rooſe ſont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes de même.*

Celles de van Liere ſont : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Celles de Spenraey ſont : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois tilleuls de ſinople, fruités d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de ſable, & au-deſſus en cimier, un tilleul de ſinople, fruité d'or.*

1682. THIERRI DE BAMBEECK, natif d'Amſterdam, fut réhabilité & rétabli dans l'état de nobleſſe de ſes prédéceſſeurs, & annobli de nouveau en tant que beſoin ſeroit, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 26 Janv. 1682.

Ses armes ſont : *d'hermines, au franc-canton de gueules ; l'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'hermines & de gueules, & au-deſſus en cimier, un lévrier naiſſant d'hermines.*

1682. CHARLES DE LA BISTRATE, natif d'Anvers, fut annobli & obtint la permiſſion de porter les armes que ſes ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres datées de Madrid du 11 Fév. 1682.

Les armes ſont : *de ſinople, à la tour d'argent donjonnée de trois pieces. L'écu timbré d'un caſ-*

... & liſeré d'or, orné de ſon ... lambrequins d'argent & de ſi... en cimier, un lion naiſſant ... & lampaſſé de gueules.

... QUENTIN GOUBAU, natif de Bruxel... du Conſeil de Brabant, fils de ... Marie van Hamme, fut annobli ... du Roi *Charles II.* le 5 Juillet 1682.

... armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 de gueu... chevron d'or, accompagné en chef de ... recroiſettées au pied fiché, & en poin... croiſſant, le tout de même; au 2 & 3 ... d'or, à trois maillets de gueules, & un cor... naſſe de ſable, mis en cœur. L'écu timbré ... caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné ... bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ... gueules, & au-deſſus en cimier, un croiſſant d'or ... un vol, dont une partie eſt d'or & l'autre ... de gueules.*

... JEAN-BAPTISTE DE LIEU, Docteur en Médecine, natif de Bruxelles, fut annobli par ... Lettres datées de Madrid du 6 Juillet 1682.

... armes ſont : *d'or, à trois têtes & cols de ... ſ-braques de gueules; l'écu timbré d'un caſ... d'argent, grillé & liſeré d'or, orné de ſon ... & de ſes lambrequins d'or & de gueu... & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant ... gueules.*

... RODES, Seigneurie en Flandres, fut ... en *Marquiſat* par Lettres du Roi *Charles* ... du 14 Juillet 1682, en faveur de LOPEZ ... EZ D'EVORA ET VEGA, Chevalier ... Militaire de St. Jaques, Baron de Rodes,

Rodes, Seigneur de Berleghem, Wanneghem, Terweede, Terſaelen, Broeckſtraete, Leecke, &c. Gentilhomme de la Maiſon du Roi, & Souverain Pannetier de Flandres.

1682. BERLEGHEM, Seigneurie en Flandres, it érigée en *Baronnie* par Lettres du 27 Juil- t 1682, en faveur de LOPEZ RODRIGUEZ 'EVORA ET VEGA, Chevalier de l'Ordre Mi- taire de St. Jaques, Marquis de Rodes, Gen- lhomme de la Maiſon du Roi, & Souverain nnetier de Flandres.

1682. ANDRE'-JAQUES LISON, natif de ons en Hainaut, fut annobli par Lettres du Sept. 1682.

1682. MONTFORT. François de SYLVA, evalier de l'Ordre Militaire de Chriſt, Seig- ur de Montfort, Montſant, Leugenhagen & uhoff, Conſeiller & Tréſorier-Général de la inceſſe *Catherine* de Portugal, Reine d'An- terre, fut élevé à la dignité de *Marquis de ontfort & du Saint-Empire*, pour lui, ſes irs & ſucceſſeurs mâles & femelles, par Diplô- de l'Empereur *Léopold* du 23 Sept. 1682.

1682. NICOLAS MENDINGS, fut annobli con- ntement avec ſes freres FRANÇOIS, PIERRE ENGELBERT MENDINGS, par Diplôme de mpereur *Léopold*, donné à Vienne le 8 . 1682.

682. RENE' LE ROUX, Seigneur Foncier Tercammen, originaire de Picardie, & domi- é à Bruxelles, ci-devant Admodiateur-Gé- al des Domaines & Finances des Pays-Bas, annobli par Lettres datées de Madrid du 8

Oct. 1682, & obtint le titre de Chevalier, des Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par d'autres du 1 Oct. 1684.

Les armes ſont : *de gueules, au chevron, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un annelet, le tout d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſeré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & de gueules, & au-deſſus en cimier, un arbre de ſinople.* Supports, *deux lions léopardés d'or.*

1682. JEAN BAPTISTE LUNDEN, natif d'Anvers, fut annobli & obtint la permiſſion de porter les armes que ſes ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres du Roi *Charles II.* du 8 Nov. 1682.

Les armes ſont : *taillé d'argent & de gueules, à trois roſes de l'un en l'autre, boutonnées d'or, feuillées & tigées de ſinople, mouvantes d'un bâton péri en barre d'argent. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſeré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, trois plumes de paon au naturel.*

1682. MICHEL PEETERS, Conſeiller & Juge de la Judicature des Tonlieu, Vénerie & Gruérie de la Ville d'Anvers, ſa patrie, fut annobli par Lettres du 22 Nov. 1682, & créé Chevalier par d'autres du 18 Juin 1683.

1682. JEAN-BAPTISTE PEETERS, frere du précédent, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 22 Nov. 1682.

Les armes ſont : *d'argent, à trois faſces de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois écureuils aſſis d'or, mangeant chacun une pomme d'argent.*

L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent, de gueules, d'or, & d'azur, & au dessus en cimier, un écureuil assis d'or mangeant une pomme d'argent.

1682. LUC DE LA SIERRA, Colonel & Lieutenant-Gouverneur de la Ville de Tenremonde, obtint des Supports par Lettres du Roi *Charles II.* du 6 Dec. 1682.

1682. CHARLES-IGNACE DE CLAISSONNE, ancien Echevin de Gand, fut créé Chevalier par Lettres du 6 Déc. 1682.

Ses armes sont : *de gueules, au chevron, accompagné en pointe d'une étoile à huit rais, le tout d'argent.*

1683. OLIVIER LIMNANDER, Avocat au Conseil de Flandres & Fiscal de la Cour Spirituelle de l'Evêché de Gand, fut annobli par Lettres du 12 Fév. 1683.

1683. DANIEL LE RICHE, natif de Bruxelles, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid sans finances le 6 Avril 1683.

Les armes sont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de douze mouchetures d'hermines de sable, posées 6, 4, & 2, & en pointe d'un sanglier aussi de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, une hure de sanglier de sable.*

1683. JEAN LE ROSSEAU, natif du Pays & Comté de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 18 Juin 1683.

1683. WASTINE, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Vicomté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Déc. 1683, en faveur de JAQUES BRUNEAU, Chevalier, Seigneur de Waſtine, Tréſorier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Amman de la Ville de Bruxelles.

1684. CHARLES-LANCELOT BLEREAU, Seigneur de Vaudrengien, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du 10 Janv. 1684. Il étoit fils de *Charles Etienne* Blereau, Seigneur de Vaudrengien, & petit-fils d'*Etienne* Blereau, qui avoit été annobli le 3 Fév. 1653.

1684. JEAN-BAPTISTE VAN HERTEN, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Janv. 1684. Il étoit fils de *Jérôme* van Herten, & d'*Anne* Tant.

1684. PIERRE-SABINE DE BLENDE, Echevin de Bruges, fut annobli par Lettres du 11 Fév. 1684.

1684. PAUL KERREMANS, Commiſſaire ordinaire des Montres des Gens de Guerre, fils de *Jaques* & de *Jeanne-Marie* Appelmans, fut annobli avec permiſſion de relever & porter les armes de la Famille de ſon nom, éteinte en la perſonne d'*Arnould* Kerremans, Ecuyer, mort le 2 Mai 1621, par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Fév. 1684.

Les armes de Kerremans ſont : *d'or, à trois merlettes de ſable ; l'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, un buſte manchot d'un homme vêtu de ſable, boutonné & collété d'or, coëffé d'un bonnet de ſable rebraſſé d'or.*

1684. GABRIEL LE FEBURE, Seigneur de Goſſelies, Conſeiller-Aſſeſſeur du Mont de Piété de Bruxelles, Juge-Saltier du Duché de Brabant, & de la Chambre des Impôts à Vilvorde, obtint Réhabilitation de Nobleſſe avec annobliſſement de nouveau en tant que beſoin ſeroit, par Lettres dépêchées à Madrid le 30 Mars 1684. Il étoit fils de *Jérôme* le Febure, Receveur des Contributions volontaires à Bruxelles, mort le 1 Avril 1670, & d'*Anne* le Mire ſa 1. femme, mariée le 10 Nov. 1636, morte le 12 Juin 1650.

Ses armes ſont : *burellé d'argent & d'azur de dix pieces, à une tour d'argent la porte ouverte, brochante ſur le tout. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & d'azur, & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant d'argent, armé & lampaſſé de gueules.*

1684. FRANÇOIS LE FEBURE, natif de Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 30 Mars 1684.

1684. RUYTER. Corneille-Vedaſte DE RUYTER, fut créé *Baron* par Lettres du Roi *Charles II.* du 21 Avril 1684.

1684. JEAN-FREDERIC DE NIEKERCKE, natif de Bruxelles, obtint le titre de Chevalier, une couronne au lieu de bourlet, & deux lions d'or pour Supports, par Lettres datées de Madrid du 20 Mai 1684.

Ses armes ſont : *d'argent, à deux tours de gueules, couvertes d'azur & portillées de ſable.*

1684. LIBERCHIES, Seigneurie en Brabant,

fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 12 Juillet 1684, en faveur de GUILLAUME-ERNEST DE GAND *dit* VILAIN, Baron de St. Jean-Steene, Sergent-Général de Bataille, du Conseil de Guerre, Gouverneur & Grand-Bailli d'Oudenarde. Il étoit arriére-petit-fils de *Maximilien* de Gand *dit* Vilain, I. Comte d'Isenghien, Baron de Rassenghien, &c. mort en 1582, ayant été allié à *Philippine* de Jauche *dite* de Mastaing, Dame de Masmines, de laquelle il eut *Jaques-Philippe*, & *Gilbert* de Gand. Celui-ci fut auteur de la branche des Marquis de Hem. *Voyez ci-devant au Marquisat de* Hem, *page* 391.

L'aîné fut Comte d'Isenghien, Baron de Rassenghien, St. Jean-Steene, &c. & mourut le 3 Janv. 1628, ayant été marié deux fois, 1. à *Ouille* de Claerhout, qui fut mere de *Philippe-Lamoral* de Gand, duquel descendent les Princes de Masmines. *Voyez ci-devant à la Principauté de* MASMINES, *page* 261. 2. à *Isabeau* de Berghes, fille de *Ferry*, Seigneur de Grimberghe. De ce second mariage il eut *Guillaume* de Gand, Baron & Franc-Seigneur de St. Jean-Steene, mort en 1637. Il avoit épousé *Louise*, Baronne de Merode & de l'Empire, Dame de Brifeuil, morte en 1647, fille de *Philippe*, Comte de Middelbourg, & de *Jeanne* de Montmorency, Dame de Croisilles. De cette alliance sortit *Guillaume-Ernest* de Gand, décédé à Oudenarde le 12 Sept. 1694, lequel fut créé *Comte de Liberchies*, dont il étoit devenu Seigneur par son mariage avec *Aurelie-Hyppolite* de Servais. *Philippe-Ernest* de Gand, fils de *Guillaume-Ernest*, étant mort sans enfans, le Comté de Liber-

chies passa à son oncle *Adrien-Honoré* de Gand, Chanoine & Chancelier de Tournay, qui le céda depuis à son frere *André* de Gand, Vicomte d'Audrignies, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi Catholique, & Gouverneur d'Ath le 13 Janv. 1705. Ce dernier avoit épousé *Valerie* de Schynghen, morte le 12 Sept. 1702, fille de *Corneille-Adrien*, Seigneur de Singelbaenst, & d'*Isabelle-Marie* Masin, de laquelle vinrent 1. N..... de Gand, Comte de Liberchies, Baron de St. Jean, tué à la Bataille d'Oudenarde le 11 Juillet 1708 sans avoir été marié. 2. *Marie-Isabelle-Ernestine* de Gand, Comtesse de Liberchies, décédée en 1749, ayant été mariée en premieres nôces à *Alexandre-George* du Faing, Comte d'Hasselt, mort en 1710, pere de *Lambertine-Lamoraldine* du Faing, Comtesse d'Hasselt, alliée en 1721 à EUGENE-MARIE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Chevalier de la Toison d'Or & Gouverneur de Bruxelles, mort en Sept. 1755, dont un fils *Chrétien-Joseph-Grégoire-Ernest* de Lannoy, Comte de la Motterie & de Liberchies, par donation de sa grand mere. *Voyez ci-devant au Comté de la* MOTTERIE, *I. Part. page* 230. La Comtesse de Liberchies avoit épousé en secondes nôces, *Frédéric-François* Volcaert, Comte de Weldene, Grand Bailli du Pays de Waes, mort en 1736, laissant *François* Volcaert, Comte de Weldene, mort en 1745 sans enfans.

1684. BARTHELEMI LE MIRE, Commissaire ordinaire des Montres aux Pays-Bas, fut réhabilité & rétabli dans l'Etat de Noblesse de ses ancêtres, & annobli de nouveau en tant que besoin seroit, par Lettres du Roi *Charles II.* du

20 Oct. 1684. Il étoit fils de *Jaques* le Mire, & de *Marie* Néeble; petit-fils de *Barthélemi* le Mire, Bourguemaître des Nations à Bruxelles en 1595, & de *Gertrude* Metermans, mariée le 13 Mai 1582; & arriére-petit-fils de *Humbert* le Mire, mort le 5 Fév. 1579, & de *Marie* Cuelens, mariée le 8 Mai 1547, morte le 4 Fév. 1611.

Les armes ſont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois miroirs antiques de forme ronde de même bordés d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & d'azur, & au-deſſus en cimier, un paon rouant au naturel.* Tenans, *deux ſauvages de carnation, couverts & couronnés de feuilles de lierre de ſinople, tenant chacun en main une maſſue au naturel poſée ſur l'épaule*, par conceſſion dudit jour 20 Oct. 1684.

1684. THEODORE VAN ROOSENDAEL, Seigneur de Schellebelle & de Wanſel natif d'Anvers, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 20 Oct. 1684.

Les armes ſont: *d'argent, à une roue de ſable.*

1685. ANTOINE DE VERGNIES, natif de Mons en Hainaut, obtint confirmation de nobleſſe par Lettres du 10 Fév. 1685.

1685. CORNEILLE COEMANS, Droſſard de Buggenhout, fut annobli par Lettres du 10 Fév. 1685.

Les armes ſont: *d'argent, à trois roſes de gueules, boutonnées d'or & feuillées de ſinople. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en*

cimier, un vol, dont une partie eſt d'argent & l'autre de gueules.

1685. JEAN-BAPTISTE VAN DER HAGHEN, Ecuyer, ancien Bourguemaître de la Commune & Conſeiller-Penſionnaire du Franc de Bruges, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Fév. 1685. Il étoit fils de *Louis* van der Haghen, Seigneur de Merckeghem, Lembeke, &c. qui avoit été créé Chevalier par le Roi *Philippe IV.* le 15 Mars 1658.

1685. PIERRE DE DOPPERE, natif de Furnes, obtint Réhabilitation de nobleſſe par Lettres du 25 Avril 1685.

1685. MALDEGHEM. La Seigneurie de Steenuffel ſituée en Brabant, fut érigée en *Comté* ous le nom de *Maldeghem*, par Lettres du Roi *harles II.* du 25 Avril 1685, en faveur & en onſidération des ſervices & de l'ancienne extraction d'EUGENE-AMBROISE DE MALDEHEM, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. ques, I. Baron de Leyſchot, Seigneur d'Ooſtinckel, Oetſel & Avelghem, Meſtre-de-Camp Cavalerie & Lieutenant des Archers Gardes Corps du Roi aux Pays-Bas. Il étoit fils de *hilippe* de Maldeghem, Seigneur de Leyſot, d'Ooſtwinckel, &c. mort Capucin en 82, & de *Marie-Sébaſtienne* de Barea-y-Dala, morte en couches en 1627; petit-fils d'*Alphe* de Maldeghem, Seigneur de Leyſchot, tſel & Avelghem, créé Chevalier le 30 Mars 7, & de ſa 1. femme *Marie* Caſenbroot, me d'Ooſtwinckel, mariée en 1605, morte 1614; & arriére-petit-fils de *Philippe* de Malhem, Seigneur de Leyſchot, Maître d'Hô- & Gentilhomme de la Chambre de l'Elec-

teur de Cologne, créé Chevalier par les Archiducs *Albert* & *Iſabelle* le 21 Mai 1605, mort en 1611, & de *Martine* de Boneem, Dame d'Avelghem, morte en 1607.

Le Comte de Maldeghem avoit épouſé *Iſabelle-Claire-Eugénie* des Champs *dite* de Keſſeler, Dame de Marquette, Haybes, Diepenſteyn, Steenuffel, Indevelde, Nederheym, &c. fille de *Jean*, & de *Magdelene-Livine* Micault. Il eut de ce mariage *Jean-Dominique*, Comte de Maldeghem, Baron de Leyſchot, Seigneur de Diepenſteyn, Indevelde, Marquette, &c. Conſeiller d'Etat d'Epée de S. M. I. & C., Général de Bataille de ſes Armées, Capitaine de ſa Garde Impériale & Royale des Hallebardiers à Bruxelles, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Capitaine-Châtelain du Château & de la Ville de Vilvorde, & Député de l'Etat Noble du Duché de Brabant, mort Lieutenant-Feld-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine le 15 Déc. 1747. Il avoit été marié deux fois, 1. à *Marie-Thérèſe* de Gand *dite* Vilain, veuve de *François-Philippe* de Melun, Marquis de Richebourg, & fille de *Balthazard-Philippe* de Gand, *dit* Vilain, I. Prince de Maſmines, & de Dona *Louiſe* Henriquez Sarmiento. 2. en 1715 à *Anne-Amour* de Haudion, fille de *Charles*, Comte de Wyneghem, & de *Magdelene-Françoiſe* d'Oyenbrugge. De ce ſecond mariage ſont ſortis,

1. *Eugene-Othon-Joſeph* de Maldeghem, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Ligne, mort a Bruxelles le 5 Déc. 1743 ſans alliance.

2. *Charles-Florent-Joſeph*, Comte de Malde-

ghem, Baron de Leyſchot, &c. Page de l'Archiducheſſe *Marie-Eliſabeth* en 1737, puis Capitaine d'Infanterie au Régiment de Ligne en 1743, Chambellan de LL. MM. I. & R. en 1745, & Lieutenant des Archers Gardes du Corps de l'Impératrice-Reine aux Pays-Bas en 1750, marié à N.... de Stein, morte en Suabe, en 1758, fille de N.... Baron de Stein, & d'*Anne-Déſirée* de Watteville-de-Conflans, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée.

3. *Joſeph-François-Ambroiſe* de Maldeghem, Chevalier de Malthe, Major du Régiment de Ligne depuis 1759.

Les armes de la Maiſon de Maldeghem ſont : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de douze merlettes de même, trois à chaque canton du chef poſées 2 & 1, & trois à chaque canton de la pointe poſées en orle : l'Ecu timbré d'une couronne de Marquis.*

1685. ETIENNE JANSSENS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 3 Juillet 1685.

Les armes ſont : *coupé, de gueules, à trois fleurs de ſouci d'or rangées en faſce, & d'argent, à deux arbres de ſinople. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, ſorti de ſes lambrequins d'or & de gueules, & ſur-deſſus en cimier, un vol, dont une partie eſt d'or & l'autre de gueules.*

1685. BALASTRE, Seigneurie au Comté de Namur, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 14 Août 1685, en faveur de JEAN-BAUDE GOSE'E, Seigneur de Balaſtre.

1685. CORNEILLE BOSCHARDT, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 16 Août 1685.

Les armes sont : *d'or, à l'arbre [illegible] de sable, accompagné de trois merlettes de même, deux en chef, & une en pointe ; l'écu timbré d'un casque d'argent grillé & lisseté d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, une merlette de sable.*

1685. JEAN-FRANÇOIS DE LA BARRE, natif de Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 18 Sept. 1685.

1685. JAQUES-FRANÇOIS HUMANS, natif d'Enghien, fut annobli par Lettres du 20 Sept. 1685.

1685. ELTER, Seigneurie au Pays de Luxembourg, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Déc. 1685, en faveur de JEAN-FREDERIC HUART D'AUTEL, Baron d'Elter, Gouverneur de Luxembourg, dont

1. N..... Huart d'Autel, Commandant du l'Ampourdan, Gouverneur de Gironne, & Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne.

2. *Marie* Huart d'Autel, femme de *Jean-Baptiste* de Mailly, Seigneur de Mémillon, pere de *Louise-Pétronille* de Mailly, mariée 1. à *Charles* Fougeux-d'Escures, Maréchal-de-Camp. 2. à *Louis-Anne* Clerembauld, Marquis de Vendeuil, Seigneur de Dieu-donné, Lieutenant des Gardes du Corps & Brigadier des Armées de France, tué à la Bataille de Dettingen le 27 Juin 1743 âgé de 52 ans, avec *Louis* de

Clerembauld-de-Vendeuil, Exempt des Gardes du Corps, ſon fils unique âgé de 22 ans. Elle a eu du premier lit, *Louiſe-Adelaïde*, Dame d'Eſcures, qui a épouſé en Juin 1740 *Louis* Gaillard, Seigneur de Courcelles, dont 3 fils.

1686. POTTELSBERGHE. Antoine de POTTELSBERGHE, Seigneur de Boulanchy, qui avoit épouſé *Marie-Magdelene* de Camargo, fille unique & héritiere de *Théodore* de Camargo, Baron du St. Empire, Seigneur d'Helsfelt, obtint du Roi *Charles II.* le titre de *Baron*, & des *Supports avec bannieres*, l'une aux armes de *Pottelsberghe*, & l'autre à celles de *Camargo*, par Lettres du 16 Janv. 1686.

Les armes de Pottelsberghe, ſont : *de ſable, au cor-de-Chaſſe d'argent, lié & virolé d'or, l'embouchure à feneſtre; au chef d'or.*

1686. VAN WEERDEN. Jean-Baptiſte VAN WEERDEN, fut élevé à la dignité de *Baron*, applicable ſur quelque Terre & Seigneurie acquiſe ou à acquérir dans le Duché de Brabant, par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Fév. 1686. Il obtint par Acte dépêché à Madrid le 10 Juillet 1688 la permiſſion de porter ce titre de *Baron* ſur le nom de *van Weerden*, dit *Nevele*, juſques à ce qu'il aura trouvé une Terre & Seigneurie de ſa convenance en Brabant pour y affecter ledit titre.

1686. NICOLAS-ALEXANDRE PONTHIEURE-BERLAERE, Colonel au ſervice de S. M. C., obtint le titre de Chevalier, & la permiſſion de faire ſupporter l'écu de ſes armes par deux lions d'argent, armés & lampaſſés de gueules,

tenant chacun une banniere à droite aux armes de *Bretagne*, & à gauche à celles de *Ponthieure-de-Berlaere*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 12 Fév. 1686.

Ses armes ſont : *faſcé d'argent & de gueules de ſix pieces, les faſces d'argent, chargées de 12 mouchetures d'hermines de ſable, la premiere de 5, la ſeconde de 4, & la troiſieme de 3.*

1686. RAPHAEL COOTS, ancien Conſeiller de la Ville de Bruges, fut créé Chevalier par Lettres datées de Madrid du 22 Mars 1686.

1686. VAN HAMME. Guillaume VAN HAMME, Seigneur de Stalle, Neer-Stalle & Over-Hem, Bourguemaître de Bruxelles en 1681, 1682 & 1691, fut créé *Baron de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres du Roi *Charles II.* du 27 Mars 1686.

Il avoit pour IV. ayeul *Gilles* van Hamme, qui épouſa *Apolline* van Ouderghem, de laquelle il eut *Libert* van Hamme I. du nom, allié à *Barbe* Reynbouts, fille de *Danckaert* & de *Barbe* Cloet. Elle fut mere de *Libert* van Hamme II. du nom, Chevalier, Conſeiller & Receveur-Général des Domaines au Quartier de Bruxelles, qui épouſa *Jeanne* Vueſels, fille de *Philippe*, Seigneur de Paddenborch, & d'*Emerentiane* Sterck. De ce mariage naquit *Pierre* van Hamme, mort le 25 Mai 1642, & inhumé à Bruxelles dans l'Egliſe des Auguſtins avec ſa femme *Marie* van Schore, fille de *Jean*, Bourguemaître de Louvain, & d'*Anne* van Eynatten. Elle mourut le 3 Janv. 1645, & fut

ère de *Libert* van Hamme III. du nom, Capitaine d'une Compagnie libre d'Infanterie Wallonne de 200 hommes au ſervice d'Eſpagne, fut Echevin de Bruxelles en 1657 & 1658, qui épouſa *Barbe* Fernandez Caſtillo, fille d'*Anne* & de *Barbe* Poictiers, de laquelle il a eu *Guillaume*, créé Baron van Hamme le 27 Mars 1686, comme il a été dit ci-deſſus. Il avoit épouſé *Caroline-Françoiſe* Francheim, née le 1 Mai 1641, fille de *Marcel* & de *Marie* van den Eede, & en eut *Barbe-Caroline* van Hamme, mariée le 21 Oct. 1691 à *Philippe-Louis*, Baron van Schore, & *Guillaume-Théodore*, Baron van Hamme, Seigneur de Stalle, Neer-Stalle, Over-Hem, &c. mort le dernier mâle dans ſa Maiſon le 3 Nov. 1728, ayant été allié avec *Anne-Thérèſe* Peeters *dite* Stommelins, de laquelle il a laiſſé :

1. *Honorine-Françoiſe-Antoinette*, Baronne van Hamme, Dame de Stalle, Neer-Stalle, &c. actuellement vivante, & appellée Comteſſe douairière de Duras, mariée à feu *Philippe-Joſeph* van der Noot, Comte de Duras, Baron de Thyne, &c. mort en 1750, duquel elle a un fils & deux filles. *Voyez ci-devant à la Baronnie* DE CARLOO, *page* 493 *& ſuivantes.*

2. *Marie-Jeanne-Auguſtine* van Hamme, religieuſe à la Noble Abbaye d'Herckenrode.

Les armes de van Hamme ſont : *écartelé au* 1 *d'or, à la faſce d'azur, au ſautoir de gueules brochant ſur le tout*, qui eſt de Grimberghe-Affche; *au* 2 *&* 3 *d'argent, à une bande loſangée de gueules de cinq pieces*, qui eſt van Ophem.

1686. SCHOORE. Charles-François-Louis DE

SCHOORE, Ecuyer, Seigneur de Morckhove, Bourguemaître du Franc de Bruges & Député des Etats de Flandres, fut fait & créé *Comte* par Lettres du Roi *Charles II.* du 27 Mars 1686, avec faculté d'appliquer ce titre à quelque Terre qu'il pourra acquérir dans les Pays-Bas Catholiques. Il étoit 2. fils de *Louis* de Schoore, Seigneur de Morckhove & de Roſtuyne, & de *Marie* de Bernage, Chanoineſſe de Maubeuge, mariée le 2 Mai 1629; petit-fils de *Jean* de Schoore, Seigneur de Morckhove & de Roſtuyne, & d'*Iſabeau* Pardo; & arrière-petit-fils de *Joſſe* de Schoore, Seigneur de Morckhove, Echevin du Franc de Bruges, & de *Catherine* de Bourgogne, Dame de Roſtuyne, fille de *Guillaume*, Seigneur de Roſtuyne & de *Joſſine* van den Ryne; & petite-fille d'*Arnould* de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Roſtuyne, Avoué de Heyſt, mort le 4 Mai 1487, & de *Gervaiſe* de Wale.

Les armes de cette Maiſon ſont : *de ſable, au chevron d'argent.*

1686. JEAN-BAPTISTE MICHEL, Roi & Héraut d'Armes de S. M. C. à titre du Duché de Limbourg, & Greffier des Domaines & Finances des Pays-Bas, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 27 Mars 1686.

Les armes ſont : *de ſinople, à trois fleurs de néflier d'argent; au chef d'or, chargé de trois merlettes de ſable. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſinople, & au-deſſus en cimier, une merlette de ſable.*

1686. CLERFAYT. Seigneurie en Hainaut, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* du

du 30 Mars 1686, en faveur de NICOLAS DE CROIX-DE-DURMEZ, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Clerfayt, premier Député de l'Etat Noble du Comté de Hainaut, & Grand-Prévôt de Maubeuge.

1686. PIERRE WERREBROUCK, Seigneur de Straetenhove & Wimmerghem, ancien Echevin de la Keure de Gand, fut annobli par Lettres du 15 Avril 1686.

1686. ROISIN. Les Terres des Foreſt, Parc, Bourchapon & Warlaunois, ſituées en Hainaut, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Roiſin*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 Mai 1686, en faveur de JEAN-FRANÇOIS DE ROISIN, Député de la Nobleſſe aux Etats du Comté de Hainaut, fils d'*Alexandre-François* de Roiſin, & d'*Alix-Iſabelle* de Hennin-Liétard. Il avoit épouſé *Marie-Thérèſe-Hyacinthe* le Danois, fille de *Charles*, Baron de Cernay & de Novion, Grand-Maréchal & premier Vicomte héréditaire de Hainaut, & de *Marie* de Noyelles, de laquelle il a laiſſé,

1. *Philippe-François-Joſeph*, Marquis de Roiſin, Capitaine aux Gardes-Wallonnes en Eſpagne.

Marie-Thérèſe Joſephe de Roiſin.

Marie-Françoiſe-Joſephe de Roiſin.

Les armes de la Maiſon de Roiſin ſont : *bandé d'argent & de gueules de ſix pieces.*

1686. JEAN-IGNACE COUSIN, natif de Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Mai 1686.

1686. GISBERT VAN COLEN, natif d'Anvers, obtint confirmation de noblesse par Lettres datées de Madrid du 12 Juin 1686. Il étoit fils de *Jean* van Colen, Seigneur de Berchem, Beckerseele, Cobbeghem, Bygaerde & Zillebeke, & de *Susanne* de Aureau.

Ses armes sont : *d'azur, à deux grelots d'or, mis en fasce; au chef cousu de gueules, chargé de deux bourdons d'or, passés en sautoir. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré & couronné d'or, asloré de ses lambrequins d'or, de gueules, & d'azur, & au-dessus en cimier, un ange de carnation, vêtu des émaux de l'écu, tenant de la main droite un bourdon de pélerin d'or.*

1686. ALBERT-FRANÇOIS VAN WINGHE, natif de Louvain, obtint le titre de Chevalier, deux Negres pour Tenans, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Charles II.* du 3 Juillet 1686. Il étoit fils de *Laurent* van Winghe, & de *Ferdinine* Lambrechts; petit-fils de *Nicolas* van Winghe, & de *Marie* van Winghe; & arrière petit-fils de *Jean* van Winghe, marié à *Adrienne* Franckaerts, lequel avoit pour pere *Arnould* van Winghe, allié *Catherine* van Wulhem, & pour ayeul *Evrard* van Winghe II. du nom, qui avoit épousé *Marie* Bogaerts, & étoit fils d'*Evrard* van Winghe I. du nom, & d'*Anne* Rock.

Les armes de van Winghe sont : *d'or, à quatre bandes de gueules; au franc-canton d'argent, chargé de trois fleurs-de-lis au pied coupé de gueules.*

1686. JACQUES ANTHONIS DE WITTE, Seigneur de Leeuwergem, Doorne, Belle & Ter-

laecken, Echevin d'Anvers en 1675, 1678, 1679, 1680, 1681, & second Bourguemaître en 1682 & 1684, obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 16 Août 1686.

1686. GASPARD DE WITTE, frere du précédent & Greffier de la Ville d'Anvers, obtint une couronne d'or, au lieu de bourlet par Lettres datées de Madrid du 16 Août 1686.

Leurs armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois mouettes de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, une mouette d'argent.* LA MOUETTE, est une espece de poule d'eau, qui présage, dit-on la crue des eaux. Il y en a de noires, de blanches & de cendrées.

1686. CELLES-SUR-LE-PIETON, Seigneurie en Brabant, dans la Mairie de Nivelle, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 1. Sept. 1686, en faveur de JEAN BALTHAZARD DE VISSCHER, Ecuyer, Seigneur de Celles, Pottes, Schiplaecken, &c. Bouguemaître de Bruxelles en 1678, 1679, 1680, 1692, & 1693. Il étoit fils de *Jean-Balthazard* de Visscher, Seigneur de Schiplaecken, Commissaire ordinaire des Montres aux Pays-Bas, & de *Cornelie* de Norman; & petit-fils de *Jean* de Visscher, Echevin d'Anvers en 1593, 1594, 1596, 1599, 1602, 1603, 1610, & 1618, mort le 29 Mars 1619, âgé de 68 ans, & de *Catherine* Longin, morte le 31 Avril 1600, à 48 ans.

Le Baron de Celles décédé en 1694, avoit

épouse *Marie-Catherine* de Gottignies, fille d'[illegible] de Gottignies, Chevalier, Seigneur [illegible] & de Borghesteyn, & de *Marguerite* [illegible]. Leur fils *Guillaume-Louis* de Visscher, Baron de Celles, Seigneur de Schiplaecken, &c. mourut le 22 Mars 1712. Il a eu de *Jeanne-Marie-Albertine* Stalins son épouse, morte le 17 Janv. 1746.

1. *Ferdinand-Philippe-Ignace-Louis* de Visscher, Baron de Celles, Seigneur de Schiplaecken, Pottes, Fradlez, Rollegem, Capelle, Ri[illegible], &c. Trésorier de la Ville de Bruxelles en 1754, 1755, 1756, 1757, 1758, & Bourguemaître de la même Ville en 1759, & 1760, allié à N. . . . . fille & héritiere d'*Honoré-Henri*, Vicomte van der Haeghen, mort Chancelier de Brabant le 1 Juin 1739. De cette alliance il y a des enfans.

2. *Marie-Philippine* de Visscher, mariée à *Nicolas-Joseph* de Brouchoven, Comte de Bergeyck, & morte au Château de Leesdael le 12 Oct. 1748.

3. *Albertine-Therese-Rosalie* de Visscher, morte à Malines le 20 Sept. 1744, ayant été mariée à *Guillaume-Claude-Joseph* de Ruysschen, Comte d'Elissem, dont des enfans. *Voyez ci-après au Comte d'Elissem.*

Les armes de Visscher sont : *de gueules, au sautoir d'or.*

1686. LAVERNE-DE RODES. Ferdinand de LAVERNE-DE RODES, Sergent-Général de Bataille des Armées du Roi *Charles II.*, & Lieutenant-Général de celles de l'Empereur *Léopold*,

obtint le titre de *Marquis de Laverne-de-Rodes*, applicable à quelque Terre & Seigneurie dans les Pays-Bas, par Lettres datées de Madrid du 14 Sept 1686, enrégiſtrées en la Chambre des Comptes à Bruxelles le 9 Sept. 1687. Il étoit fils de *Denis* de Laverne-de-Rodes, Meſtre-de-Camp d'une Terce d'Infanterie Bourguignonne, & Gouverneur des Forts de St. Philippe & d'Auſtreel, mort le 18 Oct. 1677, & de *Barbe* de Gargant, morte en 1680; petit-fils de *Denis* de Laverne-de-Rodes, Seigneur d'Arnans, & de *Claudine* du Perron; & arriére-petit-fils de *Benigne* de Laverne, Chevalier, Seigneur d'Athée, de la Chapelle-d'Auvilers, d'Arnans, &c. & de *Claudine* de Rodes.

Le Marquis de Laverne-de-Rodes avoit épouſé *Magdelene* de Steenberghe, fille de *Jean-Baptiſte*, Chevalier, & d'*Iſabelle* de Ruddere, dont il eut pour fille unique & héritiere univerſelle, *Anne-Françoiſe*, Marquiſe de Laverne-de-Rodes. Elle a été mariée à PHILIPPE-LOUIS DE CLARIS, Comte de Clairmont, Libre Baron d'Argenteau & de Hermalle, Membre du Conſeil de Guerre, & premier Audiencier du Roi aux Pays-Bas. *Voyez ci-devant au Comté de* CLAIRMONT, *I. Partie, page* 324.

1686. MOLINET. Balthazard de MOLINET, fut créé *Baron de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres du Roi *Charles II.* du 1. Nov. 1686.

1686. SPANGHEN-DE-UYTTERNISSE. Le Roi *Charles II.* accorda par Lettres du 1 Déc. 1686 à *Charles*, Baron de SPANGHEN-DE-UYTTERNISSE, pour lui, ſes hoirs & ſucceſ-

ſeurs tant mâles que femelles, le titre de *Comte*, applicable ſur telles Terres qu'il acquéreroit dans les Pays-Bas Catholiques. Il étoit fils de *Corneille* de Spanghen, Seigneur dudit lieu & de Baudries, créé Baron de l'Empire par Diplôme de l'Emp. *Ferdinand II.* du 10 Sept. 1634, & allié à *Henriette* van Braeckel; & petit-fils de *Corneille* de Spanghen, Seigneur de Terliſt, créé Chevalier par Lettres des Archiducs *Albert* & *Iſabelle* du 20 Déc. 1607 & mort le 25 Oct. 1638, & d'*Anne* de Halmale, morte en 1628.

1686. IMMERSEEL, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Vicomté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 31 Déc. 1686, en faveur de GUILLAUME-RAIMOND VAN DE WERVE, Seigneur de Vremdyck & d'Immerſeel, ſorti d'une ancienne Nobleſſe de Brabant.

Il deſcendoit de *Gunther* van de Werve, qui de ſa femme *Gertrude*, fille d'*Arnould* Berthout, Sire de Ranſt, laiſſa *Jaques* van de Werve, Bourguemaître d'Anvers en 1270, marié à *Gommare* de Liere, mere de *Guillaume* van de Werve, qui épouſa *Béatrix* Sanglier, fille de *Gui*, Seigneur de Pont-de-l'Amble, & de *Béatrix* de Trie. De ce mariage vint *Jean* van de Werve, Chevalier, qui s'allia à *Ide*, fille de *Gilles*, Seigneur de Hoboken, & d'*Ide* de Gymaers, & en eut *Raimond* van de Werve, nommé avec ſon pere entre les nobles vaſſaux du Brabant ſous le regne du Duc *Jean* III. & allié à *Iſabelle* Tuclandt, fille de *Gilles* & d'*Iſabelle* Noyts, de laquelle ſortit *Jean* van de Werve II. du nom, Chevalier, mort en 1389, & inhumé à Anvers dans l'Egliſe des Dominicains. Il avoit épouſé *Claire* van Wineghem, & en eut *Nicolas* van de

Werve, Chevalier, Seigneur d'Hovorſt, Conſeiller de *Philippe le Bon* Duc de Bourgogne, & Bourguemaître d'Anvers en 1415, 1418, 1422, 1423, 1424, 1425, & 1427, mort le 14 Avril 1431, ayant été marié 1. à *Marie* de Duffle, fille de *Henri*, Chevalier, & d'*Agnès*, Dame de Thielen & Gierlo, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2. à *Catherine* van Wilre, dont il eut *Michel* van de Werve, Chevalier, Seigneur d'Hovorſt, premier Echevin d'Anvers en 1432 & 1433, mort le 12 Mai 1457, laiſſant de *Catherine* van Moirtere, fille de *Jean* & de *Catherine* van Maertſele, *Henri* van de Werve, Chevalier, Seigneur d'Hovorſt. Celui-ci épouſa *Marguerite* van Wymaer, qui le fit pere de *Gerard* van de Werve, Chevalier, Seigneur d'Hovorſt, Waſſenhoven & Voorſchoten, Amman d'Anvers en 1500, & Bourguemaître de la même Ville en 1521 & 1529, allié à *Anne* van Mechelen, mere de *Jean* van de Werve III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Hovorſt, Echevin d'Anvers en 1533, 1535, 1538, &c. tué au Sac de cette Ville le 4 Nov. 1576. Il avoit été marié à *Marguerite* de Baexem, de laquelle il eut *Jean* van de Werve IV. du nom, Chevalier, Seigneur d'Hovorſt, Gouverneur de Deynſe, & Membre du Conſeil de Guerre, mort le 6 Nov. 1622, ayant été marié deux fois, 1. à *Joſſine* Lomellini, Dame d'honneur de l'Infante *Iſabelle-Claire-Eugenie*, d'une des vingt-huit Familles Nobles de la République de Genes, à laquelle elle a donné des Doges & d'autres Magiſtrats. 2. à *Anne* de Manſdale, fille de *Rombaut*, Seigneur van ten Houte, Ooſterlandt, Dilbeeck, &c. Du premier lit ſortit *Auguſtin* van de Werve,

Seigneur d'Hovorſt, Bouchout, Vierfeldyck, &c. Capitaine de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, qui s'allia avec ſa couſine *Marie-Anne* van de Werve, Dame de Schilde, Gyſſenoudekercke, Vremdyck & Immerſeel, de laquelle il eut entre autres *Raimond* qui ſuit; & *Charles-Bruno* van de Werve, dont la poſtérité ſera rapportée.

Raimond van de Werve, Seigneur de Vremdyck & d'Immerſeel, épouſa *Marie-Florence* van Mechelen *dite* Beaufait, & en eut *Guillaume-Raimond* van de Werve, créé Vicomte d'Immerſeel le 31 Déc. 1686, Echevin de Bruxelles en 1700, 1701, & 1702, mort en 1720, ſans laiſſer poſtérité de *Barbe* van der Linden-d'Hooghevorſt ſa femme.

Charles-Bruno van de Werve, ſecond fils d'*Auguſtin* & de *Marie-Anne* van de Werve, fut Seigneur de Schilde, Gyſſenoudekercke, &c. & Capitaine d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne. Il épouſa *Cornelie* van de Werve ſa parente, fille de *Thierri*, Seigneur de Weſtkercke & Spierenbroeck, & de *Dymphne* van Bleyſwyck, de laquelle il a eu *Charles-Henri* van de Werve, Seigneur de Schilde, Gyſſenoudekercke, Ste. Marie-Wavre, &c. qui eut de ſon mariage avec *Eléonore* de Varick, fille de *Charles-Hyacinthe*, Seigneur de Court-St.-Etienne, & d'*Eléonore* de Haynin, 1. *Gertrude-Magdelene-Roſe* van de Werve, mariée à *Philippe-Adrien* de Varick, Vicomte de Bruxelles, Baron de Liberſart, &c. mort en 1734. 2. *Eléonore-Marie-Caroline* van de Werve, morte le 28 Août 1726, ayant été mariée 1. à *Charles-François* Boot, Seigneur de

Velthem, Ophem, Sombeke, & la Motte, mort le 17 Août 1719; 2. à *Ferdinand-Joseph*, Marquis de la Puente, Chambellan Honoraire de l'Empereur *Charles VI.*, puis de l'Impératrice-Reine, morten 1759. 3. *Charles-Philippe-Henri-Jean-Baptiste* van de Werve, Seigneur de Gysenoudekercke, &c. Lieutenant-Colonel Titulaire au service de l'Impératrice-Reine, marié le 4 Août 1734 à *Marie-Anne* de Pret, fille unique de *Philippe-Louis* de Pret, Chevalier héréditaire du St. Empire, Seigneur de Vorsselaer, Lichtaert, Rielen, &c. ancien Bourguemaître d'Anvers, & d'*Anne-Marie* Moretus. Il a eu de ce mariage treize enfans. Ceux qui vivent sont,

1. *Charles-Bernard-Jean-Guîlain* van de Werve, né le 17 Mai 1740.

2. *Philippe-Louis* van de Werve, né le 2 Oct. 1748.

3. *Théodore-Joseph-Laurent* van de Werve, né le 10 Août 1752.

4. *Marie-Anne-Josephe* van de Werve, née le 7 Mai 1742.

5. *Albertine-Françoise* van de Werve, née le 27 Fév. 1747.

6. *Jeanne-Josephe-Louise* van de Werve, née le 11 Mars 1755.

Les armes de van de Werve sont: *écartelé, au 1 & 4 d'or, à un sanglier passant de sable; au 2 & 3 de sable, à trois chevrons d'argent.*

1687. MEERBEKE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Janv. 1687, en faveur de JEAN-BAPTISTE CHRISTYN, Chevalier, Seigneur

de Meerbeke, Conseiller des Conseils d'Etat & Privé, & Surintendant de la Justice Militaire dans les Pays Bas. Il avoit été Ambassadeur Plénipotentiaire de S. M. C. à la Paix conclue à Nimègue en [illegible], & mourut Chancelier de Brabant au mois d'Oct. 1690.

[illegible] JEAN-PIERRE LE CORNET, Seigneur de la Baronnie de Gaesbeke, Echevin d'Anvers en [illegible], [illegible], [illegible], 1688, 1694, 1695, & [illegible], puis Conseiller du Conseil de Brabant, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 20 Mars [illegible].

Ses armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cornets [illegible] & virolés de même, l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & [illegible] d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, un cornet d'or, [illegible] & viroli de même.*

[illegible] MONIOT Vincent MONIOT, de Nanci, [illegible] Baron, avec faculté d'affecter ce [illegible] Terre & Seigneurie à son choix, par Lettres du Roi Charles II. du 1 Avril 1687.

[illegible] JACQUES DU MONT dit DE BRIALMONT, Echevin d'Anvers en [illegible], fut réhabilité & rétabli dans l'état de noblesse de ses prédécesseurs, & annobli de nouveau si besoin étoit, par Lettres données à Madrid le 1 Avril 1687.

Ses armes sont : *d'argent, à cinq fasces de [illegible] rangées en fasce.*

[illegible] JEAN-ALBERT DE CONINCK, natif [illegible], fut annobli par Lettres du Roi Charles II. du 9 Avril 1687.

[illegible] CHARLES JACQUESSE, natif du Pays

de Luxembourg, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 2 Mai 1687.

1687. BARTHELEMI VAN CRAYWINCKEL, Seigneur de Sombeke, Landeghem & Boyeghem, natif d'Anvers, fut annobli par le Roi *Charles II.*, par Lettres dépêchées à Madrid le 16 Mai 1687. Il étoit fils de *Livin* van Craywinckel, & de *Barbe* de la Chambre; petit-fils de *Barthélemi* van Craywinckel, Avocat au Conseil de Brabant, & de *Cecile* Mayal; & arriére-petit-fils de *Jean* van Craywinckel, Archer de la Garde du Corps de l'Empereur *Charles V.*, tué au siege de Metz en 1552, & de *Marguerite* Walschart.

Les armes sont: *fascé d'or & de sable de huit piéces, le chef chargé de deux merlettes aussi de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier une merlette de sable entre un vol, dont une partie est d'or & l'autre de sable.*

1687. HERENT, Baronnie en Brabant, fut de nouveau érigée en *Baronnie* sous le nom de *Spanghen*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 15 Juillet 1687, en faveur de JUSTE-PHILIBERT UYTTERNISSE-DE-SPANGHEN, Ecuyer, Seigneur du Comté de Daelhem & de la Baronnie de Herent, fils de *Juste* de Spanghen, Seigneur de Sterthoven, & d'*Hélene* van Dombroeck; & petit-fils de *Corneille* de Spanghen, Chevalier, Seigneur de Terlist, mort le 25 Oct. 1638, & d'*Anne* de Halmale, morte en 1628.

1687. FRANEAU. George-François-Paul de FRANEAU, Seigneur du Monceau, Beausart,

Saint Vaast, Templeux, Sart & Quesnoy, dont le père Maximilien-François avoit été honoré de la dignité de Chevalier en 1647, fut créé avec ses descendans mâles & femelles, *Vicomte de Tranchau*, avec permission d'affecter ce titre sur telle terre & Seigneurie qu'il acquéreroit dans les Pays-Bas, par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Sept. 1087.

1088. LOUIS DE NEVELE, l'un des Juges de la Chef Chambre de Tonlieu à Bruxelles, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 8 Janv. 1088. Il étoit fils de *Louis* de Nevele, & de *Jeanne* de Ballait; & petit-fils d'*Antoine* de Nevele, & de *Marguerite* de Muntere.

1688. JEAN-TILMAN WINCHEL, Receveur des Droits du Roi sur la Meuse à Navaigne, fut créé Chevalier par Lettres datées de Madrid du 12 Janv. 1088.

Ses armes sont : *d'argent, à trois chevrons d'azur; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, un lion naissant, d'or, couronné de même.* Supports, *deux lions d'or, couronnés de même, armés & lampassés de gueules, tenant chacun une banniere aux émaux de l'écu.*

1688. HEUSDEN. Théodore de HEUSDEN-D'ELSHOUT, Chevalier Banneret, Seigneur de Middelswaele & Zevenele, premier Echevin de Bruxelles en 1688 & 1689, & Bourguemaître de la même Ville en 1690, fut créé *Baron de Heusden* lui & ses descendans mâles & femelles, par Lettres du Roi *Charles II.* du 2 Mars 1688.

1688. FRANÇOIS-ALOYSE VAN DEN MEER-

SCHE, Seigneur de Berlaere & Baereldonck, Conſeiller du Conſeil de Flandres, fut créé Chevalier & obtint des Supports, par Lettres du 12 Mai 1688. Il étoit fils de *Théodore* van den Meerſche, & mourut Préſident du Conſeil de Flandres le 7 Fév. 1739, âgé de 97 ans & 8 mois.

1688. NICOLAS DE GROOT, Droſſard de Deurne, Borgerhout, &c. obtint le titre de Chevalier, une couronne au lieu de bourlet & deux léopards d'or pour Supports, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 12 Mai 1688.

1688. LONGUEVAL. Charles-Philippe de LONGUEVAL, Comte de Buquoy & de Gratzen, Baron de Vaulx & de Roſemberg, fut élevé à la dignité de *Prince du Saint Empire* par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 1 Juin 1688. Il étoit fils de *Charles-Albert* de Longueval, Comte de Buquoy & de Gratzen, Baron de Vaulx, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Général de la Cavalerie Eſpagnole aux Pays-Bas, mort en 1663, & de *Guillemette* de Croy-Solre; petit-fils de *Charles* de Longueval, Comte de Buquoy & de Gratzen, Baron de Vaulx, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur & Grand-Bailli du Hainaut, Général de l'Artillerie du Roi d'Eſpagne, Maréchal de Camp & Général de l'Armee Impériale, tué dans un combat près de Neuhauzel le 10 Juillet 1621, & enterré à Vienne en Autriche avec pompe, & de *Marguerite* de Biglia; & arriére-petit-fils de *Maximilien* de Longueval, I. Comte de Buquoy, Seigneur de Vaulx, Conſeiller d'Etat d'Epée & Chef des Finances des Pays-Bas, tué au Siége de Tour-

[illegible]

[illegible] Dame [illegible]

[illegible] Buccy [illegible]

[illegible]

[illegible] du Mont [illegible]

[illegible]

[illegible] de Na- [illegible] 1688. [illegible] même mois.

[illegible] Chevalier par Lettres du [illegible] 1688.

[illegible] Meeus, natif de [illegible] par Lettres du Roi Char- [illegible] 1688.

Les armes sont : écartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois épis de blé de sinople, mouvants d'une ter-

raſſe de même, accotés de deux chevreaux au naturel, ſautants & affrontés; au 2 & 3 de ſable, à une chaudiere à braſſer d'or, accompagnée de trois étoiles de même. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de ſinople, & au-deſſus en cimier, un corbeau eſſorant au naturel, tenant en ſon bec une branche de laurier de ſinople.

1688. FIERLANT. François de FIERLANT, fils de *Simon*, Chancelier de Brabant, mort en 1686, obtint le titre de *Baron* applicable ſous le nom de *Fierlant*, ſur une Terre & Seigneurie acquiſe ou à acquérir dans le Duché de Brabant, par Lettres du Roi *Charles II.* du 6 Sept. 1688.

1688. GRATY. Matthias DE GRATY, Seigneur d'Aigremont, des Awirs, Fexhe, Streel, &c., Haut-Avoué de Hasbain, Bourguemaître de Liége en 1665, 1672 & 1684, Conſeiller & Tréſorier-Général de S. A. S. E. *Maximilien-Henri* de Baviere, Archevêque & Electeur de Cologne, Evêque de Liége, de Hildesheim, & de Munſter, obtint le titre de *Baron de Graty*, applicable ſur telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Oct. 1688. Il étoit fils de *François* de Graty, Bourguemaître de Maeſtricht, & d'*Anne* van Aken; & petit-fils de *Jean-Baptiſte* de Graty, & de *Marie* Schellincx.

Les armes de Graty ſont: *d'or, à trois croiſſants de ſable.*

1688. THEODORE VAN HEYEMBEKE, Conſeiller du Conſeil de Brabant, où il ſervoit depuis 16 ans, obtint la permiſſion de reprendre les

anciens Supports qui ſe trouvent aux armes de ſes ancêtres, & notamment au ſçeau de *Jean* van Heyembeke qui vivoit en 1392 & 1418, par Acte dépêché à Madrid le 15 Oct. 1688. Il étoit fils de *Théodore* van Heyembeke, Greffier de la Ville de Bruxelles, & de *Marie-Anne* Blaubeen, Dame van der Elſt; & petit-fils de *Corneille* van Heyembeke, Secrétaire de la Ville de Bruxelles, & de *Magdelene* van Asbroeck.

Ses armes ſont: *de ſable, à trois molettes d'éperons d'argent; au franc-canton d'or, chargé d'une faſce d'azur, ſurchargée d'un lion naiſſant de gueules.* Supports, *deux matrones, coëffées & vêtues à l'antique, l'une à droite d'une robe de ſable diaprée d'argent, & l'autre à gauche d'une robe d'azur diaprée d'or.* Il obtint par Lettres du 1 Avril 1690, la permiſſion d'omettre ledit *canton* dans l'écuſſon de ſes armes, & de les enrichir d'un *caſque d'or ſommé d'une couronne à hauts fleurons de même, & de deux bannieres, l'une aux émaux du canton omis, & l'autre aux émaux de l'écu.*

1688. PHILIBERT-FRANÇOIS MILOT, de Cologne, obtint une couronne au lieu de bourlet par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Déc. 1688.

1688. ALEXANDRE JANSSENS-DE-BISTHOVEN, Seigneur de Weſtuſalle & Breedevelde, Gentilhomme de l'Artillerie des Pays-Bas, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 10 Déc. 1688.

Les armes ſont: *d'or, à trois arbres de ſinople. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins*

lambrequins d'or & de ſinople, & au-deſſus en cimier, un arbre de ſinople.

1688. FRANÇOIS HENCKEL, de Handtzaeme en Flandres, obtint Réhabilitation de Nobleſſe avec annobliſſement de nouveau en tant que beſoin ſeroit, par Lettres du 30 Déc. 1688. Il étoit fils de *François* Henckel, & de *Jeanne* Vereecque, & petit-fils de *George* Henckel, & de *Marie* Taillebert.

1689. JEAN-BAPTISTE VAN EYCKE, fut annobli avec permiſſion de porter les armes que ſes ancêtres avoient portées de tous tems, & de les enrichir d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres dépêchées à Madrid le 1 Fév. 1689. Ces mêmes Lettres lui donnent auſſi le droit de mettre un caſque ſur l'écu des armes de *Pierre* van Eycke ſon ayeul, de *Jaques* van Eycke Seigneur de Terbieſt ſon pere, & de *Juſte* van Eycke Chevalier du St. Sepulchre ſon oncle paternel.

Les armes ſont: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois croix patriarchales au pied fiché de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & d'azur, & au-deſſus en cimier, une tour d'azur.*

1689. PAUL MEEUS, natif de Bruxelles, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Mars 1689. Il étoit fils de *Walerand* Meeus, Licentié ès Loix, & de *Marie* Kerremans.

Les armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois épis de bled de ſinople, mouvants d'une terraſſe de même, accotés de deux chevreaux au naturel, ſautants & affrontés; au 2 & 3 de ſable,*

à une chaudiere à braſſer d'or, accompagnée de trois étoiles de même. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſeré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de ſinople, & au-deſſus en cimier, un corbeau eſſorant au naturel, tenant en ſon bec une branche de laurier de ſinople.

JEAN VAN DEN BRANDE, Secrétaire du Grand Conſeil à Malines, & Greffier de la Cour Feodale de la même Ville & Province, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* datées de Madrid du 6 Juillet 1689. Il fut créé Chevalier par d'autres du 29 Mai 1691, & obtint deux dragons d'or qui vomiſſent du feu pour Supports, par de nouvelles Lettres-Patentes du 25 Oct. 1692.

Ses armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'or, à trois pals de ſable, au chef couſu d'argent, chargé d'une étoile à ſix rais de gueules; au 2 & 3 parti, au 1 d'azur, au demi-aigle de l'Empire d'or, becquée & membrée de gueules, mouvante de la partition à droite, au 2 vairé d'argent, & de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grille, liſeré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, une étoile à ſix rais de gueules entre un vol, dont une partie eſt d'or & l'autre de ſable.*

1689. JEAN-AUGUSTIN DE LANNOY, Bourguemaître d'Anvers en 1687, 1690, & 1694, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Août 1689.

Les armes ſont: *d'argent, à trois lions d'azur, armés, lampaſſés & couronnés de gueules. L'écu*

timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & d'azur, & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant d'azur, armé, lampaſſé & couronné de gueules, Supports, *deux lions léopardés d'or.*

1689. SARS, Seigneurie en Hainaut, fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Sept. 1689, en faveur de WOLFGANG DE BOURNONVILLE, Baron de Capres, Capitaine de Cavalerie. Il étoit fils de *François-Benjamin*, Marquis de Bournonville, Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques, Général de Bataille & Gouverneur de Liere, & de ſa ſeconde-femme *Marie-Ferdinande* de Ste. Aldegonde-Noircarmes; & petit-fils d'*Alexandre* I. du nom, Duc de Bournonville, qui avoit pour quinzieme ayeul *Guillaume* de Bournonville, ſecond fils d'*Euſtache* Comte de Guines. *Guillaume* vivoit en 1071, & eut pour ſon partage la Seigneurie de Bournonville en Boulonnois, dont ſa poſtérité prit le nom.

Le Marquis de Sars fut fait en 1725 Gouverneur de Tenremonde, Général de Bataille des Armées de l'Empereur, & en 1728, Stadthouder du Duché de Limbourg & Pays d'Outre-Meuſe. Ce Seigneur a été marié deux fois: 1. en 1694 à *Marie-Magdelene* de Haudion, fille de *Nicolas*, Seigneur de Wyneghem, & d'*Anne* Cottrel; 2. en 1708 à *Angelique-Florence* d'Urſel, fille de *François*, Comte d'Urſel, de Milan, &c. & de *Honorine-Marie-Dorothée* de Hornes. Ses enfans ſont,

1. *Jean-Joſeph*, Marquis de Bournonville & de Sars, né du 1. lit l'an 1701, Chambellan-

Actuel de LL. MM. II., Lieutenant-Feld-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine, & Gouverneur de Charleroy, marié en 1722 à N. . . . . van de Velde, dont il n'a point d'enfans.

2. *François-Albert-Charles*, Duc de Bournonville, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, &c. né du 2. lit le 15 Fév. 1710, marié le 5 Déc. 1738 à *Bénédicte-Charlotte* d'Urſel, ſa couſine-germaine, née le 5 Fév. 1719, fille de *Conrad-Albert-Charles*, Duc d'Urſel & de Hoboken, & d'*Eliſabeth-Eléonore-Chriſtine*, Princeſſe de Salm & de l'Empire.

3. *Maximilien-Caſimir*, Comte de Bournonville, Chambellan-Actuel de LL. MM. II., & Général-Major des Armées de l'Impératrice-Reine, né le 4 Oct. 1713.

4. *Wolfgang-Joſeph* de Bournonville, Comte de Fleignies, né le 30 Nov. 1715, Second-Lieutenant dans la troiſiéme Compagnie des Gardes du Corps du Roi Catholique.

5. *Anne-Albertine* de Bournonville, née le 1 Janv. 1712, Chanoineſſe à Mons.

6. *Anne-Marie-Charlotte* de Bournonville, née le 6 Juin 1717, Chanoineſſe à Mons.

7. *Marie-Lidie* de Bournonville, née le 10 Juillet 1720.

Les armes de la Maiſon de Bournonville ſont: *de ſable, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or, la queue fourchée & paſſée en ſautoir.*

1689. JAQUES COPPIETERS, Seigneur de Hol-

lebeke, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 25 Sept. 1689. Il étoit fils de *Pierre-François* Coppieters, Avocat au Conseil de Flandres, & de *Jeanne-Barbe* Thyerion.

1689. JEAN HELLINCX, Seigneur de Sibbe, domicilié à Anvers, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 6 Oct. 1689. Il étoit fils de *Gervais* Hellincx, Seigneur de Sibbe, mort le 2 Avril 1678, & d'*Hortense* Huriau, morte en 1654; & petit-fils de *Gervais* Hellincx, Seigneur de Sibbe, Capitaine-Lieutenant des Arbalêtriers de la Ville de Liége en 1613, mort le 13 Juin 1615, & d'*Hélene* Philippens, décédée le 8 Fév. 1657.

Les armes sont: *écartelé, au 1 & 4 d'or, à un ours sur pied de sable; au 2 & 4 d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de trois sautoirs de gueules L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un ours naissant de sable.*

1689. HERZELLES. Guillaume-Philippe, Baron de HERZELLES, de Werchin & de Liedekercke, Seigneur de Facuwez, Ittre, Sart, Verginal, Monsbroeck, Boiselles & Samme, Conseiller du Conseil Suprême des Pays-Bas à Madrid, obtint par Lettres du Roi *Charles II.* du 6 Oct. 1689, la dignité de *Marquis* pour lui & ses descendans mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Herzelles* sur quelqu'une des Terres qu'il possède en Brabant, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite.

Guillaume-Philippe avoit pour IV. ayeul *Jean* de Herzelles, Seigneur de Lillaere, qui

avoit épouſé *Anne-Peronne* de Hennin-Liétard, de laquelle il eut *Jean* de Herzelles, époux de *Jaqueline* de Torques *dite* Harpin, qui en étoit veuve en 1548, & mere de *Guillaume* de Herzelles, qui s'allia à *Marguerite* de Rifflart, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tongre-St.-Martin, & de *Jeanne* de Baillencourt, Dame d'Ittre & de Tibermont. De ce mariage ſortit *Philippe* de Herzelles, Seigneur de Monsbroeck & de Boiſelles, mort le 18 Mars 1638, ayant été allié à *Françoiſe* de la Vieſville, fille d'*Antoine* & de *Marguerite* Dame de Facuwez. Il eut de cette alliance *Philippe* de Herzelles, Chevalier, Seigneur de Monſbroeck, Werchin & Facuwez, Grand-Droſſard de Brabant, lequel fut allié à *Barbe* Maes, Dame de Longchamp, fille de *Jean* Maes, Chevalier, Seigneur de Longchamp, Bouſval, &c. Conſeiller du Conſeil de Brabant, & d'*Adrienne* Aſſeliers. Elle le fit pere entre autres de *Guillaume-Philippe*, créé Marquis de Herzelles, ci-deſſus mentionné, qui devint Préſident du Grand-Conſeil à Malines le 4 Janv. 1690, & Chancelier de Brabant au mois de Nov. ſuiv. Il mourut en 1698, & avoit été marié 1. à *Iſabelle* de Condé, fille de *Jaques*, Chevalier, Seigneur de Boiſelles, de laquelle il n'eut point d'enfans. 2. à *Brigitte-Procope* de Trazegnies, dont il eut *Albert-Charles-Guillaume*, Marquis de Herzelles, mort en bas âge après ſon pere. Il a eu pour héritier ſon couſin-germain, *Ambroiſe* de Herzelles, fils aîné de *Jean-Baptiſte*, Capitaine de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, & d'*Anne-Marie* van Couwenhoven. Ce Seigneur devenu Marquis de Herzelles par le décès de ſon couſin *Albert-Charles-Guillaume*, fut depuis Brigadier

des Armées de S. M. Catholique, puis Chambellan Actuel de l'Empereur *Charles VI.* & de l'Impératrice-Reine, Conseiller d'Etat d'Epée de S. M. I. R. & A., Surintendant & Directeur-Général de ses Domaines & Finances aux Pays-Bas, & Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant. Il est mort en son Château de Facuwez près de Nivelle le 3 Août 1759, dans un âge fort avancé. Il avoit épousé en premieres nôces *Marie-Claire-Joſèphe* de Croy, fille de *Ferdinand-Joſeph-François*, Duc de Croy & d'Havré, & de *Marie-Joſephe-Barbe* de Halewyn, Comteſſe de Hames, Dame de Wailly, & en ſecondes nôces *Chriſtine-Philippine* de Trazegnies, actuellement vivante, & appellée Marquiſe douairiére de Herzelles.

Les armes de la Maiſon de Herzelles ſont : *de gueules, au chevron d'or.*

1689. THEODORE-IGNACE VAN DEN MEERSCHE, Seigneur de Terhooghen, domicilié à Gand, obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 3 Nov. 1689.

1690. MARIE DE HAZE, veuve de BAUDOUIN DE JONGHE, Seigneur de Walbourg, Bueren, & Waerde, Haut-Echevin du Pays de Waes, obtint déclaration que feu ſon mari eſt iſſu de la noble famille de *de Jonghe*, & que ſes enfans nés en légitime mariage pourront continuer le port des Armoiries d'icelle, par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 Janv. 1690.

Ses armes ſont : *faſcé d'argent & d'azur de huit pieces.*

1690. TIRIMONT. Les Terres & Seigneuries de Dilbeke, Itterbeke & Bodeghem, furent unies & érigées en *Comté* ſous le nom de *Tirimont*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 31 Mars 1690, en faveur de LOUIS-ALEXANDRE SCOCKART, Chevalier, Seigneur de Tirimont, Preſle, Harmignies, Trahegnies, &c. Haut-Voué héréditaire de Thully, Conſeiller des Conſeils d'Etat & Privé de S. M. C. Tréſorier-Général des Domaines & Finances aux Pays-Bas, & ſon Ambaſſadeur Plénipotentiaire à Ryſwick en 1697. Il mourut en 1708, & eut de ſa femme *Jeanne-Marie* François, décédée en 1700, *Alexandre-Louis* Scockart, Comte de Tirimont, Baron de Gaesbeke, Conſeiller & Commis des Domaines & Finances des Pays Bas, mort en 1718. Il avoit été allié à *Jeanne-Marie*, fille de *Frédéric-François-Hubert* Volcaert, Seigneur de Weldene & de *Françoiſe-Ferdinande* de Boneem, de laquelle il a eu pour fils aîné, *Philippe-Charles-Thomas* Scockart, Comte de Tirimont. Baron de Gaesbeke & de Wanghe, Pair de Namur.

1690. TERVUEREN & DUYSBORCH. Le Vicomté de Tervueren & la Seigneurie de Duyſborch en Brabant, furent acquiſes en 1690 par LIBERT-FRANÇOIS CHRISTYN, Conſeiller du Conſeil de Brabant & de l'Amirauté Suprême, auquel le Roi permit de porter le titre de *Vicomte de Tervueren & de Duysborch*, par Acte dépêché à Madrid le 1 Avril 1690. Il étoit frere du Chancelier Chriſtyn, & mourut ſans enfans en 1718.

1690. PIERRE DE NICOLARTS, Seigneur de

Hattin, Alcalde de la Cour de Bruxelles & Conſeiller-Aſſeſſeur de la Compagnie des Gardes du Corps *dit* Archers, obtint la permiſſion d'enrichir l'écu de ſes armes *d'un caſque d'or ſommé d'une couronne à hauts fleurons de même, & de deux lions auſſi d'or tenant chacun une banniere aux armes de Nicolarts, ou à celles d'une famille à laquelle ſes ancêtres en ligne directe ſe ſont alliés*, par Lettres dépêchées à Madrid le 1 Avril 1690. *Pierre* de Nicolarts avoit épouſé en premieres nôces *Iſabelle-Chriſtine* van Erp, & en ſecondes *Marie-Magdelene* van den Zype. Il étoit fils de *Guillaume* de Nicolarts, Bourguemaître de Tongres, & d'*Eliſabeth* de Chanteleu; petit-fils de *Henri* de Nicolarts, Bourguemaître de Tongres, & de *Catherine* de Brouckmans; & arriére-petit-fils de *Jean* de Nicolarts, Bourguemaître de Tongres, & de *Catherine* de Heers.

Les armes de Nicolarts ſont: *burellé de ſable & d'or de douze piéces; au chef d'argent, chargé d'un lion naiſſant de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

1690. JEAN VAN ALTERE, ancien Echevin de la Ville de Bruges, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Mai 1690. Il étoit fils de *Pierre* van Altere, & de *Marguerite* van Damme.

1690. EMMANUEL DE BISEAU-DE-BEUSDAEL, domicilié à Malines, obtint une couronne au lieu de bourlet & des Supports avec bannieres, par Lettres datées de Madrid du 24 Mai 1690.

Ses armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois treffles d'ar-*

1705, & en eut entre autres enfans *Philippe-François-Pierre* Rooſe, Baron de Leeuw-St.-Pierre, Seigneur de Froidmont, Ham-ſur-Sambre, Miremont, Onoz, Calſteren, Louppogne, &c. Haut-Voué de Jemeppe, Pair de Namur, Membre de l'Etat Noble de la même Province, & Ecoutette de Malines, mort le 2 Sept. 1751, ayant été marié le 28 Oct. 1722 à *Marie-Caroline-Françoiſe* van der Gracht, fille d'*Antoine-Ignace*, Seigneur de Fertin, Grand-Bailli de Tournay & Tourneſis, & de ſa 1. femme *Marie-Eliſabeth* Bernard-de-Taintignies. De ce mariage eſt ſortie *Eugenie-Françoiſe-Ignace* Rooſe, Baronne de Leeuw-St.-Pierre, &c. mariée le 11 Juillet 1745 à CHARLES-VITAL-ALEXANDRE COLOMA, Chambellan-Honoraire de l'Impératrice-Reine, né le 28 Fév. 1718, & mort à Bruxelles le 21 Nov. 1758. *Voyez la I. Partie page* 357.

1691. GRYSPERRE. Guillaume-Albert de GRYSPERRE, Seigneur de Saint Lambert & de Liberſart, Conſeiller d'Etat & Préſident du Grand-Conſeil à Malines, fut décoré du titre de *Baron* applicable ſous le nom de *Gryſperre*, ſur quelque Terre à dénommer dans les Pays-Bas Catholiques, par Lettres du 15 Janv. 1691. Il fut fait Chancelier de Brabant le 5 Mai 1698, & étoit frere de *Louis* de Gryſperre, qui avoit été créé Baron en 1661.

1691. VAN SCHORE. Philippe-Louis VAN SCHORE, fut créé *Baron de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Fév. 1691.

Il étoit iſſu de *Franco* van Schore, qui de ſa

femme *Mathilde* Pinnock, eut *Louis* van Schore, mort en Juillet 1459, laiſſant de ſon mariage avec *Catherine* van den Berghe, fille de *Pierre*, & de ſa 2. femme *Hélene* de Hondt, *Louis* van Schore II. du nom, Secrétaire de la Ville de Louvain, qui mourut le 14 Avril 1502. Il avoit été marié deux fois, 1. en 1485 à *Marie* Vincke, morte le 10 Avril 1490; 2. le 22 Avril 1491 à *Eliſabeth* van der Halvermeylen *aliàs* Eedele, décédée le 22 Oct. 1556, d'où vinrent *Louis* qui ſuit, & *Hélie* van Schore, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné.

Louis van Schore III. du nom, Chevalier, Conſeiller du Grand-Conſeil à Malines par Lettres du 17 Nov. 1522, puis Chef-&-Préſident du Conſeil Privé des Pays-Bas par autres du 10 Oct. 1540, mourut à Anvers le 25 Fév. 1548, & fut enterré à Louvain dans l'Egliſe des Auguſtins, où ſe voit ſa ſépulture avec ſon épitaphe. Il avoit été allié 1. à *Barbe* Wyts, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2. à *Anne* van der Noot, morte à Liége en 1590, fille d'*Adolphe*, Chancelier de Brabant, & de *Philippote* van Watermaele, dont il eut 1. *Erard* van Schore, Chevalier, Seigneur de Wyneghem, Suerbempden & Kersbeke, Bourguemaître de Louvain en 1597, mort le 26 Fév. 1610, ſans enfans de ſa femme *Jeanne* van der Straeten, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Gageldonck, Amman d'Anvers, & de *Catherine* van Schoonhoven. 2. *Philippote* van Schore, mariée à *Arnould* van Eynatten, Seigneur de Schoonhoven, fils d'*Arnould*, & d'*Anne* de Buſleyden ſa 1 femme.

Hélie van Schore, 2. fils de *Louis* II. & d'*Eli-*

ſabeth van der Halvermeylen *aliàs* Eedele, fut Secrétaire du Conſeil de Brabant, & mourut le 24 Sept. 1564. Il avoit épouſé *Catherine* Saverneel *dite* Waerſeggher, morte le 23 Août 1540, fille de *Martin*, & de *Marguerite* Abſolons. Elle le fit pere de *Jean* van Schore, Bourguemaître de Louvain en 1571, 1572, 1573, 1587, & 1588, mort le 13 Oct. 1593, ayant été marié à *Anne* van Eynatten, morte le 9 Sept. 1618. Elle étoit fille d'*Arnould* van Eynatten, Seigneur de Schoonhoven, & de ſa 1 femme *Anne* de Buſleyden. Il en a eu 1. *Louis* van Schore IV. du nom, Bourguemaître de Louvain en 1616, 1619 & 1620, mort ſans enfans le 15 Janv. 1631, ayant été marié à *Marie* van der Vorſt, fille de *Jaques*, Chevalier, Conſeiller du Conſeil de Brabant. 2. *Marie* van Schore, alliée à *Pierre* van Hamme, Ecuyer. 3 *Philippe* van Schore, Bourguemaître de Louvain en 1619 & 1624 qui épouſa *Marie* van Wolfwinckel, fille de *Gilles*, Seigneur de Voſſemaer & de ſa 2 femme *Marie* van der Vorſt, de laquelle ſortit *Charles* van Schore, Bourguemaître de Louvain en 1665 & 1666, mort le 13 Juillet 1683, ayant été allié à *Marie-Jaqueline* de Damhoudere, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Françoiſe* de Facuwez. Elle mourut le 1 Mars 1668, & fut mere de *Philippe-Louis*, créé Baron van Schore le 1 Fév. 1691, & mort le 20 Déc. 1727, ayant été allié le 21 Oct. 1691 à *Barbe-Caroline* van Hamme, fille de *Guillaume* Baron van Hamme, & de *Caroline-Françoiſe* Francheim. De cette alliance ſont ſortis:

1. *Louis-François-Joſeph*, Baron van Schore, né le 28 Juillet 1692, Préſident du Senat de Louvain en 1758, non-marié en 1759.

2. *Guillaume-Joſeph* van Schore, né le 22 Sept. 1693, mort le 15 Avril 1694.

3. *Marie-Philippine-Anne-Joſephe* van Schore, née le 18 Déc. 1694, Religieuſe au Couvent des Lepreuſes, *dites* Siecke-lieden, à Malines.

4. *Philippe-Joſeph-Guillaume* van Schore, né le 9 Nov. 1696, Chartreux à Zeelem près de Dieſt.

5. *Charlotte-Joſephe-Thérèſe-Dominique* van Schore, née le 17 Fév. 1699, Religieuſe à l'Abbaye de Cortenberge.

6. *Charles-Antoine-Joſeph* van Schore, né le 1 Juillet 1701, Religieux à l'Abbaye de Ste. Gertrude à Louvain, mort le 24 Juillet 1741.

7. *Louiſe* van Schore, née le 5 Juillet 1703, morte le 8 Sept. ſuivant.

8. *Edouard-Joſeph* van Schore, jumeau de *Louiſe-Gabrielle* né le 5 Avril 1706, Chanoine de la Métropolitaine de Malines.

9. *Louiſe-Gabrielle* van Schore, ſœur jumelle d'*Edouard-Joſeph* née le 5 Avril 1706, morte le 6 Nov. 1707.

10. *Louiſe-Gabrielle-Joſephe-Bernardine* van Schore, née le 30 Juillet 1708.

Les armes de van Schore ſont : *de ſinople, à trois lions d'argent, armés, lampaſſés & couronnés d'or. L'écu timbré d'une couronne de Baron, & accoté de deux ſauvages de carnation couverts & couronnés de feuilles de lierre de ſinople, tenant chacun d'une main une maſſue poſée ſur l'épaule & de l'autre une banniere aux armes de van Schore.*

1691. PIERRE COECK, natif d'Anvers, fut

annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 15 Mars 1691. Il étoit fils de *Pierre* Coeck, Chevalier de l'Ordre du St. Sepulchre, & d'*Anne* de Backer; & petit-fils de *Pierre* Coeck, & de *Claire* Verſpreet.

Les armes ſont : *d'or, à la faſce ondée de ſinople, accompagnée de trois coqs de ſable, becqués & membrés de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſinople, & au-deſſus en cimier, un coq de ſable, becqué & membré de gueules, entre un vol, dont une partie eſt d'or & l'autre de ſinople.*

1691. JEAN-BAPTISTE DE BRUYNE, Receveur des Domaines du Roi aux Quartiers de Tervueren, Vilvorde, la Hulpe, Hoolaer, Over-Yſſche, Over-Zinne, &c. obtint confirmation d'armes par Lettres datées de Madrid du 14 Avril 1691. Il étoit fils de *Jean* de Bruyne, & de *Jeanne* van Hulſdonck.

Ses armes ſont : *d'or, à trois fers de cheval renverſés de ſable. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au deſſus en cimier, un buſte de maure naiſſant de ſable, vêtu de même, le rabat d'or & la tête tortillée d'argent, entre un vol à l'antique d'or.* Supports, *un lion à droite & un griffon à gauche, tous deux d'or, armés & lampaſſés de gueules.*

1691. THIERRI VAN PAFFENRODE, Seigneur de Neder-Bruſſel, Echevin de Bruxelles en 1673, obtint une couronne au lieu de bourlet & des Supports avec bannieres, par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Juin 1691.

Ses

Ses armes ſont : *écartelé, au* 1 *&* 4 *de gueules, à deux épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir, les pointes en bas*, qui eſt van Paeſſenrode ; *au* 2 *&* 3 *échiqueté d'argent & de ſable*, qui eſt Montfort-ancien. *L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, deux épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir, accotées de deux demi-vols de gueules*, Supports, *deux lions rampants au naturel, accollés de gueules, tenant chacun une banniere aux émaux de l'écu.*

1691. NEER-YSSCHE, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du 30 Août 1691, en faveur de JEAN-RENE' BAUWENS-VAN-DER-BOYEN, Seigneur de Neer-Yſſche, Macken, Venray & Helden, Conſeiller & Receveur-Général du Duché de Gueldres. Il étoit fils d'*Albert* Bauwens-van-der-Boyen, Seigneur de Neer-Yſſche, créé Chevalier le 17 Mars 1659, & d'*Anne* de Bockholt-de-Maſſen.

N. MAXIMILIEN VAN VOORSPOEL, Conſeiller du Conſeil de Flandres, obtint le titre de Chevalier & des Supports avec bannieres, par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Oct. 1691.

16 JEAN-BAPTISTE PRINET, natif du Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 5 Oct. 1691.

N. PIERRE HUENS *dit* HUNEUS, Seigneur de Boyeghem, Gentilhomme de l'Artillerie des Pays-Bas, natif de Gand, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Nov. 1691. Il étoit fils de *Juſte* Huens *dit* Huneus, & de *Ma-*

rie de Semihomo, sœur de *Macaire* de Semihomo, Abbé de St. Michel à Anvers.

1691. OFAREL. Thadée OFAREL, fut créé *Comte d'Ofarel* lui & ses descendans mâles & femelles, par Lettres du 15 Nov. 1691, & obtint par d'autres du 1 Sept. 1692 que faute de succession en ligne directe, son plus proche parent pourra succéder audit titre de Comte d'Ofarel.

1692. MAXIMILIEN-HENRI BOUILLE, natif de Fleurus au Comté de Namur, fut annobli par Lettres du 9 Juin 1692.

1692. ANTOINE DE BRABANT, domicilié en Hainaut, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 29 Août 1692.

1692. BALTHAZARD MORETUS, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Sept. 1692, & obtint par Acte du 3 Déc. 1696, la permission d'exercer la Typographie sans déroger à sa noblesse. Il étoit fils de *Balthazard* Moretus, mort le 8 Juillet 1641, & d'*Anne* Goos; & petit-fils de *Jean* Moretus, mort le 22 Sept. 1610, à 67 ans, & de *Martine* Plantin, fille de *Christophe*, célebre Imprimeur, & de *Jeanne* Riviere.

Les armes sont: *d'or, à l'aigle éployée de sable, ayant sur l'Estomac un écusson de gueules, chargé d'un ombre de soleil d'or; à la champagne échiquetée d'argent & d'azur de trois tires. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orne de son bourlet & de ses lambrequins d'or, de sable, d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, un ombre de Soleil d'or entre un vol, dont une partie est de sable & l'autre de gueules.*

1692. WARODS. Africain de WARODS, Baron de Mervaux, Gouverneur de Venlo & du Fort St. Michel au Pays de Gueldres, obtint le titre de *Comte de Warods* pour lui & ſes ſucceſſeurs, & faute de ſucceſſion en ligne directe, pour ſon frere *Philippe-François* de Warods, Baron de Magny, & ſa poſtérité, par Lettres du Roi *Charles II.* du 25 Oct. 1692.

1692. GASPARD DE BURBURE, Seigneur de Weſembeke, Commiſſaire-Général des Poudres & Salpétres, natif de Bruxelles, fut annobli par Lettres du 25 Oct. 1692, & créé Chevalier par d'autres du 10 Avril 1694.

Ses armes ſont: *de ſable, à la croix ancrée d'argent. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de ſable, & au-deſſus en cimier, une croix ancrée d'argent entre un vol à l'antique, d'argent & de ſable.*

1692. GEORGE DU BOIS, Seigneur de Honſeeck & Putte, domicilié à Gand, obtint des Supports avec bannieres par Lettres du 1 Déc. 1692.

1693. CONROY-LE CHATEAU, Seigneurie en Brabant, que *René* de Naſſau-Châlon Prince d'Orange, donna l'an 1540 avec celle de Fraſne à ſon frere Alexis de NASSAU, Chevalier, élevé Page d'Honneur de l'Empereur *Charles V.*, allié en 1541 à *Wilhelmine* de Bronckhorſt, fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de Schoote. Il fut pere de *René* de Naſſau, Seigneur de Conroy, Fraſne & Chenemont, qui épouſa en 1575 *Catherine* de Namur, de laquelle il eut entre autres

Alexis de Naſſau II. du nom, Seigneur de Conroy, Fraſne & Chenemont, allié à *Adrienne* de Savary, Baronne de Warcoing. De cette alliance vint *Maximilien* de Naſſau, Baron de Warcoing, Seigneur de Conroy, de Fraſne, &c. dont la femme *Marie-Catherine-Florence* de Harchies-de-Ville *dite* d'Eſtrepy, eut pour fils *Joſeph-Ignace-Florent-Louis* de Naſſau, Baron de Warcoing, en faveur duquel la Seigneurie de Conroy fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 3 Fév. 1693. Le Comte de Conroy avoit épouſé *Marie-Anne-Adrienne* de Ghiſtelles-Saint-Floris. Elle fut reçue Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée le 14 Sept. 1729, & fut mere de *Guillaume-Adrien-Joſeph* de Naſſau, Comte de Conroy & de Sweveghem, Baron de Warcoing & Petit-Rœux, Membre de l'Etat Noble de Brabant, Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R., & Receveur-Général des Etats de Brabant au Quartier de Louvain, qui s'eſt allié à *Petronille-Françoiſe* van der Linden-d'Hooghevorſt, de laquelle ſont ſortis:

1. *Guillaume-François-Joſeph* de Naſſau, né le 30 Mars 1737, au ſervice de l'Imperatrice-Reine.

2. *Alexandre-Conſtantin-Joſeph* de Naſſau, né le 5 Mai 1738, Coadjuteur d'un Tréfoncierat de Liége, & de l'Archidiaconat de Famenne dans la même Egliſe.

3. *Arnould-Alexandre-Guilain-Joſeph* de Naſſau, ne le 5 Juin 1739.

4. *Charles-Florent* de Naſſau, né le 7 Oct. 1748.

5. *Marie-Anne-Léontine-Apolline* de Naſſau, née le 9 Fév. 1742, Chanoineſſe de Mouſtier.

6. *Marie-Iſabelle* de Naſſau-de-Conroy, née le 15 Nov. 1744, Chanoineſſe de Mouſtier.

7. *Marie-Thérèſe-Charlotte* de Naſſau-de-Fraſne, née le 16 Déc. 1745, Chanoineſſe d'Andenne.

8. *Conſtance-Joſephe* de Naſſau, née le 25 Juin 1747.

9. *Marie* de Naſſau, née en 1755.

Le Comte de Conroy a pour frere & ſœurs,

1. *Charles-Joſeph* de Naſſau-de-Conroy, Capitaine aux Gardes-Wallonnes en Eſpagne.

2. *Marie-Adrienne* de Naſſau, Chanoineſſe d'Andenne.

3. *Marie-Brigitte* de Naſſau-de-Conroy, Chanoineſſe d'Andenne.

4. *Marie-Iſabelle* de Naſſau-Warcoing, Chanoineſſe de Mons.

5. *Marie-Thérèſe* de Naſſau-de-Marchenelle, Chanoineſſe d'Andenne.

Conſtance-Joſephe de Naſſau-Sweveghem, Chanoineſſe de Mons.

Les armes du Comte de Conroy ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, ſemé de billettes d'or, au lion de même, armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt Naſſau; *au 2 & 3 de gueules, à la faſce d'argent*, qui eſt Vianden.

1693. PIERRE DE FRAYE, Juge ou Homme de Fief de la Chaſſe & de la Pêche, *dit* le Conſiſtoire de la Trompe à Bruxelles, obtint *deux lévriers, accolés d'azur & bouclés d'or pour Supports*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 12 Mars 1693. Il étoit fils de *François* de Fraye,

Greffier de la Chaſſe & de la Pêche, *dit* le Conſiſtoire de la Trompe, & de *Marie* van Steenwinckel; & petit-fils de *Henri* de Fraye, mari de *Catherine* van Wilre, lequel avoit pour pere *Joſſe* de Fraye, allié à *Eliſabeth* Mattieus, & pour ayeul *Henri* de Fraye, qui avoit épouſé *Jeanne* van der Vlaeſt, qui ſe remaria à *Jean* van Mierle, & mourut le 25 Nov. 1564.

Ses armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à trois faucons d'argent, chaperonnés & grillettés d'or*, qui eſt de Fraye; *au 2 & 3 de gueules, à trois pals d'or, au franc-canton d'or, chargé d'une aigle éployée de ſable*, qui eſt van der Vlaeſt. *L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & d'azur, & au-deſſus en cimier, une cuve d'or d'où ſortent cinq plumes d'autruche, deux d'azur, une d'argent, une d'or, & une de gueules.*

1693. JEAN-PIERRE CHRISTYN, Chevalier de l'Ordre Militaire de Chriſt par Bref du Pape *Alexandre VIII.* du 22 Nov. 1690, & Secrétaire du Conſeil de Brabant, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Avril 1693. Il étoit frere de *Jean-Baptiſte* Chriſtyn, I. Baron de Meerbeke, & de *Libert-François* Chriſtyn, créé Vicomte de Tervueren & de Duysborch le 1 Avril 1690.

1693. SIMON DE NEUF, Seigneur de Hooghelande, Conſeiller & Auditeur du Château d'Anvers, qui avoit épouſé *Jaqueline-Martine* van Everſdyck, fut annobli avec permiſſion de porter les armes de *van Everſdyck*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Mai 1693.

Les armes de van Everſdyck ſont: *d'or, à*

trois hures de sangliers au naturel. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un sanglier naissant au naturel.

1693. ELISSEM *ou* ELIXEM, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Mai 1693, en faveur de MICHEL-CONSTANTIN DE RUYSSCHEN, Seigneur d'Elissem, Marquette, Bautershem, Sevenplancken, &c. Conseiller du Grand-Conseil à Malines, puis Président du Conseil Souverain de Hainaut, que le Roi *Philippe V.* par ses Lettres du 30 Avril 1705, éleva à la dignité de *Comte* pour lui & ses hoirs mâles & femelles; & au défaut d'hoirs, en faveur de ses freres & de leurs descendans mâles & femelles: titre qui lui fut confirmé & affecté sur la Terre d'Elissem par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 3 Janv. 1722. Il avoit été fait auparavant par ce Prince son Conseiller d'Etat, & Surintendant de la Justice Militaire dans les Pays-Bas. Il étoit fils aîné de *Jean-Antoine* de Ruysschen, Seigneur d'Elissem, Marquette, Bautershem, Sevenplancke, Crainiere, Hamme, &c. né à Malines le 12 Fev. 1607, mort le 26 Juin 1670, & de *Marie-Agnès* Vecquemans, mariée en 1635; petit-fils de *Guillaume* de Ruysschen, Conseiller du Grand-Conseil à Malines, né à *Maestricht* le 13 Mai 1570, mort en 1651 & de *Claudine* Sucquet, mariée en 1604; & arriére-petit-fils de *Pierre* de Ruysschen, Seigneur de Bautershem & Marquette, Conseiller & Receveur-Général de Fauquemont & Pays d'Outre-Meuse, qui avoit épousé à Malines en 1554 *Anne Peeters*

dite Vrancx, & dont le pere *Pierre* Vreen *aliàs* Ruyſſchen, avoit mérité des diſtinctions de la part de l'Empereur *Charles V.*, & avoit été allié avec *Marguerite* de Vrede.

Le Comte d'Eliſſem mourut le 31 Mars 1732. Il avoit été marié trois fois, 1. en 1690 à *Marguerite-Thérèſe* van der Gracht, Chanoineſſe d'Andenne, décédée le 6 Mai 1698, fille de *Philippe-Robert* van der Gracht, Seigneur de Sweveghem, & de *Barbe* van der Gracht, Dame de Dudzeele; 2. en 1706 à *Magdelene-Françoiſe-Thérèſe* van der Gracht, morte à Tournay le 23 Juin 1707. Elle étoit couſine-germaine de ſa 1 femme, & fille d'*Ignace* van der Gracht, Seigneur de Fertin, & de *Marie-Marguerite-Aldegonde* de Pally; 3. à *Petronille-Eugenie-Joſephine* de Vicq, morte le 20 Juin 1744 ſans lignée, fille de *Philippe-Albert* de Vicq, II. Baron de Cumptich, & de *Magdelene-Caroline-Chriſtine* le Cocq-d'Humbeke, décédée le 29 Fév. 1720.

Du premier lit eſt ſortie,

Anne-Marie-Claudine de Ruyſſchen, née le 9 Avril 1694, qui épouſa en 1716 ſon couſin-germain *Guillaume-Claude-Joſeph* de Ruyſſchen, qui fut créé *Baron* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 27 Avril 1729. Elle mourut en couches le 8 Juillet 1717, & ſon mari le Baron de Ruyſſchen, aujourd'hui Comte d'Eliſſem, qui eſt né à Gand le 10 Août 1695, s'eſt remarié à *Albertine-Thérèſe-Roſalie* de Viſſcher, fille de *Guillaume-Louis*, Baron de Celles, & de *Jeanne-Marie-Albertine* Stalins. Il eſt veuf depuis le 20 Sept. 1744, & a eu pour enfans de ce ſecond mariage,

1. *Albertine-Conſtantine-Guilaine* de Ruyſſchen, née à Malines le 31 Juillet 1731, mariée le 1 Sept. 1756 à *Philippe-François-Albert*, Baron de Vicq, né à Malines le 7 Déc. 1708, Colonel commandant le Régiment de Cuiraſſiers du Général Comte Luqueſi, à préſent Général-Major des Armées de l'Impératrice-Reine.

2. *Chrétien-Guillaume-Charles-Guilain* de Ruyſſchen, né à Malines le 9 Mars 1733, non-marié en 1759.

3. *Ferdinand-Joſeph-Guilain* de Ruyſſchen, né à Malines le 8 Juillet 1734, Capitaine d'Infanterie au ſervice de l'Impératrice-Reine, dans le Régiment de Platz.

4. *François-Honoré-Philippe-Guilain* de Ruyſſchen, né à Malines le 12 Avril 1740.

1693. JAQUES LAUREYNS, au Pays de Waes, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 20 Mai 1693.

1693. BELMONTE. Emmanuel DE BELMONTE, Réſident d'Eſpagne à Amſterdam, obtint le titre de *Baron* applicable ſur telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Juin 1693.

1693. PIERRE PEELLAERT, Seigneur de Stuvekenskercke en Flandres, obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 22 Juillet 1693. Il étoit fils de *Jean-Adrien* Peellaert, natif de Furnes, & de *Marie* Baes.

1693. IGNACE SIMON, Conſeiller d'Etat & du Conſeil Privé des Pays-Bas, & ci-devant

Préſident du Conſeil d'Artois, & Conſeiller de l'Amirauté Suprême, obtint la permiſſion de porter le nom de *Ville* conjointement avec celui de *Simon*, par Acte dépêché à Madrid le 5 Août 1693.

1693. BERNARD DIAZ-D'OSSEGUERA, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 16 Sept. 1693.

Les armes ſont : *d'or, à l'arbouſier de ſinople, fruité de gueules, & poſé ſur une terraſſe de ſinople adextré d'un ours au naturel, grimpant à l'arbre; parti d'argent, à ſept têtes de maures de ſable, les turbans de gueules, tortillés d'argent, poſées* 2, 2, 2, *&* 1.

1693. COLINS. Philippe-François COLINS, Conſeiller & Avocat-Fiſcal du Grand-Conſeil à Malines, fils d'*Antoine* Colins, Préſident du Conſeil d'Artois, & petit-fils de *Pierre* Colins, honoré du titre de Chevalier par le Roi *Philippe IV.* fut décoré du titre de *Baron*, & obtint *deux griffons d'or tenant chacun une banniere aux armes de* Colins *pour Supports*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 25 Oct. 1693.

1693. ST. LAMBERT & LIBERSART, Seigneuries au Brabant Wallon, furent unies & érigées en *Baronnie*, ſous la dénomination de *Liberſart*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 25 Oct. 1693, en faveur de PHILIPPE DE GRYSPERRE, Seigneur de St. Lambert & de Liberſart, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de S. M. C., avec pouvoir d'y unir & incorporer d'autres terres ou fiefs en augmentation.

Ce titre de *Baron de Liberſart* fut confirmé &

renouvellé par Acte de l'Empereur *Charles VI.* du 17 Juillet 1717, en faveur de PHILIPPE-ADRIEN DE VARICK, Vicomte de Bruxelles, Seigneur de Boondaele, Ixel, Huyſinghen, Buyſinghen, Tourneppe, &c. Conſeiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, tant pour lui, que pour ſes deſcendans mâles & femelles, en ligne directe & collatérale.

Il étoit iſſu de *Jean* de Varick, qui de ſa femme *Marguerite* van Iſendor, eut *Goſuin* de Varick, Amman de la Ville d'Anvers, marié à *Jeanne* van de Pol, dont le fils *Goſuin* de Varick II. du nom, Sire de Weyenraet, fut allié avec *Claire* de Croix. De ce mariage ſortit *Goſuin* de Varick III. du nom, Chevalier, Gouverneur de Dieſt, & Marckgrave d'Anvers en 1574, tué au ſac de cette Ville le 4 Nov. 1576. Il avoit épouſé *Conſtance* de Berchem, fille de *Henri*, Sire de Berchem, laquelle ſe remaria à *Frédéric* Perrenot-de-Granvelle, Chevalier, Sire de Champigny, Gouverneur d'Anvers, puis Conſeiller d'Etat & Chef des Finances des Pays-Bas, ayant eu de ſon premier époux, *Henri* de Varick, Chevalier, Marckgrave d'Anvers en 1600, & Membre du Conſeil de Guerre, mort le 5 Oct. 1641. Il avoit été allié à *Anne* Damant, Vicomteſſe de Bruxelles, Dame de Boondaele, Bauwel, Olmen, Ixel, &c. morte le 6 Mai 1633, fille de *Nicolas*, Chevalier, Vicomte de Bruxelles, Chancelier de Brabant, & de *Barbe* Brant. De cette alliance vint *Nicolas* de Varick, Chevalier, Vicomte de Bruxelles, Seigneur de Boondaele, Bauwel, &c. Colonel d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne, Membre du Conſeil de Guerre, & Marckgrave d'Anvers en 1628, mort en

1656, ayant été marié à *Anne-Marie* Micault, Dame de Huyſinghen, Buyſinghen, Tourneppe, &c. de laquelle il eut trois fils & trois filles, 1. *Nicolas-Frédéric* de Varick, Vicomte de Bruxelles, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite* de Schoonhoven: 2. *Philippe-François* de Varick, qui ſuit: 3. *Charles-Hyacinthe* de Varick, dont la poſtérité ſera rapportée: 4. *Marguerite-Françoiſe* de Varick, mariée à *Jean Frédéric* van der Gracht, I. Baron de Vremde: 5. *Marie-Barbe* de Varick, alliée à *Lamoral-François* van den Berghe, Seigneur de Pieterbais, Préſident de la Chambre des Comptes en Brabant: 6. *Claire* de Varick.

Philippe-François de Varick, devint Vicomte de Bruxelles, Seigneur de Boondaele, d'Huyſinghen, &c. par la mort de ſon frere aîné, & fut Bourguemaître d'Anvers en 1679, puis Chancelier de Gueldres. Il épouſa *Marie-Anne* van de Werve, fille d'*Auguſtin*, Seigneur d'Hovorſt, & de *Marie-Anne* van de Werve, Dame de Schilde, Vremdyck, &c. Elle le fit pere de *Philippe-Adrien* de Varick, créé *Baron de Liberſart* le 17 Juillet 1717, & mort en 1734. Il avoit été allié 1. à ſa couſine-germaine *Gertrude-Rogere* van den Berghe-de-Limminghe, Chanoineſſe de Mouſtier, morte ſans enfans. 2. à *Gertrude-Magdelene-Roſe* van de Werve, de laquelle eſt né *Charles-Philippe-Théodore-Emmanuel-Henri-François-de-Paul* de Varick, Vicomte de Bruxelles, Baron de Liberſart, &c. qui a épouſé le 13 Janv. 1756 *Marie-Jeanne-Charlotte* de Rouvroy.

Charles-Hyacinthe de Varick, troiſieme fils de *Nicolas* & d'*Anne-Marie* Micault, étoit en 1692

Seigneur de Court-St.-Etienne & Witterſé. Il épouſa *Eléonore* de Haynin, fille de *Philippe*, Seigneur de Wauvrans, & d'*Eléonore* du Bois *dite* de Fiennes, & eut de ce mariage 1. *Eléonore* de Varick, mariée à *Charles-Henri* van de Werve, Seigneur de Schilde, Gyſſenoudekercke & Ste. Marie-Wavre. 2. *Philippe-François* de Varick, Seigneur de Court-Ste. Etienne, Witterſé, &c. qui de ſon mariage avec *Marguerite-Philippine*, fille de *Roger* de Baexem, Seigneur de Thieſen, & d'*Anne-Françoiſe* van der Noot-de-Carloo, eut *Marie-Catherine-Philippine* de Varick, mariée le 3 Juillet 1734 à *Roger-Philippe* van der Gracht, Baron de Rommerſwael & de Vremde; & *Philippe-François* de Varick, Seigneur de Court-St.-Etienne, de Thielen, &c. Chambellan Actuel de LL. MM. II., Grand-Maître des Cuiſines à la Cour de S. A. R. le Duc *Charles-Alexandre* de Lorraine & de Bar, Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant, & Député ordinaire du Corps de la Nobleſſe en 1755, 1756, & 1757. Il a épouſé le 16 Sept. 1727 *Lambertine-Joſephe* Verreycken, Comteſſe de Sart, Baronne de Bonlez, &c. fille unique de *Henri* Verreycken, Comte de Sart, Baron de Bonlez, &c. & de *Barbe Gertrude* van der Gracht. De cette alliance ſont nés,

1. *Philippe-Joſeph* de Varick, Comte de Sart, Baron de Bonlez, &c. Chambellan Actuel de LL. MM. II., Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant, & Député ordinaire du Corps de la Nobleſſe en 1758, 1759, & 1760, marié le 16 Déc. 1759 à *Thereſe*, née Comteſſe de Cobenzl, fille puînée de *Charles*, Comte de Cobenzl & du St. Empire, Baron de Proſeck,

Mosia & Leitenburg, Seigneur de Hasperg, Stegberg, Loitsch, Lueg, Reiffemiz, Isernico, Flambruzzo, & Sivigliano, Chevalier de la Toison d'Or, Grand-Echanson du Duché de Carniole & de la Marche des Vandales, Grand-Fauconnier héréditaire & Grand-Porte-manger du Comté de Gorice, Chambellan, Conseiller d'Etat Actuel Intime, & Ministre Plénipotentiaire de LL. MM. I. & R. dans les Pays-Bas, & de *Marie-Thérèse*, née Comtesse de Palfy-Erdödy, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée depuis le 3 Mai 1735; & petite-fille de *Jean-Gaspard*, Comte de Cobenzl & du St. Empire, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mort le 30 Avril 1742, & de sa 2. femme *Charlotte-Sophie*, née Comtesse de Rindsmaul, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée.

2. N. . . . . de Varick, *dite* Mademoiselle de Sart.

Les armes de la Maison de Varick sont : *d'argent, à trois têtes de lions arrachées de gueules, lampassées & couronnées d'azur.*

1693. FRANÇOIS VAN DER BORCHT, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 28 Oct. 1693.

Les armes sont : *d'or, à trois maillets de gueules; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au dessus en cimier, une tour de gueules soutenue d'un cygne d'argent.*

1693. JEAN-FRANÇOIS-HYACINTHE SCHOCKAERT, fut créé Chevalier & obtint une couronne au lieu de bourlet, & deux lions d'or pour Supports, par Lettres datées de Madrid

du 24 Nov. 1693. Il étoit fils de *Jean* Schockaert, qui avoit été annobli le 12 Déc. 1678, & d'*Anne* Vits, mariée le 12 Nov. 1656; & petit-fils de *Guillaume* Schockaert, & de *Jeanne* Mariens.

1693. CHARLES VINCKE, Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes en Brabant, fut annobli par Lettres dépêchées à Madrid le 24 Nov. 1693.

Les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſable, chargé de trois maillets d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, un pinçon de ſable.*

1693. FRANÇOIS-GODEFROI ULLENS, Prêtre & Protonotaire Apoſtolique, fut annobli conjointement avec ſes freres *Jean-Baptiſte*, & *Henri* Ullens, par Lettres du Roi *Charles II.* du 7 Déc. 1693.

Les armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à une aigle de ſable, armée & lampaſſée de gueules; au 2 & 3 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois gerbes ou faiſceaux de joncs de ſinople, liés d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de ſable, & au-deſſus en cimier, un faiſceau de joncs de ſinople, lié d'or.*

1693. SIMON-CONRAD DOUGLAS *dit* DE SCHOT, domicilié à Anvers, fut réhabilité & rétabli dans l'Etat de nobleſſe de ſes ancêtres, & annobli de nouveau en tant que beſoin ſeroit, par Lettres du Roi *Charles II.* du 24 Mars 1693.

Ses armes ſont : *d'argent, au cœur de gueules,*

couronné d'une couronne Royale d'or ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet, & de ses lambrequins d'argent, de gueules, d'or, & d'azur, & au-dessus en cimier, une Salamandre au naturel sur des flammes de même. Supports, *un sauvage de carnation à droite, & un cerf au naturel à gauche.*

1694. GRIMBERGHE, une des six Vicomtés de Brabant, fut acquise en 1692 par HENRI DE KERRENBROECK, Seigneur de Tertommen, Borcht, Oyck & Haute-Croix, Conseiller du Conseil de Brabant, auquel le Roi *Charles II.* permit pour lui & ses descendans en ligne directe & collatérale, mâles & femelles, de porter le titre de *Vicomte de Grimberghe*, par Acte du 13 Avril 1694. Il étoit fils d'*André* van Kerrenbroeck, Avocat au Conseil de Brabant, mort en 1666, & de *Jeanne-Marie* van Hove, Dame de Bouchout. Il mourut en 1699, sans laisser de postérité d'*Angelique-Thérèse* de Marselaer, son épouse, & eut pour héritier son frere cadet *Ignace-Henri* de Kerrenbroeck, Secrétaire du Grand-Conseil à Malines. Celui-ci épousa *Anne-Catherine* Santes, veuve de *Jean* van den Brande, Chevalier, & en eut *Catherine-Thérèse* de Kerrenbroeck, Vicomtesse de Grimberghe, Dame de Borcht, Tertommen, &c. mariée avec son cousin-germain JEAN-FRANÇOIS VAN DEN DYCKE, créé *Vicomte de Grimberghe* le 29 Août 1722.

1694. NICOLAS MUYTINCKX, Echevin d'Anvers en 1690, 1692, & 1693, fut annobli par Lettres du 28 Avril 1694.

Les armes sont : *d'or, à l'ours naissant sur pied de sable, accollé de gueules, bordé & bouclé d'or.*

1694.

1694. REYNBOUTS. Pierre-Ignace REYNBOUTS, obtint le titre de *Vicomte*, applicable ſur une Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques, par Lettres du 20 Juin 1694. Il étoit fils de *Jérôme* Reynbouts, créé Chevalier le 1 Mars 1658, & de *Gertrude* van Doorne.

1694. JEAN-PIERRE ZAMAN, obtint déclaration de Nobleſſe en tant que beſoin ſeroit, par Lettres du 6 Juillet 1694.

1694. LIMMINGHE. Charles VAN DEN BERGHE-DE-LIMMINGHE, Seigneur de Pieterbais, Grez & Nieuw-Cappelle, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, puis Bourguemaître de Bruxelles en 1703, 1704, 1705 & 1706, & Député de l'Etat Noble de Brabant en 1725, fut élevé à la dignité de *Comte* par Lettres du Roi *Charles II.* du 7 Juillet 1694, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie qu'il poſſede, ou qu'il pourra acquérir dans le Duché de Brabant.

Godefroi van den Berghe ſon XII. ayeul, mourut en 1322, & fut enterré aux Dominicains à Louvain. Il fut pere de *Godefroi* van den Berghe II. du nom, qui de ſa femme *Hermengarde* Heim, eut *Jean* van den Berghe, Bourguemaître de Louvain, nommé avec ſon pere entre les nobles vaſſaux du Brabant ſous le regne du Duc *Jean III.* & mort en 1366, ayant été allié à *Cathérine* van Raetshoven. Leur fils *Godefroi* van den Berghe III. du nom, Bourguemaître de Louvain, fut tué dans une émotion populaire en 1379. Il avoit épouſé *Gertrude* van Everweghe, de laquelle il eut *Godefroi* van den Berghe IV. du nom, Bourguemaître de Louvain en 1389, 1391,

1393, 1395, & 1397, allié à *Catherine* de Vos, morte en 1409, mere de *Godefroi* van den Berghe V. du nom, qui épouſa *Eliſabeth* van Bocxhorn, & en eut entre autres *Pierre* van den Berghe I. du nom, décédé en 1453, laiſſant de ſa femme *Mathilde* Davidts, *Pierre* van den Berghe II. du nom. Celui-ci fut marié en premieres nôces avec *Marie* van den Brugghen, & en ſecondes nôces avec *Hélene* de Hondt. Du ſecond lit ſortit entre autres *Auguſtin* van den Berghe, Echevin de Louvain en 1505, 1507, 1508, 1509, &c. mort le 26 Janv. 1533, ayant été marié à *Gertrude* Saverneel *dite* Waerſeggher, morte le 16 Sept. 1545, & inhumée en l'Egliſe de St. Martin à Louvain avec ſon mari, duquel elle eut *Daniel* van den Berghe, Conſeiller du Conſeil de Flandres, qui décéda le 22 Fév. 1554. Il avoit épouſé *Marie* de la Tour-Taſſis, morte le 6 Avril 1601, fille de *Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur de Hemeſſen, Grand-Maître des Poſtes de l'Empire, & de *Chriſtine* de Wachtendonck. De ce mariage naquit *Jean-Baptiſte* van den Berghe, Préſident de la Chambre des Comptes en Brabant, mort le 4 Nov. 1623, ayant été marié à *Anne* Baert, morte le 10 Mars 1618, fille de *Nicolas*, Conſeiller & Receveur-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, en 1572, & d'*Anne* van den Heetvelde, morte le 1 Oct. 1573. Elle fut mere de *Lamoral* van den Berghe, Seigneur de Pieterbais, Echevin d'Anvers en 1617, 1618, 1619, & Tréſorier de la même Ville en 1620, 1621, & 1622, qui fut allié à *Catherine* de Taſſis, fille de *Charles* & de *Catherine* de Sicclers, de laquelle il eut *Lamoral-François* van den Berghe, Seigneur de Pie-

terbsis, Préſident de la Chambre des Comptes en Brabant, allié à *Marie-Barbe* de Varick, fille de *Nicolas*, Vicomte de Bruxelles, dont il eut *Gertrude-Rogere*, mariée à ſon couſin *Philippe-Adrien* de Varick, Baron de Liberſart, & *Charles* van den Berghe-de-Limminghe, qui fut élevé à la dignité de Comte le 7 Juillet 1694, & mourut le 30 Nov. 1756, âgé de 96 ans, 7 mois & 18 jours. Il avoit été allié 1. à *Anne-Iſabelle* Arazola-de-Onate, fille de *Jean* & d'*Anne-Iſabelle* de Renialme *dite* de Cordes ſa 2. femme. 2. à *Jeanne-Thérèſe-Joſephe* de Maſſiet, fille de *Philippe-François*, Seigneur de Beauſart, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & d'*Agnès-Chriſtine* van Pulle. Il a eu pour enfans :

Du premier lit.

1. *Charles-Joſeph* van den Berghe-de-Limminghe, allié à ſa couſine-germaine N..... Arazola-de-Onate, & mort ſans poſtérité le 9 Août 1744.

2. *François-Joſeph* van den Berghe, Comte de Limminghe, Brigadier des Armées de S. M. C. & Capitaine de Grenadiers dans les Gardes-Wallonnes, qui de ſon mariage avec *Eléonore* O Brien-Olonergain, n'a qu'une fille.

3. *Guillaume-François-Joſeph* van den Berghe-de-Limminghe, Echevin de Bruxelles en 1737 & 1744.

4. *Philippe-Charles-Lamoral* van den Berghe-de-Limminghe, Chanoine du Chapitre de St. Pierre à Anderlecht en 1728.

5. *Marie-Barbe* van den Berghe-de-Limminghe, morte en 1750 ſans poſtérité. Elle avoit

été mariée 1. à *Jean-Ferdinand*, Comte de Noſtitz & du St. Empire, Chambellan de l'Empereur *Charles VI.* 2. à *Ferdinand*, Comte de Noſtitz & du St. Empire, couſin de ſon premier mari.

6. *Catherine-Auguſtine-Joſephe* van den Berghe de Limminghe, mariée à *Jean-Guillaume-Anne*, Baron de Waes & du St. Empire, Libre Seigneur de Keſſenich, dont *Anne-Salomé-Joſephe* de Waes, alliée le 19 Mai 1756 à *Louis-Gabriel* des Acres, Comte de l'Aigle, Lieutenant-Général des Armées de France, dont elle eſt la troiſieme femme.

Et du ſecond lit.

7. *Philippe-Joſeph* van den Berghe-de-Limminghe, Seigneur de Wommerſom, ci-devant Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, Echevin de Louvain en 1754, 1755, & 1756, allié à *Françoiſe-Caroline-Joſephe* d'Udekem, fille de *Charles-Guilain*, Baron de Gentinnes, & d'*Anne-Françoiſe*, fille de *Robert-Henri* Baron de Nicolarts.

8. *Anne-Philippe* van den Berghe-de-Limminghe, épouſe de *Pierre-Eugene* Fuſco-de-Mataloni, Seigneur de Sart.

9. *Juſtine Norbertine* van den Berghe-de-Limminghe, Chanoineſſe à Andenne depuis 1754.

Les armes de cette Maiſon ſont : *d'or, à trois pals d'azur, au chef de gueules.*

1694. MEAN. Jean-Ferdinand de MEAN, Grand-Doyen de Liége, Prévôt de St. Servais à Maeſtricht, & de St. Paul à Liége, fut créé

Baron du St. Empire conjointement avec ſes freres & leur poſtérité par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 3 Nov. 1694. Il étoit fils de *Charles* de Mean, Seigneur d'Atrin, Commiſſaire Déciſeur à Maeſtricht, & Bourguemaître de Liége, en 1641, mort le 6 Avril 1674, & de *Jeanne* van der Heyden à Bliſia, morte le 17 Déc. 1672; petit-fils de *Pierre* de Mean, Echevin de Liége & Commiſſaire Déciſeur à Maeſtricht, & d'*Anne* de Gherinx; & arriére-petit-fils de *Laurent* de Mean, Bourguemaître de Liége en 1585, mort le 15 Juin 1587, & d'*Iſabeau* de Lacu.

1694. HUMBEKE, Seigneurie en Brabant, à une lieuë & demie de Malines, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 24 Nov. 1694, en faveur de JAQUES-FRANÇOIS LE COCQ, Seigneur de Humbeke, Wulverghem, Waerde, la Motte & Groenhoven, iſſu d'une noble & ancienne famille de Normandie.

Il deſcendoit de *Hugues* le Cocq, Chevalier, qui de ſa femme *Charlotte* l'Hermite, eut *Jean* le Cocq, Chevalier, Seigneur de Sarcus & de Beaurepaire, lequel vint de Normandie s'établir dans les Pays-Bas, où il épouſa *Michelle* de Mamez. De cette alliance ſortit *Luc* le Cocq, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Guidon d'hommes d'armes, au ſervice de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, en 1466, allié à *Marie* de Limoges, qui eut pour fils *Hugues* le Cocq, Seigneur de la Motte, la Haye & Lionne, Secretaire du Grand-Conſeil de *Philippe le Bel*, Roi de Caſtille, en 1498, puis Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes à

van der Hofstadt, Dame de Muyſelwyck, morte le 6 Août 1685; petit-fils de *Daniel* Cuypers, & de *Cornelie* van den Nieuwenhuyſe; & arriére-petit-fils de Cuypers, & de *Catherine* van der Duynen.

Ses armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 coupé, au premier d'or, à une treffle de ſinople, parti pallé de gueules & d'or de ſix pieces, au ſecond d'azur, à l'étoile à ſix rais d'argent: au 2 & 3 quartier d'argent, à trois faſces ondées d'azur, ſurmontées de trois merlettes de ſable. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & d'azur, & au-deſſus en cimier, une tête & col de coq de ſable, crêté, barbé & allumé de gueules, entre un vol, dont une partie eſt d'or & l'autre d'azur.* Les Supports ſont: *deux tigres tenant chacun une banniere, à droite aux émaux du 1 & 4 quartier, & à gauche aux émaux du 2 & 3 quartier.*

1695. PIERRE THIENPONT, Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie libre de 200 fuſiliers, & Grand-Mayeur de Mont-St.-Wiber au Roman Pays de Brabant, obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, & la permiſſion de faire tenir par le lion naiſſant du cimier de ſes armes une banniere aux armes de *Pierens*, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 3 Mars 1695. Il étoit fils de *Gaſpard* Thienpont, & de *Barbe* Thienpont, mariée en 1649; petit-fils de *Martin* Thienpont, Droſſard de Goycke & Liefferinghe, & de *Marie* Verhoeven; & arriére-petit-fils de *Pierre* Thienpont, & d'*Anne* Pierens.

Les armes de Thienpont ſont: *de ſable, au*

lion d'or, armé & lampaſſé d'azur, la queue fourchée & paſſée en ſautoir; l'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant d'or, armé & lampaſſé d'azur.

Celles de Pierens ſont: *d'argent, fretté d'azur, à deux faſces d'or brochantes ſur le tout.*

1695. PIERRE-FRANÇOIS DU CHAMBGE, Conſeiller-Honoraire & Auditeur de la Chambre des Comptes à Bruges, obtint le titre de Chevalier, une couronne au lieu de bourlet, des Supports avec bannieres, & changement de cimier, par Lettres du Roi *Charles II.* du 8 Juin 1695. Il étoit fils de *Nicolas* du Chambge, Echevin de Lille; & frere de *Séraphin* du Chambge, Seigneur de Lieſart, qui avoit été honoré de la dignité de Chevalier par Lettres de l'an 1662.

1695. FRANÇOIS HUENS, ancien Echevin de Malines, obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, & deux ſauvages tenant chacun une banniere aux armes de Huens pour ſupports, par Lettres du Roi *Charles II.* du 9 Juin 1695. Il mourut en 1717, & avoit épouſé *Marie* van den Zype, fille de *Bernard-Alexandre*, Conſeiller du Grand-Conſeil à Malines, de laquelle il a eu :

I. *Bernard-Alexandre* Huens, Bourguemaître de Malines en 1725, marié à N..... van Volden, ſœur de *Pierre*, Préſident du Grand-Conſeil à Malines par Patentes du 8 Avril 1726. De ce mariage ſont nés,

1. *Philippe-Antoine* Huens, Echevin de Malines en 1759 & 1760. Il n'eſt pas marié.

2. *Thérèſe-Caroline* Huens, morte ſans alliance le 15 Avril 1759.

3. *Marie* Huens, mariée le 5 Fév. 1760 à ſon couſin-germain *Jean-Pierre-Antoine* van Volden, Conſeiller du Conſeil Privé à Bruxelles, fils de *Pierre*, nommé ci-deſſus.

II. *Charles-Joſeph* Huens, Greffier de la Ville de Malines, en 1725, allié à *Iſabelle* Keyaerts, fille aînée de *Jean-Ferdinand*, Conſeiller & Procureur-Général de Grand-Conſeil à Malines. De cette alliance il y a pluſieurs enfans.

III. *Françoiſe-Lambertine* Huens, mariée en 1713 à *Charles-Ferdinand* van der Noot-de-Kieſeghem, Colonel au ſervice d'Eſpagne, mort en 1724, laiſſant *Marie-Françoiſe-Charlotte* van der Noot, née en 1714, & mariée en 1734, à *Claude-François* le Roy, Marquis de Valanglart, Seigneur de Moyenville, Bienfait, Acheu, Allery & du Queſnoy.

Les armes de Huens ſont : *écartelé, au 1 d'argent, à trois fleurs-de-lis de gueules ; au 2 d'argent, au tourteau de ſable, chargé d'une étoile d'or ; au 3 de ſable, à trois annelets d'or ; au 4 d'or, au chevron de ſable, chargé ſur la pointe d'une chaîne de quatre chaînons d'argent. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, une fleur-de-lis de gueules, accotée de deux demi-vols, dont l'un eſt d'argent, & l'autre de gueules.*

1695. PIERRE-PHILIPPE DE BISEAU, Con-

ſeiller & Receveur-Général des Aides & Subſides de la Province de Hainaut, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Juillet 1695.

1695. GUILLAUME-ALBERT LE FEBURE, Echevin de Bruxelles en 1683, 1684, 1686, & Tréſorier de la même Ville en 1687 & 1688, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 9 Sept. 1695. Il étoit fils de *Jaques* le Febure, & de *Marie* van der Reeſt; & petit-fils de *Jean* le Febure, & de *Catherine* de Caverſon ſa 2. femme.

Les armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintes-feuilles d'argent percées d'or, & en pointe d'un maillet de ſable penché vers la droite de l'écu*, qui eſt le Febure; *au 2 & 3 d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules armé & lampaſſé d'or, naiſſant de la faſce, & en pointe d'une étoile à ſix rais d'azur*, qui eſt van der Reeſt. *L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de gueules, & au-deſſus en cimier, un vol dont une partie eſt d'or & l'autre de gueules.*

1695. JEAN-BAPTISTE PYL, Bailli de Boulers, fut annobli par Lettres du 15 Sept. 1695.

1695. PHILIPPE-PHILIBERT DE SIBILLE, Seigneur de Buiſſeret, obtint une couronne au lieu de bourlet, deux lions d'or armés & lampaſſés de gueules pour Supports, & la permiſſion de porter le nom de *Buiſſeret*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 7 Déc. 1695.

Ses armes ſont : *de ſable, au lion d'argent armé & lampaſſé de gueules ; au chef d'or, chargé d'un ſautoir de gueules.*

1695. SCHENCK-DE-NYDEECKEN. Les Terres & Seigneuries de Hillenraedt & de Swalmen en Gueldres, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Schenck-de-Nydeecken*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 21 Déc. 1695, en faveur d'ARNOULD SCHENCK-DE-NYDEECKEN, Seigneur de Hillenraedt & de Swalmen.

1696. GUILLAUME VERSCHRIECK, natif de Louvain, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 10 Janv. 1696.

Les armes ſont : *de gueules, à trois lévriers courants d'argent, l'un ſur l'autre, accollés d'azur, bouclés & bordés d'or.*

1696. JEAN-CLAUDE PREUD'HOM, Conſeiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, iſſu d'une Famille noble originaire du Comté de Bourgogne, obtint une couronne au lieu de bourlet & la permiſſion de faire ſupporter ſes armes, par deux lions tenant chacun une banniere aux émaux de l'écu, par Lettres datées de Madrid du 10 Avril 1696.

Ses armes ſont : *d'or, à trois ſerpens de ſable.*

1696. GRUUTERE. Léonard-François de GRUUTERE, Seigneur en Yedeghem, obtint le titre de *Baron de Gruutere*, applicable ſur quelque Terre dans les Pays-Bas, par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Mai 1696. Il étoit fils de *Viglius* de Gruutere, Seigneur en Yedeghem, & de *Catherine* de Lalain-d'Oudenarde ; & petit-fils

d'*Antoine-François* de Gruutere, Seigneur en Yedeghem, créé Chevalier le 9 Sept. 1643; & de *Cornelie* d'Yedeghem-de-Wattou.

1696. VOOGHT. Pierre-Charles de VOOGHT, Chevalier héréditaire du St. Empire, Conseiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, puis Intendant de la Ville de Bruges, issu d'une noble & ancienne Famille d'Utrecht, obtint le titre de *Vicomte de son nom*, pour lui & ses descendans mâles & femelles, applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas sous la domination de Sa Majesté Catholique, par Lettres du Roi *Charles II.* du 1 Juillet 1696. Ces Lettres portent, que c'est en considération de ses services, & de ceux que ses ancêtres avoient rendus aux Rois prédécesseurs de Sa Majesté, & notamment *Pierre* de Vooght qui se seroit distingué au service de l'Empereur *Charles V.*, ce qui auroit porté ce Prince à gratifier tous ses descendans du titre de *Chevaliers héréditaires du St. Empire* avec cette prérogative particuliere, que les femelles communiqueroient ce titre & la Noblesse à leurs maris, par Diplôme donné à Bruxelles le 24 Sept. 1540.

1696. HOUTHEM-STE.-MARGUERITE, Seigneurie en Brabant, fut portée en mariage par *Anne-Marie* de Stembor, à JEAN-FLORENT DE THULDEN, Conseiller du Conseil Suprême de Pays-Bas à Madrid, que le Roi *Charles II.* créa *Baron de Thulden* pour lui & ses descendans, par Lettres du 8 Juillet 1696, par lesquelles il érigea en *Baronnie* la Terre & Seigneurie de Houthem-Ste.-Marguerite en faveur de

ſon fils aîné *Corneille-Arnould* de Thulden Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur.

1696. RUMPSDORP, Seigneurie en Brabant, fut portée en dot par *Anne-Claudine-Catherine* de Wachtendonck, à ANTOINE VAN DEN GRACHT, Seigneur de Romerſwael, Battenbroeck, &c. dont la fille *Eliſarde-Chrétienne* van der Gracht, fut la ſeconde femme de JEAN-FLORENT DE THULDEN, créé Baron de Thulden. Elle lui porta cette Seigneurie qui fut érigée en *Baronnie* le 8 Juillet 1696, en faveur de leur fils *Jean-Florent* de Thulden, & de ſes hoirs mâles & femelles.

1696. JAQUES-ALBERT-POLLART, ancien Receveur de la Province de Hainaut, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 7 Sept. 1696.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lionceaux de même. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & d'azur, & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant d'or.*

1696. LOUIS VAN DEN HECKE, Receveur héréditaire du Vieuxbourg de Gand, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 13 Sept. 1696.

1696. DENIS WILLEMAERS, Seigneur de Nedervelpe, iſſu d'une noble & ancienne famille d'Anvers, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 3 Déc. 1696.

Ses armes ſont : *de ſable, à la bande échiquetée d'argent & de gueules de deux tires, accotée de deux quinte-feuilles d'argent.*

1696. ALBERT-JULE DES CHAMPS, Ecuyer, Capitaine des Bourgeois & Lieutenant-Major de la Ville de Bruxelles, obtint une couronne au lieu de bourlet & deux lions d'or pour Supports, par Lettres dépêchées à Madrid le 3 Déc. 1696. Il étoit fils de *Charles* des Champs, & de ſa 1. femme *Iſabelle* del Rio; petit-fils de *Charles* des Champs, Lieutenant d'Infanterie au Régiment du Prince de Barbançon, tué au ſiége de Maeſtricht en 1634, & de *Marguerite* le Febure; & arriére-petit-fils de *Nicolas* des Champs, & de *Nicole* le Bailly.

Ses armes ſont: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, une roſe de gueules.*

1696. BAUDOUIN DE LAU, Ecuyer, Seigneur de Davion & de Bettenbourg en partie, Agent de l'Ordre de Malthe, obtint la permiſſion de faire ſoutenir l'écu de ſes armes, par *deux Sauvages de carnation couverts & couronnés de feuilles de lierre de ſinople, tenant chacun à la main une banniere aux émaux de ſon Blaſon*, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 5 Déc. 1696. Il étoit fils de *Warnand* de Lau, Ecuyer, Seigneur de Davion & de Bettenbourg en partie, Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie libre d'Infanterie Allemande au ſervice d'Eſpagne, tué en 1658, & d'*Eliſabeth* de Houllard.

Ses armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à cinq fleurs-de-lis d'or poſées en ſautoir; au 2 & 3 de gueules, à deux lévriers d'argent, courants*

l'un ſur l'autre. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or, & d'azur, & au-deſſus en cimier, une tête & col de lévrier d'argent.

1696. FRANÇOIS-DENIS VAN DER HAGHEN, Avocat au Conſeil de Flandres, fut honoré du titre de Chevalier par Lettres du 5 Déc. 1696.

1696. GUILLAUME GERARDI, Seigneur de Clercxhove, domicilié à Louvain, fut créé Chevalier par Lettres du 5 Déc. 1696.

Ses armes ſont : *coupé, enté, d'or & d'azur. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & d'azur, & au-deſſus en cimier, un vol, dont une partie eſt d'or & l'autre d'azur.*

1697. VECQUEMANS. Jean-Joſeph VECQUEMANS, Bourguemaître d'Anvers, fut créé *Baron de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre ou Seigneurie à ſon choix, par Lettres du Roi *Charles II.* du 21 Avril 1697. Il étoit fils de *George* Vecquemans, Seigneur de la Verre, Conſeiller & Maître Général extraordinaire des Monnoyes du Roi aux Pays-Bas, & d'*Anne* Schot, fille de *Jaques* & d'*Eliſabeth* van Hoinſem.

1697. JEAN-GERARD LAMBILLON, Conſeiller du Conſeil de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 18 Juin 1697.

Les armes ſont, *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de trois merlettes de ſable.*

1697. PIERRE PROVENS, Receveur des Droits d'Entrées & de Sorties au Chef Comptoir

toir de Ruremonde, fut réhabilité & rétabli dans l'état de nobleſſe de ſes prédéceſſeurs, & annobli de nouveau en tant que beſoin ſeroit, par Lettres du Roi *Charles II.* du 27 Août 1697.

Ses armes ſont : *écartelé, au* 1 *&* 4 *d'azur, à une fleur-de-lis d'or, accompagnée de ſix étoiles à ſix rais de même,* 3 *en chef,* 2 *en flancs, &* 1 *en pointe; au* 2 *&* 3 *de gueules, à cinq loſanges d'argent poſées en croix. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & d'azur, & au-deſſus en cimier, une tête & col de cerf d'or.*

1697. FERDINAND DU TRIEU *dit* VAN DEN DRIESSCHE, Echevin de Louvain en 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, & Bourguemaître en 1700, 1701, 1702 & 1703, obtint pour lui & ſes héritiers préſomptifs, leurs enfans, & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage, la confirmation des nom & armes de *du Trieu* dit *van den Drieſſche*, une couronne d'or au lieu de bourlet, & deux griffons de ſable, armés & lampaſſés de gueules pour Supports, par Lettres du Roi *Charles II.* du 5 Nov. 1697. Il étoit troiſieme fils de *Maximilien* du Trieu *dit* van den Drieſſche, Droſſard Général & Lieutenant-Grand-Véneur du Pays de Malines, mort le 6 Nov. 1654, & de *Catherine* Anthoin, décédée le 25 Nov. 1654; & petit-fils de *Jean* du Trieu *dit* van den Drieſſche, Capitaine de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, époux de *Marie* van den Eynde, lequel avoit pour pere *Thomas* du Trieu *dit* van den Drieſſche, allié à *Marguerite* de Prices, & pour ayeul *Gilles* du Trieu *dit* van den Drieſſche, Bailli de la Ville de

Hulſt, qui avoit épouſé *Barbe* van Swyndrecht.

Ses armes ſont : *tiercé en pairle d'or, le chef chargé d'une aigle de ſable, languée & onglée de gueules, & les deux flancs de deux lions affrontés de ſable, armés & lampaſſés de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, une aigle naiſſante de ſable, languée de gueules.*

1697. ADRIEN-FRANÇOIS D'YSEMBART, Seigneur de Regalle, ancien Mayeur d'Ath, qui avoit épouſé *Alexandrine-Thérèſe* du Smet, obtint la permiſſion de décorer ſes armes d'une couronne d'or au lieu de bourlet, & de deux Satyres au naturel pour Tenants, ayant chacun en main une banniere à droite aux armes de *du Smet*, & à gauche à celles de *Daelman*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 7 Nov. 1697. Il étoit fils d'*Adrien-Gilles* d'Yſembart, & de *Marie* de la Haye.

Ses armes ſont : *d'or, à un bouc au naturel rampant contre un arbre de ſinople, poſé ſur une terraſſe de même ; à la bordure engrêlée de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſinople, & au-deſſus en cimier, un bouc naiſſant au naturel.*

1698. VAN DER STEGHEN. Jean VAN DER STEGHEN, Droſſard de Brabant, fut créé *Comte* par Lettres du 30 Janv. 1698, avec faculté d'affecter ce titre & le nom de *van der Steghen* ſur quelque Terre ou Seigneurie dans les Pays-Bas Catholiques, tant pour lui que pour ſes deſcendans mâles & femelles. Il étoit fils de

Philippe van der Steghen, Tréſorier de la Ville de Bruxelles en 1640, 1641, & 1642, & d'*Anne* van Aſſche; & petit-fils de *Jean* van der Steghen, Préſident de la Chambre des Comptes en Brabant, mari de *Catherine* de Faure, lequel avoit pour pere *Nicolas* van der Steghen, Conſeiller du Conſeil de Brabant, allié à *Marguerite* Sterck, & pour ayeul *Goſuin* van der Steghen, Echevin de Bois-le-Duc, qui avoit épouſé *Anne* van Keſſel.

Le Comte van der Steghen a été marié deux fois, 1. à *Jaqueline-Iſabelle* van Aſſche, fille de *François* & d'*Agnès* Wolfaert; 2. à *Françoiſe* van der Meere. Il a eu de ce ſecond mariage *Philippe-Norbert*, Comte van der Steghen, Droſſard de Brabant, qui épouſa *Anne-Antoinette-Joſephine* de Man, de laquelle il eut *Jean-Baptiſte-Joſeph*, Comte van der Steghen, Droſſard de Brabant, marié à *Marie-Joſephe* de Corſwarem, fille de *Joſeph*, Seigneur de Faux & Mozet, & de *Marie-Barbe*, Comteſſe de Glimes & du St. Empire ſa 2 femme.

Les armes de van der Steghen ſont: *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, la queue fourchée & paſſée en ſautoir. L'écu timbré d'une couronne de comte, & ſupporté par deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules.*

1698. JEAN-BAPTISTE SECUS, Lieutenant Civil & Criminel de la Ville & Châtellenie d'Ath, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 30 Janv. 1698.

Les armes ſont: *d'azur, à la faſce accompagnée en chef d'un ſoleil à droite & d'un Tourneſol à gauche, le tout d'or, & en pointe d'une*

épée d'argent garnie d'or, accotée de deux étoiles de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une étoile d'or.

1698. JAQUES-FRANÇOIS CAVE'E, Avocat au Conseil de Hainaut, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 11 Avril 1698.

Les armes sont: *d'or, au chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une étoile à six rais d'or, & accompagné de trois flammes de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, une aigle éployée d'or.*

1698. JAQUES TACQUENIER, natif de Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 19 Juin 1698, & créé Chevalier par d'autres du 20 Janv. 1706.

Les armes sont: *écartelé, au 1 & 4 d'or, à trois maillets de sable; au 2 & 3 cinq points d'or, équipolés de quatre de sable. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un lévrier naissant de sable, accollé & bouclé d'or.*

1698. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH CARBON, Seigneur de Hanschin en Hainaut, fut annobli par Lettres du 15 Juillet 1698.

Les armes sont: *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles de sable & accompagnée de trois fleurs-de-lis d'or, posées 2 & 1. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins*

d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un canard sauvage essorant au naturel.

1698. HAUDION. La Terre & Seigneurie de *Wineghem* en Brabant, fut érigée en *Comté* sous le nom de *Haudion*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 30 Juillet 1698, en faveur de CHARLES DE HAUDION, Seigneur de Wineghem, & de ses descendans mâles & femelles tant en ligne directe que collatérale. Il étoit fils de *Nicolas* de Haudion, Seigneur de Wyneghem, Colonel & Commandant de la Ville de Damme, mort le 10 Nov. 1674, & d'*Anne* Cottrel; petit-fils de *Lancelot* de Haudion, Seigneur de Guiberchies & de Wyneghem, & de *Gertrude* Hoen-de-Hoensbroeck, Chanoinesse de Nivelle; & arrière-petit-fils de *Pierre* de Haudion, Seigneur de Guiberchies, mari de *Florence* de Bernemicourt, lequel avoit pour pere *Rasse* de Haudion, Seigneur de Guiberchies, allié à *Marguerite* de Roisin; & pour ayeul *Antoine* de Haudion, Seigneur de Guiberchies, qui avoit épousé *Agnès* de Bracle, fille de *Gilles* de Bracle *dit* van den Bossche, mort le 4 Oct. 1517, & de *Catherine* van der Meeren, morte le 12 Mai 1527.

Le Comte de Haudion avoit épousé *Magdelene-Françoise* d'Oyenbrugge, veuve d'*Ernest-Balthazard* d'Oyenbrugge, Comte de Duras, & fille d'*Engelbert-Godefroi* d'Oyenbrugge, & de *Marie-Ernestine* de Berlo. Il a eu pour enfans,

1. *Anne-Amour* de Haudion, mariée en 1715 à *Jean-Dominique*, Comte de Maldeghem, dont elle fut la 2. femme.

2. *Anne-Louise* de Haudion, alliée à *Maxi-*

milien-Henri, Comte de Berlo, dont deux filles Chanoinesse à Nivelle depuis 1754.

Les armes de Haudion sont : *écartelé, au* 1 *&* 4 *d'argent, à dix losanges d'azur*, 3, 3, 3, *&* 1. qui est Haudion ; *au* 2 *&* 3 *fascé d'argent & de gueules de huit pieces, au lion de sable, couronné d'or brochant sur le tout*, qui est Hoen-de-Hoensbroeck. *L'écu timbré d'une couronne de Comte, & supporté par deux griffons d'or.*

1698. JEAN DE LANDEGHEM, fut annobli avec permission de porter les armes de la Noble Famille de *Landeghem*, par Lettres du Roi *Charles II.* du 13 Août 1698. Il étoit fils de *Paul* de Landeghem, Greffier du Pays de Waes, & de *Marie* Colmans.

1698. PIERRE FARISEAU, Seigneur de Steynockerseel, Immelghem, Wambeeck, Sterrebeke, &c. Entrepreneur des Fourages des Armées du Roi & de celles des Alliés aux Pays-Bas, fut annobli par Lettres du 13 Août 1698, & créé Chevalier par d'autres du 23 Avril 1699. Il étoit fils aîné de *Guillaume* Fariseau, & de *Marie* de Plecker; & petit-fils de *Guillaume* Fariseau, & de *Barbe* van Santbergen.

Ses armes sont : *écartelé, au* 1 *&* 4 *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois étoiles d'or & accompagné de trois lionceaux de gueules, armés & lampassés d'azur*, qui est Fariseau ; *au* 2 *&* 3 *d'argent, à un corbeau effarant de sable, perché sur un écot de gueules*, qui est de Plecker. *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, un lion naissant de gueules, armé & lampassé d'azur.*

1698. SPANGHEN. Affoere-Henri, Baron de SPANGHEN D'UITTERNISSE, Capitaine au service des Etats Généraux des Provinces-Unies, fut créé *Comte de son nom*, avec faculté d'affecter ce titre sur une Terre & Seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas sous la domination de Sa Majesté Catholique, par Lettres du Roi *Charles II.* du 18 Août 1698.

1698. JEAN-LOUIS DE BLOIS, natif d'Ath, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 27 Août 1698.

Les armes sont: *de gueules, à trois pals de vair; au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.*

1698. FRANÇOIS MARTINI, natif de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 6 Nov. 1698.

1698. ERNEST-FERDINAND MARTINI *dit* MARTOZ, natif de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 6 Nov. 1698.

1698. JOSSE DE LA VILLETTE, Directeur de la Navigation de la Province de Flandres, & Commis aux Droits de Convois, fut annobli par Lettres du 30 Déc. 1698, & créé Chevalier par d'autres du 2 Janv. 1699.

1699. JEAN-ADRIEN PIERSON, Conseiller du Conseil de Namur, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 26 Fév. 1699.

Les armes sont: *d'argent, à trois léopards lionnés de sable, armés & lampassés de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, un griffon naissant d'or.*

1699. JEAN-BAPTISTE GANSACKER, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 26 Mars 1699.

Les armes sont : *de sable, semé de fleurs-de-lis d'or, au lion de même armé & lampassé de gueules brochant sur le tout. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, une fleur-de-lis d'or.*

1699. PIERRE VAN DEN BROECK, Conseiller-Pensionnaire & Greffier des Etats de Brabant, obtint une couronne au lieu de bourlet & des Supports avec bannieres, par Lettres dépêchées à Madrid le 23 Avril 1699. Il étoit fils de *Gerard* van den Broeck, ancien Echevin de Breda, mort en 1631, & de *Marie* Doncker.

Ses armes sont : *d'or, à la face bretessée & contre-bretessée de sable, accompagnée en chef d'un fer de falot de même accoté de deux gerbes de sinople portant des fleurs au naturel, & en pointe de trois mouches-à-miel de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, un vol d'or, chaque aile chargée d'une bande bretessée & contre-bretessée de sable.* Supports, *deux griffons d'or tenant chacun une banniere à droite aux armes de* van den Broeck, *& à gauche à celles de* Roevere. *Devise*, Tranquille.

1699. PASCHASE DE HEYNE, domicilié à Gand, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* du 28 Juillet 1699.

1699. DOMINIQUE-PIERRE DE KERPEN, Seigneur de Vertryck, Quabeeck, &c. natif de

Bruxelles, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 28 Juillet 1699. Il étoit fils aîné de *Dominique* de Kerpen, & de *Catherine* Bosch, Dame de Vertryck, Quabeeck, &c.

Les armes sont : *d'argent, à cinq fusées de gueules rangées en fasce.*

1699. JEAN-CHARLES DE LA BISTRATE, Seigneur de Laer & de Neerwinden, ancien Echevin d'Anvers, sa patrie, obtint le titre de Chevalier, deux lévriers pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Sept. 1699. Il fut admis le 13 Juin 1701 dans la Noble Famille de *Coudenberghe* une des 7 Patriciennes de Bruxelles, & étoit fils aîné de *Charles* de la Bistrate, Ecuyer, mort le 20 Mai 1685, & de *Cornelie* Doncker, morte le 1 Juillet 1680; & petit-fils de *Charles* de la Bistrate, mort le 25 Mai 1644, & de *Françoise* de le Disme, morte le 12 Sept. 1652.

1699. THILDONCQ *ou* TIELDONCK, Seigneurie en Brabant, dans la Mairie de Herent, fut érigée en *Comté* par Lettres du Roi *Charles II.* du 10 Sept. 1699, en faveur de CHARLES L'ARCHIER, Seigneur de Thildoncq, & de ses hoirs mâles & femelles. Il étoit fils de *Jean-Baptiste* l'Archier, Echevin de Bruxelles, honoré du titre de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe IV.* du 16 Déc. 1661, & de *Catherine* van der Cammen, Dame de Thildoncq; petit-fils de *Charles* l'Archier, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes en Brabant, créé *Comte du Sacré Palais-Latran* par Diplôme de l'Empereur *Rodolphe II.* du 26 Janv. 1585, & de

Marie de Potter ; & arriére petit-fils de *Philippe* l'Archier, Secrétaire du Conſeil Privé des Pays-Bas, & de *Marguerite* Vrancx.

Le Comte de Thildoncq avoit épouſé *Marie-Françoiſe* Dennetieres, fille unique de *Charles-Philippe*, Seigneur de Croix-au-Mont, & de *Catherine-Louiſe* de Landas, Dame de Wannehain & du Maretz, dont il eut pour fille unique & héritiere univerſelle, *Marie-Catherine* l'Archier, Comteſſe de Thildoncq. Elle épouſa le 31 Janv. 1703 Maximilien-Joſeph DE LALAIN, Vicomte d'Oudenarde, &c. qui fut admis à l'Etat Noble du Duché de Brabant, en qualité de Comte de Thildoncq, le 6 Oct. 1707, & élu Député ordinaire du Corps de la Nobleſſe le 13 Janv. 1711. *Voyez ci-après* LALAIN.

1699. PHILIPPE-FRANÇOIS D'HANINS, Ecuyer, Seigneur de Roodonck, obtint le titre de Chevalier, une couronne au lieu de Bourlet, & des Supports avec bannieres, par Lettres datées de Madrid du 2 Nov. 1699.

1699. GODEFROY HARDY, du Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 4 Nov. 1699.

1699. FRANÇOIS-EUSTACHE DE BANDE, du Pays de Luxembourg, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 10 Déc. 1699.

Ses armes ſont : *d'azur, à une force de tondeur renverſée d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles de même, deux en chef, une en pointe.*

1699. CHARLES MANCHETTE-DE-ROUELLE, du Pays de Luxembourg, obtint confirmation de Nobleſſe par Lettres du Roi *Charles II.* du 16 Déc. 1699.

1700. JEAN-ANTOINE DE MOOR, Lieutenant-Ecoutette d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Charles II.* données à St. Laurent-le-Royal le 20 Avril 1700.

Les armes ſont : *coupé au 1 d'or, à une tête de maure de ſable, tortillée d'argent, recoupé de gueules, au lévrier courant d'argent accollé & bouclé d'or ; au 2 d'azur, au chevron d'argent, accompagné d'un cygne de même en pointe. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au deſſus en cimier, un buſte de maure vêtu de ſable & tortillé d'argent, entre un vol dont une partie eſt d'or & l'autre de ſable.*

1700. ANDRE' VAN KERRENBROECK, Avocat au Conſeil de Brabant, fut annobli ſur la requête de *Jeanne-Marie* van Hove Dame de Bouchout ſa veuve, lui, ſes enfans, poſtérité & lignée, tant mâles que femelles, nés & à naître en légitime mariage, par Lettres du Roi *Charles II.* données à Madrid le 15 Juillet 1700.

Les armes ſont : *d'or, à trois coqs de ſable, crêtés, barbés & membrés de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, une tête & col de coq de ſable, crêté & barbé de gueules, entre un vol d'or.*

1701. ALVERADO. Jean-Guillaume D'ALVERADO-Y-BRACAMONTE, Conſeiller & Receveur-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, fut honoré par Lettres du Roi *Philippe V.* du 9 Mars 1701, du titre de *Vicomte*, pour lui & ſes hoirs mâles & femelles, avec

naire & Greffier des Etats de Brabant, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 21 Sept. 1701.

1702. JEAN-BAPTISTE MAELCAMP, domicilié à Gand, fut annobli par Lettres du 20 Janv. 1702.

Les armes sont: *coupé, au 1 de gueules, à un cerf passant d'argent, le col percé d'une flèche d'or, en barre, la pointe en haut; au 2 d'or, à la bande d'azur, chargée de trois montagnes de six coupeaux d'or dans le sens de la bande. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent, de gueules, d'or, & d'azur, & au-dessus en cimier, un griffon issant d'or entre deux plumes d'autruche d'azur.* Supports, *deux griffons d'or.*

1702. ROLAND VAN ZELLER, du Pays de Gueldres, obtint Réhabilitation de Noblesse, par Lettres du 20 Janv. 1702.

1702. JAQUES VAN DEN DENDERE, domicilié à Gand, fut annobli par Lettres du 2 Fév. 1702. Il étoit fils d'*Alexandre* van den Dendere, Avocat au Conseil de Flandres, & de *Livine* van der Heyden *dite* la Bruyere.

1702. FRANÇOIS VERHOEVEN, natif de Bruges & domicilié à Louvain, obtint le titre de Chevalier, des Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 1 Mars 1702.

1702. IGNACE DE HOOGHE, Seigneur de Ten-Heede, Baeshove, Walle, Peute, Villeck, &c. natif de Gand & domicilié à Bruges, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe V.* du 1 Avril 1702. Il étoit fils

de *Bernard* de Hooghe, & d'*Anne* van de Walle *dite* Reyphins.

1702. DE VILLE. Arnould DE VILLE, Libre Baron du Saint Empire, obtint du Roi *Philippe V.* le 19 Oct. 1702 des Lettres patentes portant naturaliſation, déclaration de nobleſſe de nom & d'armes, ordonnance de recevoir en tous les Etats & aſſemblées de Nobleſſe notamment à Namur, érection de *Marquiſat* ou *Comté*, & diſpenſation de faire preuves de Nobleſſe.

1703. HENRI CABER, Avocat au Conſeil de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 14 Avril 1703, *non-enrégiſtrées par le Conſeil & premier Roi d'Armes.*

1703. JAQUES-LOUIS LE MARIE, du Pays de Hainaut, fut créé Chevalier par Lettres du Roi *Philippe V.* du 10 Nov. 1703.

1704. MARIE-CLAIRE JACOBS, veuve du 7 Déc. 1690, d'ANTOINE DU BOIS *dit* VAN DEN BOSSCHE, Commiſſaire ordinaire des gens de guerre, obtint pour elle & ſes enfans procréés légitimement de ſon dit mari, Réhabilitation de nobleſſe avec ſupplément à tout défaut, par Lettres datées de Madrid du 29 Fév. 1704.

Les armes de cette Famille ſont: *d'or, à la faſce de gueules, chargée de trois étoiles d'argent & accompagnée en chef de trois merlettes de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de gueules, & au-deſſus en cimier, un carreau compoſé des émaux de l'écu, & paré d'une aigrette de plumes de héron au naturel.*

1704. GILLES-CORNEILLE DE VLIEGERE, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe V.* datées du Camp devant Idanha-Velha le 12 Mai 1704.

Les armes sont : *d'azur, à trois aiglettes d'argent, tenant chacune au bec une branche de laurier de même, accompagnées de trois étoiles à six rais mal ordonnées d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, une aiglette d'argent, tenant en son bec une branche de laurier de même.*

1704. DE BRUNE. François DE BRUNE, Seigneur de Volandere, Bouchout, &c. issu d'une noble & ancienne famille de Flandres, obtint le titre de *Baron* applicable sur telle Terre & Seigneurie qu'il choisiroit sous le nom de *Brune*, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 12 Mai 1704.

Il étoit issu de *Jean* de Brune, qui de sa femme *Claire* de Pape, laissa *François* de Brune, Conseiller du Conseil de Flandres, marié à *Anne* van den Zype, fille de *Roland* & d'*Anne* van den Eede. De ce mariage sortit *Jean* de Brune II. du nom, qui épousa *Jeanne* de Cerf, fille de *Louis*, Seigneur de Gruuterſale, & en eut *Claude* de Brune, Seigneur de la Cour de Gendtbrugghe, Bourguemaître du Franc de Bruges en 1643, 16.8, & 1652. Celui-ci épousa *Marguerite* Borluut, Dame de Volandere, de laquelle il eut *Claude Philippe* de Brune, Seigneur de la Cour de Gendtbrugghe & Volandere, allié 1. à *Jeanne* le Prevost *dite* de Baesrode, fille d'*Adrien* & de *Josine* Borluut; 2. à *Philippote*

de

de Kerckhove, veuve de *Louis* le Poyvre, Seigneur d'Emaus. Il eut du 1. lit *François* de Brune, créé Baron le 12 Mai 1704, & mort le 2 Janv. 1729, à 89 ans. Il avoit épousé en 1677, sa cousine-germaine *Marie-Jaqueline* le Prevost *dite* de Baesrode, Dame d'Enghien, Willecomme, Croix & Varembeke, de laquelle il a laissé 1. *George-Hyacinthe* qui suit : 2. *Catherine-Philippote*, mariée en 1704 à *Jean-François* Borluut, Seigneur d'Hooghstraete, mort en Fév. 1729 : 3. *Emmanuel-Philippe*, Chevalier de Malthe : 4. *François-Dominique*, Seigneur de Croix : 5. *Ange-Louise*, alliée en 1718 à *Henri-Walerand* Gage, fils de *Henri*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Ecossoise au service d'Espagne, & de *Jeanne* de Kerckhove.

George-Hyacinthe, Baron de Brune, Seigneur de Willecomme, mourut à Aix-la-Chapelle le 24 Juillet 1729. Il avoit épousé en 1715 *Anne-Lucie* van Vilsteren, morte le 13 Déc. 1722, fille de *Gerard*, Baron de Laerne, & de sa 2. femme *Marie-Livine* de Beer. De ce mariage sont nés,

1. *François-Joseph-Hyacinthe*, Baron de Brune, mort en 1752.

2. *Nicolas-Tolentin-Claude-Xavier-Guilain* de Brune, reçu Chevalier de Malthe en 1724.

3. *Gaspard-Louis-Guilain* de Brune, reçu Chevalier de Malthe en 1724, Haut-Pointre de la Châtellenie de Courtray en 1758 & 1759.

4. *Catherine-Josephe-Guilaine* de Brune, Abbesse de Mousstier depuis 1754.

5. *Marie-Catherine-Philippine-Guil*

Ecuyer, Seigneur de Beaumez & de Marlicourt, obtint le titre de *Baron*, applicable sous le nom de *Godin*, sur une Terre ou Seigneurie acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas, sous la domination de Sa Majesté Catholique, par Lettres données à Madrid le 30 Sept. 1704.

1704. JAQUES-DONATIEN & FRANÇOIS VAN DER MEERSCH, natifs & domiciliés à Dixmude, furent annoblis par Lettres du 12 Oct. 1704.

1705. JEAN-BAPTISTE GHELLINCK, Seigneur de Gorghem, Peperstraete, Raselbergh, &c. Bourguemaître de la Ville de Courtray, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe V.* du 10 Mars 1705.

Les armes sont: *d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois besans d'or, chaque besan surchargé d'une croisette de gueules; la fasce accompagnée en chef de deux têtes de lions affrontées de sable, & en pointe d'une tête de léopard de même.*

1705. CHARLES-FRANÇOIS DAELMAN, natif d'Enghien & domicilié à Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 20 Mars 1705.

Les armes sont: *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef d'une étoile & d'un croissant de gueules, & en pointe d'une rose de même, feuillée de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une étoile de gueules, entre un vol d'or.*

1705. ANDRE' VAN DEN BOGAERDE, ancien Echevin & Trésorier de la Ville de Bruges, fut annobli par Lettres du 20 Avril 170[illegible]

Les armes ſont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois arbres de ſinople.*

1705. LAURENT JACQUIER, Seigneur de la Baronnie des Geſves, de Roſée, d'Emptines & de Goſchenée, domicilié en Hainaut, fut annobli par Lettres datées de Madrid du 13 Mai 1705.

Les armes ſont : *de ſinople, à deux lions addoſſés & poſés en ſautoir d'argent, accompagnés en chef d'une étoile à ſix rais d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de ſinople, & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant d'argent.* Supports, *deux griffons d'or.*

1705. JEAN-BAPTISTE DU JARDIN, Seigneur de Moſſchere, Tenhove & Terlinden, natif de Courtray, fut annobli par Lettres du 30 Mai 1705. Il étoit fils de *Philippe* du Jardin, Seigneur des ſuſdits lieux, & de *Marie* van Lansberghe; & petit-fils de *Jaques* du Jardin, & de *Marguerite* de Semerpont.

1705. BAUDOUIN DE MEULENARE, Echevin de la Keure & des Parchons de Gand, obtint des Tenans avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 31 Mai 1705. Il étoit fils de *François* de Meulenare, Conſeiller du Conſeil de Flandres, & d'*Iſabelle* de Gaule, fille de *Jérôme*, Chancelier de Gueldres, & d'*Anne* de Kinſchot.

1705. IGNACE DE CRITS, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du 5 Août 1705. Il étoit fils de *François* de Crits, & de *Jeanne* Aerts.

1707. FRANÇOIS-JOSEPH BORHAT, Ecuyer, Seigneur de l'Eclaterie & de la Glisseul, domicilié à Mons en Hainaut, obtint confirmation de noblesse par Lettres du 13 Juin 1707, *non-enrégistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.*

1708. FRANÇOIS ROUILLON dit CASTAGNE, Seigneur d'Arbre, Bourguemaître de Namur, fut annobli avec continuation d'armes, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 30 Oct. 1708, *non-enrégistrées par le Conseiller & premier Roi d'Armes.*

1709. PASCALE. François de PASCALE, Conseiller de Guerre de Sa Majesté Catholique, Général de son Infanterie, & Commandant de la Ville de Bruxelles, obtint en considération de ses services le titre de *Marquis de Pascale*, applicable sur telle Terre qu'il choisiroit, par Lettres du Roi *Charles III.* depuis Empereur *Charles VI.*, du 6 Janv. 1709. Ce fut lui qui fit lever le siége de Bruxelles en 1708, & qui obligea l'Electeur de Baviere à se retirer. Il fut depuis Gouverneur de cette Ville, & mourut subitement à Anvers le 31 Mars 1711, revenant d'un voyage, qu'il avoit fait à Londres, uniquement pour les intérêts du Duc de Marlborough & du Lieutenant-Général Cadoghan.

Ses armes sont : *écartelé, au 1 & 4 de sinople, à l'agneau pascal d'argent, tenant une croix d'or avec sa bannière d'argent, chargée d'une croix de gueules ; au 2 & 3 d'azur, à deux tours couvertes d'or, rangées sur une même ligne; l'écu entouré d'une bordure d'argent, sur laquelle est écrit en chef & autour en lettres de sable*, SUB

CUJUS PEDE, FONS VIVUS EMANAT. Supports, *deux lions addoſſés & couchés derrière l'écu, qui a pour timbre une couronne de Marquis.*

1709. WRANGEL. Le Roi *Charles III.*, depuis Empereur, accorda par ſes Lettres du 6 Janv. 1709, des Supports avec bannieres & la dignité de *Comte*, à FABIEN BARON DE WRANGEL, Lieutenant-Général de ſes Armées, pour lui & ſes ſucceſſeurs; avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Wrangel* ſur telle de leurs Terres & Seigneuries acquiſes ou à acquérir dans les Pays-Bas ſous la domination de Sa Majeſté Catholique. Ce Général eſt mort ſans poſtérité légitime le 30 Août 1737, étant Gouverneur de Bruxelles & Commandant en Chef des Troupes aux Pays-Bas.

1709. VILLERS. Philippe-Balthazard de VILLERS, Seigneur d'Olgrand, St. Adile & d'Orp-le-petit, Conſeiller & Receveur des Domaines, Aides & Subſides de la Province de Limbourg, Pays d'Outre-Meuſe & Spirimont, fut créé *Baron de ſon nom*, avec faculté d'aſſecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres du Roi *Charles III.* données à Barcelonne le 6 Janv. 1709.

Ses armes ſont: *d'or, au ſautoir engreſlé de ſable, & un écuſſon de gueules, ſemé de fleurs-de-lis d'argent brochant ſur le tout. L'écu timbré d'une couronne de Baron, & ſupporté par deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules, tenant chacun une banniere chargée du même Blaſon*, par conceſſion dudit jour 6 Janv. 1709.

1709. LIPPENS. Paul LIPPENS-DE-ROOSEN-

DAEL, Aide de Camp & Colonel de Cavalerie, obtint le titre de *Baron de ſon nom*, applicable ſur telle Terre ou Seigneurie qu'il choiſiroit, par Lettres du Roi *Charles III.* du 6 Janv. 1709.

Ses armes ſont : *parti d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même*, qui eſt de Jéruſalem; *& de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois dragons aîlés & ſans pattes de même*, qui eſt Lippens-de-Rooſendael.

1709. JEAN-MARC-ANTOINE LE ROY, Ecuyer, natif de Mons en Hainaut, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi *Philippe V.* du 28 Fév. 1709, *non-enrégiſtrées par le Conſeiller & premier Roi d'Armes.*

1709. SCHOONENBERG. François de SCHOONENBERG, Ambaſſadeur Plénipotentiaire des Etats-Généraux des Provinces-Unies à la Cour de Portugal, fut créé *Marquis de Schoonenberg*, lui & ſa poſtérité de l'un & de l'autre ſexe, avec faculté d'appliquer ce titre ſur telle Terre ou Seigneurie qui ſera choiſie dans la ſuite, par Lettres du Roi *Charles III.* du 6 Mars 1709, *non-enrégiſtrées par le Conſeiller & premier Roi d'Armes.*

1709. PHILIBERT-FRANÇOIS MILOT, du Pays de Hainaut, obtint confirmation de nobleſſe & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 10 Mars 1709, *non-enrégiſtrées par le Conſeiller & premier Roi d'Armes.*

1709. COLINS. Adrien-François, Baron de COLINS & de Sauſel, Colonel au ſervice des

Etats-Généraux des Provinces-Unies, fut élevé à la dignité de *Comte* par Lettres du Roi *Charles III.* du 15 Mars 1709, avec permiſſion pour lui & ſes deſcendans, d'appliquer ce titre & le nom de Colins ſur telle Seigneurie qu'ils pourront acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

Ses armes ſont : *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de ſix tourteaux de même, mis en orle. L'écu timbré d'une couronne de Marquis, & ſupporté par deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules, tenant chacun une banniere chargée du même Blaſon*, par conceſſion dudit jour 15 Mars 1709.

1709. HUART. Gerard-Mathias D'HUART, Brigadier des Armées de Sa Majeſté Catholique, & Capitaine aux Gardes Wallonnes, obtint en conſidération de ſes ſervices le titre de *Baron de ſon nom*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, applicable ſur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 19 Juillet 1709, *non-enrégiſtrées par le Conſeiller & premier Roi d'Armes.*

1709. JEAN-CHARLES GAILLARD, natif de Chievres en Hainaut, fut annobli par Lettres du Roi *Philippe V.* du 12 Août 1709, *non-enrégiſtrées par le Conſeiller & premier Roi d'armes.*

1709. MARIE-JAQUELINE DE CRITS, veuve de FRANÇOIS CLAESMAN, Conſeiller-Penſionnaire de la Ville de Bruges, fut annoblie avec ſes enfans légitimes procréés dudit *François* Claeſman ſon défunt mari, par Lettres du Roi *Charles III.* données à Barcelonne le 29 Nov. 1709.

Les armes ſont : *tranché d'or & de ſable; l'or*

chargé d'un membre de lion de ſable, & le ſable d'une bande d'or. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, un membre de lion de ſable. Supports, *deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules.*

1709. MESNIL. Jean-François-Joſeph de MESNIL, Seigneur de Hoſſelt, Lieutenant-Colonel au ſervice du Roi *Philippe V.*, fut élevé à la dignité de *Baron*, lui & ſes deſcendans mâles & femelles, par Lettres de ce Prince du 2 Déc. 1709, *non-enrégiſtrées par le Conſeiller & premier Roi d'Armes.*

1710. ROY-DE-VILLE. Ferdinand DE LE ROY-DE-VILLE, Brigadier des Armées de S. M. C. & Capitaine aux Gardes Wallonnes, obtint le titre de *Comte*, applicable ſur une Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas ſous la domination de Sa Majeſté Catholique, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 30 Avril 1710, *non-enrégiſtrées par le Conſeiller & premier Roi d'Armes.* Ce même Prince conſentit par Acte du 31 Mai 1711, qu'au défaut de ſa poſtérité, ce titre de Comte paſſeroit à ſes freres & à leurs deſcendans, nés en légitime mariage.

1710. GUILLAUME-HUBERT DE SCHERER-DE-SCHERBOURG, Seigneur de Tourmignies, domicilié à Lille, fut reconnu noble d'extraction, maintenu dans ſa nobleſſe, & créé Chevalier lui & tous ſes deſcendans mâles, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 16 Mai 1710.

1711. SCHLIPPENBACH. Chriſtophe, BARON DE SCHLIPPENBACH, Général-Major & Colo-

nel d'un Régiment de Dragons au ſervice des Etats-Généraux des Provinces-Unies, fut créé *Comte* conjointement avec ſon fils CASIMIR-ABRAHAM DE SCHLIPPENBACH, Major de ſon Régiment, par Lettres du Roi *Charles III.* du 28 Fév. 1711.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à la tour d'argent, la porte ouverte du champ ; au 2 & 3 d'or, à un bras armé, mouvant du côté ſénéſtre de l'écu, & tenant un cimeterre nud & élevé ; ſur le tout d'azur, à une chaîne de cinq chaînons d'or miſe en pal. L'écu timbré d'une couronne de Marquis*, par conceſſion dudit jour 28 Fév. 1711.

1711. ROUTART. Pierre-François ROUTART, Lieutenant-Colonel au ſervice des Etats-Généraux des Provinces-Unies, obtint le titre de *Baron*, une couronne de Comte, & des Supports avec bannieres, par Lettres du Roi *Charles III.* du 28 Fév. 1711.

Ses armes ſont : *d'azur, au lion d'or, la queue fourchée & paſſée en ſautoir, accompagné à dextre au haut de l'écu d'une étoile à ſix rais de même.*

1711. GONDRECOURT. Adam de GONDRECOURT, Général-Major au ſervice de l'Empereur, iſſu d'une noble & ancienne Maiſon du Duché de Bar, féconde en perſonnes de mérite, fut créé avec ſes deſcendans mâles & femelles, *Comte de Gondrecourt*, avec permiſſion d'affecter ce titre ſur telle Terre & Seigneurie qu'il acquéreroit ſous la domination de Sa Majeſté Catholique, par Lettres du Roi *Charles III.* du 12 Avril 1711.

1711. LOUVAIN. Le Roi *Charles III.* accorda par ſes Lettres du 5 Mai 1711 à JEAN-JAQUES VAN DE VEN, Bourguemaître de Louvain, la dignité de *Vicomte*, avec faculté de porter ce titre ſous le nom de Louvain, ou de l'appliquer ſur quelqu'une des Terres qu'il poſſede dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite, & ce en conſidération de ſa fidélité, de ſes ſervices & de ſa louable conduite lorſque le Partiſan du Moulin ſurprit par eſcalade la Ville de Louvain.

Ses armes ſont : *de gueules, à une clef d'or, poſée en pal, le panneton en bas, à la faſce d'argent, chargée de trois merlettes de ſable brochantes ſur le tout.* Supports, *un lion d'or armé & lampaſſé de gueules, & une levrette d'argent accollée de gueules :* Deviſe, *Fortiter & Fideliter*, par conceſſion dudit jour 5 Mai 1711.

1711. JEAN-BAPTISTE LESPERON, Directeur-Général des Poſtes de l'Armée de France en Eſpagne, fut annobli & obtint la permiſſion de porter les armes que ſes ancêtres avoient portées de tous tems, par Lettres du Roi *Philippe V.* du 31 Mai 1711, *non-enrégiſtrées par le Conſeiller & premier Roi d'Armes.*

1711. REYNEGOM. Simon de REYNEGOM, alors Colonel & Aide-Major de la Compagnie des Gardes du Corps Flamandes, & depuis Amman de la Ville de Bruxelles, fut honoré par Lettres du Roi *Philippe V.* du 1 Juillet 1711, du titre de *Baron de Reynegom*, applicable pour lui & ſes ſucceſſeurs, ſur quelque Seigneurie acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques, avec clauſe que s'il vient à mourir ſans

hoirs, ledit [illegible]
aîné, & à ses [illegible]
& à naître en [illegible]
1737, & étoit [illegible]
gom, Seigneur [illegible]
avoit été créé [illegible]
Charles II. [illegible]

1711. [illegible]
fidération [illegible]
NARD D'[illegible]
du Conseil [illegible]
Chancelier [illegible]
corde & [illegible]
par [illegible]
défaut de [illegible]
sœur *Thérèse* [illegible]
CORNET [illegible]
cendant [illegible]
de défunt [illegible]
Catherine [illegible]
rité & [illegible]

1711. [illegible]
sept de [illegible]
lines, [illegible]
Infanterie [illegible]
admise dans [illegible]
obtient en [illegible]
noble extraction [illegible]
nom, pour lui & [illegible]
les, applicable [illegible]
qu'ils auroient dans [illegible]
du Roi *Philippe* [illegible]

Ses armes sont : de gueules, [illegible]
gent, accompagné de trois [illegible]

au chef d'or chargé d'un lion léopardé d'azur, armé & lampaſſé de gueules.

1711. WASSEMBERGH. Charles-Emmanuel RAES, ancien Capitaine d'Infanterie au ſervice de l'Empereur *Léopold*, obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Baron de Waſſembergh*, par Lettres du Roi *Charles III.* du 5 Août 1711.

Ses armes ſont : *de gueules, au lion d'argent, couronné d'or.*

1711. JEKERMANS. Le Roi *Charles III.* proclamé Empereur le 12 Oct. 1711 ſous le nom de *Charles VI.*, accorda par ſes Lettres du 5 Sept. 1711 à CORNEILLE DE JEKERMANS, Major Titulaire au ſervice des Etats-Généraux des Provinces-Unies, la dignité de *Baron* applicable pour lui & ſes ſucceſſeurs, ſur quelque Terre & Seigneurie acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

Ses armes ſont : *d'argent, à trois cerfs élancés & mal ordonnés de ſable.*

1712. SEBASTIEN-FRANÇOIS JARDON, de Limbourg, obtint confirmation de nobleſſe, annobliſſement en tant que beſoin ſeroit, Chevalerie héréditaire du St. Empire, confirmation, approbation & conceſſion d'armes, & permiſſion de porter pour timbre deux caſques affrontés & couronnés d'or, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Janv. 1712, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1712. PHILIPPE-LOUIS DE PRET, alors Greffier, & depuis Bourguemaître de la Ville d'Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe & créé *Chevalier du St. Empire*, lui & tous ſes

mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 11 Avril 1712, enregiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1712. WARLUZEL. Charles-Joſeph D'HOSTEL, Seigneur d'Acren & Remincour, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Juin 1712, la confirmation de l'Adoption faite en ſa faveur le 16 Janv. 1676 par *Antoine-Médard* Baron de Warluzel, & la permiſſion de prendre pour lui & ſes enfans le titre de *Baron*, & de porter le nom & les armes de *Warluzel*.

1712. FRANÇOIS JAUPAIN, fut annobli par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Juin 1712.

Les armes ſont : *d'argent, à trois chevrons de gueules, au chef de ſinople, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même.*

1712. MALE-LES-BRUGES, Baronnie en Flandres, fut confirmée dans le titre de *Baronnie* en faveur de FRANÇOIS CLAESMAN & de ſes deſcendans, avec permiſſion de ſe qualifier *Baron de Male*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Juin 1712.

1712. JAQUES THYSEBAERT, premier Conſeiller-Penſionnaire de la Ville de Gand, & Député ordinaire des Etats de Flandres, fut annobli, créé Chevalier, & obtint une couronne au lieu de bourlet & deux ours d'argent emmuſelés de gueules pour Supports, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Juin 1712.

Les armes ſont : *d'azur, à la faſce ondée d'or, ſupportante une aigle éployée & naiſſante de même.*

1712. MAXIMILIEN DE JONGHE, Prêtre à Gand, obtint réhabilitation de Nobleſſe &

annobliſſement de nouveau en tant que beſoin ſeroit, par Lettres du 5 Oct. 1712.

Ses armes ſont : *faſcé d'argent & d'azur de huit pieces.*

1712. HENRI-FRANÇOIS GOUVERNEUR, Conſeiller & Receveur Général des Pays d'Outre-Meuſe, obtint le titre de Chevalier, deux lions pour Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 25 Oct. 1712.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lion de ſable ; au 2 & 3 d'argent, à trois merlettes de ſable.*

1712. EYNATTEN. Nicolas VAN EYNATTEN, Seigneur de Terheyden, Terhaegen, Gerardmont, &c. Echevin de Louvain, puis premier Conſeiller Penſionnaire de la même Ville & Député ordinaire aux Etats de Brabant, obtint le titre de *Baron de ſon nom*, applicable ſur telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Oct. 1712.

Il étoit iſſu de *Jean* van Eynatten, qui de ſa femme *Jeanne* van Nieuwenbourg, Dame dudit lieu, laiſſa *Thibaut* van Eynatten, Seigneur de Heuckelom près de Maeſtricht, marié à *Catherine* van Mulchem, de laquelle il eut *Herman* van Eynatten, Seigneur de Heuckelom, Gouverneur & Droſſard du Pays de Stochem, mort en 1503, & enterré dans l'Egliſe Collégiale d'Arſchot, où ſe voit ſa ſépulture avec ſon épitaphe. Il avoit épouſé en 1484 *Eliſabeth* d'Arſchot, Dame & héritiere de Schoonhoven & de Thys décédée en 1531, fille de *Henri* d'Arſchot, Sire de Schoonhoven, & de *Juthe* van Edelbampt, Dame de Thys. De ce mariage vint entre autres *Arnould* van Eynatten, Seigneur de Heuckelom

& de Schoonhoven, mort en 1562, ayant été marié 1. à *Anne* de Busleyden, morte en 1545; 2. à *Marguerite* Verhaecht, morte le 11 Fév. 1579. De ce dernier mariage sortit *Thibaut* van Eynatten II. du nom, qui de *Barbe* van Berckel, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Erembodeghem, eut *Arnould* van Eynatten II. du nom, Echevin de Louvain en 1662, 1663, & 1682, allié à *Françoise* de Borchgreef, fille d'*Engelbert*, & de *Catherine* le Febure. Elle fut mere de *Thierry* van Eynatten, Seigneur de Terheyden, Terhaegen, &c. Echevin de Louvain en 1667, 1668, 1669, 1671, &c mort le 9 Mars 1685, ayant été marié 1. à *Marie* t'Seraerts, dont il n'eut point d'enfans; 2. à *Anne-Machtilde* van Ophem, de laquelle il eut *Arnould-Lambert* van Eynatten, mort Bourguemaître de Louvain le 4 Oct. 1701, & *Nicolas* van Eynatten, créé Baron le 25 Oct. 1712, comme il a été dit ci-dessus, & mort en 1720. Il avoit épousé *Anne* de Juncis, fille de *Guillaume*, & d'*Ursule-Veronique* de Houthem, de laquelle il laissa *Thierry-Guillaume-Marie*, Baron van Eynatten, Seigneur de Terheyden, Terhaegen, &c. Bourguemaître de Louvain en 1750, 1751, 1752, 1753, 1754 & 1755, marié en premieres nôces à *Ursule-Veronique* de Juncis sa cousine-germaine, Dame & héritiere de Kersbeeck & de Mons au Pays de Liége, dont il ne lui reste qu'une fille; & en secondes nôces à N... de Vos-de-Steenwyck, veuve de *Louis* d'Amenzaga, Seigneur de Niel-Pierreuse, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes de van Eynatten sont: *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de six merlettes de même rangées en orle.*

nation de S. M. I. & C. par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1. Nov. 1713.

Ses armes ſont : *d'or, à cinq étoiles à ſix rais de gueules, poſées en ſautoir. L'écu timbré d'une couronne de Baron, & ſupporté par deux griffons d'or, armés & lampaſſés de gueules*, par conceſſion dudit jour 1. Nov. 1713.

1714. JEAN-FRANÇOIS ET JEAN-DOMINIQUE WOLFF, freres, Avocats au Conſeil Souverain de Hainaut, furent annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 13 Janv. 1714, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1714. HENRI ROUSSEL, domicilié à Bruges, fut annobli avec pouvoir d'ajouter au nom *Rouſſel* la particule *de*, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 15 Janv. 1714, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1714. PIERRE-FRANÇOIS ANNEZ, Seigneur de Zillebeke, Raeſeghem, Maſſeme, &c. fut annobli avec pouvoir d'ajouter au nom *Annez* la particule *de*, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 16 Mars 1714, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1714. JAQUES-FRANÇOIS-REMACLE TRONSON, Seigneur de Steenhuyſe, domicilié à Ypres, obtint le titre de *Chevalier du Saint Empire*, pour lui & ſes deſcendans mâles, une couronne au lieu de bourlet, confirmation & approbation d'armes, & la permiſſion d'ajouter au nom *Tronſon* la particule *de*, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 16 Mars 1714, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1714. PIERRE THIBAULT, fut maintenu

dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du St. Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 16 Mars 1714, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1714. CHARLES-FRANÇOIS BOSSCHAERT, domicilié à Anvers, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Juillet 1714, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1714. ALEXANDRE VAN HAVRE, Secrétaire de la Ville d'Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli ſi beſoin étoit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* donné à Vienne le 8 Juillet 1714, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1714. PIERRE COENE, Secrétaire de la Ville d'Anvers, obtint le titre de *Chevalier du St. Empire*, pour lui & ſes deſcendans mâles, avec confirmation & approbation d'armes, & conceſſion d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Juillet 1714, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1714. BARTHELEMI-ALEXANDRE VAN GOETHEM, Greffier du Pays de Tenremonde, fut honoré du titre de *Chevalier du Saint Empire*, pour lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne

d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* donné à Vienne le 8 Juillet 1714, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1714. JEAN-NICOLAS DE BEECKMAN, Seigneur de Vieux-Sart, Neuſart, Corroy-le-Grand, Val en Wavre, &c. fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 17 Déc. 1714, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

Il étoit iſſu de *Guillaume* de Beeckman, qui de ſa femme *Petronille* de Scagier *dite* Sylvius, ſœur de *Gregoire* Sylvius de l'Ordre de St. Dominique, Evêque de Tagaſte & Suffragant de Liége, laiſſa *Jean* de Beeckman, allié à *Marguerite* Bouxhon, mere de *Guillaume* de Beeckman II. du nom, Seigneur de Vieux-Sart, Montreville, Oignies, &c. Bourguemaître de Liége en 1608, 1613, 1616, 1618, 1623, & 1630, mort le 29 Janv. 1631, & enterré à Liége dans l'Egliſe Paroiſſiale de St. Martin, où ſe voit ſa ſépulture avec ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Marguerite* de Bau, morte le 3 Fév. 1630, & en eut entre autres enfans, *Ferdinand* de Beeckman, Seigneur de Vieux-Sart, Neuſart, Oignies, Steen, Orſmael, &c. Bourguemaître de Liége en 1654, mort le 12 Déc. 1690, à 76 ans. Il avoit été marié à *Anne* de Fontigny, morte le 3 Janv. 1712, fille de *Guillaume*, Seigneur de Schore, & de *Marie* de la Rigauderie, de laquelle il a eu :

1. *Maximilien-Henri* de Beeckman, Chanoine de l'Eglise Collégiale de St. Paul à Liége.

2. *Jean-Nicolas* de Beeckman, Seigneur de Vieux-Sart, &c. créé *Chevalier du St. Empire* le 17 Déc. 1714, & marié à *Jeanne-Charlotte-Thérèse* d'Udekem, fille de *Charles-Guibert*, Seigneur de Gentinnes, Limelette, &c. & de *Jaqueline-Robertine-Ernestine* de Hellin. De ce mariage est sorti N... de Beeckman Seigneur de Corroy-le-Grand, qui a épousé N... van der Meere, sœur de *Philippe-Norbert* Comte van der Meere, Baron de Bautersem, & fille de *Jaques* van der Meere, Seigneur de Voorde, & de *Florence-Caroline* de Grass.

3. *Ferdinand-Isidore* de Beeckman, Chanoine de l'Eglise Collégiale de St. Paul & Ecolâtre de St. Barthélemi à Liége.

Philippe-Antoine de Beeckman, Seigneur de Schore, aussi créé *Chevalier du St. Empire* lui & sa postérité par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 17 Déc. 1714, a été fait Conseiller du Grand-Conseil à Malines par Patentes du 21 Sept. 1716, & se maria avec *Louise-Thérèse-Ludgarde* de Braze, fille de *Henri*, Seigneur d'Avernas & Bertrais, & de *Marie-Isabelle* de Monceau. Il a eu de ce mariage deux filles & deux fils, dont l'aîné *Jean-Nicolas* de Beeckman, Seigneur d'Avernas & Bertrais, a épousé *Claire-Josephe* d'Udekem, fille Cadette de *Charles-Guilain*, Baron de Gentinnes, & d'*Anne-Françoise*, Baronne de Nicolarts.

Les armes de Beeckman sont : *de gueules, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois roses*

de même, feuillées de ſinople, boutonnées & couronnées d'or, deux en chef une en pointe.

1715. JEAN-JOSEPH BOUWENS, domicilié à Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli de nouveau ſi beſoin étoit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 21 Janv. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

Ses armes ſont: *d'argent, à une tête & col de bœuf de ſable, poſé de front.*

1715. GASPARD SCHRYNMAECKERS, Inſpecteur de la Monnoye d'Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Janv. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. JEAN-FRANÇOIS DE WILS, Avocat au Conſeil de Brabant, fut maintenu dans ſa nobleſſe & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Janv. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. JEAN-BAPTISTE DE BRAYNE, domicilié en Hainaut, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Avril 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. GASPARD-JOSEPH VAN DER SCHUEREN, domicilié à Bruxelles, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli de nouveau ſi beſoin étoit,

créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 9 Avril 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. FERDINAND-FRANÇOIS BLOOTACKER, natif de Bruges, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli ſi beſoin étoit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & toute ſa poſtérité mâle, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Juillet 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. HENRI PROPPER, fut annobli & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Juillet 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. JAQUES-PHILIPPE POSSON, Avocat au Conſeil de Namur, fut annobli, & obtint la permiſſion de porter les armes que ſes ayeux avoient portées de tous tems, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 29 Juillet 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. Les deſcendans de GASPARD & HENRI VAN YSENDYCK, freres & enfans de *Jean*, & de *Petronille* van Yeghem, ont obtenu renouvellement, reſtitution & confirmation de nobleſſe, annobliſſement de nouveau en tant que beſoin ſeroit, réhabilitation de nobleſſe, permiſſion de porter les armes pleines de la noble famille d'*Yſendyck*, conjointement ou ſéparé-

ment avec celles de leur famille s'ils en ont, moyennant qu'elles ſoient conformes à leur état, Chevalerie héréditaire du Saint Empire, & conceſſion d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 29 Juillet 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. CHRETIEN-JEAN-PHILIPPE DE NEVE, Seigneur de Roden, Dullaert, Peperſtraeten, &c. fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli de nouveau ſi beſoin étoit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Oct. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

Ses armes ſont : *de gueules, à un poiſſon d'argent, poſé en bande.*

1715. ANTOINE-LEON MAHIEU, Seigneur de Warelles, ancien Bourguemaître d'Ath, obtint des Supports & le titre de *Chevalier du Saint Empire*, pour lui & toute ſa poſtérité mâle, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Oct. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. JEAN-MARIN DE GHELTHOF, natif d'Anvers, obtint confirmation de nobleſſe & le titre de *Chevalier du Saint Empire*, pour lui & toute ſa poſtérité mâle, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Oct. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. HENRI-GERMAIN VAN DEN BERGEN, Seigneur de Houthem-Ste-Marguerite, Bunſ-

beke Wiſſenacken, St. Martin, &c. Conſeiller-Penſionnaire de la Ville de Tirlemont, fut maintenu dans ſa nobleſſe & créé *Chevalier du Saint Empire*, conjointement avec ſes freres *Paul-François & François-Joſeph* van den Bergen, pour jouir de ce titre, tant pour eux que pour leurs enfans & poſtérité mâle, nés & à naître en légitime mariage, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 20 Oct. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. PHILIPPE D'HANINS, Conſeiller-Penſionnaire du Chef Collége du Pays de Waes, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli ſi beſoin étoit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de Bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 23 Oct. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. NICOLAS LE CAMBIER, Avocat au Conſeil ſouverain de Hainaut, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli ſi beſoin étoit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 15 Nov. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1715. JEAN-FRANÇOIS LAMS, Conſeiller-Penſionnaire de la Ville d'Anvers, fut annobli & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Nov. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, ac-*

compagné de trois cygnes d'argent, becqués & membrés de gueules; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée d'azur.

1715. ROBERT VERHULST, Avocat au Conſeil de Brabant, fut maintenu dans ſa nobleſſe & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Déc. 1715, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. JEAN-BAPTISTE & HENRI-JOSEPH VAN DEN PUTTE, freres, domiciliés à Bruxelles, furent maintenus dans leur nobleſſe, annoblis ſi beſoin étoit, & créés *Chevaliers du Saint Empire*, eux & tous leurs deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 2 Janv. 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. PHILIPPE LIMBOURG, domicilié à Limbourg, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 3 Fév. 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. NICOLARTS. Robert-Henri de NICOLARTS, Conſeiller & Auditeur Général des Armées de S. M. I. & C. & Alcalde de la Cour de Bruxelles, fut créé *Baron de Nicolarts* lui & ſes deſcendans mâles & femelles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 13 Mars 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. GENTINNES. La Terre de Gentinnes

eſt entrée avec celles de Limelette, Pont Bray, Villeroux, Orbais, &c. dans la Maiſon d'UDEKEM, par l'alliance de *Jeanne-Marguerite* Nobili, fille & héritiere de *Jerôme*, Gouverneur de Grave, avec *Gerard* d'Udekem, Seigneur de Gertechien & Roſieres, Capitaine au ſervice d'Eſpagne. Leur fils aîné *Charles-Guibert* d'Udekem, Seigneur de Gentinnes, &c. Capitaine au ſervice d'Eſpagne en 1674, épouſa *Jaqueline-Robertine-Erneſtine* de Hellin, fille de *Jean-Charles*, Vicomte d'Angeſt, & de ſa 1 femme *Marie-Jeanne* de la Jonciere, dont il eut *Charles-Guillain* d'Udekem, Seigneur de Gentinnes, Limelette, Orbais, &c. Grand Foreſtier de Brabant, en faveur duquel la Terre de Gentinnes fut érigée en *Baronnie* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 4 Mai 1716. Le Baron de Gentinnes avoit épouſé *Anne-Françoiſe*, fille de *Robert-Henri* Baron de Nicolarts, de laquelle il a laiſſé :

1. *Robert-Joſeph* d'Udekem, Baron de Gentinnes.

2. *Anne-Françoiſe* d'Udekem, veuve d'*Adrien-François-Joſeph* de la Bawette, Seigneur de Warnicamp & d'Avion, mort Mouſquetaire de la Garde du Roi Très-Chrétien, dans la ſeconde Compagnie.

3. *Françoiſe-Caroline-Joſephe* d'Udekem, mariée à *Philippe-Joſeph* van den Berghe-de-Limminghe, Seigneur de Wommerſom, fils de *Charles*, Comte de Limminghe, & de ſa 2 femme *Jeanne-Thérèſe-Joſephe* de Maſſiet.

4. *Claire-Joſephe* d'Udekem, alliée à *Jean-Nicolas* de Beeckman, Seigneur d'Ayernas & Bertrais.

Maximilien-François d'Udekem, second fils de *Gerard*, & de *Jeanne-Marguerite* Nobili, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Bade, & Capitaine de ses Gardes. Il épousa *Catherine* de Marotte-de-Cadenelle, fille de *Jean* & d'*Hélene* d'Enghien-Havrech, de laquelle il a laissé :

1. *Michel-Joseph* d'Udekem, Seigneur de Gertechien, pere par *Marguerite* de Borlée, de *Pierre-Maximilien* d'Udekem, Capitaine au service de S. M. I. & C. dans le Régiment de Wurmbrand, qui a épousé N... Baronne de Schrolenbergh, de laquelle il a deux filles.

2. *Ferdinand-François* d'Udekem, marié à N... de la Bawette, de laquelle est née *Catherine* d'Udekem, Religieuse à la noble Abbaye d'Herckenrode.

Les armes d'Udekem sont : *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois maillets d'or dans le sens de la bande.*

1716. CASSAL. & BOMMAL. Jaques-Ignace de CASSAL, Seigneur de Rendeux, Fisbach & Bommal, Conseiller de Courte-Robbe du Conseil de Luxembourg, où il servoit depuis 47 ans, fut élevé à la dignité de *Baron de Cassal & de Bommal*, tant pour lui que pour ses hoirs & successeurs mâles & femelles, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 4 Mai 1716. Il étoit fils de *François* de Cassal, Capitaine de Cavalerie au Terce du Maître-de-Camp de Longueval, & Prévôt de la Terre de Durbuy ; & petit-fils de *François* Cassal, Receveur des Domaines à Marche-en-Famenne.

Ses

Ses armes ſont : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules; au 2 & 3 d'or, à un cor-de-chaſſe de ſable, l'embouchure à ſéneſtre. L'écu timbré d'une couronne de Marquis, & ſupporté par deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules*, par conceſſion dudit jour 4 Mai 1716.

1716. DONS. Gilles DONS, Seigneur de Lovendeghem, Scheldewindeke, Tenbroucke, &c. obtint des Supports & le titre de *Baron*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, applicable ſur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 4 Mai 1716.

1716. Les enfans de feu HENRI VAN HAVRE, & de *Thérèſe* van Weſembeke, ont obtenu confirmation de nobleſſe, Chevalerie, Supports & couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 4 Mai 1716.

Leurs armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quinte-feuilles de même; au chef d'hermines, chargé de trois pals de gueules.*

1716. JEAN-CHARLES-CORNEILLE PEELLAERT, Seigneur de Steenmaere, Weſthove, &c. domicilié à Bruges, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du St. Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 10 Mai 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. CLAUDE ROELANTS, natif de Brux-

elles & domicilié à Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli ſi beſoin étoit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Mai 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. EDOUARD VAN DE WALLE, natif de Bruges, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli de nouveau en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 21 Mai 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. JAQUES-FRANÇOIS HUWYN, Conſeiller-Penſionnaire & Greffier des Fortifications de la Ville de Bruges, obtint confirmation de nobleſſe & une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du 27 Mai 1716.

Ses armes ſont : *d'or, à la tour d'azur, la porte ouverte du champ; au chef d'azur, chargé de deux mortiers de guerre d'or, montés ſur leurs affûts de même.*

1716. PHILIPPE-FRANÇOIS VAN DER MANDERE, Conſeiller du Conſeil de Flandres, & JEAN-BAPTISTE VAN DER MANDERE, Receveur-Général des Confiſcations de la même Province, ſon fils, obtinrent le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 4 Juin 1716.

Leurs armes ſont: *de ſable, au cygne d'argent,*

nageant ſur une riviere au naturel, le col paſſé dans une couronne d'or.

1716. CLAUWEZ-BRIANT. L'Empereur *Charles VI.* accorda à CHARLES-JOSEPH CLAUWEZ *dit* DE BRIANT, la confirmation du titre de *Baron*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, par Diplôme du 18 Juillet 1716, enrégiſtré dans la matricule de l'Empire.

1716. CAMARA. Jean-Baptiſte DEL CAMPO-Y-CAMARA, Bourguemaître d'Anvers, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Août 1716, des Supports & la dignité de *Vicomte de la Camara* pour lui, ſes ſucceſſeurs ou ayant cauſe en ligne directe; titre applicable ſur quelque Seigneurie acquiſe où à acquérir dans le Duché de Brabant.

1716. GUILLAUME VAN WYNGAERDEN, Seigneur de Putthem, Stueren-ambacht, & Moeſenbroucke, Capitaine de la Ville de Gand, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli ſi beſoin étoit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Août, 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. HENRI-JOSEPH-HOEGAERTS, Seigneur de Riemen & Orſſagen, domicilié à Anvers, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Sept. 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. JEAN-BAPTISTE GHELLINCK, Seigneur de Gorghem, Peperſtraete, Raſelbergh, &c. domicilié à Courtray, fut annobli & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſ-

cendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 3 Oct. 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. LOUIS VAN COLEN, Seigneur de Broechem, Oelegem, Burcht, Sibbe, &c. domicilié à Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 14 Oct. 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. ENGELBERT-ZEGER BORREKENS, domicilié à Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 15 Oct. 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. JAQUES CORNELIS, natif d'Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir de porter les armes de l'*Ernout* ſa mere, & de les décorer d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Oct. 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. PHILIPPE-JAQUES VAN DER LAEN, Seigneur de Biſecq, natif de Flandres & domicilié à Bruxelles, fut annobli en tant que beſoin

ſeroit & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec faculté d'ajouter à ſes armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Oct. 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1716. JAQUES-SERVAIS SNOUCK fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli de nouveau ſi beſoin étoit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 15 Déc. 1716, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire. Il eſt mort ſans alliance le 20 Avril 1723.

1716. SOLEUVRE. Charles-Guillaume D'ARNOULT, Seigneur de Schengen, Beaurepoire, Soleuvre & Differdange, Membre de l'Etat Noble du Duché de Luxembourg, fut honoré par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 26 Déc. 1716, du titre de *Baron*, pour lui & ſes hoirs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre ſur ſa Terre & Seigneurie de *Soleuvre*, & d'écarteler ſes armes avec celles de ladite Seigneurie, & ce en conſidération de ſes ſervices & de ceux rendus par ſon pere *Jean* d'Arnoult, Chevalier, Préſident du Conſeil de Luxembourg, & ſon ayeul *Jean-Matthieu* d'Arnoult, Seigneur de Schengen, Vice-Préſident du même Conſeil.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à la croix de Bourgogne, cantonnée de quatre lionceaux, le tout de gueules*, qui eſt d'Arnoult; *au 2 & 3 d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, la queue fourchée, nouée & paſſée en ſautoir*, qui eſt de Soleuvre. *L'écu timbré d'une*

couronne de Comte, & ſupporté par deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules, par conceſſion dudit jour 26 Déc. 1716.

1716. MEISENBOURG. Chriſtophe D'ARNOULT, Seigneur de Keill, Bubange, Meiſenbourg & Bubourg, Préſident du Conſeil de Luxembourg, frere du précédent, fut élevé à la dignité de *Baron* pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre ſur ſa Terre & Seigneurie de *Meiſenbourg*, & d'écarteler ſes armes avec celles de ladite Seigneurie, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 26 Déc. 1716.

Ses armes ſont : *écartelé, au* 1 *&* 4 *d'argent, à la croix de Bourgogne, cantonnée de quatre lionceaux, le tout de gueules*, qui eſt d'Arnoult ; *au* 2 *&* 3 *coupé de gueules & d'or, le gueules chargé de trois merlettes d'argent rangées en faſce*, qui eſt de Meiſenbourg. *L'écu timbré d'une couronne de Comte, & ſupporté par deux griffons d'or, armés & lampaſſés de gueules*, par conceſſion dudit jour 26 Déc. 1716.

1717. GASPARD-JOSEPH VAN HORNE, Seigneur d'Hooghpoorte, Conſeiller-Secrétaire de la Ville d'Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli ſi beſoin étoit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 22 Fév. 1717, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1717. ANTOINE GONZALES, Capitaine du Château d'Anvers, natif du Pays d'Hainaut, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.*

du 27 Fév. 1717, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1717. CORNEILLE-JEAN-MARIE VAN DEN BRANDE, Seigneur de Reeth & de Laer, domicilié à Malines, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 31 Mai 1717, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1717. EMMANUEL PAPEJANS, de Flandres, obtint le titre de Chevalier, une couronne d'or au lieu de bourlet, & la permiſſion de porter le nom de *Papejans de Morchoven* dit *van der Strepen*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Juin 1717.

1717. JEAN-BAPTISTE PAPEJANS, d'abord Auditeur, puis Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes, & enſuite Conſeiller & Commis des Domaines & Finances à Bruxelles, obtint le titre de Chevalier, une couronne d'or au lieu de bourlet, & la permiſſion de porter le nom de *Papejans de Morchoven* dit *van der Strepen*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Juin 1717.

1717. JAQUES PAPEJANS, Gardien du Port de Meſſine en Sicile, obtint le titre de Chevalier, une couronne d'or au lieu de bourlet, & la permiſſion de porter le nom de *Morchoven* dit *van der Strepen*, conjointement avec celui de *Papejans*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Juin 1717.

Les armes de Papejans de Morchoven *dit* van

der Strepen ſont : *écartelé au* 1 *&* 4 *de gueules, au lion couronné d'or ; au* 2 *&* 3 *d'or, à ſix fleurs-de-lis de gueules*, 3, 2, *&* 1 ; *ſur le tout de gueules, à la faſce d'or, chargée d'une autre faſce vivrée d'azur.*

1717. PIERRE VAN DEN BOGAERDE, ancien Echevin de la Ville de Bruges, fut annobli par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Juillet 1717.

Les armes ſont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois arbres de ſinople.*

1717. MEERE, Baronnie en Flandres, fut confirmée dans le titre de *Baronnie* en faveur de JEAN-BAPTISTE-BERNARD BLONDEL, & de ſes deſcendans, avec pouvoir de ſe qualifier *Baron de Meere*, par Acte de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Juillet 1717. Il étoit fils de *Jaques-Horace* Blondel, Conſeiller & Commis des Domaines & Finances des Pays-Bas, & d'*Iſabelle-Françoiſe* le Clercq *dite* d'Olmen ; & petit-fils de *Pierre* Blondel, Chevalier, Baron d'Oudenhove-Ste.-Marie, Conſeiller d'Etat & Privé, & du Conſeil de l'Amirauté Suprême ; & de *Marguerite* Graffis.

1717. JEAN-FRANÇOIS DE BOUSSU, Seigneur de Mur en Eſcaudain, fut annobli conjointement avec ſon frere GILLES-JOSEPH DE BOUSSU, Echevin de Mons, par Lettres du 30 Juillet 1717.

1717. JEAN-HENRI BARING-DE-WALLERODE, Seigneur dudit lieu, obtint déclaration & confirmation d'ancienne Chevalerie héréditaire, & permiſſion de porter ſur ſes armes une

couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 2 Sept. 1717, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1717. MELCHIOR VAN SUSTEREN, Seigneur de s'Gravenweſel, natif d'Amſterdam & domicilié à Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli ſi beſoin étoit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec permiſſion de porter ſur ſes armes deux Caſques affrontés & couronnés d'or, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Sept. 1717, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1717. Les enfans de feu SIMON FRANQUET, à Mons, ont obtenu confirmation de nobleſſe, Supports & couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 27 Sept. 1717.

Leurs armes ſont : *de gueules, au lion d'or, à la bande vairée d'argent & d'azur de deux traits brochante ſur le tout.*

1717. CHARLES-PIERRE DE BERLAERE, Docteur ès Droits, & Amman héréditaire de la Ville de Gand, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 4 Oct. 1717, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1717. JEAN DE LANSER, Conſeiller & Procureur-Général du Conſeil de Luxembourg, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or

au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Oct. 1717, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1717. PONTY. Jean-Philippe de PONTY, Seigneur de Hingeon, Pontillas, &c. Membre de l'Etat Noble du Comté de Namur, obtint le titre de *Baron de ſon nom*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, applicable ſur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas ſous la domination de S. M. I. & C. par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Nov. 1717.

Ses armes ſont : *d'azur, à trois étoiles à ſix rais d'or, l'une au côté ſéneſtre du chef & les deux autres en pointe ; au franc-quartier d'or, chargé d'un lion de ſable, couronné d'or.*

1718. JEAN-FRANÇOIS HOUZEAU, Tréſorier des Chartres de la Province de Hainaut, fut annobli par Lettres du 28 Janv. 1718.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent.*

1718. JOSEPH HOUZEAU, domicilié en Hainaut, obtint confirmation de nobleſſe en tant que beſoin ſeroit, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Fév. 1718, enrégiſtré dans la matricule de l'Empire.

1718. HENRI-JOSEPH HOEGAERTS, Seigneur de Riemen & Orſlagen, qui avoit été annobli le 18 Sept. 1716, fut maintenu dans ſa nobleſſe & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 21 Fév. 1718, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1718. FRANÇOIS-MAXIMILIEN DE WOESTYNE, Seigneur de Ronſele & Pilekem, fut maintenu dans ſa nobleſſe en tant que beſoin ſeroit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 21 Fév. 1718, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1718. JAQUES-FRANÇOIS DE WOESTYNE, frere du précédent, fut maintenu dans ſa nobleſſe en tant que beſoin ſeroit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 21 Fév. 1718, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1718. LUC HORE, domicilié en Flandres, obtint la permiſſion de pouvoir commercer en gros, par Acte du 6 Avril 1718.

1718. NICOLAS-JOSEPH JAQUIER, Seigneur de Lompret, Boutonville & Virelles, Avocat de la Cour à Mons, & ci-devant Prévôt de la Ville de Chimay en Hainaut, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Avril 1718, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1718. THYSEBAERT. Jaques THYSEBAERT, Chevalier, premier Conſeiller-Penſionnaire de la Ville de Gand & Député ordinaire des Etats de Flandres, obtint des bannieres & le titre de *Baron de ſon nom*, applicable ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 20 Mai 1718.

1718. POTTELSBERGHE, Seigneurie en Flandres, fut érigée en *Vicomté* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 27 Mai 1718, en fa-

veur & en considération de la noble & ancienne extraction de HUBERT-FRANÇOIS VAN NIEULANT, Seigneur de Pottelsberghe, premier Echevin de la Keure de Gand, & Député des Etats de Flandres.

1718. ERNEST DU LELOZ, natif de Mons en Hainaut, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 23 Juin 1718, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1718. CHARLES-FRANÇOIS PATOUL, Seigneur du petit Cambray, Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Mons, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Juillet 1718, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1718. PHILIPPE-DOMINIQUE PAPEJANS, Seigneur de Hoetsele & de Puyhen, Conseiller du Conseil de Flandres, fut déclaré Noble & créé Chevalier, avec pouvoir de porter le nom de *Papejans de Morchoven* dit *van der Strepen*, & d'ajouter à ses armes une couronne d'or au lieu de bourlet, & un Sauvage & une Sauvagesse pour Tenans, ayant chacun en main une banniere à droite aux armes de *Papejans*, & à gauche à celles de *van der Strepen*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Août 1718.

Ses armes sont : *de gueules, à la fasce d'or, chargé d'une autre fasce vivrée d'azur.*

1718. ROGER VAN BROECHEM, domicilié à Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Août 1718.

Les armes sont : *d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq besans d'argent & cantonnée au canton dextre du chef d'une merlette de sable, & au canton sénestre d'une étoile de gueules.*

1718. MAUVE. Le titre de *Comté* fut confirmé à la haute Cour de Mauve en Flandres par Acte de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Sept. 1718, en faveur d'IGNACE-FERDINAND DE CROIX, Seigneur de Dadezeele, Morſlede, Blauwentorre, Walmotte, Thiriſart, &c. Membre de l'Etat Noble du Comté de Hainaut, iſſu de l'ancienne Maiſon *du Mez*, qui prit le nom & les armes de Croix en 1430.

1718. GODEFROI-LAURENT-SERVAIS DE L'ESCAILLE, de Namur, fut annobli avec confirmation & approbation d'armes, changement de cimier, & conceſſion de Supports, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Oct. 1718, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1718. Les enfans de JAQUES DE CRITS, Tréſorier principal de la Ville de Bruges, furent annoblis ſur la requête d'*Iſabelle* Bacchuys ſa veuve, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 12 Oct. 1718.

Les armes ſont : *de gueules, au chevron engreſlé d'or, accompagné en chef de deux quinte-feuilles d'argent, & en pointe d'un beſan de même, chargé d'une croix pattée & alesée de ſable.*

1718. CLOOTS. Paul-Jaques CLOOTS, originaire de la Province de Limbourg & domicilié à Anvers, obtint le titre de *Baron de Cloots*, applicable ſur telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Oct. 1718.

Ses armes ſont : *d'or, à la faſce de ſable, chargée de trois beſans d'or & accompagnée en chef d'une aigle éployée de ſable. L'écu timbré d'une*

couronne de Comte, & supporté par deux tigres au naturel tenant chacun une banniere à droite d'or, à l'aigle éployée de sable, & à gauche d'or, à la fasce de sable chargée de trois besans d'or, par conceſſion dudit jour 24 Oct. 1718.

1718. FRANÇOIS-JOSEPH DUVELIN, Echevin de Mons, fut annobli par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 26 Oct. 1718.

Les armes ſont : *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois lions naiſſants d'argent, poſés ſur une même ligne.*

1718. VAN DER HEMM DE NIDER-STEIN. Herman-Gisbert VAN DER HEMM DE NIDER-STEIN, Ecuyer, Lieutenant de la Cour Féodale de Malines, fut créé avec ſes deſcendans mâles & femelles, *Baron van der Hemm de Nider-Stein*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 17 Nov. 1718, avec permiſſion d'affecter ce titre ſur telle Terre & Seigneurie qu'il acquéreroit dans les Pays Bas ſous la domination de Sa Majeſté Imp. & Cath.

Il étoit iſſu de *Gelaſe* van der Hemm, qui de ſa femme *Eliſabeth* Bardeeſen, laiſſa *Gelaſe* van der Hemm II. du nom, allié à *Jeanne* Heerman-van-Oeſtgeeſt, de laquelle il eut *Herman* van der Hemm, qui épouſa *Marie* Louff. Leur fils *Arnould* van der Hemm, Seigneur de Carl & Hillebrandt, fut créé *Chevalier de l'Eperon doré & Comte du Sacré Palais Latran* par Bref du Pape *Grégoire XV.* expédié le 17 Juin 1621 & ſcelé de l'anneau du Pêcheur, & *Chevalier du Saint Empire* par Diplôme de l'Empereur *Ferdinand II.* du 1 Déc. 1622. Il s'allia à *Marguerite* de Vos-

van-Voſſenburg, Dame héritiere de Nider-Stein au Comté de Glatz en Bohéme, & en eut 1. *Herman-Gisbert* qui ſuit. 2. *René* van der Hemm, reçu Membre de la Noble & illuſtre Nation Germanique établie en l'Univerſité Royale d'Orleans le 27 Mars 1645, & mort à Rome, ſans avoir été marié. 3. *Gisbert* van der Hemm, qui eut en partage les Seigneuries de Nider-Stein, de Carl & d'Hillebrandt, & s'établit en Bohéme, où il épouſa *Eve-Marie* Stillfridt von Ratonits-Newroda, d'où eſt iſſue la branche des Barons de Hemm-Stein, Seigneur de Nider-Stein, qui s'eſt rendue illuſtre par ſes alliances, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui en Bohéme.

Herman-Gisbert van der Hemm de Nider-Stein, mourut le 4 Avril 1671. Il avoit épouſé le 24 Juin 1640 *Aleyde* Oly-van-Velſen, née le 23 Oct. 1619, morte à Utrecht le 4 Sept. 1668. fille de *Gerard* Oly-van-Velſen, mort le 18 Sept. 1630, & de *Cornelie* van Driebergen. De cette alliance vint *Gerard* van der Hemm de Nider-Stein, né le 11 Mai 1641, mort à Utrecht le 14 Nov. 1695, ayant été marié le 14 Fév. 1676 à *Gertrude-Marguerite* van Blocklant, née le 14 Oct. 1655, morte le 19 Nov. 1737, fille de *Gerard* van Blocklant, Seigneur de Emmickhoven, & de *Suzanne* de Rout, mariée le 22 Janv. 1639. Ils eurent pour fils unique *Herman-Giſbert*, créé Baron van der Hemm de Nider-Stein le 17 Nov. 1718 comme il a été dit ci-deſſus, & mort à Malines le 10 Avril 1758. Il avoit été marié deux fois, 1. le 13 Sept. 1704 à *Françoiſe-Alexandrine-Victoire* de Lindick, morte le 1 Janv. 1716, fille unique d'*Albert-Antoine-Joſeph* de

Lindick, Conſeiller du Grand Conſeil à Malines, & de *Marie* de Gryſperre. 2. le 27 Janv. 1720 à *Iſabelle* Snoy, née le 2 Janv. 1692, fille de *Jean-Charles* Snoy, Vicomte d'Orzeele, Bourguemaître de Malines, mort en Juin 1714, & de *Suzanne-Catherine* de Wynants, morte le 26 Août 1743. Il a eu pour enfans :

Du premier lit.

1. *Gerard* van der Hemm de Nider-Stein, né le 5 Juillet 1705, mort le 28 Oct. 1731, ſans avoir été marié.

2. *Gertrude* van der Hemm de Nider-Stein, morte très-jeune.

3. *Marie-Suzanne* van der Hemm de Nider-Stein, née le 7 Nov. 1707, Religieuſe-Bernardine à l'Abbaye de Notre-Dame de Nazareth près Liere en Brabant, où elle a fait profeſſion le 11 Mai 1727, & où elle eſt morte le 21 Sept. 1730.

4. *Gaſpard-Joſeph*, Baron van der Hemm de Nider-Stein, né le 5 Août 1709, marié à *Eliſabeth-Françoiſe* Charles, morte ſans enfans le 24 Juillet 1759.

5. *Marie-Joſephe* van der Hemm de Nider-Stein, née le 10 Oct. 1711, non encore mariée en 1759.

6. *Gertrude-Marguerite* van der Hemm de Nider-Stein, morte jeune.

7. *Arnould-Jean* van der Hemm de Nider-Stein, né le 29 Juin 1713 & mort le 11 Juillet ſuivant.

Et

Et du ſecond lit.

8. *Arnould-Hyacinthe-Guîlain*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein le 17 Oct. 1720, Maître de Police de la Ville de Malines depuis Nov. 1759. Il n'eſt point encore marié.

9. *Charles-Joſeph*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein le 16 Déc. 1721, mort le 29 Fév. 1724.

10. *Alphonſe-Louis-Guîlain*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein le 4 Fév. 1724, Religieux-Bénédictin à l'Abbaye d'Eenhaeme près d'Oudenarde en Flandres, depuis 1742.

11. *Théréſe*, née Baronne van der Hemm de Nider-Stein le 26 Mai 1725, & morte le 23 Sept. ſuivant.

12. *Jean-Baptiſte-Joſeph-Guîlain*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein en 1726, Prêtre mort à Malines le 20 Janv. 1750.

13. *Joachim-Charles-Guîlain*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein le 10 Sept. 1727, Lieutenant au Corps d'Artillerie des Pays-Bas Autrichiens, tué au ſiege de Breſlau en Sileſie, en Déc. 1757.

14. *Chriſtine-Barbe*, née Baronne van der Hemm de Nider-Stein le 25 Juillet 1729, mariée le 12 Mai 1754 à *Philippe-Alexandre-Joſeph* de Beer, fils de *Gaſpard-Robert-François*, Baron de Meulebeke, & de *Françoiſe-Camille* Dennetieres.

15. *Gaſpard-Joſeph-Marie-Guîlain*, né Baron van der Hemm de Nider-Stein le 31 Juillet 1730, Chanoine de St. Gommar à Liere.

Les armes du Baron van der Hemm de Nider-Stein ſont : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, au lion couronné d'or, tenant de ſa patte dextre de devant une épée d'argent, garnie d'or, poſée en barre; au 2 & 3 de ſable, à un cavalier armé de toutes pieces d'or, tenant de la main droite une banderole de même, terminée en pointe & poſée en bande; ſur le tout d'azur, au cygne eſſorant d'or, becqué & membré de ſable, accoté de deux palmes addoſſées de ſinople. L'écu timbré d'une couronne de Baron, ayant au milieu, & à chacune de ſes extrêmités un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or; dont le premier eſt contourné & ſurmonté du lion du premier quartier, qui eſt naiſſant & auſſi contourné. Le ſecond eſt de profil & ſurmonté d'un homme naiſſant armé de toutes pieces, tenant de la main droite une banniere chargée du Blaſon qui eſt ſur le tout, & appuyant la gauche ſur la hanche. Le troiſieme eſt auſſi de profil & ſurmonté d'un cygne eſſorant d'or, becqué & membré de ſable. Les lambrequins à droite ſont d'or & de gueules, au milieu d'or & de ſable, & à gauche d'or & d'azur. Les ſupports ſont à droite un homme armé de toutes pieces, tenant une banniere aux émaux du ſecond quartier, & à gauche un lion d'or, tenant une banniere aux émaux du premier quartier. La Deviſe eſt :* Durum patientia vincit.

1718. MATTHIEU DE LE TENRE, Conſeiller & Greffier de la Ville d'Ath, fut annobli par Lettres du 24 Déc. 1718.

Les armes ſont : *d'azur, au pélican dans ſon aire d'or.*

1718. JEAN-FRANÇOIS & LEON-BERNARD

ROMBOUT, freres domiciliés à Gand, furent maintenus dans leur nobleſſe, annoblis de nouveau en tant que beſoin ſeroit, créés *Chevaliers du Saint Empire*, eux & tous leurs deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de Bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 29 Déc. 1718, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1719. JEAN-ANTOINE BRENART, Seigneur de la Baronnie de Corbeeck-over-Loo, Docteur & Antéceſſeur primaire en l'Univerſité de Louvain, fut annobli, créé Chevalier, & obtint des Supports & une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Janv. 1719.

Les armes ſont : *d'argent, à la bande couſue d'or, chargée de trois molettes d'éperons de gueules; au chef couſu d'argent, chargé d'une chouette de gueules.*

1719. FRANÇOIS-PHILIPPE HUET, ancien Echevin de Mons & Député du Tiers-Etat de Hainaut, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 9 Fév. 1719, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1719. ABRAHAM-JOSEPH DE CONINCK, mort Conſeiller du Conſeil de Flandres, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli ſi beſoin étoit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 2 Mars 1719, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

Ses armes ſont : *d'azur, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de trois oiſeaux d'or.*

1719. BAILLET. Chriſtophe-Erneſt de BAILLET, Seigneur de Reckingen, Straſſen & Maniſchbach, Conſeiller d'Etat & Préſident du Grand-Conſeil à Malines, mort Chef-&-Préſident du Conſeil Privé à Bruxelles en 1732, obtint de l'Empereur *Charles VI.* par Lettres du 10 Mars 1719, tant en conſidération de ſes ſervices que de ceux de ſon pere *Maximilien-Antoine* de Baillet, ſon ayeul *Matthieu*, ſon biſayeul *Guillaume*, ſon triſayeul *Pierre* & ſes autres ancêtres, des Supports & le titre de *Comte*, avec clauſe qu'au défaut de ſa poſtérité cette dignité paſſeroit à l'aîné des deſcendans de ſon frere aîné feu *Jean-Baptiſte* de Baillet Seigneur de la Tour, & à ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage.

Ses armes ſont : *d'azur, à une voile en pouppe, attachée à une antenne poſée en faſce, le tout d'or. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & ſupporté par deux aigles de ſable.*

1719. JEAM SUYS, natif de Flandres, fut annobli conjointement avec ſon frere PIERRE-DOMINIQUE SUYS, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 3 Avril 1719, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1719. LALAIN. Maximilien-Joſeph de LALAIN, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de Sandtberghe, Rammelaere, Humbeke, &c. Général Major au ſervice de Sa Maj. Imp. & Cath., Surintendant-Général de la Gendarmerie de Flandres, Membre de l'Etat Noble du

Duché de Brabant, Député ordinaire du Corps de la Nobleſſe en 1711, Gouverneur & Grand-Bailli des Ville & diſtrict de Bruges & du Pays & territoire du Franc, fut créé *Comte* par Lettres de l'Empereur *Charles VI* du 7 Avril 1719, avec permiſſion à lui & à ſes deſcendans de porter le titre de *Comte de Lalain*, applicable ſur telle Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Maximilien-Joſeph avoit pour IV. ayeul *Philippe* de Lalain, Seigneur de la Mouillerie & de Maffle, Maître d'Hôtel de la Princeſſe *Marguerite* d'Autriche Ducheſſe de Savoye, Régente des Pays-Bas, Commiſſaire au renouvellement des Magiſtrats de Flandres en 1528, 1529, 1535, 1536, & 1538, & Ambaſſadeur de l'Empereur *Charles V.* vers le Roi de France, qui avoit épouſé *Florence* de Rechem, Vicomteſſe d'Oudenarde, fille de *Joſſe* & de *Barbe* Stommelins. Leur fils *Jaques* de Lalain, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de la Mouillerie, Maffle, &c. fut allié à *Marie* d'Enghien, Dame de Sandtberghe, dont il eut *Charles* de Lalain, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de Sandtberghe, qui mourut le 2 Avril 1632. Il avoit été marié à *Catherine* de Fourneau, fille de *Charles*, Seigneur de Wambeke, & de *Marie* de Ghyn, Dame de Ternath & de Cruyckenbourg, de laquelle il laiſſa *Ferry-Servais* de Lalain, Vicomte d'Oudenarde, qui de ſa femme *Anne-Marie* van der Noot-de-Kieſeghem, eut *Jaques* de Lalain, Vicomte d'Oudenarde, &c. allié à *Marie-Thérèſe* Rym fille de *Charles*, Baron de Bellem, & de *Marie* Rodriguez d'E-

vora & Vega. De ce mariage eſt ſorti *Maximilien-Joſeph*, créé Comte de Lalain le 7 Avril 1719, & mort à Bruxelles le 19 Avril 1756, âgé de 79 ou 80 ans, étant alors Conſeiller d'Etat Intime Actuel de LL. MM. I. & R., Géral d'Artillerie, & Conſeiller d'Etat d'Epée au Gouvernement des Pays-Bas. Il avoit été marié deux fois, 1. le 31 Janv. 1703 à *Marie-Catherine* l'Archier, Comteſſe héritiere de Thildoncq, morte le 25 Juin 1709; 2. en Mars 1726 à *Digne* van Hove, veuve d'*Erneſt* Comte de Winterſelt, & fille de *Jean-Charles* van Hove, Bourguemaître d'Anvers, & d'*Anne-Marie* Rooſe. Il a eu pour enfans:

Du premier Lit.

1. *Charles-Joſeph*, Comte de Lalain & de Thildoncq, Seigneur de Sandtberghe, Rammelaere, Humbeke, &c. Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R., marié en 1734 à *Marie-Camille* de Beer, morte en 1743, de laquelle eſt né *Charles*, dit *le Comte* de Lalain, Page de S. A. R. le Duc *Charles-Alexandre* de Lorraine & de Bar.

2. *Hélene-Jaqueline* de Lalain.

3. *Charlotte* de Lalain.

Et du ſecond Lit.

4. *Eugene* de Lalain, Vicomte d'Oudenarde, Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R., allié à N. de la Coſte, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Terſtraeten & Watermaele, Bourguemaître de la Ville de Bruges & Député des Etats de Flandres.

Les armes du Comte de Lalain & de Thil-

doncq ſont : *de gueules à dix loſanges d'argent*, 3, 3, 3, & 1. *L'écu timbré d'une couronne de Comte, & ſupporté par deux griffons d'or.*

1719. FRANÇOIS-JOSEPH DU SART, Seigneur de l'Eſcagne & de Bouland, Avocat au Conſeil de Hainaut, obtint le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 27 Avril 1719.

1719. JEAN-BAPTISTE DU SART, Seigneur de la Baſtie & de la Cour de Joye, obtint le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 27 Avril 1719.

Les armes de du Sart ſont: *coupé d'azur & de ſable, à la faſce d'argent chargée de trois merlettes de ſable poſée ſur le coupé, accompagnée en chef d'une aigle d'argent, & en pointe d'un lion léopardé d'or.*

1719. FRANÇOIS JONART, domicilié à Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 15 Mai 1719.

Les armes ſont : *d'azur, à la quinte-feuille d'or, boutonnée d'argent.*

1719. ALBERT-FRANÇOIS TAHON, Seigneur d'Haine, St. Pierre, &c. domicilié à Mons, fut annobli par Lettres du 26 Juin 1719.

Les armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'or, à une tête & col de cerf de gueules; au 2 & 3 d'azur, au pélican dans ſon aire d'or.*

1719. Les enfans de JEAN-ANTOINE DE HOOGE, domiciliés à Bruges, furent annoblis ſur la Requête d'*Angeline-Thérèſe* Pattyn ſa

veuve, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 22 Juillet 1719.

Les armes ſont: *d'hermines, au chevron d'azur.*

1719. JAQUES-GERARD KNYFF, Bourguemaître d'Anvers en 1711, 1712, 1722, 1723, & 1724, puis Chanoine gradué de la Cathédrale de la même Ville, fut maintenu dans ſa nobleſſe en tant que beſoin ſeroit, & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Sept. 1719, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1719. THEODORE LE DUC, Seigneur de la Trouille, Conſeiller-Penſionnaire du Clergé de Mons, fut déclaré Noble conjointement avec THOMAS LE DUC, Seigneur de Berſilliers, ſon couſin, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Sept. 1719, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1719. WINTERFELT. Erneſt Baron de WINTERFELT, Capitaine de la Compagnie des Archers Gardes du Corps de l'Empereur dans les Pays-Bas, Lieutenant-Feld-Maréchal de ſes Armées, & Gouverneur de Tenremonde, fut créé *Comte* avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de Winterfelt ſur quelque Terre ou Seigneurie acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 26 Sept. 1719. Il mourut le 12 Oct. 1724, & étoit frere puîné de *Charles-Théodore*, créé Marquis de Winterfelt par Lettres du Roi *Philippe V.* du 12 Mars 1706.

1719. FRANÇOIS-ANTOINE SOPHIE, Seigneur de Bourdeaux, Surintendant du Mont de Piété à Bruxelles, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli ſi beſoin étoit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 30 Sept. 1719, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1719. OVERSCHIE. Charles-Joſeph D'OVERSCHIE, originaire de Hollande & domicilié à Bruxelles, obtint confirmation d'armes, couronne de Comte, Supports, bannieres, & le titre de *Baron* applicable ſur quelque Terre dans les Pays-Bas, tant pour lui que pour ſes deſcendans mâles & femelles, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 6 Oct. 1719. Il étoit fils de *Michel-Godefroi* d'Overſchie, créé *Libre Baron du St. Empire* par Diplôme de l'Empereur *Léopold* du 10 Janv. 1676, & de *Marie* de Landas, Dame de Bierges. Il s'étoit allié en premieres noces avec *Eléonore-Charlotte* Dennetieres, fille de *Jaques-François Hypolite*, Marquis de Mottes, & en ſecondes avec *Marie-Barbe-Lucie Amélie* Bauwens-van-der-Boyen, Baronne de Neeryſſche. Il eut du premier lit, *Adrien-François*, Baron d'Overſchie & du St. Empire, qui a épouſé *Eléonore* de Burſcheid, Chanoineſſe de Rheinſdorff près Cologne. On ignore s'il a des enfans.

Les armes du Baron d'Overſchie ſont: *d'or, à une gerbe de joncs de marais de ſinople, liée d'or. L'écu timbré d'une couronne de Comte & d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or,*

orné de ſes lambrequins d'or & de ſinople, & au-deſſus en cimier, deux cornes de cerf d'or. Supports, *deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules, tenant chacun une banniere à droite aux armes de* l'Empire, *& à gauche à celles* d'Overſchie.

1719. JAQUES-PHILIPPE AULENT, Receveur-Général de la Ville d'Ath, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 9 Oct. 1719, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1719. JAQUES DE GHELDERE, natif de Bruges, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 11 Oct. 1719, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1719. THISQUEN. L'Empereur *Charles VI.*, en conſidération des longs & agréables ſervices de JEAN-REMACLE DE THISQUEN, Conſeiller-Régent du Conſeil Suprême des Pays-Bas à Vienne, lui accorda le titre de *Vicomte*, & la dignité de *Chevalier* à ſes enfans & à leur poſtérité mâle, par Lettres du 14 Oct. 1719.

Ses armes ſont: *burelé d'argent, & d'azur de dix pieces, à la bande de gueules, chargée de trois étoiles à ſix rais d'or brochante ſur le tout. L'écu timbré d'une couronne de Vicomte, & ſupporté par deux griffons d'or, langués & armés de gueules, tenant chacun une banniere chargée du même Blaſon*, par conceſſion dudit jour 14 Oct. 1719.

1719. HENRI-JOSEPH MOENYN, de Gand, fut annobli par Lettres du 16 Oct. 1719.

Les armes ſont: *de gueules, à l'aigle éployé d'argent; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles à ſix rais d'or.*

1719. PAUL-IGNACE ANTHEUNIS, Prévôt de la Monnoye d'Anvers, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 30 Oct. 1719, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1719. FRANÇOIS-JOSEPH POLLART, domicilié à Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 14 Nov. 1719.

Les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lions de même.*

1719. ADRIEN-JOSEPH CRINON, du Pays d'Hainaut, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 15 Déc. 1719, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

Les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes de même, celle de la pointe ſoutenue d'un croiſſant d'argent.*

1720. LUNA.. Philippe-François SERSANDERS *dit* DE LUNA, Seigneur de la Woeſtyne, Cleenbrugghe, Cauterleye, &c. Grand-Bailli de la Ville & de la Châtellenie du Vieux-bourg de Gand, iſſu d'une famille de Flandres qui prouve ſa nobleſſe depuis plus de 400 ans, obtint le titre de *Marquis* applicable ſur telle Seigneurie qu'il choiſiroit ſous le nom de *Luna*, par Lettres de l'*Empereur Charles VI.* du 28 Janv. 1720.

Ses armes ſont: *de gueules, au croiſſant d'argent. L'écu timbré d'une couronne de Marquis,*

& supporté par un lion d'or à droite & par un griffon de même à gauche, par conceſſion dudit jour 28 Janv. 1720.

1720. ADRIEN DAMIEN-GERARD, COMTE DE LANNOY & de Clervaux, Lieutenant-Maréchal-Général-de-Camp, fut créé Chevalier par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 10 Fév. 1720. Il étoit fils de *François-Ferdinand*, Comte de Lannoy & de Clervaux, & d'*Anne-Apolline*, Baronne van der Horſt, Dame de Ham; petit-fils d'*Albert*, Comte de Lannoy & de Clervaux, Ambaſſadeur du Roi *Charles II.* en différentes Cours, & d'*Anne-Marguerite*, Baronne de Reede-de-Sasfelt, Dame de Bouland; & arriére-petit-fils de *Claude* de Lannoy, I. Comte de la Motterie, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Maeſtricht, puis de Namur, & de ſa ſeconde femme *Claudine*, Baronne d'Elſt & de Clervaux.

Adrien-Damien-Gerard, Comte de Lannoy & de Clervaux, mourut le 19 Déc. 1730, laiſſant de ſa femme *Aldegonde-Louiſe-Françoiſe*, Baronne de Warnant, fille de *Dieudonné-Nicolas* Baron de Warnant, & d'*Anne-Florence* d'Outremont,

1. N..... Comte de Lannoy & de Clervaux, marié à N..... de Wignacourt, Chanoineſſe de Maubeuge, fille d'*Albert-Denis-Florent*, Comte de Vleteren, Grand-Bailli de Caſſel.

2. *Adrienne-Thérèſe* de Lannoy, Chanoineſſe à Nivelle en 1750.

3. N.... de Lannoy, Chanoineſſe de Maubeuge, puis femme de *Louis-Albert*, Comte d'Outremont.

1720. GALESI. Charles de GALESI, Secrétaire de S. M. I. & C., fut élevé à la dignité de *Baron* par Lettres du 2 Mars 1720, avec permiſſion pour lui & ſes deſcendans d'appliquer ce titre & le nom de Galeſi, ſur telle Seigneurie qu'ils pourront acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

1720. JEAN DE WAEPENAERT, Seigneur d'Erpe, Haut-Echevin du Pays de Tenremonde, fut maintenu dans ſa nobleſſe & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Mars 1720, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1720. PHILIBERT-FRANÇOIS-JOSEPH MILOT, Seigneur de Redemont en Hainaut, fut annobli ſi beſoin étoit & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 27 Mars 1720, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1720. BARTHELEMI VINET, Receveur de l'Hôpital-Royal de Mons en Hainaut, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 27 Mars 1720, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1720. THULDEN. Laurent-Henri CORTEN, obtint de l'Empereur *Charles VI.* par Lettres du 10 Mai 1720 pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, ſelon l'ordre de primogéniture, le titre de *Baron de Rumpſdorp*, ſous le nom de *Thulden*, & la permiſſion de porter pour armes : *écartelé, au 1 & 4 de ſinople, à ſix beſans d'argent, 3, 2 & 1, qui eſt Corten ; au 2 & 3 d'ar-*

gent, à cinq fusées de gueules rangées en fasce, celle du milieu chargée d'un lionceau d'argent, qui est Brialmont; *& sur le tout de sable, à trois tierces d'or, au chef de même*, qui est Thulden. *L'écu timbré d'une couronne de Comte, sommée d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins des émaux de son Blason, & surmonté d'un bouc naissant d'argent pour cimier: l'écu aussi tenu par deux sauvages de carnation, couverts & couronnés de feuilles de lierre de sinople, tenant chacun d'une main une massue renversée, & de l'autre une banniere à droite aux armes blasonnées ci-dessus, & à gauche à celles de* van der Gracht.

Laurent-Henri Baron de Thulden étoit fils de *Rombaut* Corten, Avocat au Grand-Conseil à Malines, mort le 30 Juillet 1707, & d'*Anne-Marie* van Thuynen, décédée le 3 Sept. 1694. Il mourut à Malines le 27 Nov. 1747, & avoit épousé *Jeanne-Josine-Isabelle*, Baronne de Thulden & de Rumpsdorp, Dame d'Overwinde, morte le 11 Mai 1740, fille aînée de *Jean-Florent*, Baron de Thulden, Conseiller du Conseil Suprême des Pays-Bas à Madrid, & de sa seconde femme *Elisarde-Chrétienne* van der Gracht, Dame de Rumpsdorp & d'Overwinde. De ce mariage sont sortis,

1. *Joseph-Emmanuel-François*, Baron de Thulden, Seigneur d'Overwinde, né à Malines le 24 Déc. 1725, marié le 21 Sept. 1748 à *Lucrece* du Jardin, fille de *Joseph-Augustin*, Bourguemaître de Malines en 1719, 1720, 1721, &c. & de *Marie* van der Meeren, Dame de Terhaegen; & petite-fille de *Philippe* du Jardin,

Conſeiller & Procureur-Général du Grand-Conſeil à Malines, & de *Charlotte* Bunnens.

Ils n'ont pour enfant que *Marie-Lucrece-Gerarde* de Thulden, née à Malines le 11 Déc. 1752.

II. *Marie-Iſabelle* de Thulden, née à Malines le 14 Sept. 1727, mariée le 4 Déc. 1744 à *François-Joſeph* de Crane, Ecuyer, ci-devant Cornette de Dragons dans le Régiment de Ligne, né à Deſtelberghe près de Gand le 19 Déc. 1705, fils de *Jaques* de Crane, & de *Louiſe-Nathalie* van Schoone. Leurs enfans ſont,

1. *Marie-Joſeph-Alexandre-François* de Crane, né à Malines le 7 Janv. 1754.

2. *Ferdinande-Angelique-Marie* de Crane, née à Malines le 22 Juillet 1746.

3. *Jeanne-Marie-Charlotte-Joſephe* de Crane, née à Malines le 23 Nov. 1747.

4. *Lucrece-Marie-Joſephe* de Crane, née à Malines le 14 Fév. 1749.

5. *Marie-Joſephe* de Crane, née à Vilvorde le 1. Juillet 1755.

1720. GABRIEL, ALEXANDRE-JOSEPH, & JEAN VAN TURNHOUT, freres & enfans de *Jean*, Seigneur de Paddeſchoot & d'Arckel, & de *Barbe-Cécile* le Febure, furent maintenus dans leur nobleſſe, annoblis de nouveau en tant que beſoin ſeroit, & créés *Chevaliers du Saint Empire*, eux & tous leurs deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 18 Mai 1720, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1720. DUPIGNIES. Charles GERLAYS, Seigneur de Creup & Corbiron, fut élevé à la dignité de *Vicomte Dupignies*, tant pour lui que pour ſes deſcendans mâles & femelles, par Lettres du 24 Mai 1720.

1720. BLECHEM, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Baronnie* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Mai 1720, en faveur de VALENTIN-BENIN STAUTHALS, Seigneur de Blechem, ten Hove, &c. Soûbailli de la Ville de Gand, dont le pere *Pierre* Stauthals avoit été Vice-Préſident du Conſeil de Flandres.

Ses armes ſont : *de ſable, à la tour d'or, au chef d'argent, chargé de trois croix recroiſettées au pied fiché de ſable. L'écu timbré d'une couronne de Baron, & ſupporté par deux tigres au naturel, accolés de ſable, bordés & cloués d'or, tenant chacun une banniere chargée du même Blaſon*, par conceſſion dudit jour 28 Mai 1720.

1720. VAN DER VARENT. Louis VAN DER VARENT, Conſeiller du Conſeil de Flandres, obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Vicomte*, applicable pour lui & ſes ſucceſſeurs, ſur quelque Terre ou Seigneurie acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens, par Lettres du 15 Juin 1720.

Ses armes ſont : *écartelé, au* 1 & 4 *d'argent, à la bande fuſelée de ſable ; au* 2 & 3 *d'argent, à trois fers de cheval de ſable.*

1720. LOUIS VAN DER VARENT, domicilié à Tenremonde, fut créé Chevalier & obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du 15 Juin 1720.

Ses

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à la bande fuſelée de ſable ; au 2 & 3 d'azur, à la bande ondée d'argent, accotée de deux quinte-feuilles d'or.*

1720. ETIENNE MAELCAMP, de Gand, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Juillet 1720, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

Les armes ſont : *coupé, au 1 de gueules, à un cerf paſſant d'argent, le col percé d'une flèche d'or, en barre, la pointe en haut ; au 2 d'or, à la bande d'azur, chargée de trois montagnes de ſix coupeaux d'or dans le ſens de la bande. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent, de gueules, d'or, & d'azur, & au-deſſus en cimier, un griffon iſſant d'or entre deux plumes d'autruche d'azur.*

1720. VAN DER BURCH. Antoine-Félicien VAN DER BURCH, Seigneur de la Franche-Comté d'Huberſart, & d'Eſcauffines en Hainaut, obtint des Supports & le titre de Comte, applicable ſur telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres du 14 Juillet 1720.

Ses armes ſont : *d'hermines, à trois étrilles de gueules.*

1720. IGNACE NICOLAS-BERNARD ET FRANÇOIS-THEODORE CROMBEEN, domiciliés à Courtray, furent annoblis avec confirmation d'armes & conceſſion d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 27 Juillet 1720, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1720. KÖNIGSEGG-ROTENFELS. L'Empereur

Charles VI. accorda par Acte du 2 Oct. 1720 à CHARLES-FERDINAND COMTE DE KÖNIGSEGG-ROTENFELS & du St. Empire, la permiſſion de relever le nom & les armes de *Boiſſchot*, en ſe nommant dorénavant Charles-Ferdinand de Boiſſchot, Comte de Königſegg-Rotenfels & Erps, & en portant ſes armes écartelées avec celles de Boiſſchot, l'écu timbré de la couronne dont la maiſon de Königſegg ſe ſert en qualité de Comte du St. Empire, & ſupporté par deux lions d'or comme la famille de Boiſſchot les a portés, tenant chacun une banniere à droite aux armes de Boiſſchot, & à gauche à celles de Königſegg. *Charles-Ferdinand* étoit fils aîné d'*Albert-Euſebe*, Comte de Königſegg Rotenfels, de Roûſſi & du St. Empire, Seigneur d'Aulendorff, Stauffen & Cronenbourg, & de *Claire-Félicité*, née Comteſſe de Manderſcheid-Blanckenheim; & petit-fils de *Léopold-Guillaume*, Comte de Königſegg-Rotenfels & du St. Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller d'Etat de l'Empereur & Vice-Chancelier de l'Empire, mort à Vienne le 5 Fév. 1694, & de *Marie-Polixene*, fille de *Jean-Guillaume*, Seigneur de Scharffenberg, morte le 9 Sept. 1683.

1720. FRANÇOIS-ANCILLON, Seigneur de la Franchiſe de Wavre, ancien Bourguemaître des Nations de la Ville de Bruxelles, fut anobli & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 13 Oct. 1720, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1720. DELFOSSE ET D'EPIERES. Nicolas DELFOSSE, Seigneur de la Locquerie & d'Epieres, obtint de l'Empereur *Charles VI.* par Lettres du 20 Nov. 1720, des Supports avec bannieres & le titre de *Baron de Delfoſſe & d'Epieres*, avec faculté d'appliquer ces titres & dénominations ſur quelque Terre ou Seigneurie dans les Pays-Bas ſous la domination de S. M. I. & C.

Ses armes ſont : *d'azur, à la faſce d'or, chargée de trois roſes de gueules & accompagnée en pointe d'une fleur d'aubeſpin d'argent.*

1721. ARTEAGA. Don Joſeph de ARTEAGA, Lieutenant-Feld-Maréchal des Armées de S. M. I. & C. & Gouverneur du Château de Gand, fut créé *Marquis de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 1 Fév. 1721, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1721. VECQUEMANS. Jean-Ferdinand VECQUEMANS, fut créé *Baron de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres du 12 Fév. 1721. Il étoit fils puîné de *Jean-Joſeph* Vecquemans, Bourguemaître d'Anvers, créé Baron par Lettres du Roi *Charles II.* du 21 Avril 1697, & de *Regine-Marie* van Horenbeke.

Ses armes ſont : *d'or, à une banniere de prairie de ſable, ſurmontée d'un lion léopardé de même, couronné d'azur, armé & lampaſſé de gueules, la queue fourchée, nouée & paſſée en ſautoir ; le tout dans une bordure engreſlée d'azur. L'écu timbré d'une couronne de Baron & ſupporté par*

deux lions de ſable, armés & lampaſſés de gueules, par conceſſion dudit jour 12 Fév. 1721.

1721. BAILLENCOURT. Charles-François de BAILLENCOURT, Baron d'Antigny, obtint des Supports & le titre de *Comte de Baillencourt*, applicable ſur quelque Terre dans les Pays-Bas, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 4 Mars 1721.

Ses armes ſont : *parti & emmanché d'argent & de gueules.*

1721. JEAN BARQUIN, co-Seigneur de la Terre de Rienne au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 14 Mars 1721.

Les armes ſont : *d'or, à l'ours ſur pied de ſable.*

1721. JAQUES TRAPPEQUIERS, de Bruges, fut annobli par Lettres du 4 Avril 1721.

Les armes ſont : *d'or, au baſilic éployé de ſable, barbé & crêté de gueules.*

1721. JOSEPH-HENRI DE CRABBE', domicilié à Bruxelles, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Avril 1721, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1721. DE MESNIL. L'Empereur *Charles VI.* accorda par ſes Lettres-Patentes du 3 Mai 1721 le titre de Baron, une couronne de Marquis & des Supports, à CHARLES-THEODORE DE MESNIL, Capitaine au Régiment du Prince *Léopold* de Lorraine, tant pour lui que pour ſes deſcendans mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Meſnil*, ſur quelque Terre dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois faſces de gueules & une étoile à ſix rais de même entre la premiere & la ſeconde faſce ; au 2 & 3 de gueules, à l'aigle d'argent. L'écu timbré d'une couronne de Marquis, ayant à chacune de ſes extrêmités un caſque d'argent, grillé & liſeré d'or, ſe regardant l'un l'autre, celui de la droite ſurmonté d'une étoile, accotée de deux demi-vols d'argent, chargés chacun de trois faſces de gueules, & celui de la gauche couronné & ſurmonté d'une aigle naiſſante d'argent. Les lambrequins ſont d'argent & de gueules, & les Supports, deux lions de gueules, couronnés d'or, armés & lampaſſés d'azur.*

1721. JEAN DU FAY-DOREUX, de Luxembourg, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 11 Mai 1721, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1721. ETIENNE DE RONS, domicilié à Bruxelles, fut annobli par Lettres du 24 Mai 1721.

Les armes ſont : *d'or, à la faſce ondée de gueules, accompagnée en chef de trois merlettes de ſable, & en pointe d'un loup paſſant au naturel.*

1721. JOSEPH-HENRI DE CRABBE', qui avoit été annobli le 8 Avril 1721, fut maintenu dans ſa nobleſſe & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Juin 1721, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1721. JEAN-FERDINAND ROTSART, Greffier

du Franc de Bruges, fut annobli par Lettre du 15 Août 1721.

Les armes ſont : *de ſinople, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux fleurs-de-lis d'or, & en pointe d'un rocher d'argent.*

1721. JEAN-FRANÇOIS VERTEGANS, Juge des Domaines & des Droits d'Entrées & de Sorties au département de Tournay & Tournefis, & Conſeiller-Penſionnaire de la Ville de Tournay, fut maintenu dans ſa nobleſſe, annobli en tant que beſoin ſeroit, créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 6 Oct. 1721, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1721. DANIEL-GERARD DE MELYN, Seigneur de Swyndrecht, domicilié à Anvers, fut annobli en tant que beſoin ſeroit & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Nov. 1721, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

Ses armes ſont : *de gueules, à trois pals de vair.*

1721. NICOLAS-PAUL DE WAGHENART, domicilié en Hainaut, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Nov. 1721, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1721. WYNANTS. L'Empereur *Charles VI.* en conſidération des bons & agréables ſervices de GOSUIN DE WYNANTS, Conſeiller-Regent du

Conſeil Suprême des Pays-Bas à Vienne, lui accorda la dignité de *Vicomte*, & le titre de *Chevalier* à ſes enfans & à leur poſtérité mâle, par Lettres du 24 Déc. 1721. Le Vicomte de Wynants étoit fils de *Goſuin* de Wynants, Conſeiller du Conſeil de Brabant mort en 1679, & d'*Iſabelle* van Veen. Il fut créé *Comte* par autres Lettres du même Prince du 3 Sept. 1727, & mourut à Vienne en 1732.

Ses armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois grappes de raiſins de pourpre, feuillées de ſinople; au chef de gueules. L'écu timbré d'une couronne de Vicomte & ſupporté par deux griffons d'or, armés & lampaſſés de gueules, tenant chacun une banniere à droite aux armes de Wynants, & à gauche à celles de van Veen*, par conceſſion dudit jour 24 Déc. 1721.

Les armes de van Veen ſont : *de Brabant, au bâton de gueules, chargé de trois annelets d'argent.*

1722. VAN DEN HONERT. Jean VAN DEN HONERT, Conſeiller du Conſeil de Brabant établi à la Haye en Hollande, obtint des Supports & le titre de *Baron de ſon nom*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, applicable ſur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas ſous la domination de Sa Majeſté Impériale & Catholique, par Lettres du 29 Janv. 1722. Il étoit fils de *Roch* van der Honert, & d'*Anne* Perſyn ; petit-fils de *Jean* van den Honert, Conſeiller de la Cour de Hollande & Ambaſſadeur Extraordinaire des Etats-Généraux en Pologne, & de *Cornelie* Hallinck ; & arriére-petit-fils de *Roch* van den Honert, Chevalier, premier Conſeiller de la Cour Suprême de Hol-

lande, Zélande & Friſe, Curateur de l'Univerſité de Leyde, Ambaſſadeur Extraordinaire des Etats-Généraux en Pologne & en Suede. Celui-ci qui avoit été marié avec *Marguerite* Hallinck, avoit pour pere *Thomas* de Weſele, qui avoit quitté ce nom pour prendre celui de van den Honert, la principale terre de ſon partage & le tranſmit à ſa poſtérité, & qui avoit épouſé *Ide* de Jonghe; & pour ayeul *Roch* de Weſele, Seigneur van den Honert, lequel fut marié avec *Marie* van Tol, & eut pour pere *Thomas* de Weſele, Gentilhomme Brabançon, qui avoit épouſé à Dort *Chriſtine* van Slingelant.

1722. FRANÇOIS-JOSEPH & JOSEPH SERVAIS, freres, domiciliés à Bruxelles, furent maintenus dans leur nobleſſe, annoblis en tant que beſoin ſeroit, créés *Chevalier du Saint Empire*, eux & tous leurs deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Fév. 1722, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1722. JAQUES TOBIN, natif d'Irlande & domicilié en Flandres, obtint le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 24 Fév. 1722.

1722. PIERRE ZAMAN, du Pays de Waes, fut annobli & créé *Chevalier du Saint Empire*, lui & tous ſes deſcendans mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 17 Avril 1722, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1722. Les enfans de JAQUES-FRANÇOIS DE

LEUSE, ont obtenu des décorations d'armes, ſur la requête de *Jeanne-Marie* Pattey ſa veuve, par Lettres du 23 Avril 1722.

1722. THOMAS-MAXIMILIEN NEYTS, Seigneur de Cleyhem, Echevin du Franc de Bruges, fut annobli par Lettres du 28 Avril 1722. Il étoit fils de *Thomas* Neyts, mort le 20 Janv. 1700, & d'*Anne* Spanoghe, Dame de Cleyhem, morte le 30 Nov. 1678.

Les armes ſont : *de gueules, à une tête & col de cheval d'argent, animée & bridée d'or, mouvante du bas de l'écu ; au chef d'argent, chargé de deux treffles de ſinople.*

1722. JAQUES DE WINTRE, domicilié à Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 15 Mai 1722.

1722. FRANÇOIS-JOSEPH DE BURBURE, Seigneur de Weſembeke & Ophem, fut annobli par Lettres du 8 Juin 1722.

Les armes ſont : *de ſable, à la croix ancrée d'argent.*

1722. MONIOT. Philippe-François MONIOT, Seigneur d'Heſtroy & Divoy, obtint des Supports, une couronne de Comte, & le titre de *Baron*, applicable pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles ſur une Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas, par Lettres du 18 Juin 1722.

1722. HENRI-JOSEPH VIVIEN, domicilié à Mons, obtint déclaration de nobleſſe & conceſſion d'armes, par Lettres du 25 Juin 1722.

Les armes ſont : *d'argent, au chevron de gueu-*

les, accompagné en chef de deux têtes & cols de bœufs de même, & en pointe d'une hure de sanglier de sable, défendue d'argent.

1722. JEAN-MATHIAS LUDOVISI *dit* LIEBER-DE-CLARENZ, Gouverneur des Pages de l'Empereur *Charles VI.*, puis Conseiller Actuel de la Chambre Aulique des Finances à Vienne & Secrétaire Intime de S. A. S. l'Archiduchesse *Marie-Elisabeth* Gouvernante-Générale des Pays-Bas Autrichiens, faisant aussi la fonction de Secrétaire d'Etat au département de l'Allemagne, & PIERRE LUDOVISI *dit* LIEBER-DE-CLARENZ, son frere, tous deux Patrices Romains, furent naturalisés Hongrois & admis dans le Corps de la Noblesse de l'ancienne Chevalerie de Hongrie, par Lettres du même Empereur données à Presbourg où ce Prince tenoit la Diète le 15 Juillet 1722. Ces Lettres furent confirmées & ratifiées par d'autres du 23 Oct. 1734, enrégistrées par le Conseiller & premier Roi d'armes le 15 Déc. suivant & en la Chambre des Comptes à Bruxelles le 7 Oct. 1735, par lesquelles il créa ces deux freres Chevaliers, & leur accorda la confirmation de l'adoption faite en leur faveur le 4 Nov. 1724 par l'ancienne & noble famille Luxembourgeoise d'ORLEY, leur permettant d'en porter le nom & les armes, & de les faire supporter par deux lions d'or, armés & lampassés de gueules.

Les armes d'Orley sont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à deux pals de gueules*, qui est d'Orley ; *au 2 & 3 burelé d'argent & d'azur de dix pieces, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or, la queue fourchée & passée en sau-*

toir, *brochant ſur le tout*, qui eſt Luxembourg. *L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins à droite d'argent & de gueules, & à gauche d'argent & d'azur, & au-deſſus en cimier, un lion naiſſant d'or, accote de deux demi-vols de ſable & de deux branches d'olivier de ſinople.*

Celles de Ludoviſi ſont : *écartelé au 1 & 4 d'or, à une croix pattée & aléſée de gueules, cantonnée de quatre tourteaux de même ; au chef de gueules, chargé de trois bandes d'or*, qui eſt Ludoviſi : *au 2 & 3 d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or*, qui eſt une conceſſion. *L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or, de gueules, d'argent, & d'azur, & au-deſſus en cimier, un vol d'or, chaque aîle chargée d'une croix pattée & aléſée de gueules, cantonnée de quatre tourteaux de même.* Supports; *deux jeunes hommes de carnation, vêtus de gueules à doublure & paremens d'or, bottés & ceints d'une ceinture de même, la tête couverte d'un bonnet à la dragonne de gueules, rebraſſé d'or, tenant chacun en main une eſpece de banderole fendue par le bout, beaucoup plus longue que large, qu'ils paſſent en ſautoir derriere l'écu. La 1. de gueules, à deux aigles l'une ſur l'autre éployées d'or, & une croix de même brochante ſur le tout ; la 2. d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or.*

1722. JEAN-BAPTISTE-IGNACE DU BOIS-D'INCHY, Seigneur de Wadenlencourt, la Failleries, &c. Député ordinaire des Etats de Tournay & Tourneſis, fut déclaré noble & maintenu dans ſa nobleſſe, conjointement avec

ANTOINE-GUILLAUME DU BOIS-DE-HARNES, ſon neveu, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 12 Août 1722. Le 4 Juin 1729, ce même Prince leur accorda des Supports, & le 8 Août 1731, ils obtinrent des bannieres, & furent tous deux créés Chevaliers.

1722. GRIMBERGHE. Jean-François VAN DEN DYCKE, qui avoit épouſé *Catherine-Thérèſe* de Kerrenbroeck, Vicomteſſe de Grimberghe, obtint des Supports avec bannieres, & le titre de *Vicomte de Grimberghe* pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, par Lettres du 29 Août 1722.

Ses armes ſont : *de ſable, à trois faſces d'or, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & ſupporté par deux lions d'or tenant chacun une banniere à droite aux armes de* van den Dycke, *& à gauche à celles de* Kerrenbroeck.

1722. ERQUELINES, Seigneurie en Hainaut, fut érigée en *Comté* par Lettres du 6 Sept. 1722, en faveur de FRANÇOIS-LEONARD DE LA BARRE, Seigneur d'Erquelines, de Maurage & de Quevaucamp.

Ses armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois têtes de lions arrachées d'or, lampaſſées de gueules.*

1723. HINNISDAEL. L'Empereur *Charles VI.* accorda à FRANÇOIS DE HINNISDAEL, Seigneur de Betho, Oly, Grantaxhe, Soumagne, Melen, &c. pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, le titre de *Comte* applicable ſur quelqu'une de ſes Terres dans les Pays-Bas, par

Lettres du 10 Fév. 1723. Ce Comte eſt iſſu d'*Herman* de Hinniſdael, Chevalier, qui vivoit en 1234 avec *Catherine*, Dame de Heurne ſa femme, de laquelle il eut *Daniel* de Hinniſdael, Chevalier, Seigneur de Heurne, qui fut allié à *Mechtilde* de Saſſembroeck, dont le fils *Wathieu* de Hinniſdael, Chevalier, Seigneur de Heurne, épouſa *Marguerite* de Steenhuyſen. De ce mariage vint *Herman* de Hinniſdael II. du nom, Chevalier, Seigneur de Heurne, qui s'allia à *Anne* Pouilhet de Ferme, & en eut *Wathieu* de Hinniſdael II. du nom, Chevalier, Seigneur de Heurne, marié à *Emilie* de Guigoven. Elle fut mere d'*Herman* de Hinniſdael-de-Kerckum III. du nom, époux de *Jeanne* de Sepperen, dont le fils *Herman* de Hinniſdael-de-Kerckum IV. du nom, mort en 1418, avoit épouſé *Catherine* de Gutſchoven, mere d'*Herman* V. dont on parlera ci-après, & de *Gilles* de Hinniſdael. Celui-ci vivoit encore en 1431, & fut allié à *Marie* Lyſoens, de laquelle il eut *Arnould* de Hinniſdael, pere par ſa femme *Marie* Averweys, de *Wathieu* de Hinniſdael III. du nom, qui épouſa *Marguerite* de Kersbeeck, mere de *Melchior* de Hinniſdael, marié à *Marie* van den Cruys. Leur fils *Léon* de Hinniſdael, mort en 1612, laiſſa de *Marie* van der Hulſt *dite* Taxis, *Melchior* de Hinniſdael II. du nom, Commiſſaire Déciſeur à Maeſtricht, mort en 1623. Celui-ci avoit été allié à *Jeanne* de Meers, morte en 1634, mere de *François* de Hinniſdael, Seigneur de Monſtreuil, qui décéda en 1675. Il a eu entre autres enfans de *Catherine-Dorothée* de Beeckman, morte en 1686, *Wathieu-Lambert* de Hinniſdael, Chevalier, Seigneur de Monſtreuil,

Echevin de Liége en 1685, mort en 1693. Il avoit été marié à *Jeanne-Marie* de Simonis, morte en 1672, de laquelle il a eu *Dorothée* de Hinnisdael, mariée en 1691 à *Charles* Baron de Mean, & *François* de Hinnisdael créé Comte, lequel étant veuf de *Marie-Anne-Florence-Thérèse* de Berchem, Dame de Tongelaer, Craynhem, St. Pierre, &c. prit le parti de l'Eglise, & fut Chanoine de la Cathedrale de Liége & Prévôt de Tongres. Ses enfans sont,

1. *Joseph-Guillaume-Wathieu* Comte de Hinnisdael, &c. marié en 1723 à *Isabelle-Charlotte*, née Comtesse de Hoensbroeck-de-Geul, dont il a eu *Henri-Antoine-Bernard*, né le 23 Mai 1725.

2. *Dorothée-Françoise* de Hinnisdael, Dame de Tongelaer, morte à Liége le 25 Janv. 1747, ayant été mariée en 1715 à *Adrien-Joseph* van der Gracht, Baron de Rommerswael, & de Vremde, Membre de l'Etat Noble du Duché de Brabant, mort à Malines le 25 Fév. 1743 sans enfans.

Herman de Hinnisdael-de-Kerckum V. du nom, fils aîné d'*Herman* IV. & de *Catherine* de Gutschoven, fut marié à *Isabelle* de Ryckel, qui fut mere d'*Herman* VI. époux de *Marguerite* de Schroors, & pere d'*Herman* VII. qui d'*Elisabeth* de Langhen eut *Herman* VIII., mort en 1548. Celui-ci avoit été allié à *Marie* de Corswarem, de laquelle il a eu *Robert* de Hinnisdael-de-Kerckum, marié à *Barbe* Rosu, Dame de Danicken, dont il eut *Nicolas* de Hinnisdael-de-Kerckum, Seigneur de Danicken, qui de son mariage avec *Christine* de Donchierf, eut *Nicolas* de Hinnisdael II. du nom, Seigneur de

Danicken, puis de Fumal, par ſa femme *Antoinette* de Fumal *dite* de Warnant, mariée en 1607. Elle fut mere de *Philippe-Herman* de Hinniſdael, Baron de Fumal, Colonel de Cavalerie, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Namur, marié en 1637 à *Barbe* d'Oſtrel-de-Lieres, fille d'*Antoine*, Seigneur de Freſſay, & de *Jaqueline* de Rillebeke, de laquelle il eut *Philippe-Herman-Dominique* de Hinniſdael, Baron de Fumal, Seigneur de Gratzen, Cannars, &c. Capitaine d'une Compagnie de Hauts-Allemands, allié en 1673 à *Charlotte-Catherine* de Walenrode, fille d'*Erneſt*, Baron de Walenrode, & de *Catherine-Charlotte* de Bertholet. De ce mariage vint *Jean-Herman* de Hinniſdael, Baron de Fumal, Seigneur de Freſſay, Zillebeke, Cannars, &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, & Brigadier des Armées de France, qui épouſa en 1714 *Marie-Claire-Eugenie* de Carnin, Chanoineſſe de Maubeuge, fille de *Maximilien-François* de Carnin, Marquis de Nedonchel, Seigneur de Lillers, Bonrecourt, &c. mort en 1710, & d'*Alexandrine-Charlotte* de Bethune-d'Heſdigneul. De ce mariage ſont ſortis,

1. *Louis-Joſeph-Herman* de Hinniſdael, né le 2 Juillet 1715.

2. *Adrien-Eugene-Herman* de Hinniſdael, Baron de Fumal, Seigneur de Freſſay, &c. né le 30 Août 1718, allié en 1747 à *Marie-Philippine* de Bournel, fille de *Jean-Charles*, Baron de Monchy, de Thiembronne, &c. Lieutenant-Général de Armées de France, Commandeur de l'Ordre de St. Louis, & Maître de la Garde-

robe du Duc de Berry, & de *Marie-Catherine* de Forcadel. Il a deux fils de ce mariage.

3. *François-Maximilien-Herman-Druon* de Hinnisdael, *dit* le Chevalier de Fumal, né le 2 Avril 1711, Chevalier de St. Louis, & Capitaine au Régiment des Grenadiers de France.

4. *Philippe-Joseph-Herman* de Hinnisdael, *dit* l'Abbé de Fumal, né le 26 Sept. 1723, Abbé Commandataire de Beauport en Bretagne, & Prévôt de la Metropole de Cambray.

5. *Louise-Charlotte-Gillette* de Hinnisdael, née le 30 Juillet 1716.

6. *Marie-Philippine-Aldegonde* de Hinnisdael, née le 16 Juillet 1717.

7. *Dorothée-Claire-Françoise* de Hinnisdael, née le 12 Août 1722.

Les armes de Hinnisdael sont : *de sable, au chef d'argent, chargé de trois cannes de sable.*

1723. GILLES-MAXIMILIEN DESMANET, du Pays d'Hainaut, fut annobli avec confirmation d'armes, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 8 Mai 1723, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1723. JEAN-OCTAVE-JOSEPH-ONUPHRE DESMANET, fut annobli conjointement avec *Charles-Ferdinand-Maximilien-Céleſtin* son frere & *Céleſtine* Desmanet sa sœur, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 23 Mai 1723, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1723. ROBERT SCORION, natif de Tournay, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 23 Mai 1723, enrégistré dans la Matricule de l'Empire.

1725.

1723. ANTOINE PHILIPPE LE BON, Licentié ès Loix en Hainaut fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 23 Mai 1723, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1723. JAQUES MINCE-DU-FOND-BARRE', Capitaine au Régiment du Marquis de Deynſe, obtint confirmation de nobleſſe par Lettres du 10 Août 1723.

Ses armes ſont: *d'argent, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, chargé d'un beſan d'argent ſur l'épaule gauche.*

1723. JAQUES-FERDINAND DE REGNAUCOURT, de Flandres, obtint la permiſſion de relever la nobleſſe, le nom & les armes de la noble & ancienne famille de BAENST, par Lettres du 12 Nov. 1723.

1723. JEAN-FRANÇOIS DE MALINGRAU, ancien Echevin de Mons, & NICOLAS-FRANÇOIS DE MALINGRAU ſon frere, obtinrent le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 27 Nov. 1723.

1723. FRANÇOIS DE MALINGRAU, Conſeiller-Penſionnaire des Etats de Hainaut, obtint le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 27 Nov. 1723.

Les armes de Malingrau ſont: *de gueules, au chevron d'argent; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules.*

1723. PIERRE LOUIS-JOSEPH NACHTEGAEL, Avocat au Conſeil de Brabant, puis Conſeil-

ler du même Conſeil, fut annobli par Lettres du 16 Déc. 1723.

Les armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de trois merlettes de même; au 2 & 3 de ſinople, à deux faucilles d'argent, emmanchées d'or, affrontées & poſées en chevron, accompagnées de quatre étoiles à ſix rais auſſi d'or, 2 en chef, 1 en cœur, & 1 en pointe.*

1723. FRANÇOIS-JOSEPH NAVIGHEER, natif d'Ypres, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 30 Déc. 1723, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1724. JEAN-CHARLES DE BISTHOVEN, d'Anvers, fut annobli par Lettres du 4 Fév. 1724.

Les armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à trois arbres de ſinople; au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, à la bordure auſſi d'argent, chargée de huit étoiles à ſix rais de gueules.*

1724. JEAN-BAPTISTE VAN BLOOTACKER, Echevin du Franc de Bruges, fut annobli par Lettres du 3 Mars 1724.

Les armes ſont : *de ſinople, à deux bandes d'or.*

1724. PIERRE MARINGH, ancien Conſeiller & Fermier-Général des Droits d'Entrées & de Sorties du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny, fut annobli par Lettres du 16 Juin 1724.

Les armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux épis de froment au naturel, tigés & feuillés de même, & en pointe d'une roſe renverſée de gueules, tigée & feuillée de ſinople.*

1724. FRANÇOIS-IGNACE D'ARDEMBOURG, Seigneur de Gibieck, Capitaine d'une Compagnie Bourgeoiſe de la Ville de Mons, fut annobli par Lettres du 16 Juillet 1724.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron accompagné en chef de deux treffles, & en pointe d'une roſe, le tout d'or.*

1724. JOACHIM-JOSEPH-ANTOINE SIRE-JACOBS, de Bruxelles, fut annobli par Lettres du 6 Août 1724.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois quinte-feuilles de gueules & accompagné de trois fleurs-de-lis d'argent.*

1724. FRANÇOIS CORNET, Seigneur de Peiſchant, Sailliermont, des Haboudans, &c. Conſeiller du Conſeil Souverain de Hainaut, obtint le titre de Chevalier, des Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 20 Août 1724.

Ses armes ſont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois cornets de même, les embouchures à ſéneſtre.*

1724. HENRI HUYBRECHTS, Seigneur de Lombeque-Notre Dame, & Strythem, obtint le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 1 Sept. 1724.

Ses armes ſont : *d'azur, à trois tierces d'or; au chef coufu de gueules, chargé de trois annelets d'or.*

1724. JAQUES-GILLES ACART, Echevin du Franc de Bruges, fut déclaré noble & anno-

bli en tant que beſoin ſeroit conjointement avec CHARLES ACART ſon couſin-germain, par Lettres du 28 Sept. 1724.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à une chevre faillante contre un ſep de vigne poſé ſur une terraſſe, le tout au naturel ; au 2 & 3 de gueules, à trois tours d'argent.*

1724. MOENS. L'Empereur *Charles VI.* accorda par ſes Lettres-Patentes, du 1 Oct. 1724, le titre de *Baron* à HENRI MOENS, & à ſon frere *Gérébrand*, fils de feu *Bernardin* Moens, Ecuyer, libre Seigneur en Klinckerlant, Gryſoort, &c. & de *Marie-Magdelene* Ornia, libre Dame de Vryeniſſe, Sluypwyck, Ravensberghe, Gravecoop, &c auſſi créée *Baronne* par autres Lettres de même date ; titre applicable ſur quelque Terre des Pays Bas Autrichiens.

1724. Les enfans de MATTHIEU DU BOIS, Avocat au Conſeil de Flandres, furent annoblis ſur la requête de *Jaqueline-Sabine* Codde ſa veuve, par Lettres du 16 Nov. 1724.

Les armes ſont : *d'or, à l'arbre arraché de ſinople.*

1724. MOENS. L'Empereur *Charles VI.* accorda par ſes Lettres-Patentes du 16 Déc. 1724, le titre de *Comte* à HENRI BARON DE MOENS, & à ſon frere *Gérébrand*, fils de feu *Bernardin* Moens, & de *Marie-Magdelene* Ornia, auſſi créée *Comteſſe* par autres Lettres de même date ; titre applicable ſur quelque Terre des Pays-Bas Autrichiens.

Les armes du Comte de Moens ſont : *écartelé, au 1 & 4 coupé d'or & d'azur ; l'or chargé d'une épée d'argent, garnie de ſable, la pointe en*

haut ; & l'azur d'un carreau ou oreiller d'argent, bordé & houppé d'or, les houppes en sautoir, qui eſt Moens : *au 2 & 3 parti d'or, à l'aigle éployée de ſable, mouvante de la partition à droite, & d'argent, à l'arbre de ſinople, poſé ſur une terraſſe de même, le tronc de l'arbre accollé d'un ſerpent d'or*, qui eſt Ornia. *L'écu timbré d'une couronne de Comte, & ſupporté par deux lions léopardés d'or, armés & lampaſſés de gueules*, par conceſſion dudit jour 16 Déc. 1724.

1725. PHILIPPE-GABRIEL DESMANET, du Hainaut, fut annobli avec confirmation d'armes, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 23 Janv. 1725, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1725. CHASTELER. Jean-François DU CHASTELER, iſſu d'une maiſon qui eſt comptée à juſte titre parmi les plus illuſtres du Hainaut, tant pour l'ancienneté de ſon origine, que par le luſtre de ſes alliances, fut créé avec ſes deſcendans mâles & femelles, *Marquis du Chaſteler*, avec permiſſion d'affecter ce titre ſur telle Terre & Seigneurie qu'il acquéreroit ſous la domination de Sa Majeſté Impériale & Catholique par Lettres du 15 Mars 1725.

Ses armes ſont : *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée en chef d'un lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné d'or. L'écu timbré d'un cercle d'or enrichi de perles & de pierreries, rehauſſé de huit grands fleurons, entre chacun deſquels il y a une perle, & tenu par deux Anges revêtus de longues robbes blanches*, par conceſſion dudit jour 15 Mars 1725.

1725. CHASTELER. Philippe-Claude DU

CHASTELER, de la même maiſon que le précédent, obtint des Supports & le titre de *Marquis*, applicable ſur telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres du 15 Mars 1725.

1725. CLAUDE-HYACINTHE GENINS, de Luxembourg, obtint confirmation de nobleſſe par Lettres du 24 Mars 1725.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 de gueules, à trois croiſſants renverſés & rangés en pal d'or; au 2 d'azur, à une comete à ſix rais d'or, périe en barre; au 3 d'azur, à une roue d'or; au 4 de ſable, à une épée d'argent, garnie d'or, poſée en barre, la pointe en haut.*

1725. CHARLES-ALEXANDRE NOUST, de Namur, fut annobli par Lettres du 28 Mars 1725.

Les armes ſont : *d'argent à trois mouches-à-miel de ſinople.*

1725. GOTTIGNIES. l'Empereur *Charles VI.* accorda par ſes Lettres-Patentes du 26 Mai 1725. le titre de *Baron* à LANCELOT-FRANÇOIS DE GOTTIGNIES, Seigneur de la Haye, Borgheſteyn, ter-Borcht, ter-Hagen, &c. & à ſon fils unique LANCELOT-IGNACE-JOSEPH DE GOTTIGNIES, Seigneur de Geſtel, tant pour eux que pour leurs deſcendans mâles & femelles, en conſidération de leur ancienne nobleſſe & des ſervices rendus par leurs ancêtres, avec faculté d'appliquer ce titre de Baron & le nom de Gottignies ſur quelque Terre dans les Pays-Bas Autrichiens.

La Maiſon de Gottignies eſt originaire du Comté de Hainaut, & tire ſon nom du Village

de Gottignies ſitué près de l'Abbaye de St. Denis. L'ancienneté de cette Maiſon ſe prouve par une chartre de *Bouchard*, Evêque de Cambray, de l'an 1119, par laquelle il approuve la donation d'un certain bien près du Village de Peronne, faite à l'Abbaye de St. Denis, par GODSCHALCK, Seigneur de Gottignies. Ce *Godschalck* fut le VIII. ayeul de *Gilles* de Gottignies, Chevalier, lequel commanda en 1418 la Cavalerie de *Jean ſans-peur*, Duc de Bourgogne. Il avoit épouſé *Jeanne* de Bethune, de laquelle il eut *Lancelot* de Gottignies I. du nom, pere de *Lancelot* II. Sénéchal de Rumpſt, qui épouſa *Jeanne* van Steenen *aliàs* Schoonjans, de laquelle vint *Gilles* de Gottignies, Bourguemaître de Malines en 1483 & 1489. Celui-ci épouſa *Jeanne* Eſtor, qui fut mere de *Lancelot* de Gottignies III. du nom, Bourguemaître de Malines en 1504, 1509, & 1511, créé Chevalier en 1516, allié à *Marguerite* van den Broecke, de laquelle il laiſſa *Lancelot* de Gottignies IV. du nom, Bourguemaître de Malines en 1544, & *Gilles* de Gottignies. Chevalier, auſſi Bourguemaître en 1560, & 1561. Ce dernier épouſa *Petronille* van Thienwinckel, & en eut *Lancelot* de Gottignies V. du nom, Seigneur de la Haye, Borgheſteyn, &c. Bourguemaître de Malines en 1587, allié à *Anne* van der Laen, morte le 21 Juin 1617, fille de *Nicolas*, Seigneur de Haegelſteyn, Schrieck & Grootloo, & d'*Agathe* de Huyter. De ce mariage ſortit entre autres, *Auguſtin* de Gottignies, Secrétaire du Conſeil Privé des Pays-Bas, qui fut créé Chevalier le 27 Sept. 1623, & qui vivoit encore en 1652. Il laiſſa de ſa femme *Marguerite* Verreyc-

ken, fille de *Louis* & de *Louiſe* Micault, *Ignace* de Gottignies, Seigneur de la Haye, Borgheſteyn, &c. créé Baron de l'Empire en 1658 par l'Empereur *Léopold*, & marié en 1670 à *Iſabelle-Chriſtine* de Steenhuys, qui fut mere de *Lancelot-François*, créé Baron de Gottignies le 26 Mai 1725, comme il a été dit ci-deſſus. Il avoit épouſé *Catherine-Cécile-Théréſe* de Steelant, de laquelle il a laiſſé pour fils unique, *Lancelot-Ignace-Joſeph*, Baron de Gottignies, de l'Empire & de Goyeke, Seigneur du Mortier, la Haye, Borgheſteyn, &c. Chambellan Actuel de LL. MM. I. & R. le dernier de ſon nom, lequel n'a point d'enfans de ſa femme *Anne-Philippine-Théréſe* van der Noot, fille de *Roger-Wauthier*, Baron de Carloo.

1725. BEYER. Jean-Frédéric de BEYER, Conſeiller & Receveur des Aides & Subſides du Duché de Luxembourg, obtint de l'Empereur *Charles VI.* en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſon pere *Jean* de Beyer, Receveur-Général des Etats du Duché de Luxembourg, puis Conſeiller & Receveur des Aides & Subſides du même Duché, le titre de *Baron* pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, par Lettres du 6 Juillet 1725, avec faculté d'appliquer ledit titre de Baron ſur quelque Terre dans les Pays-Bas Autrichiens.

Le Baron de Beyer eſt mort en 1750, Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes à Bruxelles. Il avoit épouſé en 1728 *Marie-Suzanne-Joſephe* Fraula, de laquelle il a eu un fils, mort jeune, & ſix filles vivantes actuellement : ſçavoir,

1. *Anne-Eliſabeth-Joſephe*, Baronne de Beyer, née le 1 Oct. 1730, mariée le 13 Déc. 1753 à *Jean-Joſeph* de Felines, Baron d'Uſſac & de Vergy, Seigneur de la Renaudie en Limouſin.

2. *Suzanne-Eliſabeth-Joſephe* de Beyer, née le 19 Oct. 1731, alliée le 18 Déc. 1748 à *Jean-Baptiſte-Joſeph* de Sahuguet-Damarzit, Chevalier, Baron de Cazillac, Seigneur d'Eſpagnac, Brigadier des Armées de France, & Lieutenant-Général au Gouvernement d'Iſloudun, né le 25 Mars 1713, dont 1. *Frédéric-Guillaume* de Sahuguet-Damarzit, né le 3 Mars 1750. 2. *Léonard-Marie*, né le 24 Mars 1751. 3. *Marc-René-Marie*, né le 28 Sept. 1752.

3. *Jeanne-Begge-Joſephe* de Beyer, née le 12 Déc. 1733.

4. *Marie-Jeanne-Catherine* de Beyer, née le 25 Mars 1736.

5. *Eliſabeth-Anne-Roſalie-Joſephe* de Beyer, née le 15 Juillet 1737;

6. *Charlotte-Louiſe* de Beyer, née le 15 Juin 1746.

Jean-Frédéric, Baron de Beyer, avoit pour ſœurs 1. *Anne-Eliſabeth* de Beyer, morte en 1743, ayant été mariée à *Joſeph-Philippe-Hyacinthe*, Duc de Corſwarem-Looz. 2. *Hélene* de Beyer, morte en 1738, épouſe de *François* de Maringh, au Pays de Luxembourg. 3. *Marie* de Beyer, à préſent veuve de *Jaques*, Baron de Libot, & du Petit-Rechaire au Pays de Limbourg. 4. *Anne-Marie* de Beyer, aujourd'hui veuve de *Guillaume*, Comte de Brias & d'Hollenfelt. 5. *Anne-Marguerite* de Beyer, morte

femme d'*Antoine*, Baron de Haen & de Scheweisdorff dans la Lorraine-Allemande.

Les armes de la Maison de Beyer sont : *d'argent, au lion de sable, couronné d'or, la queue fourchée & passée en sautoir.*

1725. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH HANOT, Conseiller du Conseil Souverain de Hainaut, obtint le titre de Chevalier, des Supports avec bannieres, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 12 Juillet 1725.

Ses armes sont : *d'or, à la hure de sanglier de sable, defendue d'argent.*

1725. HOENS-DE-BUSTANZY. Joseph HOENS-DE-BUSTANZY, Ecuyer, Seigneur de Voerde, fils de Don *Jacomo* Bustanzy, adopté dans la famille de HOENS par le Testament de son grand-oncle maternel *Henri* Hoens du 30 Déc. 1630, à la charge de porter à perpétuité lui & ses descendans le nom & les armes de Hoens, & petit-fils de *David* Bustanzy, qui vint s'établir en Brabant & y épousa *Jeanne* Hoens, obtint de l'Empereur *Charles VI.* par Lettres du 16 Juillet 1725, pour lui & ses descendans mâles & femelles, le titre de *Baron de Hoens de Bustanzy*, avec faculté d'appliquer ces titres & dénominations sur quelque Terre dans les Pays-Bas Autrichiens.

1725. VAN EESBEKE *dit* VAN DER HAEGHEN. L'Empereur *Charles VI.*, par ses Lettres du 16 Juillet 1725, accorda à HONORE'-HENRI VAN EESBEKE *dit* VAN DER HAEGHEN, Ecuyer, Seigneur de Riviere-d'Arschot, de Gelroc, Langdorp, Nieuwenrode, &c. alors

Conseiller-Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne, & depuis Chancelier de Brabant, la dignité de *Vicomte* pour lui, ses hoirs & successeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *van der Haeghen* sur quelqu'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite.

Ses armes sont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à deux fleurs-de-lis au pied coupé de gueules ; l'une en chef sur le second quartier & l'autre sur la pointe de l'écu, au franc-canton de gueules : au 2 & 3 d'or, à la fasce d'azur, chargée d'un écusson parti & emmanché d'argent & de gueules de dix pieces, accompagnée en chef d'un lion naissant de gueules, armé & lampassé d'azur ; sur le tout gironné d'argent & de sable de huit pieces, les quatre girons de sable chargés chacun de trois mouchetures d'hermines d'argent posées 2 & 1. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & supporté par deux griffons d'or, armés & lampassés de gueules*, par concession dudit jour 16 Juillet 1725.

1725. VAN DER HAEGHEN. Honoré-Ignace VAN DER HAEGHEN, Ecuyer, Trésorier de la Ville de Bruxelles, obtint deux griffons d'or armés & lampassés de gueules pour Supports, & le titre de *Baron de son nom*, applicable pour lui & ses descendans mâles & femelles sur quelque Terre dans les Pays-Bas, par Lettres du 16 Juillet 1725. Ce Baron qui est mort Surintendant du Canal de Bruxelles en 1731, avoit épousé la sœur du Comte d'Erquelines. Il étoit neveu de *Honoré-Henri*, Vicomte van der Haeghen, Chancelier de Brabant, & fils de *George-*

Ignace van Eesbeke *dit* van der Haeghen, Tréſorier de la Ville de Bruxelles en 1679, 1680, & 1681, & de *Clemence* de Puz.

1725. ANDRE'-MELCHIOR VAN KESSEL, premier Secrétaire & ſecond Conſeiller-Penſionnaire de la Ville d'Anvers, obtint réhabilitation de nobleſſe par Lettres du 7 Août 1725.

Ses armes ſont: *d'argent, à cinq loſanges de gueules formant une croix.*

1725. ROBERT - FRANÇOIS MOERMAN, Seigneur de Romais, domicilié à Courtray, fut annobli par Lettres du 26 Août 1725. Il obtint par Acte du 6 Oct. ſuivant, la permiſſion de trafiquer en gros ſans déroger à ſa nobleſſe.

Les armes ſont: *de ſable, à une hache d'or, le manche terminé en cercle.*

1725. Les enfans de LOTHAIRE-FERDINAND MOHR-DE-WALDT, Seigneur de Betzdorff, Peterſwaldt, &c. Conſeiller d'Epée du Conſeil de Luxembourg & Député de l'Etat Noble de la même Province, ont obtenu la permiſſion de pouvoir relever le nom & les armes d'AUTEL, & de les porter ſur le tout de celles de Mohr-de-Waldt, par Acte du 2 Oct. 1725.

1725. JEAN VAN CAMPEN, natif de Leyde & domicilié à la Haye, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 29 Oct. 1725, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1725. VINCENT ET CORNEILLE OUDEROGGE, freres, natifs de Rotterdam & domiciliés à la Haye, furent annoblis par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 9 Nov. 1725, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1725. Les enfans de DANIEL-ALBERT ADRIANSSENS, obtinrent réhabilitation & confirmation de nobleſſe ſur la requête d'*Anne-Conſtance* Bane ſa veuve, par Lettres du 24 Déc. 1725.

Leurs armes ſont : *de gueules, à deux lions addoſſés d'or, ſur le tout un écuſſon d'or, à la bande d'azur, chargée d'une autre bande fuſelée d'argent de cinq pieces.*

1726. JACQUIER. Jaques-Gabriel de JACQUIER, Seigneur de Roſée, Fontaine, Banc, d'Anthée, &c. domicilié à Namur, fut élevé à la dignité de *Baron* par Lettres du 16 Janv. 1726, avec permiſſion pour lui & ſes deſcendans, d'appliquer ce titre & le nom de *Jacquier* ſur telle Seigneurie qu'ils pourront acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes ſont: *de ſinople, à deux lions addoſſés & poſés en ſautoir d'argent, accompagnés en chef d'une étoile à ſix rais d'or. L'écu timbré d'une couronne de Comte*, par conceſſion dudit jour 16 Janv. 1726.

1726. JEAN-BAPTISTE ADRIANSSENS, domicilié à Ypres, obtint le titre de Chevalier & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 30 Janv. 1726.

1726. DANIEL-JOSEPH ADRIANSSENS, obtint le titre de Chevalier & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 30 Janv. 1726.

1726. GASPARD-JOSEPH DU PRE, demeurant à Tournay, fut annobli par Lettres du 19 Fév. 1726.

Les armes ſont : *d'or, à trois pals d'azur, chargés chacun au milieu d'une étoile à ſix rais d'or.*

1726. JAQUES-IGNACE DE VOOGHT, Echevin du Franc de Bruges, fut annobli par Lettres du 26 Mars 1726.

Les armes ſont : *d'or, à la faſce vivrée de gueules, accompagnée en chef d'un léopard de ſable.*

1726. CLOOTS. L'Empereur *Charles VI.*, par ſes Lettres du 10 Avril 1726, accorda ſur la requête de *Jeanne* de Pret veuve de *Paul-Jaques* Baron de Cloots, la confirmation du titre de *Baron de Cloots* à ſon beau frere JEAN-BAPTISTE CLOOTS, tant pour lui que pour ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre ſur quelqu'une des Terres qu'il poſſéde dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite.

1726. DOMINIQUE DE BEBAULT, Lieutenant-Prévôt de la Ville de Mons, Avocat au Conſeil Souverain de Hainaut & Receveur-Général des Vingtiemes, fut annobli par Lettres du 26 Avril 1726.

Les armes ſont : *d'azur, à deux faſces d'argent, accompagnées au milieu de l'écu d'un léopard d'or, tenant de ſa patte dextre un ſabre recourbé de même, garni d'or.*

1726. PROVINS. George-Théodore de PROVINS, Seigneur d'Epshoven, Steen, Terſoirt, Larré, &c. fut créé *Baron de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres du 4 Mai 1726. Il étoit fils de *Pierre* de Provins, Chef & Gouverneur de l'Académie de Bruxelles, & de *Marie-Iſabelle* Stevens.

Ses armes ſont : *d'azur, à une fleur-de-lis d'or, accompagnée de ſix étoiles à ſix rais de même, 3, 2, 1. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & ſupporté par deux lions d'or*, par conceſſion dudit jour 4 Mai 1726.

1726. ADRIEN-FRANÇOIS MARIN, Lieutenant de Dragons au ſervice de Sa Majeſté Impériale & Catholique, fut annobli par Lettres du 12 Mai 1726.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron, accompagné de trois treffles, le tout d'or.*

1726. FRANÇOIS-LOUIS MARIN, Seigneur de Thieuſies en Hainaut, fut annobli par Lettres du 12 Mai 1726.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron accompagné de trois treffles, le tout d'or.*

1726. FRANÇOIS LOCQUERELLE *dit* LE RICHE, domicilié à Tournay, fut annobli par Lettres du 20 Juin 1726, avec clauſe qu'au défaut de ſa poſtérité mâle, ce titre de noble paſſeroit avec le ſurnom de MARLIERE au fils de ſon frere, & à ſes deſcendans mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux coquilles renverſées, & en pointe d'une tête & col de loup, le tout d'argent.*

1726. JEAN & FRANÇOIS SCHONAMILLE, freres, domiciliés à Oſtende, furent créés *Chevaliers du Saint Empire*, eux & toute leur poſtérité mâle, par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 22 Juin 1726, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1726. DE LA BARRE. Philippe-Joſeph DE LA BARRE, Seigneur de Balinghe en Hainaut, obtint le titre de *Baron de la Barre*, applicable ſur telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres du 19 Sept. 1726.

Ses armes ſont : *de gueules, à la bande de vair.*

1726. DE LA BARRE. Adrien-François DE LA BARRE, Seigneur du Hocquet en Hainaut, fut créé *Baron de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres du 19 Sept. 1726.

Ses armes ſont : *de gueules, à la bande de vair.*

1726. PELICHY. Théodore PELICHY, Seigneur de Turckxwaert, Lieutenant-Colonel au ſervice des Etats-Généraux des Provinces-Unies, obtint des Supports, & le titre de *Baron* applicable ſur telle Seigneurie qu'il choiſiroit ſous le nom de *Pelichy*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 26 Oct. 1726.

1726. JEAN BOUSCHERON, Seigneur de Schailmont, Bois & Menage, Agent de l'Ordre de Malthe à Bruxelles, fut annobli par Lettres du 30 Oct. 1726.

Les armes ſont : *de gueules, à un canon ſur ſon affut d'or ; au chef d'argent, chargé de trois tourteaux d'azur.*

1726. Les enfans de JEAN VAN LAETHEM, Commiſſaire-Général des Logemens des Gens de Guerre & Conſeiller de la Jointe Suprême des Monts de Piété aux Pays-Bas, furent annoblis ſur la requête d'*Anne* van Langenhove ſa veuve, avec pouvoir de porter les armes de la noble famille

mille éteinte de *van Laethem*, par Lettres du 10 Nov. 1726.

Les armes sont: *d'hermines, à la fasce d'azur.*

1727. KURZ. L'Empereur *Charles VI.* accorda par ses Lettres du 30 Janv 1727 des Supports & le titre de *Baron*, sous le nom de *Kurz*, applicable à quelque Terre située sous sa domination, à ANDRE'-FRANÇOIS DE KURZ, Conseiller & Secrétaire du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne, tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles.

1727. CORNEILLE WALCKIERS, Conseiller Commis & Receveur Général de la Province de Flandres, fut annobli par Lettres du 10 Fév. 1727.

Les armes sont: *parti d'or, à un faucon au naturel, contourné & perché sur un rocher de gueules, surmonté sur la tête d'une étoile à six rais de même; & de gueules, à un faucon au naturel, perché sur un rocher d'or, surmonté sur la tête d'une étoile à six rais de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un faucon esforant au naturel, surmonté sur la tête d'une étoile parti d'or & de gueules.*

1727. KUIEVRAIN. L'Empereur *Charles VI.* par ses Lettres du 22 Mars 1727, accorda à JEAN-MICHEL-VALENTIN DE MAROTTE *dit* KUIEVRAIN, tiers-Seigneur & Prévôt héréditaire de la Ville de Couvin, Seigneur de Boussu-en-Faigne, Ste. Monegonde, Acoz, Villers-Potterie, Lassus, Opdorp, Calenelle, Tergnies, Loxem, &c. la dignité de *Comte* pour lui, ses hoirs & successeurs mâles & femel-

les, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Kuievrain* ſur quelqu'une des Terres qu'il poſſéde dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite.

Ses armes ſont: *d'or, au chef bandé de gueules & d'argent de ſix pieces. L'écu timbré d'une couronne de Marquis*, par conceſſion dudit jour 22 Mars 1727.

1727. CHARLES-FRANÇOIS CUSTIS, natif de Bruges, fut annobli par Lettres du 13 Mai 1727.

Les armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 de ſable, au chef couſu de gueules, à l'aigle d'argent, tenant en ſon bec une branche de laurier de ſinople brochante ſur le tout; au 2 & 3 d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'une demi-fleur-de-lis d'or défaillante à droite. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or, de ſable, d'argent, & d'azur, & au-deſſus en cimier, un arbre de ſinople.*

1727. LAMBERT JACQUES, Poſſeſſeur du Fief & des Forges de Grandvoire au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 15 Juin 1727.

3. CHARLES DE GHELDERE, Garde de l'Hôtel des Monnoyes à Bruges, fut annobli par Lettres du 5 Juillet 1727.

Les armes ſont: *parti d'azur, au lion contourné d'or, & d'or, au lion de ſable; l'écu enté ou chapé d'argent, à un tourteau de gueules.*

1727. NICOLAS-ANTOINE DE BACCRE, ancien Echevin d'Ath, fut annobli par Lettres du 7 Juillet 1727.

Les armes ſont : *d'argent, à la croix pattée, alésée & recroiſettée de gueules, accompagnée de trois étoiles à ſix rais de même, 2 en chef, 1 en pointe.*

1727. CHARLES DE WESEMAEL, ancien Echevin de Mons & Député des Etats de Hainaut, Intendant de la Maiſon d'Aremberg, puis Surintendant du Mont de Piété à Mons, fut annobli, par Lettres du 20 Août 1727.

1727. JEAN-JOSEPH DE LE CROIX, Avocat au Conſeil de Hainaut & Châtelain de Leuze, fut annobli par Lettres du 23 Août 1727.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de ſable, & accompagné de trois croiſettes d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.*

1727. JEAN-JAQUES PEETERS *dit* STOMMELINS, Bailli du Pays de Rodes & Député ordinaire du Pays d'Aloſt, obtint des Supports avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 27 Août 1727.

1727. FERDINAND DU BELLOY, demeurant à Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 22 Sept. 1727.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron, accompagné de trois molettes d'éperons, le tout d'or.*

1727. OTHON DE LAVAL, Seigneur du Meſnil en partie, Lieutenant-Prévôt & Contrôleur du Comté de Chiny, réſidant à Izel au Pays de Luxembourg, obtint réhabilitation & confirmation de nobleſſe, par Lettres du 30 Oct. 1727.

Ses armes ſont : *parti d'or, à une demi-aigle de l'Empire de ſable mouvante de la partition à dextre, & de ſable, au croiſſant d'argent tourné à ſeneſtre ; au chef d'azur brochant ſur le parti, chargé de deux étoiles à ſix rais d'or ; ſur le tout un écuſſon hauſſé d'or, chargé de quatre faſces de ſable.*

1727. PIERRE PROLI, natif de Milan & mort à Bruxelles en 1732, fut annobli par Lettres du 17 Nov. 1727, & obtint la permiſſion de trafiquer en gros ſans déroger, par Acte du 1 Fév. 1730.

Les armes ſont : *coupé au 1 d'argent, à une aigle de ſable, couronnée d'or, ſoutenue d'une deviſe de gueules ; au 2 d'argent, à trois bandes de gueules.*

1727. MAXIMILIEN-ANTOINE VAN SCHUTTEPUT, Seigneur de Haeſrode, Conſeiller du Conſeil de Brabant, depuis le 2 Mars 1720, obtint le titre de Chevalier, des Supports avec bannieres & une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du 24 Nov. 1727.

1727. JEAN-PIERRE CAPITAINE, natif de Briourge au Duché de Luxembourg, fut annobli avec confirmation, d'armes, par Lettres du 29 Nov. 1727.

Les armes ſont : *d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée en chef de trois merlettes de même, & en pointe d'une étoile à ſix rais de gueules, accotées de deux grappes de raiſins de pourpre, feuillées & tigées de ſinople, les tiges en bas.*

1727. JEAN-PHILIPPE DE RICHEBOURG, domicilié à Gand, fut annobli par Lettres du 14 Déc. 1727.

Les armes ſont: *d'azur, au cerf paſſant d'or, ſénéſtré en chef d'une quinte-feuille d'argent.*

1728. HENRI-CHARLES DIRICX, natif de Louvain & domicilié à Bruxelles, fut annobli par Lettres du 7 Fév. 1728.

Les armes ſont: *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois étoiles à ſix rais d'or, & accompagné de trois oiſeaux de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, un cygne naiſſant s'eſſorant d'argent, becqué de gueules.*

1728. JEAN-ETIENNE MIGETTE, natif de Virton au pays de Luxembourg, obtint confirmation de nobleſſe, par Lettres du 26 Fév. 1728.

Ses armes ſont: *de ſable, à trois lions d'argent, couronnés d'or.*

1728. LINDEMAN-DE-NEVELSTEYN. L'Empereur *Charles VI.* par ſes Lettres-patentes du 28 Fév. 1728, accorda à JEROME ALBERT DE LINDEMAN-DE-NEVELSTEYN, Seigneur de Vordeſteyn, le titre de *Baron*, avec pouvoir de transférer ce titre à un de ſes plus proches héritiers à dénommer.

1728. IGNACE-FRANÇOIS LE DUC, Seigneur de Mannuy St. Pierre, & PIERRE-FELIX JOSEPH LE DUC ſon fils, furent créés Chevaliers, & obtinrent des Supports avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 13 Mars 1728.

Leurs armes ſont: *de ſable, à la croix ancrée d'argent; au chef de même.*

1728. SCHILDE, Terre & Seigneurie en Bra-

bant à 2 lieues d'Anvers, fut érigée en *Baronnie* par Lettres du 17 Avril 1728, en faveur de JEAN-ALBERT VAN HOVE, Ecuyer, Seigneur de Schilde, premier Conseiller-Pensionnaire de la Ville d'Anvers & Député ordinaire des Etats de Brabant.

1728. DE BANDE. Ferdinand-Joseph DE BANDE, Seigneur de Breaugies, Rinsart, Beaurieu, Engies, &c. obtint des Supports & le titre de *Baron*, applicable à quelque Terre située sous la domination de Sa Majesté Imp. & Cath. par Lettres du 8 Mai 1728.

Ses armes sont: *d'azur, à une force de tondeur renversée d'argent, accompagnée de trois quinte-feuilles de même, 2 en chef, 1 en pointe.*

1728. PARCQ, Baronnie en Brabant, fut confirmée dans le titre de *Baronnie* en faveur de LOUIS-JOSEPH DE STEELANT, Seigneur de Bergh, Lille, Perregate, &c. ancien Bourguemaître de Bruxelles, avec pouvoir de se qualifier Baron de Parcq, par Lettres du 22 Mai 1728.

Ses armes sont: *de gueules, à la fasce d'argent, chargée de quatre fautoirs accollés & rangés en fasce d'azur.*

1728. Les enfans de JEAN VAN DER STRICHT, Seigneur de la Cour de Caneghem, ancien Echevin de Gand, furent annoblis sur la requête de *Marie-Agnès* de Calendries sa veuve, par Lettres du 26 Mai 1728.

Les armes sont: *de sable, au chevron, accompagné de trois tours, le tout d'or.*

1728. ROMREE. Pierre-François-Vital de

ROMRE'E, Ecuyer, Seigneur de Bonheyden, Mazée, Paddenborch, Caneghem, &c. ancien Bourguemaître de Malines, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 12 Juin 1728, le titre de *Comte* applicable pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, ſur quelque Terre dans les Pays-Bas.

Pierre-François-Vital, Comte de Romrée, avoit pour III. ayeul *Jean* de Romrée, Ecuyer, qui avoit épouſé *Catherine* de la Marck, fille de *Mauger*, Seigneur de Verennes, & de *Marie* de Hoſden, de laquelle il eut *Jean* de Romrée II. du nom, Gentilhomme de la Maiſon de l'Empereur *Maximilien* II., allié à *Emerentiane* Vueſels, Dame de Paddenborch, fille de *Philippe*, & d'*Emerentiane* Sterck. De ce mariage vint *Jean* de Romrée III. du nom, Seigneur de Fraypont, de Viſné & du tiers de la Chapelle en Condroz, Gentilhomme de la Maiſon des Archiducs *Albert & Iſabelle*, créé Chevalier le 30 Nov. 1622, & allié 1. à *Jeanne* de Berchem, de laquelle vinrent *Guillaume-Arnould* de Romrée Lieutenant de la Garde Royale des Hallebardiers à Bruxelles, & *Antoine* de Romrée qui épouſa *Marie-Claire* de la Broye Chanoineſſe de Denain. 2. à *Catherine* Scholier, ſœur de *Pierre* créé Chevalier le 6 Avril 1629, dont il eut *Jean-Charles* de Romrée, Seigneur de Mazée, Bourguemaître de Malines en 1676, 1677, 1678, 1679, & 1681. Celui-ci épouſa *Lucrece* van Hooſ, fille de *Jean* & de *Jeanne* Kerremans, & en eut entre autres *Pierre-François-Vital*, créé Comte de Romrée comme il a été dit ci-deſſus, & marié à *Marie-Anne-Thérèſe* Bauwens-van-der-Boyen ſa couſine-ſoûgermaine, de laquelle il a eu,

1. *Jean-Engelbert* de Romrée, Comte de Jodoigne, Seigneur de Bonheyden, Zellar, &c. allié à *Jeanne-Iſabelle* Vecquemans, fille de *Jean-Joſeph*, créé Baron de Vecquemans le 21 Avril 1697, & de *Regine-Marie* van Horenbeke. Il a eu de ce mariage trois fils & une fille, *Iſabelle-Thérèſe-Joſephe* de Romrée, mariée à *Jean-Philippe-René-Joſeph* d'Yve, Vicomte de Bavay, Député de l'Etat Noble de Hainaut en 1749, 1750, & 1751.

2. *Marie-Claire-Philippine* de Romrée, née le 25 Juin 1688, reçue Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée le 14 Sept. 1733, & mariée 1. le 31 Août 1706 à *Jean-Pierre* Coloma, Baron de Morienſart, né à Anvers le 15 Mai 1670, mort à Malines le 5 Mai 1714. 2. le 21 Fev. 1729 à *Jean-Alphonſe* Comte de Coloma, Conſeiller Régent du Conſeil Suprême de Pays-Bas à Vienne, frere de ſon premier mari. *Voyez ci-devant au Comté de* BORNHEM, *I. Part. page 352 & ſuiv.*

1728. FRANÇOIS ROUSSEAU, fut annobli conjointement avec ſes freres ETIENNE & JAQUES ROUSSEAU, par Lettres du 19 Juillet 1728. *François & Etienne*, ont obtenu le même jour la permiſſion de trafiquer en gros ſans déroger à leur nobleſſe.

Les armes ſont: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois oiſeaux de ſable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles à ſix rais d'argent.*

1728. NICOLAS-GILLES CHARLEZ, natif d'Ath & domicilié à Mons, fut annobli par Lettres du 19 Juillet 1728.

Les armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur chargé de deux glands & d'une étoile à ſix rais, le tout d'or.*

1728. COLOMA. L'Empereur *Charles VI.* content des ſervices que lui avoit rendu JEAN-ALPHONSE COLOMA, Conſeiller-Régent de ſon Conſeil Suprême des Pays-Bas, l'éleva par ſes Lettres-patentes données à Gratz en Stirie le 3 Août 1728 à la dignité de *Comte* pour lui & ſes hoirs mâles & femelles; & au défaut d'hoirs, en faveur de ſon neveu le Baron de Morienſart & de ſes deſcendans de l'un & de l'autre ſexe, lui permettant & à ſes enfans qui auront le droit d'aîneſſe d'appliquer ce titre ſur quelque Terre & Seigneurie acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas, & de faire ſupporter leurs armes décorées d'une couronne de Marquis, par deux aigles éployées d'or, lampaſſées de gueules; & accordant à ſes autres enfans & deſcendans qui n'ont point le droit d'aîneſſe, la permiſſion d'orner leurs armes d'une couronne à perles poſées à rez du cercle ſans étaies, de retenir & porter les mêmes Supports, & de ſe qualifier *Meſſire* : S. M. I. & C. voulant perpétuer en la famille dudit *Jean-Alphonſe* Coloma, la mémoire de ſes ſignalés ſervices, par ce témoignage de ſa gratitude. *Voyez ci-devant au Comté de* BORNHEM, I. *Part. page* 352 *& ſuiv.*

1728. CHRETIEN-LOUIS GEELHAND, Chanoine de la Cathédrale d'Anvers, fut annobli conjointement avec ſon frere HENRI GEELHAND, par Lettres du 6 Nov. 1728.

Les armes ſont : *écartelé, au* 1 *d'azur, à une main gauche appaumée d'or; au* 2 *d'argent, à un*

ours de sable, rampant contre un chêne de sinople, posé sur une terrasse de même; au 3 d'or, à trois treffles de sinople; au 4 de sinople, à l'oiseau de proie d'argent, chaperonné de gueules.

1728. THEODORE-NICOLAS SCHOUTEN, natif d'Amsterdam, fut annobli par Lettres du 10 Nov. 1728.

Les armes sont: *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois rencontres de bufles de sable.*

1728. AMOR-DE-SORIA. Jean AMOR-DE-SORIA, obtint de l'Empereur *Charles VI.* la permission de se qualifier *Baron*, & d'appliquer ce titre sur telle Terre que bon lui sembleroit, par Lettres-patentes du 10 Nov. 1728.

1728. NICOLAS-EDMOND DE SMACKERS, Seigneur de Mirwart & Montigny, domicilié à Luxembourg, obtint confirmation de noblesse, par Lettres du 13 Nov. 1728.

Ses armes sont: *de sable, à une belandre d'or, équippée d'argent, le mât surmonté d'une couronne comtale d'or.*

1728. REMACLE GROFFEY, Seigneur haut Justicier de Champion & de Vervox au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 16 Nov. 1728.

Les armes sont: *d'azur, à trois fusées d'argent rangées en fasce.*

1728. CHARLES-NICOLAS DE SOMBERGHE, Bailli & Receveur de Fontaine-l'Evêque, obtint réhabilitation de noblesse par Lettres du 10 Déc. 1728.

Ses armes sont: *parti d'argent & de gueules.*

au ſautoir aléſé de l'un à l'autre ; au chef d'or brochant ſur le parti.

1728. MARCHANT. L'Empereur *Charles VI.* accorda par ſes Lettres-patentes du 10 Déc. 1728, des Supports avec bannieres & le titre de *Baron* à THOMAS DE MARCHANT, Seigneur d'Anſerbourgh, Sept-Fontaines & autres lieux, avec faculté d'affecter ce titre ſur quelqu'une des Terres qu'il poſſéde dans les Pays-Bas ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, au lion de ſable, couronné d'or ; au 2 & 3 d'argent, à une herſe triangulaire de ſable.*

1728. QUENTIN-JOSEPH GUISLAIN, demeurant à Mons en Hainaut, fut annobli par Lettres du 20 Déc. 1728.

Les armes ſont : *de ſable, au chevron, accompagné en chef de deux poiſſons renverſés, & en pointe d'un gland feuillé & tigé, la tige en bas, le tout d'or.*

1729. CLAUDE DE NISRAMONT, Seigneur de Mabouge, Avocat au Conſeil de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 27 Janv. 1729.

Les armes ſont : *de gueules, au léopard lionné d'or.*

1729. Les enfans de PIERRE-JOSEPH PANGAERT, Conſeiller & Receveur Général des Medianates & Provéedor des Troupes à Bruxelles, & de *Marie-Anne* Vleys, furent annoblis avec rétroaction de nobleſſe en la perſonne de feu leur dit pere, par Lettres du 29 Janv. 1729.

1729. MARTIN ROBYNS, Entrepreneur-Général des Fourages & Provéedor des Vivres des

Armées de Sa Majesté aux Pays-Bas, fut annobli par Lettres du 4 Fév. 1729.

Les armes sont : *de sable, à deux bagues d'or avec leurs chatons garnis d'un rubis, l'une en chef sur le second quartier & l'autre sur la pointe de l'écu ; au franc canton de sinople, chargé d'un poisson d'argent, posé en bande.*

1729. JAQUES VERSEYDEN, Seigneur de Zyl, natif de Leyde & domicilié en Brabant, obtint des Supports avec bannieres, une couronne au lieu de bourlet, & la permission de porter le nom de *Verseyden-de-Varick*, par Lettres du 4 Fév. 1729.

Ses armes sont : *écartelé, au 1 & 4 de sinople, à trois oiseaux mal ordonnés d'or*, qui est Verseyden, *au 2 & 3 d'argent, à trois têtes de lions arrachées de gueules, lampassées & couronnées d'azur*, qui est Varick.

1729. ANTOINE BOULE, Seigneur de Farvacq, du Châteler & autres lieux en Hainaut, fut annobli par Lettres du 16 Fév. 1729.

Les armes sont : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux besans, & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

1729. GABRIEL-FRANÇOIS DE FRAYE, obtint confirmation de noblesse & des Supports avec bannieres, par Lettres du 5 Mars 1729. Il étoit fils de *Pierre* de Fraye, Juge de la Chasse & de la Pêche *dit* le Consistoire de la Trompe à Bruxelles & de *Marie-Anne* Schelkens.

1729. RUYSSCHEN. Guillaume-Claude-Joseph de RUYSSCHEN, Ecuyer, natif de Gand & domicilié à Malines, fut créé *Baron de Ruysschen* lui & ses descendans mâles & femelles,

par Lettres du 27 Avril 1729, & obtint par Acte du 14 Sept. ſuivant, la permiſſion d'appliquer ce titre de Baron ſur une Terre ou Seigneurie à ſon choix. Il étoit fils de *François-Philippe* le Ruyſſchen, Capitaine de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, mort à Gand le 15 Fév. 1731, & de *Marie-Philippine* d'Hane, morte le 17 Sept. 1724; & petit-fils de *Jean-Antoine* de Ruyſſchen, Seigneur d'Eliſſem, Marquette, Bauterſhem, &c. mort le 26 Juin 1670, & de *Marie-Agnès* Vecquemans. *Voyez ci-devant à l'article du Comté* D'ELISSEM, *page* 577 *& ſuiv.*

1729. JEAN-CHARLES BOSSCHAERT, ancien Grand-Aumonier de la Ville d'Anvers, fut annobli par Lettres du 7 Mai 1729.

Les armes ſont: *écartelé, au* 1 *&* 4 *d'or, à l'arbre ſec de ſable, accompagné de trois merlettes de même; au* 2 *&* 3 *d'or, à la croix de ſable, cantonnée de quatre clefs de même. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, une merlette de ſable.*

1729. ALBERT-JOSEPH EMPTINCK, d'Anvers, fut annobli par Lettres du 7 Mai 1729.

Les armes ſont: *écartelé, au* 1 *&* 4 *d'argent, à l'aigle de ſable; au* 2 *&* 3 *de gueules, à une porte de ville d'argent, flanquée de deux hautes tours couvertes de même; ſur le tout de ſable, à une gerbe d'or.*

1729. FRANÇOIS-BERNARD DE SMET, Seigneur de Leyſtraeten & Tervarent, domicilié à Gand, fut annobli par Lettres du 4 Août 1729.

Les armes ſont: *coupé d'azur & de ſable, à trois Anemones d'argent, boutonnées de ſinople, brochantes ſur le tout,* 2 *&* 1.

1729. ANDRE'-CHARLES COENE, Bailli de Rodes & Député ordinaire du Pays d'Aloſt, fut annobli par Lettres du 6 Sept. 1729.

Les armes ſont : *d'argent, à la faſce de ſable, chargée de trois tours d'argent & accompagnée en chef de trois merlettes de ſable.*

1729. NICOLAS LE BLON, Conſeiller & Receveur-Général de l'extraordinaire de la Province de Flandres, fut annobli par Lettres du 20 Sept. 1729.

Les armes ſont : *d'azur, à une ſirene d'argent ſur une mer de même, couronnée d'or, peautrée & lorrée de gueules.*

1729. BARTHELEMI VAN OPHOVEN, Echevin de la Ville de Bruges, fut annobli par Lettres du 15 Oct. 1729.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron couſu de ſable ſoutenu d'un autre chevron d'argent, ſurmonté d'une étoile à ſix rais d'or, & accompagné en pointe d'un arbre de même.*

1729. JEAN-BAPTISTE & FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE PANGAERT, freres, furent créés Chevaliers & obtinrent une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 26 Oct. 1729.

1729. BAUDOUIN WAUTERS, Prêtre, demeurant à Bruges, fut annobli avec ſes cinq fils procréés ci-devant en mariage légitime de *Marie* de Laete, par Lettres du 3 Déc. 1729.

Les armes ſont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de ſable.*

1730. HENRI-JOSEPH VLEYS, Seigneur de

Tendoele, domicilié à Bruges, fut annobli par Lettres du 1 Fév. 1730.

Les armes ſont: *d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux treffles, & en pointe d'un croiſſant figuré & tourné à dextre, le tout d'or.*

1730. MARC-CHARLES & FRANÇOIS-JEAN-DOMINIQUE VLEYS, freres, natifs de Bruges, furent annoblis avec rétroaction de nobleſſe en la perſonne de feu *Jean-Baptiſte* Vleys, leur pere, par Lettres du 12 Fév. 1730.

Les armes ſont: *d'azur, au chevron, accompagné en chef d'un ſoleil à dextre, & d'un croiſſant figuré & tourné à droite, à ſéneſtre, & en pointe d'une treffle, le tout d'or.*

1730. MARIE-THERESE ROUILLON DE CASTAIGNE, obtint rétroaction de nobleſſe en la perſonne de feu ſon époux ANTOINE BELHOMME, en ſon vivant Seigneur de Bois, Ophain & Seigneur-Iſaac, Prévôt de Louge & Conſeiller Receveur-Général des Aides & Subſides du Comté de Hainaut, par Lettres du 22 Fév. 1730.

Les armes ſont: *d'azur, à la bande d'or, accotée de deux lions de même.*

1730. CANO & MEGHEM. Alexandre-Michel-Joſeph de CANO, Seigneur de Bolines, Moi, Balen, Deſſchel, &c. ancien Echevin de Bruxelles, obtint des Supports avec bannieres, & le titre de *Baron de Cano & de Meghem*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Fév. 1730.

1730. JEAN-FRANÇOIS-DOMINIQUE VAN BUGGENHOUT, Secrétaire de la Ville de Louvain, fut annobli conjointement avec son frere ARNOULD-JOSEPH VAN BUGGENHOUT, Recteur Magnifique de l'Université de Louvain, Docteur & Professeur ordinaire en Droit Canon & en Droit Civil, Président du Collége de St. Donat, & Chanoine du Chapitre de Nivelle, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 7 Juin 1730.

Les armes sont: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au sautoir alésé & cramponné d'argent; au 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent; sur le tout d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de deux fleurs-de-lis de même.*

1730. MANGIN. François-Blaise MANGIN, Capitaine de Grénadiers dans le Régiment de Dragons du Général Comte de Jorger, natif de St. Medard en Lorraine, fut élevé à la dignité de *Baron* pour lui & ses descendans mâles & femelles par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 10 Juin 1730, avec faculté d'appliquer ce titre sur telles Terres qu'il trouvera convenables.

1730. JEAN MANGIN, Prévôt de Remich & Greven-Macheren, puis Secrétaire & Greffier en Chef du Conseil de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 1 Juillet 1730.

Les armes sont: *d'azur, au rencontre de buffle d'argent, accorné & bouclé d'or, accompagné de trois treffles de même, 2 en chef, une en pointe.*

1730. PIERRE-IGNACE COENE, Seigneur de Calckers, du Pilloy, de Patures & de la Blanche-Motte, natif de Séville & domicilié à Lille,

Lille, obtint réhabilitation de nobleſſe avec Supports & couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 5 Août 1730.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à un fer de moulin d'argent en ſautoir, aléſé, paré, anché & ouvert en loſange ; au 2 & 3 d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois tours d'argent & accompagnée en chef de trois merlettes de ſable.*

1730. GUILLAUME-ARCHDEACON, demeurant à Bruges, obtint la permiſſion de trafiquer en gros ſans déroger à ſa nobleſſe par Acte du 12 Août 1730.

1730. NICOLAS PORTER, domicilié à Bruges, obtint la permiſſion de trafiquer en gros ſans déroger à ſa nobleſſe par Acte du 14 Oct. 1730.

1731. JAQUES VERANNEMAN, Seigneur de Lannoy, la Follie, Gentbrugge, Poele, &c. domicilié à Bruges, ſa patrie, fut annobli, créé Chevalier, & obtint des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 30 Janv. 1731.

Les armes ſont : *échiqueté d'or & de gueules.*

1731. HENRI-LAURENT VOTHIER, demeurant à Namur, fut annobli par Lettres du 17 Fév. 1731.

Les armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à deux barres d'or ; au 2 & 3 d'or, au lion de ſable, tenant de la patte droite un ſabre recourbé d'argent, la garde d'or, menaçant de frapper, ſur le tout de gueules, à trois chaudieres d'or.*

1731. FRANÇOIS-EDOUARD-ANTOINE DE

HEYDEN, Conseiller d'Epée au Conseil de Luxembourg & Député de l'Etat Noble de la même Province, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 18 Avril 1731.

Ses armes sont : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois lions de gueules.*

1731. FLODORP. Jean-Pierre-Toussaint de FLODORP, Seigneur de Clabbecq-en-Marche, Grimberghe & autres lieux, fut créé avec ses descendans mâles & femelles, *Vicomte de Flodorp*, avec permission d'affecter ce titre sur quelqu'une des Terres qu'il possède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la suite, par Lettres du 19 Mai 1731.

1731. DU BUZ. L'Empereur *Charles VI.* par ses Lettres-patentes du 30 Mai 1731 accorda des Supports avec bannieres & le titre de *Comte* à PHILIPPE-EMMANUEL DU BUZ, Seigneur de Moustier, la Motte, Sempy, Augimont, &c. pour lui, ses hoirs & successeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ledit titre sur quelque Terre acquise où à acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes sont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux flèches de sable, & accompagné de trois molettes d'éperons d'argent.*

1731. GUILLAUME-NICOLAS MOREAU, Seigneur de Bioul au Comté de Namur & de Dommelbroeck en Flandres, Bailli & Mayeur de Charleroy, fut créé Chevalier, & obtint confirmation de noblesse, Supports, bannieres, & couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 9 Juin 1731.

Ses armes ſont : *d'or, à un fer de lance de ſable.*

1731. JOSEPH GOUPY, Seigneur de Vertryck & du Vicomté de Quabeeck, natif de la Touraine & domicilié en Brabant, fut annobli par Lettres du 22 Juillet 1731.

Les armes ſont : *d'argent, à deux faſces de ſable.*

1731. GILLES DE SAGER, Avocat au Conſeil de Brabant, fut annobli par Lettres du 15 Août 1731.

Les armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'or, au ſauvage au naturel, tenant une maſſue de même, & poſé ſur une terraſſe de ſinople, accompagné en chef d'un lambel de trois pendans de gueules ; au 2 & 3 d'argent, à trois chapeaux de gueules, avec des cordons pendans de même.*

1731. LOUIS-BONAVENTURE VAN DE WOESTYNE, Conſeiller-Aſſeſſeur du Mont de Piété de Gand, puis Secrétaire de la même Ville, fut honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du 17 Oct. 1731.

Ses armes ſont : *de ſable, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même ; à la bordure componnée d'or & de gueules.*

1731. VILLEGAS. Gaſpard-Joſeph de VILLEGAS, Conſeiller du Conſeil de Brabant, fut élevé à la dignité de *Vicomte* pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs, par Lettres du 20 Oct. 1731. Il étoit ſecond fils de *Paul-Philippe* de Villegas, Seigneur de Luttre, & d'*Anne-Thérèſe-Hyacinthe* de Kinſchot, Comteſſe héritiere de St. Pierre-Yette ; & petit-fils de *Paul-Melchior* de Villegas, I. Baron d'Hovorſt, & d'*Iſabelle* van

Ophem. Le Vicomte de Villegas avoit épouſé *Marie-Françoiſe* de Coxie, & mourut ſans poſtérité le 1 Janv 1738.

Il portoit pour armes : *écartelé, au 1 d'argent, à une croix vuidée & enhendée de ſable, à la bordure componnée de ſeize pieces de gueules & d'argent, chaque compon de gueules chargé d'une tour d'or, & chaque compon d'argent d'une chaudiere de ſable*, qui eſt Villegas ; *au 2 d'or, à la faſce breteſſée & contre-breteſſée de ſable*, qui eſt Kinſchot ; *au 3 d'argent, à une bande fuſelée de gueules de cinq pieces*, qui eſt van Ophem ; *au 4 faſcé d'or & de ſinople de ſix pieces*, qui eſt Oyenbrugge. *L'écu timbré d'une couronne de Comte*, par conceſſion dudit jour 20 Oct. 1731.

1731. JAQUES-JOSEPH BAUWENS, Avocat au Conſeil de Flandres, fut annobli par Lettres du 17 Nov. 1731.

Les armes ſont : *d'azur, à deux faſces d'argent, ſurmontées de trois fleurs-de-lis de même*, 2 & 1.

1731. DEFFONSECA. Marc, Baron DEFFONSECA, Conſeiller-Régent du Conſeil Suprême des Pays-Bas à Vienne, obtint de l'Empereur *Charles VI.* la permiſſion de ſe qualifier *Comte*, & d'appliquer ce titre ſur telle Terre que bon lui ſembleroit, par Lettres du 24 Déc. 1731.

1732. DE VEYDER. L'Empereur *Charles VI.* par ſes Lettres du 10 Janv. 1732, accorda à FRANÇOIS-MAURICE DE VEYDER, Seigneur de Malberg, Mehr, Bettenfeld, Oberſche, Heyer, Hobenfelz, &c. des Supports avec bannieres & le titre de *Baron*, pour lui, ſes hoirs

& ſucceſſeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre ſur quelqu'une des Terres qu'il poſſéde dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'or, à un ours de ſable paſſant, ayant au col une chaîne de même, qui lui paſſe deſſus le dos & deſſous les pattes de derriere; au 2 & 3 d'argent, à l'écuſſon de gueules.*

1732. GUTIERREZ-DE-LARA. Don Joſeph GUTIERREZ-DE-LARA, Secréraire & premier Official des affaires du Royaume de Sicile, fut élevé à la dignité de *Baron* pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, par Lettres du 10 Janv. 1732.

1732. STEGNER. Chrétien de STEGNER, Chevalier du Saint Empire, obtint des Supports & le titre de *Baron*, applicable ſur quelque Terre dans les Pays-Bas, par Lettres du 16 Janv. 1732.

1732. SURMONT. Jaques-Jean-Benoit de SURMONT-DE-VLOOSWYCK, Chevalier du St. Empire, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 14 Fév. 1732 le titre de *Vicomte*, applicable pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, ſur quelque Seigneurie acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes ſont : *de ſable, à la faſce breteſſée & contre-breteſſée d'argent.*

1732. LOUIS DE LA HAMAIDE, domicilié à Ath, fut annobli par Lettres du 28 Mars 1732.

Les armes ſont : *d'or, à trois hamaides de gueules, ſurmontées d'un croiſſant de ſable.*

1732. FRAULA. L'Empereur *Charles VI.* par ſes Lettres du 23 Avril 1732, enrégiſtrées en la Chambre des Comptes à Bruxelles le 9 Juin ſuivant, accorda des Supports & le titre de *Vicomte* à THOMAS FRAULA, Seigneur de Roſierbois, Conſeiller d'Etat & ancien Directeur Général des Domaines & Finances des Pays-Bas; & par autres Lettres du 21 Juillet 1736, enrégiſtrées au même endroit le 15 Oct. ſuivant, ce Prince le décora de celui de *Comte* : titres applicables ſur quelques Terres des Pays-Bas ſous la domination de S. M. I. & C. & ſucceſſibles à l'aîné de ſes enfans mâle ou femelle.

Le Comte de Fraula étoit iſſu d'une noble famille Napolitaine, qui tire ſon nom de la Terre de Fraula ſituée entre les Villes de Naples & d'Acerra. Il avoit pour biſayeul *Jacoma* Fraula, Ecuyer, qui avoit épouſé *Zenobie* de Millo, de laquelle il eut *Virgilio* Fraula, Ecuyer, né le 30 Oct. 1588, lequel vint dans les Pays-Bas en qualité de Lieutenant-Colonel pour *Philippe II.* Roi d'Eſpagne, auquel il fut attaché juſqu'à la fin de ſes jours, ayant été tué à ſon ſervice en combattant avec beaucoup de valeur. Il avoit épouſé le 31 Mai 1612 *Jeanne* Motkin, qui le rendit pere entre autres, 1. de *Marc* Fraula, né le 30 Juin 1613, lequel, à l'exemple de ſon pere, ſervit très-fidélement le Roi *Philippe IV.* en qualité de Capitaine de Cuiraſſiers, & mourut en 1642 des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Honcourt; 2 de *Nicolas* Fraula, Ecuyer, Commiſſaire Extraordinaire des Montres des Gens de Guerre & Pagador-Général des Armées de S. M. C. né le 18 Oct. 1614. Celui-ci épouſa le 8 Janv. 1643 *Marie* Anthoine, & en

eut entre autres, 1. *Thomas* qui ſuit : 2. *Emmanuel*, dont il ſera parlé après ſon frere : 3. *Martin* Fraula, né le 10 Juin 1657, Colonel de Cavalerie, Brigadier des Armées d'Eſpagne, Gouverneur de Vic en Catalogne, mort à Tortone le 25 Août 1717.

Thomas Fraula naquit le 11 Janv. 1646, & fut créé Vicomte le 23 Avril 1732, & Comte le 21 Juillet 1736, comme il a été dit ci-deſſus. Il mourut le 24 Avril 1738, & avoit épouſé le 27 Sept. 1680 ſa couſine-germaine *Marie-Alexandrine* Anthoine, morte en 1723, fille de *Jean-Baptiſte* Anthoine, Chevalier, Directeur de la Poſte d'Anvers, & de *Marie-Suzanne* de Lannoy. Leur fils aîné *Jean-Baptiſte-Joſeph*, Comte de Fraula, Conſeiller d'Etat, & Préſident de la Chambre des Comptes à Bruxelles, a été marié à *Suzanne-Iſabelle* le Cat, de laquelle il a eu,

1. *Louis-Grégoire-Joſeph*, Comte de Fraula, qui n'eſt point encore marié.

2. *Marie-Suzanne-Joſephe* Fraula, veuve de *Jean-Frédéric*, Baron de Beyer, qu'elle avoit épouſé en 1728.

3. & 4. deux filles non-mariées.

5. & 6. deux autres Religieuſes.

Le ſecond fils de *Thomas*, premier Comte de Fraula, *Jean-Baptiſte-Guillaume-Joſeph* Fraula, Seigneur de Roſierbois & Amman de la Ville d'Anvers, fut créé *Vicomte de Fraula* par Lettres du 15 Sept. 1736, & épouſa *Anne-Marie* de Heuvel, dont il n'a point d'enfans.

Thomas-Auguſtin-Joſeph Fraula, autre fils

de *Thomas*, a pour femme *Marie-Louiſe* van Colen, dont deux fils & deux filles.

François-Thomas-Joſeph Fraula, Seigneur du Mets-Blanbois, Conſeiller du Conſeil de Brabant par Patentes du 12 Nov. 1717, quatrieme fils de *Thomas*, eſt mort, & a laiſſé deux fils: 1. *Thomas François-Joſeph* Fraula, Seigneur du Mets-Blanbois; 2. *Jean-Baptiſte-Florent-Joſeph* Fraula.

Thomas Comte de Fraula, a laiſſé encore quatre filles, dont deux Carmelites à Bruxelles; les deux autres ſont, 1. *Jeanne-Emmanuelle* Fraula, mariée à *Thomas-Emmanuel* Fraula ſon couſin-germain de pere & de mere: 2. *Marie-Alexandrine-Joſephe* Fraula, alliée à *Philippe-Charles* de Schietere, Seigneur de Malſtapel, Houtſchen, Eeckhoutſchen & Hauweelſchen, Ecoutette de Bruges, mort vers l'an 1755.

Emmanuel Fraula, Ecuyer, né le 26 Déc. 1653, frere de *Thomas*, Comte de Fraula, fut Colonel propriétaire d'un Régiment de Cuiraſſiers de ſon nom, Inſpecteur-Général de Cavalerie, & Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté Catholique, & mourut en 1741, ayant épouſé 1. le 4 Oct. 1691 ſa couſine-germaine *Iſabelle-Claire* Anthoine, ſœur de pere & de mere de la femme de *Thomas*, Comte de Fraula ſon frere aîné, morte en 1694, 2. en 1697 *Jeanne-Françoiſe*, fille de *Jean-Jaques* d'Hinſlin, Chevalier, Seigneur de Maibe & Flawinne. Du premier lit vint pour fils unique *Thomas-Emmanuel* Fraula, né le 23 Juillet 1692, & mort en 1740, ayant été marié le 27 Déc. 1714 à ſa couſine-germaine de pere & de mere *Jeanne-*

Emmanuelle Fraula, fille de *Thomas*, Comte de Fraula, & de *Marie-Alexandrine* Anthoine. De cette alliance naquirent *Iſabelle-Barbe-Joſèphe* Fraula, femme de *Jean-Charles-Anthoine* de Neufforge, Chevalier originaire du Duché de Luxembourg, qui en a des enfans; & *Charles-Joſeph*, Baron de Fraula, Chef-Mayeur de la Ville & dépendances de Vilvorde, né en 1717, qui a épouſé en premieres nôces le 15 Avril 1743 *Angelique-Antoinette* Cools, née en 1713, & morte le 22 Fév. 1748, & en ſecondes nôces le 26 Oct. de la même année, *Marie-Magdelene* le Brum-de-Miraumont, fille de *Maximilien-Joſeph*, Ecuyer, Seigneur de Puiſieux, Bacquelroy, &c. & d'*Agnès* Modé. Ses enfans ſont,

Du premier lit.

1. *Thomas-Auguſtin-Joſeph* Fraula, né le 6 Mai 1747.

2. *Jeanne-Ignace-Joſephe-Charlotte* Fraula, née le 24 Avril 1744.

3. *Marie-Iſabelle-Joſephe* Fraula, née le 25 Sept. 1745.

Du ſecond lit.

1. *Jean-Charles-Antoine* Fraula, né le 30 Juin 1751.

2. *Jean-Joſeph-Nicolas* Fraula, né le 5 Déc. 1752.

3. *Hyppolite-Pierre-Daniel* Fraula, né le 27 Fév. 1754.

4. *Jaques-Joſeph* Fraula, né le 20 Juin 1756.

5. *Marie-Anne-Françoiſe-Louiſe* Fraula, née le 26 Mai 1755.

Emmanuel de Fraula, nommé ci-deſſus, a eu de ſon ſecond mariage.

1. *Joſeph-Emmanuel* Fraula, Capitaine & Adjudant-Général de la Cour de Bruxelles.

2. *François-Joſeph* Fraula, Jéſuite, Prédicateur de la Cour de Bruxelles.

3. *Jean-Baptiſte* Fraula, Capitaine de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne.

4. *Albertine-Guilaine* Fraula.

5. *Anne-Thérèſe* Fraula.

Les armes de la Maiſon de Fraula ſont : *d'azur, à la faſce échiquetée d'or & de gueules de trois tires, accompagnée de trois quinte-feuilles d'argent, boutonnées d'or.*

1732. JAQUES-BENOIT PAUWENS, Seigneur de Houten, Secrétaire du Conſeil de Brabant, fut annobli par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Août 1732, & ce Prince lui donna pour armes : *un écu de ſable, au paon rouant d'or, poſé ſur une terraſſe de ſinople.* Le 2 Nov. 1733, ce même Prince, par de nouvelles Lettres-patentes, lui accorda le titre de Chevalier, des Supports avec bannieres, une couronne au lieu de bourlet, & la permiſſion de changer ſon nom en celui de POWIS, & ſes armes en *un écu d'or, au lion de gueules.*

1732. DENIS-JOSEPH MARIN, Seigneur de la Motte, Receveur-Général de la Province de Hainaut, obtint rétroaction de nobleſſe, avec Supports & bannieres, par Lettres du 10 Sept. 1732.

Ses armes ſont : *d'azur, au chevron accompagné de trois treffles, le tout d'or.*

1732. RUYSBROECK, Seigneurie en Brabant, fut érigée en *Comté* par Lettres du 20 Sept. 1732, en faveur & en considération de la noble extraction de GASPARD-HENRI RENE', BARON D'YVE-D'OSTICHE, Seigneur de Warelles, grand & petit Rouffi, Rottebroeck, Ruysbroeck, &c. qui obtint par les mêmes Lettres des Supports & la permiffion de porter fur ſes armes une couronne de Marquis.

1732. FRANÇOIS SCHILDER, ancien Aumonier de la Ville d'Anvers, fut créé Chevalier & obtint une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du 8 Oct. 1732.

Ses armes ſont : *d'argent, à deux pals d'azur, accompagnés en chef de trois merlettes de ſable, à la faſce vivrée de gueules brochante ſur le tout.*

1732. PIERRE VAN CUTSHEM, Secrétaire du Conſeil de Brabant, fut annobli par Lettres du 6 Déc. 1732.

Les armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 de ſinople, à deux faucilles d'argent, emmanchées d'or, affrontées & poſées au chevron, accompagnées de trois étoiles à ſix rais auſſi d'or, 2 en chef, 1 en abyſme ; au 2 & 3 de ſable, à trois pals d'or, au chef d'argent, chargé de trois merlettes de ſable.*

1733. CHARLES-HENRI COPPIETERS, Seigneur de Cruyshille, fut annobli par Diplôme de l'Empereur *Charles VI.* du 22 Avril 1733, enrégiſtré dans la Matricule de l'Empire.

1733. JEAN-CHARLES HUGO, Officier & Bailli de Villemont & de Ste. Marie, domicilié à Belle-Fontaine au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 2 Mai 1733.

Les armes sont : *parti d'azur & de gueules, au lion d'argent, couronné d'or brochant sur le tout.*

1733. Les enfans de PIERRE VAN THIENEN, Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Bruges, furent annoblis sur la requête de *Jeanne-Antoinette* Terwe sa veuve, par Lettres du 3 Juin 1733.

Les armes sont : *d'or, à dextre un palmier de sinople, posé sur une terrasse de même ; à senestre un ours passé de bout sur ses pieds de derrière de sable, accolé d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de sinople. & au-dessus en cimier, un ours naissant de sable, accolé d'argent.*

1733. Les enfans de JAQUES VAN OCHER-EEDT, de Bruges, furent annoblis sur la requête de *Jeanne-Antoinette* Terwe sa veuve, par Lettres du 3 Juin 1733.

Les armes sont : *d'argent, à l'écureuil rampant de gueules. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de gueules, & au-dessus en cimier, un écureuil issant de gueules.*

1733. CUVELIER. François-Gaston CUVELIER, Conseiller-Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas à Vienne, obtint en considération de ses services, des Supports & le titre de *Comte de son nom*, pour lui & ses descendans mâles & femelles, applicable sur telle Terre ou Seigneurie qu'ils auroient dans les Pays-Bas, par Lettres du 24 Juin 1733.

Ses armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois arbalestes d'argent.*

1733. Les enfans de feu PIERRE PROLI, ont obtenu la permiſſion de trafiquer en gros ſans déroger à leur nobleſſe par Acte du 8 Juillet 1733.

1733. LAMBERT RENETTE, de Bruxelles, fut annobli par Lettres du 29 Juillet 1733.

Les armes ſont : *d'azur, au ſautoir aléſé d'or, accompagné d'une merlette de même en chef, & de trois pommes-reinettes auſſi d'or, tigées d'argent, 2 aux flancs, 1 en pointe.*

1733. JEAN-BAPTISTE CORNELISSEN, ancien Receveur-Général & ſecond Tréſorier de la Ville d'Anvers, fut annobli par Lettres du 8 Août 1733.

Les armes ſont : *parti & emmanché de ſable & d'or de quatre pointes & une demie ; au chef d'azur, chargé d'une coquille d'or, accotée de deux loſanges d'argent.*

1733. FRANÇOIS-DOMINIQUE & JAQUES-TOUSSAINT-DOMINIQUE CARY, freres, furent annoblis, & obtinrent la confirmation de l'adoption faite en leur faveur par *Thomas-Maximilien* Neyts Seigneur de Cleyhem, & la permiſſion pour eux & leur poſtérité de porter le nom & les armes de NEYTS, par Lettres du 30 Sept. 1733.

1733. LAURENT LE JOEUNE', Seigneur de la Cour & Ban de Lulange au Duché de Luxembourg, fut annobli conjointement avec ſes freres *Jean-Baptiſte*, Avocat au Grand-Conſeil à Malines, & *Joſeph* le Jœune, Seigneur propriétaire de la Cour Fonciere de Fanzel, par Lettres du 30 Oct. 1733.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois œillets au naturel, feuillés & tigés de ſinople, accompagné de trois étoiles à ſix rais d'or, 2 en chef, 1 en pointe.*

1733. NORBERT-FRANÇOIS BOLS, Seigneur d'Arendonck, domicilié à Turnhout en Brabant, fut annobli par Lettres du 7 Nov. 1733.

Les armes ſont : *de gueules, à deux lions d'or, affrontés & jouant de la patte, poſés ſur une terraſſe de ſinople; au chef couſu d'azur, chargé de trois beſans d'or.*

1733. Les enfans de PIERRE-JAQUES SCHOUTHEET, Bourguemaître de Tenremonde, furent annoblis ſur la requête de *Mathilde-Louiſe* van Calendries ſa veuve, par Lettres du 14 Nov. 1733.

Les armes ſont : *de ſable, aux ceps d'or, mis en faſce. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & de ſable, & au-deſſus en cimier, un lion iſſant de gueules entre un vol, dont une partie eſt d'or & l'autre de ſable.* Deviſe, *in compede virtus.*

1733. SANDROUIN. Gédeon de SANDROUIN, Seigneur de Heppignies au Comté de Namur, obtint des ſupports & le titre de *Vicomte*, applicable ſur telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres du 14 Nov. 1733.

Les armes ſont : *de gueules, à trois foulnes l'une ſur l'autre d'or.*

1733. LEOPOLD-ANTOINE-JOSEPH DE HARVEN, Seigneur de Harweng, Avocat au Conſeil de Hainaut & Capitaine d'une Compagnie

Bourgeoiſe de la Ville de Mons, fut annobli par Lettres du 21 Nov. 1733.

Les armes ſont : *de gueules, au chevron, accompagné de trois quinte-feuilles, le tout d'argent.*

1733. Goos. Jaques-Xavier Goos, Secrétaire de la Ville d'Anvers, obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Baron*, applicable ſous le nom de *Goos*, ſur une Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas ſous la domination de Sa Majeſté Imp. & Cath., par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 19 Déc. 1733. Il étoit fils puîné de *Pierre* Goos, qui avoit obtenu des Lettres de Nobleſſe du Roi *Charles II.* le 27 Janv. 1676, & d'*Anne-Iſabelle* Vecquemans.

1734. Joseph van Laethem, Conſeiller-Aſſeſſeur du Mont de Piété de Bruxelles & Commiſſaire-Général des Logemens des Gens de Guerre, obtint des Supports & le titre de Chevalier par Lettres du 30 Janv. 1734.

1734. François & Gabriel-Joseph van Laethem, freres du précédent, obtinrent des Supports & le titre de Chevalier, par Lettres du 30 Janv. 1734.

1734. Philippe-Joseph du Bus, Receveur-Général des vingtiémes de la Ville de Mons, fut annobli par Lettres du 17 Avril 1734.

Les armes ſont : *de gueules, au chevron, accompagné en chef de deux treffles & en pointe d'un croiſſant, le tout d'argent.*

1734. Jaques Andre' van Praet, ancien Grand-Aumônier de la Ville d'Anvers, fut annobli par Lettres du 19 Mai 1734.

Les armes ſont : *d'argent, à trois treffles de ſinople.*

1734. ANDRE'-FRANÇOIS JAERENS, Ecuyer, Roi & Héraut d'Armes de S. M. I. & C. à titre du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny, & Conſeiller & premier Roi d'Armes des Pays-Bas en ſurvivance, obtint le titre de Chevalier & des Supports avec bannieres, par Lettres du 2 Juin 1734.

Il étoit iſſu de *Marcel* Jaerens, Ecuyer, qui de ſa femme *Marie* Berrewouts, eut *Michel* Jaerens, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne, marié le 20 Fév. 1634 à *Catherine* le Mire, niéce de *Jean* le Mire, Evêque d'Anvers, & fille de *Thomas*, & de ſa premiere femme *Catherine* Sicherant morte le 20 Sept. 1605, à 36 ans. De cette alliance vint *Antoine-Ignace* Jaerens, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, puis Roi & Héraut d'Armes de S. M. C. à titre du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny par Patentes du 3 Juillet 1698, né le 18 Fév. 1635, & mort à Bruxelles le 6 Mai 1711. Il avoit été marié le 17 Mars 1663 à *Catherine* van den Bemden, née le 4 Avril 1642, morte le 20 Janv. 1729; elle le fit pere 1. d'*Antoine-Ignace* qui ſuit. 2. de *Charles-François*, Chanoine & Ecolâtre du Chapitre de St. Pierre à Anderlecht, né le 15 Juillet 1671, mort le 21 Juin 1744. 3. de *Barthelemi-Joſeph*, dont il ſera parlé après ſon frere aîné. 4. de *Jean-Baptiſte*, Lieutenant au Régiment de Salablanca, mort ſans alliance en 1708. 5. d'*André-François*, dont la poſtérité ſera rapportée.

Antoine-Ignace Jaerens, Ecuyer, Lieutenant-Colonel

Colonel au ſervice de l'Empereur *Charles VI.*, mourut le 28 Nov. 1740. Il avoit épouſé en premieres nôces le 27 Fév. 1706, *Marie-Sara-Magdelene* van der Aa, morte le 14 Janv. 1712, fille de *Melchior*, & de *Sara* van Breuſeghem; & en ſecondes nôces le 26 Juin 1712, *Anne-Catherine* Loth *aliàs* l'Hoſt, née le 15 Avril 1683, morte le 26 Avril 1739, fille de *Simon*, & de *Françoiſe* Sittaert. Il a eu pour enfans :

Du premier Lit.

1. *Antoine-Ignace-Marianus* Jaerens, Ecuyer, Echevin de la Ville d'Aloſt en 1757, 1758, & 1759, marié le 7 Oct. 1749, à *Barbe-Françoiſe* van den Broecke, de laquelle il n'a point enfans.

2. *Charles-Léopold-Dominique-Jean-Baptiſte* Jaerens, Ecuyer, marié à Nivelle le 25 Mars 1734 avec *Marie-Magdelene-Joſephe-Sophie* de Lau, fille de *Jean-François* & d'*Anne-Marie* de Charlez, de laquelle il a une fille unique, nommée *Marie* Jaerens.

Et du ſecond Lit,

3. *Pierre-François* Jaerens, Ecuyer.

4. *Théréſe-Françoiſe* Jaerens, mariée le 2 Mai 1736 à *Gilles-Jean* Moors, Seigneur de la Baronnie d'Arquennes, dont pluſieurs enfans.

5. *Anne-Marie* Jaerens, non-mariée en 1759.

6. *Iſabelle-Catherine* Jaerens, non-mariée en 1759.

7. *Regine-Théréſe-Joſephe* Jaerens, morte ſans alliance le 29 Oct. 1754, & inhumée à Vilvorde dans l'Egliſe du Monaſtere des Religieuſes de Sion.

Barthélemi-Joſeph Jaerens, troiſiéme fils d'*Antoine-Ignace* & de *Catherine* van den Bemden, naquit le 12 Juillet 1681, & fut élevé à la dignité de *Baron* pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs, avec permiſſion de porter & relever les nom & armes de la noble & ancienne famille de VAN DEN HEETVELDE, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 25 Fév. 1739. Il étoit alors Lieutenant-Colonel, & Sergent-Major de la Ville de Tenremonde, fut fait Lieutenant-Gouverneur de la même Ville par Patentes du 3 Juillet 1749, Colonel le 20 Oct. 1751, & Général-Major des Armées de l'Imperatrice-Reine au mois d'Août 1759. Il a épouſé le 1 Nov. 1710 *Marie-Caroline-Cornelie* van den Heetvelde, née le 26 Mai 1689, morte le 24 Janv. 1722, fille unique de *Jean-Edouard* van den Heetvelde, Ecuyer, Seigneur d'Heetgoet, Uytberghen, &c. & de *Marie-Petronille* Terlinden. De ce mariage il a eu pour enfans,

1. *Barthélemi-Joſeph-Charles* van den Heetvelde *dit* Jaerens, Ecuyer, Seigneur d'Heetgoet, Uytberghen, &c. Haut-Echévin du Pays de Tenremonde, qui n'eſt point encore marié.

2. *Marie-Anne* van den Heetvelde *dit* Jaerens, Dame de Schoonendael, morte le 19 Mars 1758, ſans avoir été mariée.

3. *Petronille-Théréſe-Caroline*, van den Heetvelde *dit* Jaerens, Dame de Rooversberghe, non-mariée en 1759.

4. *Barbe-Françoiſe-Caroline* van den Heetvelde *dit* Jaerens, Dame de Rooſendael, non-mariée en 1759.

5. *Marie-Angelique-Caroline* van den Heetvelde *dit* Jaerens, non-mariée en 1759.

André-François Jaerens, cinquieme fils d'*Antoine-Ignace* & de *Catherine* van den Bemden, fut crée Chevalier le 2 Juin 1734 comme il a été dit ci-deſſus, & mourut à Bruxelles le 2 Mars 1750, âgé de 65 ans 11 mois & 16 jours. Il avoit épouſé le 7 Sept. 1709 *Caroline-Jeanne* van den Leene, née le 29 Août 1690, morte le 18 Avril 1752, fille aînée de *Joſeph* van den Leene, Ecuyer, Seigneur de Lodelinſaert & Caſtillon, Conſeiller & premier Roi d'Armes de S. M. I. & C. aux Pays-Bas, mort le 16 Fév. 1742, & de ſa premiere femme *Catherine* Borrens, décédée le 17 Fév. 1697. De ce mariage ſont ſortis,

1. *Antoine-François-de-Paul* Jaerens, Ecuyer premier Page du Comte de Daun, Prince de Thiano, Gouverneur Capitaine Général des Pays-Bas, puis Enſeigne au Régiment du jeune Comte de Daun ſon frere, qui s'eſt ſignalé, aux combats de Colorno & de Parme, & qui eſt mort à Mantoue le 26 Déc. 1734, ſans avoir pris d'alliance.

2. *André-François-Joſeph* Jaerens, Ecuyer, Conſeiller & premier Roi d'armes de Sa Majeſté Imp., Royale & Apoſtolique aux Pays-Bas par Patentes du 15 Août 1750, admis dans la noble famille de t'*Serhuyghs* une des 7 Patriciennes de Bruxelles le 13 Juin 1731. Il n'eſt pas marié.

3. *Barthélemi-Joſeph* Jaerens, Ecuyer, Roi & Héraut d'Armes de S. M. Imp., Royale &

Apoſtolique à titre du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny, admis dans la noble famille de t'*Serhuyghs* le 13 Juin 1738.

4. *Charles-Léopold-Eugene-Ferdinand* Jaerens, Chanoine & Ecolâtre du Chapitre de St. Pierre à Anderlecht.

5. *Joſeph-Antoine-Albert* Jaerens, Ecuyer, admis dans la noble famille de t'*Serhuyghs* le 21 Déc. 1747, non-marié en 1759.

6. *Henri-Michel* Jaerens, Ecuyer, mort le 8 Juillet 1740 ſans alliance.

7. *Marie-Angelique-Joſephe* Jaerens, mariée 1. à *François-Louis* de Bretel, Ecuyer, Seigneur de la Cocquerie, &c. 2. à *Pierre-François* Cote, Greffier de la Chambre Suprême à Bruxelles.

Les armes de Jaerens ſont: *d'argent, à la bande breteſſée & contre-breteſſée de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, un Serpent qui forme un cercle, d'azur, couronné d'or, ſurmonté d'une étoile à ſix rais de même & accoté de deux demi-vols d'argent, chargés chacun d'une bande breteſſée & contre-breteſſée de gueules.* Deviſe, *Eternitas.*

Celles de van den Heetvelde ſont: *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois mailles d'argent dans le ſens de la bande, & accompagnée en chef d'un petit écuſſon de ſable, chargé d'un lion d'argent.*

1734. IGNACE MORTGAT, natif de Bruxelles, fut annobli par Lettres du 7 Juin 1734.

Les armes ſont: *de ſable, à trois étoiles à ſix rais d'or; au chef d'argent.*

1734. JAQUES-JOSEPH de WAVRANS, domicilié à Ypres, fut annobli par Lettres du 22 Juin 1734.

Les armes sont : *de gueules, à la tête de licorne d'argent, accompagnée de huit billettes de même, mises en orle.*

1734. JEAN-CHARLES VAN HEURCK, natif d'Anvers, fut annobli, & obtint la permission de porter les armes de la famille éteinte de VAN BERCKEL, par Lettres du 4 Sept. 1734.

Ces armes sont : *d'or, à deux fasces bretessées & contre-bretessées d'argent, bordées de sable.*

1734. PIERRE-FRANÇOIS-GISBERT VAN SCHOREL, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du 15 Sept. 1734.

Les armes sont : *d'azur, à une figure de Saint Michel, foulant aux pieds le dragon de sable.*

1734. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH OTGENS, Seigneur de Middelharnisse en Hollande, natif de Hoeven en Brabant & domicilié à Anvers, fut annobli conjointement avec son frere MICHEL-JOSEPH-BERNARD OTGENS, par Lettres du 18 Sept. 1734.

Les armes sont : *d'argent, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même.*

1734. JAQUES-GERARD KNYFF, Bourguemaître d'Anvers en 1711, 1712, 1722, 1723 & 1724, puis Chanoine gradué de la Cathédrale de la même Ville, obtint des Supports avec bannieres, & confirmation de noblesse & annoblissement de nouveau en tant que besoin seroit avec rétroaction au 1 Sept. 1719, par Lettres du 28 Sept. 1734.

Ses armes ſont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à ſix rais d'or. & en pointe d'une tour de même ; au chef auſſi d'or, chargé d'une aigle éployée de ſable.*

1734. FRANÇOIS DE WILLAEYS, Conſeiller de la Ville de Bruges, fut annobli par Lettres du 2 Oct. 1734.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois flammes au naturel, & accompagné de trois coquilles d'or.*

1734. PIERRE-ANTOINE WELLENS, ancien Echevin d'Anvers, fut annobli par Lettres du 20 Oct. 1734.

Les armes ſont : *d'azur, à trois étoiles à huit rais d'or, une au canton ſeneſtre du chef, & les deux autres au canton dextre & ſeneſtre de la pointe ; au franc-quartier d'argent, chargé de trois chevrons de ſable.*

1734. GASPARD JOSEPH VAN HORNE, Seigneur d'Hooghpoorte, ancien Conſeiller-Secrétaire de la Ville d'Anvers, obtint la confirmation du titre de Chevalier & des Supports avec bannieres, par Lettres du 3 Nov. 1734.

Ses armes ſont : *d'or à la faſce de gueules, accompagnée en chef de trois merlettes de ſable.*

1734. CLAUDE-ROELANTS, natif de Bruxelles & domicilié à Anvers, obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction de la date au 19 Mai 1716, par Lettres du 6 Nov. 1734.

Ses armes ſont : *de ſable, au ſautoir engreſlé d'or, accompagné en chef d'un croiſſant figuré d'argent.*

1734. LOUIS VAN COLEN, Seigneur de Broechem, Oelegem, Burcht, Sibbe, &c. domicilié à Anvers, ſa patrie, obtint des Supports avec bannieres, & la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction de la date au 14 Oct. 1716, par Lettres du 10 Nov. 1734.

Ses armes ſont: *d'azur, à deux grelots d'or, mis en faſce; au chef couſu de gueules, chargé de deux bourdons d'or, paſſés en ſautoir.*

1734. ENGELBERT-MARIE-JOSEPH BORREKENS, natif d'Anvers, obtint confirmation de nobleſſe & du titre de Chevalier avec rétroaction de la date au 15 Oct. 1716, par Lettres du 10 Nov. 1734.

Ses armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à trois fleurs-de-lis d'argent; au 2 & 3 d'or, au ſanglier rampant de ſable, poſé ſur une terraſſe de ſinople.*

1734. VAN CAUTEREN. Antoine-François VAN CAUTEREN, Seigneur de Bas-Braeckel, Salardinge, Parence, Meerbeke & de la Baronnie de Wedergraet, Conſeiller & Receveur-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Baron* pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre ſur quelqu'une des Terres qu'il poſſéde dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 20 Nov. 1734.

Ses armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 de ſable, au lion d'or; au 2 & 3 d'azur, à l'aigle éployée, d'or; ſur le tout de ſinople, à deux faſces d'ar-*

gent, au chef de ſinople, chargé d'une épée d'argent, garnie d'or, poſée en pal la pointe en haut.

1734. JEAN-MARIN DE GHELTHOF, natif d'Anvers, obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 18 Oct. 1715, par Lettres du 27 Nov. 1734.

Ses armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois beſans d'or, chargés chacun d'une croiſette de ſable; au 2 & 3 de ſable, au dauphin d'argent; ſur le tout une roſe de gueules.*

1734. CHARLES-HENRI COPPIETERS, Seigneur de Cruyshille, Conſeiller & Receveur-Général des Domaines au Quartier de Bruges, fut créé Chevalier avec rétroaction au 22 Avril 1733, par Lettres du 11 Déc. 1734.

Ses armes ſont: *parti d'azur & de gueules, à une épée d'argent, garnie d'or, poſée en barre ſur le parti, & une coupe couverte d'or brochante ſur le tout.*

1734. JOSSE WALCKIERS, natif de Ninove & domicilié à Grandmont, fut annobli par Lettres du 18 Déc. 1734.

Les armes ſont: *parti, au 1 d'or, à un faucon au naturel, contourné & perché ſur un rocher de gueules, ſurmonté ſur la tête d'une étoile à ſix rais de même, à la bordure engreſlée de gueules en chef & au flanc droit, & d'or en pointe; au 2 de gueules, à un faucon au naturel, perché ſur un rocher d'or, ſurmonté ſur la tête d'une étoile à ſix rais de même, à la bordure engreſlée d'or en chef & au flanc gauche, & de gueules en pointe.*

1734. LOOZ-CORSWAREM. Louis-Felix-Emmanuel-Chriſoſtôme-Denis de CORSWAREM, Seigneur d'Ancre, Malot, &c. Colonel d'Infanterie au ſervice de S. M. I. & C. depuis le 7 Oct. 1713, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Déc. 1734 le titre de *Duc*, applicable ſous le nom de *Looz-Corſwarem*, ſur une Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas, & tranſmiſſible à ſes enfans, deſcendans & parens & à tous ceux de ſon nom, tant en ligne directe que collatérale.

1734. CORSWAREM-LOOZ. Joſeph-Philippe-Hyacinthe de CORSWAREM, Seigneur de Boulogne, Erſtal, Nantimont, Ste. Marie, Fratin, &c. frere du précédent, & Capitaine au ſervice de France dans le Régiment de Royal-Pologne, Cavalerie Allemande, obtint par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 24 Déc. 1734 le titre de *Duc*, applicable ſous le nom de *Corſwarem-Looz*, ſur une Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas, & tranſmiſſible à ſes enfans, deſcendans & parens & à tous ceux de ſon nom, tant en ligne directe que collatérale.

Ces deux freres avoient pour VI. ayeul *Jean* de Corſwarem, Chevalier, Seigneur de Hierges, Herck-St.-Lambert, &c. qui épouſa le 15 Juillet 1479 *Jaqueline* de Moriamez, Dame héritiere de Landelis, Merceneau & Bois-Pollart, de laquelle il eut entre autres *Jean* de Corſwarem, Chevalier, Seigneur de Landelis, Merceneau, Bois-Pollart, &c. Gouverneur & Châtelain de Thuin, mort le 1 Janv. 1535. Il avoit épouſé 1. le 4 Sept. 1516. *Iſabeau* de Ligne, morte le 3 Sept. 1522, fille de *Jean*

de Ligne, Chevalier, Seigneur de Ham, & de *Catherine* de Roiſin; 2. *Jeanne* de Hamal, morte le 21 Mai 1561, fille de *Jean* d'Alſteren, Chevalier, Seigneur de Hamal, Boutershem, &c. & de *Marguerite* de Hamal. De ſon premier mariage vint *Jaques* de Corſwarem, Chevalier, Seigneur de Landelis, Merceneau, &c. Gouverneur & Châtelain de Thuin, mort le 18 Oct. 1595, ayant été marié à ſa couſine-ſoûgermaine *Catherine* de Corſwarem, Comteſſe héritiere de Nyle, Dame de Corſwarem, Château-Etienne, &c. qui fut mere de *François* de Corſwarem, qui mourut avant ſon pere le 3 Fév. 1593, laiſſant de ſa femme *Antoinette* de Gulpen, Dame de Wangnée & de Longchamp en partie, deux fils *Jean* & *Raſſe*, qui firent deux branches.

De l'aîné eſt iſſu *François-Joſeph-Bernard* de Corſwarem, Comte de Bornhem & de Nyle, Vicomte de Dourlens, Seigneur de Landelis, Bomerée, &c. Chambellan Honoraire de l'Imperatrice-Reine, non-marié en 1759.

De *Raſſe* de Corſwarem Seigneur de Longchamp en partie, le puîné, marié le 2 Août 1618 à *Marie* de Binckhem, & mort le 8 Oct. 1633, vint *Hubert* de Corſwarem, créé Baron de Longchamp le 19 Fév. 1652 & mort le 26 Juin 1671. Il avoit épouſé en premieres nôces le 13 Nov. 1648 *Iſabelle* van den Broecke, Dame de Bouſval, Eyndonck, la Loux, Calemont & de Longchamp en partie, morte le 28 Juin 1664; & en ſecondes nôces le 9 Juillet 1665 *Marie-Agnès* de Glimes-de-Brabant, ſœur germaine du Marquis de Florenne & de Cour-

celles. Du premier lit ſortit *Jean-Hubert* de Corſwarem, Baron de Longchamp, Vicomte de St. Gertrude, Seigneur de Faux, Grandlez, Leuze, &c. Pair du Comté de Namur, allié le 6 Mars 1673 à *Marguerite-Claire-Thérèſe* d'Argenteau, fille & héritiere de *Charles*, Comte d'Argenteau, Seigneur de Peiſſant, Saliermont, &c. & d'*Antoinette-Caroline* de Bonnieres-de-Souaſtre, de laquelle il a eu :

I. *Nicolas-Charles-François-Alexandre* de Corſwarem, Baron de Longchamp, Vicomte de St. Gertrude, Seigneur de Ligny, Tongrines, Leuze, Velaine, &c. marié le 2 Oct. 1697 à *Anne-Marie-Françoiſe* de Trazegnies, Chanoineſſe de Nivelle, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, morte vers l'an 1741, fille d'*Eugene-François-Charles*, Marquis de Trazegnies, Baron de Silly, & de *Catherine Charlotte* de Merode, Dame de Villemont, Clairemont, &c.

II. *Jean-Jaques-Alexandre* de Corſwarem, Seigneur du Vivier, Chambellan & Colonel de Cavalerie au ſervice de l'Electeur de Baviere, puis Chambellan Actuel de l'Empereur *Charles VI.* & Grand-Maître de l'Argenterie de l'Archiducheſſe *Marie-Eliſabeth*, Gouvernante-Générale des Pays-Bas Autrichiens, mort ſans enfans vers l'an 1750 ayant été allié en 1714 à *Marie-Florence* Coloma, Comteſſe héritiere de Bornhem, reçue Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée le 3 Mai 1730, & morte le 16 Nov. 1759.

III. *Louis-Felix-Emmanuel-Chriſoſtôme-Denis*, créé *Duc* de Looz-Corſwarem le 24 Déc. 1734 & mort à Nivelle en Août 1759. Il avoit été

allié 1 à *Hélène-Thérèse-Philippine* de Spanghen. 2. le 10 Avril 1715 à *Marie-Françoise-Odille Ferdinande* d'Affignies, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, fille unique de *Ferdinand*, Comte d'Affignies, Seigneur de Baudimont, Angeſt, Cathem, Betiſſaer, &c. Député de l'Etat Noble du Hainaut, & de *Marie-Odille* de la Barre, Baronne du Maiſnil. Il a eu de cette ſeconde alliance.

1. *Charles-Louis-Auguſte-Ferdinand-Emmanuel*, Duc & Prince de Looz-Corſwarem, Baron du Maiſnil, Seigneur de Baudimont, Angeſt, Betiſſaer, Eſcauſſine, St. Remy, la Folie, Heripont, Triviere, &c. Gentilhomme de la Clef d'Or, & Chambellan Actuel de l'Empereur *Charles VI.* en 1736, Chambellan de l'Imperatrice-Reine en 1745, créé *Prince* le 15 Nov. 1749, & pourvu de la charge de Grand-Chambellan du Roi de Pruſſe en 1756.

2. *Charles-Alexandre*, Chambellan Actuel de LL. MM. II. & Capitaine d'Infanterie au Régiment de los Rios.

3. *Florent-Lamoral*, Enſeigne au même Régiment.

4. *Marie*, Dame d'Honneur de l'Archiducheſſe *Marie-Eliſabeth* en 1736, mariée à *Ferdinand-Joſeph*, Marquis de la Puente, Chambellan Honoraire de l'Empereur *Charles VI.* puis de l'Imperatrice-Reine, mort en 1759.

IV. *Emmanuel-Marie-Louis-Ferdinand* de Corſwarem, marié le 1 Fév. 1717, à *Marie-Thérèſe-Apolline* de Merode-de-Trélon.

V. *Joſeph-Philippe-Hyacinthe*, créé *Duc* de

Corſwarem-Looz le 24 Déc. 1734, allié 1. à *Anne-Eliſabeth* de Beyer, ſœur de *Jean-Frédéric* Baron de Beyer. 2. en Mars 1747 à *Marie-Jeanne* de Montmorency-Laval, née le 10 Déc. 1725, fille de *Gui-André*, Marquis de Laval-Lezai en Poitou, & de Magnac dans la Marche, Comte de Fontaine-Chalandrai & de la Bigeſtiere, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, mort le 7 Mars 1745, & de *Marie-Anne* de Turmenies-de-Nointel, morte à Paris le 17 Nov. 1756, à 72 ans.

Les armes du Duc & Prince de Looz-Corſwarem ſont : *écartelé, au 1 & 4 burelé d'or & de gueules de dix pieces*, qui eſt Looz; *au 2 & 3 d'argent, à deux faſces de ſable; ſur le tout d'hermines, à deux faſces de gueules*, qui eſt Corſwarem. *L'écu timbré d'une couronne de Prince, poſé ſur un manteau Ducal ſemé ou chargé des émaux des armes & doublé d'hermines, & ſupporté par deux levrettes d'argent, accollées de gueules, tenant chacun une baniere à droite aux armes de* Looz, *& à gauche à celles de* Corſwarem.

1735. TELLEZ-DE-SYLVA. Emmanuel TELLEZ-DE-SYLVA-MENEZES & CASTRO, des Comtes de Tarouca, Conſeiller & Doyen du Conſeil Suprême des Pays-Bas à Vienne, fut élevé à la dignité de *Duc* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 12 Janv. 1735, avec clauſe qu'au défaut de ſa poſtérité, cette dignité paſſeroit à un de ſes neveux, & à ſes deſcendans mâles & femelles. Le Duc Tellez-de Sylva qui a été depuis Préſident du Conſeil Suprême des Pays-Bas, eſt préſentement Duc de Turnhout, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller d'Etat

Intime Actuel de LL. MM. I. & R., & premier Conſeiller d'Epée du Conſeil d'Etat des Pays-Bas.

1735. MELCHIOR VAN SUSTEREN, Seigneur de s'Gravenweſel, natif d'Amſterdam, & domicilié à Anvers, obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 7 Sept. 1717, par Lettres du 19 Janv. 1735.

Ses armes ſont: *écartelé, au 1 & 4 de gueules, au chevron, accompagné en chef de deux têtes & cols de cerfs, & en pointe d'une tête de léopard, le tout d'or; au 2 & 3 d'azur, à une roue d'argent.*

1735. ROSSI. Antoine-François de Rossi, Conſeiller de la Chambre des Finances de Hongrie, & Conſeiller-Secrétaire-Aulique & Maître des Comptes de l'Archiducheſſe *Marie-Eliſabeth*, Gouvernante-Générale des Pays-Bas Autrichiens, fut créé *Baron*, conjointement avec ſon frere SEBASTIEN-JOSEPH DE ROSSI, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Wüſleticz, à préſent Platz, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 22 Janv. 1735.

Leurs armes ſont *d'azur, à un bras armé, mouvant du côté ſéneſtre de l'écu & ſortant d'une nuée d'argent, tenant une épée de même, garnie d'or, poſée en barre, accompagnée en chef à dextre, d'une étoile à ſix rais de même, & à ſéneſtre d'un croiſſant tourné d'argent; à la champagne d'or, chargée d'une aigle éployée de ſable, couronnée d'or.*

1735. GUILLAUME-ERNEST CATERS, Echevin de Tournay, fut annobli par Lettres du 22 Janv. 1735, & obtint par Acte de même date la permiſſion de trafiquer en gros ſans déroger à ſa nobleſſe.

Les armes ſont : *d'azur, à trois chats rampans d'or, deux en chef affrontés & jouant de la patte, & un en pointe.*

1735. DANIEL-GERARD DE MELYN, Seigneur de Swyndrecht, & JEAN-MICHEL DE MELYN, ancien Echevin d'Anvers, freres, obtinrent changement de cimier, Supports, bannieres, confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 19 Nov. 1721, & nouvelle création dudit titre en tant que beſoin ſeroit, par Lettres du 2 Fév. 1735.

1735. THEODORE LE DUC, Seigneur de la Trouille, demeurant à Enghien en Hainaut, obtint le titre de Chevalier, des Supports avec bannieres & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 2 Fév. 1735.

Ses armes ſont : *de ſable, à la croix ancrée d'argent ; au chef de même.*

1735. ALBERT-FERDINAND RYCQUIER, cidevant Capitaine d'Infanterie, puis Echevin de la Salle & Châtellenie d'Ypres, obtint réhabilitation de nobleſſe, annobliſſement de nouveau en tant que beſoin ſeroit, couronne au lieu de bourlet & permiſſion de porter les nom & armes de LONGIN, par Lettres du 9 Fév. 1735.

1735. DOMINIQUE STOULTGEN, Seigneur de Statbredimus, natif de Hachy, au Pays de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 26 Fév. 1735.

Les armes ſont : *de gueules, à une colombe d'argent ſur une terraſſe de ſinople, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de même.*

1735. PAUL-IGNACE ANTHEUNIS, Prévôt de la Monnoye d'Anvers, obtint confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 30 Oct. 1719, par Lettres du 26 Fév. 1735.

Les armes ſont : *d'azur, à une tau ou béquille de St. Antoine d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef, une en pointe.*

1735. JEAN-FRANÇOIS & JEAN-DOMINIQUE WOLFF, freres, natifs de Mons en Hainaut, obtinrent confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 13 Janv. 1714, par Lettres du 16 Mars 1735.

Leurs armes ſont : *d'or, à trois loups raviſſants de ſable.*

1735. Les enfans de feu ABRAHAM DE CONINCK, Conſeiller du Conſeil de Flandres, ont obtenu confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 2 Mars 1719, par Lettres du 16 Mai 1735.

1735. PHILIPPE-LOUIS DE PRET, Seigneur de Vorſſelaer, Lichtart & Rielen, ancien Bourguemaître d'Anvers, obtint confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 11 Avril 1712, par Lettres du 23 Mars 1735.

Ses armes ſont : *d'argent, à une fleur-de-lis de gueules, au pal de ſable, chargé de trois chevrons d'or, brochant ſur le tout.*

1735. HENRI DE VINCK, Juge des Droits & Domaines au Quartier d'Anvers, fut annobli par Lettres du 26 Mars 1735.

Les armes ſont : *d'argent, à cinq pinçons de ſable, 2 & 2.*

1735.

1735. GASPARD-JOSEPH VAN DER SCHUEREN, Ecoutette de Liere, obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 9 Avril 1715, par Lettres du 2 Avril 1735.

Ses armes sont : *d'argent, à deux fleurs-de-lis au pied coupé d'azur, une en chef sur le second quartier, & l'autre sur la pointe de l'écu; au franc-canton de gueules, chargé d'un lion d'argent.*

1735. PHILIPPE-JOSEPH DE BRAY, Avocat au Conseil de Hainaut, obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 5 Fév. 1725, par Lettres du 23 Avril 1735.

Les armes sont : *de sable, au chef emmanché d'or de trois pieces.*

1735. MALE-LÈS-BRUGES, Baronnie en Flandres, fut confirmée dans le titre de *Baronnie* en faveur d'ALBERT CLAESMAN, Echevin du Franc de Bruges, par Lettres du 11 Mai 1735; avec clause qu'au défaut de sa postérité ce titre passeroit à ses plus proches parens de la famille de Claesman. Il étoit fils de *François* Claesman, Conseiller-Pensionnaire de la Ville de Bruges, & de *Marie-Jaqueline* de Crits; & petit-fils de *Jaques* Claesman, & de *Christine* de Crits, fille d'*Adrien* & de *Marie* van Wambeke. Le Baron de Male avoit épousé *Isabelle* Trappequiers, fille de *Jaques* & d'*Anne-Félix* Neyts, de laquelle il a laissé une fille unique, *Isabelle* Claesman, *Baronne de Male*, riche héritiere, actuellement vivante, & non-mariée.

1735. Les enfans de feu ADRIEN-JOSEPH CRINON, ont obtenu confirm[illegible]

& annoblissement de nouveau, avec rétroaction au 15 Déc. 1719, par Lettres du 25 Mai 1735.

1735. MARIE-ISABELLE LAMS, fille unique de feu *Jean-François* Lams, Conseiller-Pensionnaire de la Ville d'Anvers, & épouse de *Robert* Swarts, Colonel au service de l'Empereur *Charles VI*, obtint confirmation de noblesse & annoblissement de nouveau, avec rétroaction au 19 Nov. 1715, par Lettres du 25 Mai 1735.

1735. HARO. Henri de HARO ET D'ENGHIEN, Vicomte de la Pandry & de Lincourt, Seigneur de Kestergate en Hainaut, obtint la ratification & confirmation du titre de *Vicomte*, avec faculté de pouvoir au défaut d'hoirs, transmettre ce titre à un de ses plus proches parens de la famille de Haro, soit par Testament ou autre disposition, par Lettres du 31 Août 1735. Il étoit fils puîné de Don *Henri* de Haro, & d'*Isabelle-Anne-Françoise* d'Enghien, Vicomtesse de Santa-Cruz & de la Pandry, Dame de Kestergate, fille de *Guillaume* d'Enghien, Vicomte de Santa-Cruz & de la Pandry, Seigneur de Kestergate, & de *Béatrix-Thérèse* de Boisschot.

Ses armes sont : *écartelé, au 1 & 4 gironné d'argent & de sable de dix pieces, chaque giron de sable chargé de trois croix recroisettées, au pied fiché d'or*, qui est d'Enghien ; *au 2 & 3 d'or, à trois fers de moulin d'azur en sautoir, alésés, parés, anchés & ouverts en losange*, qui est Boisschot ; *sur le tout d'argent, à deux loups de sable portants proye, & une bordure de gueules,*

chargée de huit fautoirs d'or, qui eſt de Haro. *L'écu timbré d'un cercle d'or enrichi de perles & de pierreries, rehauſſé de huit fleurons, entre chacun deſquels il y a une perle*, par conceſſion dudit jour 31 Août 1735.

1735. JOSEPH HOUZEAU, ancien Echevin de Mons, obtint confirmation de nobleſſe & annobliſſement de nouveau en tant que beſoin ſeroit, avec rétroaction au 7 Fév. 1718, par Lettres du 14 Sept. 1735.

Ses armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent.*

1735. DEVENISH-D'ATHLONE. Jean-Jaques DEVENISH-D'ATHLONE, Lieutenant-Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Courtray, fut élevé à la dignité de *Marquis* par Lettres du 17 Sept. 1735, avec permiſſion pour lui & ſes deſcendans, d'appliquer ce titre & le nom de *Devenish-d'Athlone* ſur telle Seigneurie qu'ils pourront acquérir dans les Pays-Bas Autrichiens.

Ses armes ſont : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à un arbre de ſinople, poſé ſur une terraſſe de même, accoté de deux lions affrontés de gueules, armés & lampaſſés d'azur, & accompagné en chef à dextre d'un croiſſant d'or tourné à gauche, & à ſéneſtre d'un ſoleil de même ; au 2 & 3 d'argent, à trois lions léopardés de gueules, l'une ſur l'autre ; ſur le tout écartelé, au 1 & 4 de ſinople, au fautoir denché d'argent, cantonné de quatre croix recroiſettées au pied fiché de même ; au 2 d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé d'azur ; au 3 de gueules, à la faſce vivrée d'or accom-*

pagnée de ſix croix recroiſettées de même, 3 en chef, 3 en pointe. L'écu timbré d'une couronne de Marquis, & ſupporté par deux aigles de ſable, membrées & lampaſſées de gueules, par conceſſion dudit jour 17 Sept. 1735.

1735. LOUIS SANCHEZ-DE-AGUILAR, originaire d'Eſpagne & domicilié à Bruxelles, fut déclaré noble & maintenu dans ſa nobleſſe, par Lettres du 15 Oct. 1735.

Ses armes ſont : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois étoiles à ſix rais de gueules; la bande accompagnée en chef d'une tour d'or, & en pointe de trois chaudieres de même, poſées en bande.*

1735. PIERRE-JAQUES-JOSEPH JAQUIER, Seigneur de Virelles, obtint le titre de Chevalier, des Supports, une couronne au lieu de bourlet, & confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 7 Avril 1718, par Lettres du 19 Oct. 1735.

Ses armes ſont : *d'azur, à une voile en poupre attachée à une antenne poſée en faſce, le tout d'or.*

1735. VAN DEN PUTTE. Jean-Baptiſte VAN DEN PUTTE, demeurant à Bruxelles, fut créé *Vicomte de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres du 22 Oct. 1735.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à trois bandes d'azur ; au 2 & 3 d'or, à trois maillets penchés de gueules. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & tenu à droite par la Déeſſe Pallas, & à gauche par le Dieu Hercule*, par conceſſion dudit jour 22 Oct. 1735.

1735. PIERRE-JAQUES VAN KESSEL, Franc-Maître héréditaire de la Monnoye d'Anvers, fut annobli par Lettres du 26 Oct. 1735.

Les armes sont : *d'argent, à trois cailles au naturel, posées chacune sur une petite monticule de sinople, 2 & 1. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & d'azur, & au-dessus en cimier, une caille au naturel.*

1735. PIERRE ZAMAN, natif du Pays de Waes, obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 17 Avril 1722, par Lettres du 26 Oct. 1735.

Ses armes sont : *écartelé, au 1 & 4 fascé d'argent & de gueules de six pieces, les fasces d'argent chargées de neuf mouchetures d'hermines de sable ; la premiere de 4, la seconde de 3, & la troisieme de 2 ; au 2 & 3 d'or, au chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules.*

1735. ANTOINE MATHEYS, Seigneur van den Broucke, Bailli d'Escornaix, & Assesseur ordinaire du College du Comté d'Alost, obtint confirmation de noblesse en tant que besoin seroit avec rétroaction au 8 Avril 1721, par Lettres du 2 Nov. 1735.

Ses armes sont : *d'or, au chevron de sable ; au chef d'azur.*

1735. CHARLES-ANDRE' PATOUL, Seigneur du petit-Cambray, obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 18 Juillet 1718, par Lettres du 9 Nov. 1735.

Ses armes sont : *de sable, à la fasce vivré d'argent.*

1735. JEAN-BAPTISTE RAELLEN, Seigneur de ten Bulcken, Bailli de la Principauté de Gavre & Aſſeſſeur ordinaire du Collége du Comté d'Aloſt, obtint confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 8 Mai 1721, par Lettres du 16 Nov. 1735.

Ses armes ſont : *coupé d'or & de ſable, à trois hures de ſangliers de l'un en l'autre, défendues d'argent.*

1735. JEAN-FRANÇOIS DE PASCAL, Echevin de la Keure de Gand, & ci-devant Capitaine de Dragons, fut annobli par Lettres du 16 Nov. 1735.

Les armes ſont : *de gueules, à l'agneau paſcal d'argent ; au chef d'or, chargé de trois bandes d'azur.*

1735. EMMANUEL DE WAEPENAERT, Haut-Echevin du Pays de Tenremonde obtint des Supports, une couronne au lieu de bourlet, & la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 18 Mars 1720, par Lettres du 23 Nov. 1735.

1735. JEAN-PHILIPPE DE WAEPENAERT, Seigneur de Kerrebroeck, obtint le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet par Lettres du 23 Nov. 1735.

1735. EMMANUEL, FERDINAND, & ANTOINE-LOUIS DE WAEPENAERT, freres du précédent, obtinrent le titre de Chevalier, des Supports & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 23 Nov. 1735.

Les armes de Waepenaert ſont : *de gueules, à trois têtes humaines de carnation armées cha-*

cune d'un caſque d'acier poli. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſeré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, un homme naiſſant armé de toutes pieces, le viſage de carnation, ceint d'une écharpe d'or, tenant de la main droite un marteau d'armes emmanché d'or, & appuyant la gauche ſur la hanche. Supports, *deux hommes armés de toutes pieces, les viſages de carnation, tenant chacun d'une main l'écu & de l'autre un marteau d'armes emmanché d'or.*

1735. JEAN-FRANÇOIS VERTEGANS, Noble de Nordelos, Juge des Domaines & des Droits d'Entrées & de Sorties au département de Tournay & Tourneſis, & Conſeiller-Penſionnaire de la Ville de Tournay, obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 6 Oct. 1721, par Lettres du 3 Déc. 1735.

Ses armes ſont : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de douze merlettes de ſable; trois à chaque canton miſes 2 & 1.*

1735. PATTYN. L'Empereur *Charles VI.* en conſidération des bons & agréables ſervices de CHARLES-PHILIPPE DE PATTYN, Seigneur de Langhemarck, van der Beke, Burgcoutere, &c. Conſeiller-Régent du Conſeil Suprême des Pays-Bas à Vienne, lui accorda le titre de *Vicomte*, & celui de Chevalier à ſes enfans, par Lettres du 5 Déc. 1735.

Ses armes ſont : *coupé, au 1 d'argent, à une aigle naiſſante de ſable; au 2 de gueules, à trois loſanges d'argent, chargées chacune d'une fleur-*

de-lis de ſable. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & ſupporté par deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules, par conceſſion dudit jour 5 Déc. 1735.

1735. JEAN-BAPTISTE GHELLINCK, Seigneur de Gorghem, Peperſtraete, Raſelbergh, &c. obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 3 Oct. 1716, par Lettres du 21 Déc. 1735.

Ses armes ſont : *d'or, à la faſce d'azur, chargée de trois beſans d'or, chargés chacun d'une croiſette de gueules ; la faſce accompagnée en chef de deux têtes de lions arrachées & affrontées de ſable, lampaſſées de gueules, & en pointe d'une tête de léopard de ſable.*

1735. JEAN-FRANÇOIS DE WILS, Avocat au Conſeil de Brabant, obtint des Supports, une couronne au lieu de bourlet, & la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 28 Janv. 1715, par Lettres du 24 Déc. 1735. Il mourut ſans poſtérité le 6 Juin 1737.

Ses armes ſont : *de gueules, au cygne eſſorant d'argent ; au chef d'argent, chargé d'une roue de gueules.*

1735. ALEXANDRE-JOSEPH, GABRIEL-JOSEPH, & FRANÇOIS-JOSEPH-ALEXANDRE DE VERHULST, furent créés Chevaliers & obtinrent la confirmation du même titre pour leur défunt pere *Robert* de Verhulſt, par Lettres du 24 Déc. 1735.

Les armes ſont : *d'argent, au chef de ſable, chargé d'un pal d'or, ſurchargé de deux roſes de gueules, rangées ſur une même ligne.*

1736. ALEXANDRE-JOSEPH & JEAN VAN TURNHOUT, freres, obtinrent la confirmation du titre de Chevalier, avec rétroaction au 18 Mai 1720, par Lettres du 28 Janv. 1736.

Leurs armes ſont: *écartelé, au* 1 *d'argent, à une demi-aigle éployée de ſable, becquée & membrée de gueules, mouvante du flanc ſeneſtre du quartier; au* 2 *&* 3 *de gueules, à deux faſces d'or; au* 4 *d'argent, à une demi-aigle éployée de ſable, becquée & membrée de gueules, mouvante du flanc dextre du quartier.*

1736. JEAN DE VIGNRON, Seigneur de la Haye, natif du Pays de Namur & domicilié à Fontaine-l'Evêque, fut annobli par Lettres du 1 Fév. 1736.

Les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux fleurs-de-lis d'argent, & en pointe d'une quinte-feuille de même.*

1736. PIERRE THIBAULT, domicilié à Ypres, obtint confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 16 Mars 1714, par Lettres du 8 Fév. 1736.

Ses armes ſont: *de gueules, à un globe d'argent, cerclé & croiſeté d'or, accompagné en chef de deux étoiles à ſix rais de même.*

1736. DELLA FAILLE. François-Albert DELLA FAILLE, Seigneur de Huyſſe, Oycke, Borre & ten Hove, obtint le titre de *Baron*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, applicable ſur telle Terre ou Seigneurie qu'il auroient dans les Pays-Bas, par Lettres du 11 Fév. 1736.

Ses armes ſont: *de ſable, au chevron d'or,*

chargé de trois-fleurs de-lis d'azur, accompagné en chef de deux têtes de lion, arrachées & affrontées d'or, lampaſſées de gueules, & en pointe d'une tête de léopard d'or, bouclée d'un anneau de fer. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & ſupporté par deux léopards d'or couronnés de même, tenant chacun une banniere chargée du même Blaſon, par conceſſion dudit jour 11 Fév. 1736.

1736. MONÇEAU. Robert-Joſeph de MONÇEAU, Seigneur dudit lieu, du Cheſne, de Maſul, d'Ebly de la Herie, &c. obtint le titre de *Comte*, pour lui & ſes deſcendans mâles, & femelles, applicable ſur quelqu'une des Terres qu'il poſſéde dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite, par Lettres du 15 Fév. 1736.

Ses armes ſont: *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée en chef de trois merlettes de gueules, & en pointe de trois étoiles à ſix rais de même. L'écu timbré d'une couronne de Comte & ſupporté par deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules*, par conceſſion dudit jour 15 Fév. 1736.

1736. JEAN VAN CAMPEN, natif de Leyde & domicilié à la Haye, obtint confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 29 Oct. 1725, par Lettres du 18 Fév. 1736.

Ses armes ſont: *de ſable, à deux demi-vols acotés & addoſſés d'argent. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & de ſable, & au deſſus en cimier, une plante de trois chardons de ſinople, feuillés & tigés de même, fleuris de gueules.* Supports, *une aigle au naturel*, couron-

née, becquée & membrée d'or à droite, & un griffon auſſi d'or à gauche, tenant chacun une banniere chargée du même Blaſon, par conceſſion dudit jour 18 Fév. 1736.

1736 IGNACE-NICOLAS-BERNARD CROMBEEN, réſident à Courtray, obtint confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 27 Juillet 1720, par Lettres du 22 Fév. 1736.

Ses armes ſont : *d'azur, à deux faſces ondées d'argent ; au chef d'argent, chargé d'une aigle naiſſante de ſable.*

1736. PIERRE-GONZALES, Echevin de Mons, obtint déclaration & confirmation de nobleſſe, avec Supports & couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 25 Fév. 1736.

1736. PIERRE-FRANÇOIS ANNEZ, Seigneur de Zillebeke, Raeſeghem, Maſſeme, &c. obtint confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 16 Mars 1714, par Lettres du 29 Fév. 1736.

1736. FRANÇOIS-JOSEPH NAVIGHEER, natif d'Ypres, obtint confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 30 Déc. 1723, par Lettres du 3 Mars 1736.

Ses armes ſont : *loſangé d'or & de ſable ; au chef d'azur, chargé d'un léopard d'or.*

1736. Les enfans d'ANTOINE-PHILIPPE LE BON, ont obtenu confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 23 Mai 1723, par Lettres du 10 Mars 1736.

Les armes ſont : *d'or, à la faſce d'azur ; au chef d'azur, chargé d'un chevron d'or, accom-*

pagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une merlette de ſable.

1736. Les enfans de feu NICOLAS-PAUL DE WAGHENART, obtinrent changement d'armes, Supports, couronne au lieu de bourlet, & confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 19 Nov. 1721, par Lettres du 17 Mars 1736.

Les armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, au paon d'azur faiſant la roue de ſinople, poſé de profil ſur une terraſſe de même ; au 2 & 3 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois croix pattées de même.*

1736. JOSEPH-HENRI DE CRABBE', de Bruxelles, obtint confirmation de nobleſſe & du titre de Chevalier, avec rétroaction au 8 Avril & 25 Juin 1721, par Lettres du 7 Avril 1736.

Ses armes ſont : *d'argent, à trois moucheures d'hermines de ſable.*

1736. VINCENT & CORNEILLE OUDERROGGE, freres, natifs de Rotterdam & domiciliés à la Haye, obtinrent confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 9 Nov. 1725, par Lettres du 7 Avril 1736.

Les armes ſont : *d'argent, au lion naiſſant de ſable, armé & lampaſſé de gueules. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'argent & de ſable, & au deſſus en cimier, une aigrette de trois plumes d'autruche, dont celle du milieu eſt de ſable, & les deux autres d'argent.*

1736. JEAN-HENRI BARING-DE-WALLE-

RODE, Seigneur dudit lieu & pour un quart de la haute Cour d'Amel, Receveur de la Seigneurie de St. Vit, obtint la Confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 2 Sept. 1717, par Lettres du 25 Avril 1736.

Ses armes ſont : *d'or, à la croix de gueules, poſée en bande, la traverſe alésée, accompagnée de ſix flammes au naturel rangées en orle ; les flammes ſont repréſentées à trois pointes.*

1736. LADOS. Antoine-François-André de LADOS, Seigneur de Dampremy, Greffier du Conſeil des Domaines & Finances des Pays-Bas, fut créé *Baron de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres du 12 Mai 1736.

Ses armes ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée d'une autre faſce vivrée d'or. L'écu timbré d'une couronne à perles poſées à rez du cercle ſans étaies, & ſupporté par deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules*, par conceſſion dudit jour 12 Mai 1736.

1736. LIBERT WIRIX, Seigneur de Wolffhaege, Docteur en Droit de l'Univerſité de Louvain, fut annobli par Lettres du 23 Juin 1736.

Les armes ſont : *d'argent, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur, tenant de ſa patte droite un compas ouvert d'or.*

1736. Les enfans de feu ETIENNE MAELCAMP, obtinrent confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 1 Juillet 1720, par Lettres du 14 Juillet 1736.

1736. BAUDINNE. Gabriel de BAUDINNE, Seigneur de la Baronnie de Doulieu en Flandres, & des Seigneuries de Oudenem, Terwelant, Crebe, Kemelant & Lichtervelde, Directeur de la Poſte d'Ypres, obtint le titre de *Baron*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, applicable ſur quelqu'une des Terres qu'il poſſéde dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite, par Lettres du 18 Juillet 1736.

Ses armes ſont: *d'argent, à trois chevrons de gueules; au chef d'or, chargé de trois merlettes de ſable. L'écu timbré d'une couronne à perles poſées à rez du cercle ſans étaies, & ſupporté par deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules*, par conceſſion dudit jour 18 Juillet 1736.

1736. FRANÇOIS-JOSEPH & JOSEPH SERVAIS, freres, obtinrent des Supports & la confirmation du titre de Chevalier, avec rétroaction au 24 Fév. 1722, par Lettres du 28 Juillet 1736.

Leurs armes ſont: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois cerfs élancés de ſable.*

1736. JEAN-FRANÇOIS ROMBOUT, Seigneur de Terhaeghen *dit* de Volkarsbeken, obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 29 Déc. 1718, par Lettres du 1 Août 1736.

Ses armes ſont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux flêches émouſſées de même, & en pointe d'une tête de maure de ſable, tortillée d'argent.*

1736. Les enfans de feu JEAN-FREDERIC-

CHARLES DE RAMONT, Seigneur de Clippelhove, Greffier du Pays de Waes, obtinrent confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 12 Déc. 1712, par Lettres du 11 Août 1736.

Leurs armes ſont: *de gueules, à la faſce échiquetée d'or & de ſable de deux tires, accompagnée de ſix beſans d'argent, 3 en chef rangés en faſce, & 3 en pointe poſés 2 & 1.*

1736. PHILIPPE VANDER LAEN, Seigneur de Biſecq, natif de Flandres & domicilié à Bruxelles, obtint confirmation de nobleſſe & du titre de Chevalier, avec rétroaction au 28 Oct. 1716, par Lettres du 29 Août 1736.

Ses armes ſont: *de ſinople, au chevron d'or, accompagné de trois barillets couchés de même, cerclés d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.*

1736. FRANÇOIS-IGNACE VAN DE WALLE, Seigneur de Zwanckendamme, obtint confirmation de nobleſſe pour lui & ſon frere JOSEPH-ANTOINE VAN DE WALLE, par Lettres du 29 Août 1736.

Leurs armes ſont: *de gueules, au lion d'argent, couronné d'or.*

1736. DE NEVE. Chrétien-Jean-Philippe DE NEVE, Seigneur de Roden, Dullaert, Biſtelles & Peperſtraeten, obtint le titre de *Baron*, des Supports avec bannieres, & une couronne rehauſſée de perles, par Lettres du 3 Oct. 1736. Il étoit fils aîné de *Pierre-Sixte* de Neve, Seigneur de Roden, Dullaert, &c. Haut-Echevin du Pays de Waes, créé Chevalier en 1661, mort le 18 Mai 1687, & d'*Agnès-Marguerite*

d'Oosterlinck, morte le 20 Avril 1700. Le Baron de Neve avoit épousé le 17 Fév. 1707 *Angelique-Thérese* d'Hanins, & eut *Jean-François-Philippe*, Baron de Neve, Seigneur de Rodem, Duffuert, &c. Haut-Echevin du Pays de Waes, allié en 1734 à *Marie-Marguerite* d'Oosterlinck sa cousine-germaine, fille de *Jean-Charles* d'Oosterlinck, Seigneur de Boelhuel, décédé le 24 Oct. 1727, & de *Barbe-Rose* de Neve, morte le 30 Oct. 1728.

1736. JEAN DE LANSER, Conseiller & Procureur-Général du Conseil de Luxembourg, obtint la confirmation du titre de Chevalier avec rétroaction au 19 Oct. 1717, par Lettres du 3 Oct. 1736.

1736. JEAN-HENRI DE LANSER, fils du précédent, obtint confirmation d'armes & du titre de Chevalier avec rétroaction au 25 Nov. 1721, par Lettres du 3 Oct. 1736.

Ses armes sont: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois ancres de sable dans le sens de la bande.*

1736. JEAN DE LANDEGHEM, fut créé Chevalier par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 3 Oct. 1736. & ce Prince lui permit de porter pour armes un écu *d'argent, à trois coquilles de gueules*; cet écu timbré *d'un casque d'argent, grillé, liseré & couronné d'or, asſorti de ſes lambrequins d'argent & de gueules, & au-deſſus en cimier, une coquille de gueules entre un vol, dont une partie eſt d'argent & l'autre de gueules.*

1736. HEEMS. Jean-Baptiſte de HEEMS, Sous-bailli

Soû-bailli de la Ville de Gand, fut créé *Baron de ſon nom*, avec faculté d'affecter ce titre ſur une Terre & Seigneurie à ſon choix, par Lettres du 21 Oct. 1736.

Ses armes ſont: *d'or, à quatre bandes de gueules; au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de ſable.*

1736. PIERRE DE L'EPE'E, Seigneur de Stuyvenberghe, Capitaine d'Infanterie au ſervice de S. M. I. & C. dans le Régiment du Prince *Claude* de Ligne, obtint confirmation de nobleſſe & d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du 21 Nov. 1736.

Ses armes ſont: *de ſable, à une étrille d'or.*

1736. GODEFROI-LAURENT-SERVAIS DE L'ESCAILLE, natif de Namur, obtint confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 8 Oct. 1718, par Lettres du 28 Nov. 1736.

Ses armes ſont: *de gueules, à une main, tenant le licol d'une bride, le tout d'argent, au chef d'or, chargé d'une aigle de ſable.*

1736. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH MORAIKEN, natif du Pays de Limbourg, Seigneur de Jemeppe & autres Terres ſituées dans le Duché de Luxembourg, ci-devant Chanoine & aujourd'hui Doyen de l'Egliſe Collégiale de St. Pierre à Liége, obtint le titre de Chevalier, des Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 1 Déc. 1736.

Ses armes ſont: *d'argent, à la croix de gueules.*

1736. JAQUES-PHILIPPE POSSON, demeurant à Namur, obtint confirmation de nobleſſe avec

rétroaction au 29 Juillet 1715, par Lettres du 15 Déc. 1736.

Ses armes ſont: *de gueules, à trois bureles d'argent.*

1736. NICOLAS-JOSEPH DOBIES, Avocat au Conſeil de Hainaut, & ci-devant du Conſeil de la Ville de Mons, ſa patrie, fut annobli par Lettres du 29 Déc. 1736.

Les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois œillets au naturel, feuillés & tigés de ſinople.*

1736. BERTOUT. Alexandre BERTOUT-DE-CARILLO, Seigneur de Cauwenbourg, Ottignies, Quenonville, &c. obtint des Supports & le titre de *Vicomte*, applicable ſur une Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas, par Lettres du 6 Mars 1737.

Ses armes ſont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or.*

1737. Les enfans de JEAN-BAPTISTE FOURBISSEUR, Intendant de la Maiſon d'Urſel, & Bailli d'Ooſtcamp en Flandres, furent annoblis ſur la requête de *Marie-Françoiſe* van Aſſenede ſa veuve, par Lettres du 20 Mars 1737.

Les armes ſont: *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de cinq mouchetures d'hermines de gueules, accompagnée en chef de deux étoiles à ſix rais d'or, & en pointe d'un arbre de même.*

1737. ATTENRODE, Baronnie en Brabant, fut confirmée dans le titre de *Baronnie*, en faveur de JOSEPH-FRANÇOIS DE MAN, Seigneur de Berſeele, Terhoelen, Attenrode & Wevere, par Lettres du 5 Juin 1737.

Ses armes ſont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes de maures de ſable, tortillées d'argent. L'écu timbré d'une couronne de Comte*, par conceſſion dudit jour 5 Juin 1737.

1737. HEMPTINES. Guillaume-François-Joſeph de HEMPTINES, Seigneur de Jaudrain, Jaudrenouille, d'Worp, Keſterbeeck, &c. Conſeiller & Procureur Général du Conſeil Souverain de Brabant, obtint tant en conſideration de ſon extraction que de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, le titre de *Baron*, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 6 Juillet 1737, pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer le dit titre ſur quelque Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays Bas Autrichiens.

Ses armes ſont : *de gueules, à deux étriers d'argent, noués de même, un en chef ſur le ſecond quartier, & l'autre ſur la pointe de l'écu ; au franc-canton d'argent, chargé d'une roſe de gueules. L'écu timbré d'une couronne à perles poſées à rez du cercle ſans étaies, & ſupporté par deux lions léopardés d'or, armés & lampaſſés de gueules*, par conceſſion dudit jour 6 Juillet 1737.

1737. GUILLAUME-JEAN-ALPHONSE VERDONCK, Avocat au Conſeil de Brabant, fut annobli par Lettres du 6 Juillet 1737, & créé Chevalier par d'autres du 28 Déc. ſuivant.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au lion d'argent ; au 2 & 3 d'azur, à trois gerbes d'or, liées de même.*

1737. BAUDOUIN LE ROY, natif de Mons

en Hainaut, fut annobli par Lettres du 17 Août 1737.

Les armes sont : *écartelé, au 1 & 4 d'argent, à un merle essorant de sable, becqué d'or & perché sur une branche de laurier de sinople ; au 2 & 3 d'azur, au lion d'or ; au chef d'or, chargé de trois têtes de maures de sable, tortillées d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent, de sable, d'or, & d'azur, & au-dessus en cimier, une aigle naissante de sable.*

1737. PATRICE MAC NENY, Avocat au Conseil de Brabant, obtint le titre de Chevalier & une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du 2 Nov. 1737.

Ses armes sont : *de gueules, au chevron d'or, chargé de deux quinte-feuilles tigées de sinople, & accompagné de trois mains droites levées & appaumées d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & de gueules, & au-dessus en cimier, un bléreau naissant d'or, accollé & bouclé d'argent.*

1737. CORNEILLE MAC NENY, frere du précédent, obtint le titre de Chevalier & une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du 2 Nov. 1737.

1737. FRANÇOIS VAN BOUCHAUT, Avocat au Conseil de Flandres, fut annobli avec sa niéce & ses neveux, JEAN-BAPTISTE & MICHEL-THOMAS-MARTIN VAN BOUCHAUT, par Lettres du 28 Déc. 1737.

1737. JEAN-BAPTISTE DE GLARGES, an-

cien Bourguemaître d'Ath, sa patrie, obtint réhabilitation de noblesse & confirmation d'armes, par Lettres du 28 Déc. 1737.

Ses armes sont: *de sable, à quatre fasces d'or; au franc canton de sable, chargé d'une tête & col de bélier d'argent.*

1737. CHARLES-EDOUARD-JOSEPH DUWIN, natif de Gand, Receveur-Général des Droits du Comté de Flandres, fut annobli par Lettres du 28 Déc. 1737.

Les armes sont: *d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux étoiles à six rais, & en pointe d'une merlette, le tout d'argent.*

1738. ANDRE' PEYTIER, natif de Montelimar en Dauphiné, Habitant de la Ville d'Anvers, & Auditeur de la Compagnie Impériale des Indes, fut annobli par Lettres du 8 Mars 1738, & obtint des Supports avec bannieres, une couronne au lieu de bourlet, & le titre de Chevalier, par d'autres lettres du 9 Avril suivant.

Ses armes sont: *d'azur, au chevron, accompagné en pointe d'une treffle, le tout d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

1738. MAC DONNELL. Jaques MAC DONNELL, Lieutenant-Colonel au service de Sa Majesté Impériale & Catholique, fut créé avec ses descendans mâles & femelles, *Comte de Mac Donnell*, avec faculté d'affecter ce titre sur telle Terre & Seigneurie qu'il acquéreroit dans les Pays-Bas Autrichiens, par Lettres du 12 Avril 1738.

1738. DENIS-JOSEPH DE RASSE, Greffier &

Conſeiller de la Chambre Echevinale de Tournay, fut annobli conjointement avec ſon frere MAXIMILIEN DE RASSE, par Lettres du 3 Mai 1738.

Les armes ſont: *d'or, à la bande d'azur, accotée en chef de trois roſes de gueules, & en pointe de trois étoiles à ſix rais de même.*

1738. JEAN-PAUL LOUTCHE *dit* DE MERCK, Gouverneur du Prince *Joſeph-Adam* de Schwartzemberg, fut annobli conjointement avec ſon frere FRANÇOIS-SEBASTIEN LOUTCHE, Seigneur d'Areſdorff au Pays de Luxembourg, & ſon couſin-germain JEAN-HENRI LOUTCHE, Gouverneur des Pages de l'Empereur *Charles VI.* par Lettres du 17 Mai 1738.

Les armes ſont: *parti, au 1 parti & emmanché de ſable & d'argent de trois pointes, les deux pointes d'argent chargées chacune d'une croiſette de gueules, au 2 faſcé d'azur & d'argent de ſix pieces.*

1738. GOUPY. L'Empereur *Charles VI.* par ſes Lettres du 24 Mai 1738, accorda à JAQUES-JOSEPH GOUPY, Seigneur de Vertryck & du Vicomté de Quabeeck, la dignité de *Vicomte* pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ce titre, ſur quelqu'une des Terres qu'il poſſéde dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite.

1738. JEAN-BAPTISTE DE LA MOCK, héritier préſomptif du bien noble d'Aſſenoit au Duché de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 13 Juin 1738.

Les armes ſont : *de gueules, à la barre ondée d'argent, accompagnée d'un annelet d'or en pointe.*

1738. PIERRE-BENOIT D'HAEM, natif de Luxembourg, fut annobli par Lettres du 13 Juin 1738.

1738. TOUSSAINT-LAURENT DE MIGNON, premier Juge des Domaines & des Droits d'Entrées & de Sorties au département de Luxembourg, & Receveur des Exploits au Conſeil de la même Province, fut annobli par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 28 Juin 1738. Il fut reconnu & déclaré noble d'ancienne extraction par autres Lettres de l'Impératrice-Reine du 19 Nov. 1759, enrégiſtrées en la Chambre Héraldique & en la Chambre des Comptes à Bruxelles les 26 & 30 Janv. 1760, & vérifiées au Conſeil des Finances le 20 Mars ſuivant, (*a*) après avoir prouvé une filiation ſuivie, depuis *François* le Mignon, Ecuyer, ſon quatrieme ayeul, lequel avoit épouſé *Jeanne* de Metz, d'une famille noble de Hasbain, & dont le fils *Jean* le Mignon Ecuyer, ſon triſayeul, fut allié à *Agnès* des Prez, d'une maiſon auſſi illuſtre par ſon ancienneté que par ſes alliances, de laquelle il eut *Barthelemi* le

(a) *Par ces Lettres l'Impératrice-Reine déclara auſſi, que les Lettres de Nobleſſe qui lui ont été accordées & expédiées le 28 Juin 1738, n'ont pu & ne pourront porter aucun préjudice à ſa nobleſſe d'ancienne extraction, tant à lui, qu'à ſes enfans mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, & lui donna le pouvoir de ſommer d'une couronne d'or au lieu de bourlet, le caſque des anciennes armes de ſa famille.*

Mignon, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie au ſervice de France, qui mourut à Liége le 8 Août 1659. Il avoit épouſé *Anne* de Sprimont, d'une noble & ancienne famille de Limbourg, dont il a laiſſé *Touſſaint* le Mignon, Ecuyer, né le 29 Mars 1623, & allié à *Marie* de la Chapelle, d'une ancienne nobleſſe originaire de France. Elle mourut le 18 Août 1689, & fut mere d'*Eliſabeth* le Mignon, Abbeſſe du Monaſtere des Dames de la Conception Immaculée au Fauxbourg d'Amercœur-lès-Liége, morte le 1 Fév. 1736, âgée de 72 ans & 3 mois; & de *Touſſaint-Théodard* le Mignon, Ecuyer, né le 5 Mai 1668, & mort le 12 Mai 1694, laiſſant de *Marie* le Jœune, qu'il avoit épouſée le 29 Nov. 1689, *Touſſaint-Laurent* de Mignon, mentionné ci-deſſus. Celui-ci qui eſt actuellement Seigneur haut, moïen & bas Juſticier de Vance & Chantemel, & Juge en premiere Inſtance des Surcharges dans les Aides du Duché de Luxembourg, eſt né le 27 Août 1690, & a épouſé avec diſpenſe le 25 Sept. 1724 *Marie-Marguerite* le Jœune ſa couſine-germaine, Dame de Hua & de la Cour-Fonciere de Fanzel, dont il a eu,

1. *Laurent* de Mignon, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie au ſervice de l'Impératrice-Reine, dans le Régiment d'Arberg, né le 26 Mai 1725, bleſſé à la Bataille de Chotzemitz le 18 Juin 1757, & mort en Bohéme en 1759, ſans avoir pris d'alliance.

2. *Antoine-Touſſaint* de Mignon, Ecuyer, Seigneur de Valkenhauſen, né le 20 Fév. 1729, non-marié en 1759.

3. *Touſſaint-Joſeph-Fidele* de Mignon, Ecuyer, Avocat au Grand-Conſeil à Malines, né le 29 Janv. 1730, non-marié en 1759.

4. *Dieudonné-Ignace-Antoine* de Mignon, Ecuyer, Avocat au Grand-Conſeil à Malines, né la nuit du 10 au 11 Fév. 1733, non-marié en 1759.

Les armes de cette famille ſont : *parti loſangé d'argent & d'azur, & d'argent, au lion de gueules ; au chef d'or brochant ſur le parti, chargé de deux roſes de gueules, boutonnées d'argent & feuillées de ſinople. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé, liſéré & couronné d'or, aſſorti de ſes lambrequins d'or & de gueules, & au-deſſus en cimier, une roſe de gueules, boutonnée d'argent, feuillée & tigée de ſinople.*

1738. PIERRE, JEAN, & CHARLES DE L'ESPE'E, freres & enfans de feu *Pierre-Adrien* & d'*Anne-Marie* van Aſſenede, ont obtenu confirmation de nobleſſe, d'armes & du titre de Chevalier, avec rétroaction au 10 Juillet 1713, par Lettres du 5 Juillet 1738.

Les armes ſont : *de ſable, à une épée d'argent, garnie d'or, poſée en bande la pointe en bas.*

1738. JEAN-IGNACE COENE, Capitaine d'une Compagnie Bourgeoiſe de la Ville de Gand & Agent de l'Ordre de Malthe, fut annobli par Lettres du 12 Juillet 1738.

Les armes ſont : *d'argent, à la faſce de ſable, chargée de trois tours d'argent, & accompagnée en chef de trois merlettes de ſable.*

1738. JAQUES QUINART, Avocat au Con-

ſeil de Namur, fut annobli par Lettres du 30 Août 1738.

Les armes ſont : *parti de gueules, à quatre bandes d'argent; & d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois chevrons renverſés d'or.*

1738. FRANÇOIS VAN HAMME, natif de Tenremonde, Avocat au Conſeil de Flandres, fut annobli par Lettres du 3 Sept. 1738.

Les armes ſont : *d'or, au chevron de ſinople, accompagné de trois fleurs-de-lis de gueules.*

1738. FRANÇOIS EUGENE VAN VASTENHAVEN, natif de Furnes, fut annobli par Lettres du 24 Sept. 1738.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles à ſix rais d'or.*

1738. JAQUES DE GHELDERE, natif de Bruges, obtint confirmation de nobleſſe avec rétroaction au 11 Oct. 1719, par Lettres du 11 Oct. 1738.

Ses armes ſont : *écartelé, au 1 d'azur, au lion contourné d'or ; au 2 d'or, au lion de ſable ; au 3 d'or, au lion contourné de ſable ; au 4 d'azur, au lion d'or ; l'écu enté ou chapé d'argent, à un tourteau de gueules.*

1738. JAQUES-IGNACE LE ROY, Ecuyer, Secrétaire du Conſeil Privé des Pays-Bas, obtint deux griffons d'or armés & langués de gueules pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 12 Nov. 1738.

Ses armes ſont : *d'azur, à deux membres d'aigle d'or, onglées de gueules, & poſées en ſautoir.*

L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & d'azur, & au-deſſus en cimier, un bras armé, tenant une épée d'argent, garnie d'or.

1738. JEAN-JAQUES LE ROY, fils du précédent, obtint le titre de Chevalier, deux griffons d'or armés & langués de gueules pour Supports, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 12 Nov. 1738.

1738. LOUIS SOOLMAKER, natif d'Anvers, fut annobli par Lettres du 19 Nov. 1738.

Ses armes ſont : *d'or, à une tête de buſle de ſable ; au chef de ſable, chargé de trois étoiles à ſix rais d'or.*

1738. THEODORET DOTREPPE, demeurant à Namur fut annobli par Lettres du 6 Déc. 1738.

Les armes ſont : *d'argent, à trois lions de ſable couronnés d'or.*

1738. MONIOT. Dominique-Auguſtin de MONIOT, Ecuyer, Seigneur de Weilhen & de Flun au Comté de Namur, fut élevé à la dignité de *Baron* par Lettres du 24 Déc. 1738, avec permiſſion pour lui & ſes deſcendans, d'appliquer ce titre ſur telle de leurs Terres & Seigneuries acquiſes, ou à acquérir dans les Pays-Bas.

Ses armes ſont : *d'azur, à trois fers de lance d'argent. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & ſupporté par deux lions léopardés d'or, armés & lampaſſés de gueules*, par conceſſion dudit jour 24 Déc. 1738.

1739. PIERRE-LOUIS-ALEXIS COCQUEAU, Seigneur d'Audenaerchen, Weſtbroeck & Biſſelinghe, domicilié à Tournay, obtint confirmation de nobleſſe & d'une couronne d'or au lieu de bourlet, par Lettres du 24 Janv. 1739.

Ses armes ſont : *d'argent, à deux faſces d'ſinople.*

1739. MICHEL-IGNACE VAN DER VORST, Avocat au Conſeil de Brabant, fut annobli par Lettres du 31 Janv. 1739.

Les armes ſont : *d'or, à cinq annelets de ſable, 3 & 2 ; au chef de gueules, chargé de trois oiſeaux d'argent.*

1739. JEAN-LOUIS SALMON, de Bruxelles, fut annobli conjointement avec ſa ſœur *Catherine-Françoiſe* Salmon, par Lettres du 18 Fév. 1739.

Les armes ſont : *d'or, à la bande ondée d'azur, chargée de deux ſaumons d'argent, & accotée de deux mûres au naturel, feuillées & tigées de même.*

1739. PHILIPPE-JOSEPH DOISON, ancien Echevin & l'un des Juges de la premiere Chambre de la Ville de Tournay, fut annobli par Lettres du 18 Mars 1739.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une étoile d'or.*

1739. JEAN THIERRY, Conſeiller & Receveur héréditaire des Aides, Tailles & autres Impoſitions tant ordinaires, qu'extraordinai-

res, au département de Neuf-Châtel, Prévôt de la même Ville & de la Prévôté de la part du Prince de Loewenſtein-Wertheim, fut annobli par Lettres du 25 Mai 1739.

Les armes ſont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un lion de même; au chef auſſi de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

1739. JEAN-HENRI JARDIN, Grand Bailli du Comté de Manderſcheid, obtint confirmation de nobleſſe & d'armes, avec rétroaction au 4 Fév. 1721, par Lettres du 8 Juillet 1739.

Les armes ſont : *parti d'argent, à un œillet au naturel ſur une terraſſe de ſinople; & d'azur, à deux poiſſons d'argent paſſés en ſautoir; au chef d'or brochant ſur le parti, chargé de trois roſes de gueules.*

1739. JEAN-PIERRE CHAPELLE, Directeur des Poſtes de la Province de Namur, fut annobli avec pouvoir de porter le nom *de la Chapelle*, par Lettres du 18 Juillet 1739.

Les armes ſont : *de gueules, à une herſe d'or, liée de même.*

1739. ROEST-D'ALKEMADE. Frédéric ROEST-D'ALKEMADE, fut créé *Vicomte* par Lettres du 25 Juillet 1739, avec faculté d'affecter ce titre ſur quelque Terre dans les Pays-Bas Autrichiens, tant pour lui que pour ſes deſcendans mâles & femelles.

Ses armes ſont : *de ſinople, au lion d'argent, villené & lampaſſé de gueules, accompagné en pointe de trois canettes d'argent. L'écu timbré d'une couronne de Comte, & ſupporté par deux*

lions léopardés d'or, armés & lampaſſés de gueules, par conceſſion dudit jour 25 Juillet 1739.

1739. JEAN-FRANÇOIS & NORBERT-LOUIS DE WAEL, freres, natifs d'Anvers, ont obtenu confirmation de nobleſſe, & une couronne au lieu de bourlet, par Lettres du 1 Août 1739.

Leurs armes ſont : *d'argent, à trois merlettes de ſable.*

1739. PIERRE ANDREÆ, natif du Pays de Luxembourg, fut annobli, avec pouvoir de porter le nom d'*Andreæ*, conjointement avec celui d'*Ennershauſen*, par Lettres du 5 Août 1739.

Les armes ſont : *d'argent, à deux bâtons d'épine, écotés & aleſés de gueules, paſſés en ſautoir, accompagnés de quatre étoiles à ſix rais d'azur, une en chef, deux aux flancs, & une en pointe.*

1739. KERPEN. Jaques DE KERPEN, Directeur-Général des Poſtes des Pays-Bas, obtint des Supports avec bannieres & le titre de *Baron*, applicable ſur telle Seigneurie qu'il choiſiroit ſous le nom de *Kerpen*, par Lettres du 19 Sept. 1739.

1739. PHILIPPE-ALBERT-JOSEPH CHARLE', Avocat au Conſeil de Hainaut, fut annobli par Lettres du 21 Oct. 1739.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron, accompagné en pointe d'une treffle, le tout d'or; au chef couſu du champ, chargé de quatre bandes d'or.*

1740. HOOGHSTRAETEN, Ville & Comté en

Brabant, fut érigée en *Duché* par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 6 Janv. 1740, en faveur & en considération de la haute naissance & des services de NICOLAS-LEOPOLD, PRINCE DE SALM & du St. Empire, Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Comte de Hooghstraeten, Seigneur Souverain de Vinstingen & en partie de Fenestrange, Baron d'Anholt, de Pahr, de Latun & de Beck, Seigneur de Neufville, Brecht, Hoyenen, Mexplas, Capeln, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal héréditaire du Palatinat, Chambellan Actuel de Sa Majesté Imp. & Catholique, Lieutenant-Feld-Maréchal de ses Armées, Colonel d'un Régiment d'Infanterie à son service, & Général de Bataille des Troupes du Cercle du Haut-Rhin, aujourd'hui Feld-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine, & Gouverneur des Ville & Citadelle d'Anvers depuis 1744. Ce Prince est issu de l'Illustre Maison des *Rhingraves*, ou Comtes du Rhin, que leur qualité d'*Avoués perpétuels de l'Abbaye de Lauresham*, fait présumer être issus de *Cancor* Fondateur de cette Abbaye en 764. *Philippe* Rhingrave se signala dans les guerres de Hongrie sous l'Empereur *Henri* I. dit *l'Oiseleur* en 934, comme fit *Werner*, autre Rhingrave dans celle d'Italie sous l'Empereur *Frédéric* I. dit *Barberousse* vers l'an 1153.

La Généalogie de cette Maison ne commence qu'à *Jean* I. Rhingrave, qui mourut en 1338, & laissa de sa femme *Hedwige*, fille & héritiere de *Conrad* Wildgrave, Seigneur de Daun, entre autres enfans *Jean* II. Rhingrave, marié avec *Marguerite* Wildgrave; elle fut mere de

Jean III. & de *Conrad*, Archevêque & Electeur de Mayence, mort le 10 Juin 1434. *Jean* III. Rhingrave, épousa *Adelaïde*, fille & héritiere de *Gerard* Wildgrave, Seigneur de Kirbourg. Leur fils *Jean IV.* se trouvant héritier des deux branches des Wildgraves, avec lesquels il avoit une origine commune, joignit leurs nom & armes aux siens, & se qualifia Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, ce que ses descendans ont continué de faire. Il mourut en 1476, & avoit épousé *Elisabeth* Comtesse de Hanau, de laquelle il eut *Jean* V. Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, qui acquit la moitié du Comté de Salm en Vosge, par son alliance avec *Jeanne*, fille unique de *Simon* Comte de Salm, qui tiroit son origine de l'ancienne Maison de Luxembourg. De cette alliance sortit *Jean* VI. Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Comte de Salm, &c. marié à *Jeanne*, Comtesse de Sarwerden, héritiere d'une partie du Comté de Witgenstein (*Fenestrange* en François), & de la belle terre de Neufville ou Neuvilliers en Lorraine. Elle mourut en 1510, & fut mere de *Philippe* qui suit; & de *Jean* VII. qui a fait la branche de Moerching, actuellement éteinte.

Philippe Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, naquit en 1492, & eut pour partage la moitié du Comté de Salm, & les terres & Seigneuries de Neufville, de Grumbach, de Daun & de Puttlingen. Il mourut en 1521, & laissa de sa femme *Antoinette* de Neubourg, *Philippe-François* Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Comte de Salm, &c. qui épousa *Marie-Egyptienne*, Comtesse d'Oëttingen.

tingen. De cette alliance sortirent entr'autres, 1. *Jean-Philippe* Comte de Salm, tué le 3 Oct. 1569 à la Bataille de Moncontour où il commandoit les Reistres, pour le service du Roi de France, laissant de *Diane* de Dommartin Baronne de Fontenoy une fille unique, *Claudine* mariée à *Robert* de Ligne-Aremberg Baron de Barbançon : 2. *Frédéric* qui suit : 3. *Jean-Christophe*, auteur de la branche de Grumbach : 4. *Adolphe-Henri*, qui a fait celle de Daun.

Frédéric Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Comte de Salm, Seigneur de Neufville, Puttlingen, &c. se trouva avec son frere aîné à la Bataille de Moncontour, où il fut blessé. Il mourut en 1610, & avoit été marié quatre fois, 1. à *Françoise*, fille de *Jean* VIII. du nom, Comte de Salm, & de *Louise* Baronne de Stainville. 2. à *Anne*, fille de *Philippe* II. Comte de Nassau-Weilbourg, & de sa 2. femme *Emilie*, Comtesse d'Isenbourg. 3. à *Sibille-Julienne*, fille de *Philippe*, Comte d'Isenbourg. 4. à *Anne-Amelie*, fille de *George*, Comte d'Erpach. Ses enfans du premier lit furent *Philippe-Othon* qui suit : *Julienne Ursule*, mariée en 1592 à *George-Frédéric*, Marck-grave de Bade & d'Hochberg : *Françoise*, épouse de *Jean-George*, Prince de Hohenzollern : & *Jean-George* Wild & Rhingrave qui de *Marguerite* Comtesse de Mansfeld, laissa *Elisabeth* mariée à *Jean-Louis* Wild & Rhingrave de Salm, Seigneur de Daun. Du second lit sortirent *Anne* épouse de *Reinhard*, Comte de Hanau-Lichtenberg, & *Elisabeth*, Abbesse de Remiremont en Lorraine. Ceux du troisieme lit furent *Jean-*

Auguſte, Chevalier de Malthe, mort en 1648; *Erneſt-Louis*, Jéſuite à Cologne: *Othon-Louis* Chanoine de Cologne: & *Eliſabeth-Julienne*, femme de *Henri*, Comte de Reuſſen-Plauen. Et du quatrieme lit ſortirent *Françoiſe*, Abbeſſe de Schaken: *Anne-Marie*, alliée à *Henri*, Comte de Reuſſen-Plauen: & *Frédéric-Magnus*, qui a fait la branche de Neufville, rapportée ci-après.

Philippe-Othon Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Comte de Salm, &c. fut élevé à la dignité de *Prince du Saint-Empire* par Diplôme de l'Empereur *Ferdinand* II. du 8 Janv. 1623, & décéda en 1634. Il avoit épouſé *Chriſtine* de Croy, fille de *Charles-Philippe*, Marquis d'Havré, Prince du St. Empire, & de *Diane* de Dommartin, Baronne de Fontenoy & en partie de Dommartin & de Feneſtrange. De cette alliance ſortit entre autres *Léopold-Philippe-Charles*, Prince de Salm & du Saint Empire, Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, reçu dans le College des Princes à la Diéte de Ratisbonne le 28 Fév. 1654, & mort en 1663, ayant été marié à *Marie-Anne*, fille de *Théodore* Comte de Bronchorſt & d'Anholt, morte le 16 Oct. 1661, de laquelle il eut *Charles-Théodore-Othon*, Prince de Salm & du St. Empire, Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Seigneur Souverain de Vinſtingen, Baron d'Anholt, de Pahr, &c. Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Maréchal de Camp Général, Grand-Maître de la Maiſon & premier Miniſtre de l'Empereur *Joſeph*, de la perſonne duquel il a eu l'honneur d'être Gouverneur, né le 27 Juillet 1645, & mort

à Aix-la-Chapelle le 10 Nov. 1710. Il avoit été marié deux fois, 1. à *Godefride-Anne-Marie*, fille de *Wolfgang* Comte de Hayn & Gelehn, & de *Marie* Comteſſe d'Amſtenrad, dont il eut une fille nommée *Marie-Chriſtine*, alliée le 15 Juillet 1687 à *Léopold*, Prince de Dietrichſtein. 2. en 1671 à *Louiſe-Marie* de Baviere, née le 23 Juillet 1647, morte à Aix-la-Chapelle le 11 Mars 1679, fille aînée d'*Edouard* Comte Palatin du Rhin, & d'*Anne* de Gonzague-Cleves, de laquelle il eut *Louis-Othon* qui ſuit; & *Eliſabeth-Eléonore-Chriſtine*, mariée en 1714 à *Conrad-Albert-Charles*, Duc d'Urſel & de Hoboken. *Voyez ſa poſtérité, I. Part. page* 129.

Louis-Othon, Prince de Salm & du St. Empire, Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Seigneur Souverain de Vinſtingen, Baron d'Anholt, de Pahr & de Latun, Seigneur de Pulnier & autres lieux, naquit le 24 Oct. 1674, & mourut le 28 Nov. 1738. Il avoit épouſé le 20 Juillet 1700 *Albertine-Jeanne-Catherine-Françoiſe* de Naſſau-Hadamar, née le 5 Juillet 1679, morte le 11 Juin 1716, fille poſthume de *Maurice-Henri*, Prince de Naſſau-Hadamar, mort le 24 Janv. 1679, & de ſa 3. femme *Anne-Louiſe*, Comteſſe de Manderſchied-Blanckenheim. Il a eu de ce mariage un fils né avant terme, & mort au mois de Fév. 1701, & trois filles, ſçavoir,

1. *Dorothée-Françoiſe-Agnès*, Princeſſe de Salm, Dame de l'Ordre de la C… née le 21 Janv. 1702, morte … ut été mariée le 25 Mars …

pold, Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, *aujourd'hui* Prince de Salm.

2. *Eliſabeth-Alexandrine-Charlotte*, Princeſſe de Salm, née le 21 Janv. 1704, morte le 27 Déc. 1739, ayant été mariée à *Claude-Lamoral*, Prince de Ligne, d'Amblize & du St. Empire, dont des enfans. *Voyez la I. Part. page* 45.

3. *Chriſtine-Anne-Louiſe-Oſwaldine*, Princeſſe de Salm, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, née le 29 Avril 1707, mariée 1. le 30 Déc. 1725 à *Joſeph*, Prince héréditaire de Heſſe-Rhinfels-Rotenbourg, né le 22 Sept. 1705, devenu Landgrave de Heſſe-Rhinfels-Rotenbourg par ſucceſſion paternelle le 25 Sept. 1731, & mort le 24 Juin 1744. 2. le 14 Juin 1753 à *Nicolas-Léopold*, Prince de Salm, veuf de ſa ſœur aînée, duquel elle n'a point d'enfans. De ſa premiere alliance ſont ſortis,

1. *Erneſt*, Landgrave de Heſſe-Rhinfels-Rotenbourg, Chevalier de la Toiſon d'Or, né le 27 Mai 1735.

2. *Anne-Victoire-Marie-Chriſtine*, Princeſſe de Heſſe-Rhinfels-Rotenbourg, née le 25 Fév. 1728, mariée le 24 Déc. 1745 à *Charles* de Rohan, Prince de Soubiſe & d'Eſpinoy, Comte de la Voute & de Tournon, Vicomte de Joyeuſe, &c. né le 16 Juillet 1715, pourvu de la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi très-Chrétien le 11 Nov. 1734, fait Brigadier de Cavalerie le 1 Janv. 1740, Maréchal de Camp le 14 Mai 1743, Lieutenant-Général le 25 Janv. 1748, devenu Duc-Pair de Rohan-Rohan & Gouverneur de

Champagne le 26 Janv. 1749, par la mort de *Hercule-Meriadec* ſon ayeul paternel, nommé au Gouvernement de Flandres en échange de celui de Champagne le 26 Sept. 1751, & créé Maréchal de France en 1758. Il a eu pour premiere femme le 29 Déc. 1734 *Anne-Marie-Louiſe* de la Tour-d'Auvergne, Princeſſe de Bouillon, morte le 19 Sept. 1739, & pour ſeconde femme le 5 Nov. 1741 *Anne-Thérèſe* Princeſſe de Savoye-Carignan, morte le 5 Avril 1745. Ses enfans ſont.

1. *Charlotte-Godefride-Eliſabeth* de Rohan, Princeſſe de Soubiſe, née du 1. lit le 7 Oct. 1737, morte la nuit du 4 au 5 Mars 1760, ayant été mariée le 3 Mai 1753 à *Louis-Joſeph* de Bourbon, Prince de Condé, Duc de Bourbonnois, Pair & Grand-Maître de France, né à Paris le 9 Août 1736, dont un Prince né le 13 Avril 1756, & une Princeſſe née le 5 Oct. 1757.

2. *Victoire-Armande-Joſephe* de Rohan, Princeſſe de Soubiſe, née du 2. lit le 28 Déc. 1743.

3. *Marie-Louiſe-Eléonore*, Princeſſe de Heſſe-Rhinfels-Rotenbourg, née le 18 Avril 1729, mariée le 16 Mars 1756, à ſon couſin-germain *Maximilien-Frédéric-Erneſt*, Prince de Salm-Salm, nommé ci-deſſous.

Frédéric-Magnus Wild & Rhingrave, ſixiéme fils de *Frédéric* & d'*Anne-Amelie* Comteſſe d'Erpach ſa quatriéme femme, eut en partage la Terre de Neufville. Il s'attacha au ſervice des Etats-Généraux, & fut Gouverneur de Maeſtricht, où il mourut le 25 Janv. 1673.

Il avoit épouſé *Marguerite* Théſart, Baronne de Tournebu, Dame des Eſſars, &c. de laquelle il a eu *Charles-Florentin* Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Comte de Salm, Baron de Tournebu, Seigneur de Neufville, &c. Gouverneur de Breda, qui commanda longtems l'Infanterie des Etats-Généraux. Il ſe fit Catholique, fut bleſſé devant Maeſtricht aſſiégé par le Prince d'Orange, & mourut 21 jours après, le 4 Sept. 1676. Il avoit été marié avec *Marie-Gabrielle* de Lalain, ſœur & héritiere de *François-Paul*, & fille d'*Albert-François* de Lalain, Comte de Hooghſtraeten & de Hornes, Baron d'Heyne, de Leuze & de Pecq, & de ſa 2. femme *Iſabelle* de Ligne-Aremberg. De ce mariage ſortirent 1. *Frédéric-Charles*, mort le 29 Déc. 1696 ſans enfans de *Louiſe-Brigitte*, Princeſſe de Rubempré & d'Everberghe. 2. *Guillaume-Florentin* qui ſuit. 3. *Henri-Gabriel-Joſeph*, dont la poſtérité ſubſiſte. 4. *Albertine-Iſabelle*, femme de *Philippe-Charles-Frédéric* Spinola, Comte de Bruay, Gouverneur de Namur, mort en 1709. 5. *Claire-Eléonore-Charlotte*, mariée le 5 Avril 1687 à *Maximilien-Albert*, Comte de Merode, de Montfort & du St. Empire, Marquis de Deynſe. *Voyez la I. Part. pag.* 209.

Guillaume-Florentin Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Comte de Salm & de Hooghſtraeten, Baron de Tournebu & de Praet, Seigneur de Neufville, &c. Chambellan de l'Empereur, Feld-Maréchal de ſes Armées & Miniſtre d'Etat, naquit le 12 Mars 1670, & mourut à Anvers le 6 Juin 1707. Il s'étoit allié le 28 Sept. 1699 avec *Marie-Anne*, Com-

teſſe de Mansfeld, morte le 17 Juin 1724, fille de *Henri-François*, Comte de Mansfeld, Prince de Fondi & du St. Empire, & de *Marie-Louiſe*, Comteſſe d'Aſpremont. De ce mariage ſortit *Nicolas-Léopold* Wild & Rhingrave de Daun & de Kirbourg, Comte de Salm & de Hooghſtraeten, Seigneur de Neufville, &c. qui ſuccéda en 1738 au Prince *Louis-Othon* ſon beau pere, comme plus proche Agnat, avec ſes deux couſins-germains, & qui fut créé Duc de Hooghſtraeten le 6 Janv. 1740, comme il a été dit ci-deſſus. Il eſt né le 25 Janv. 1701, & s'eſt marié en premieres nôces le 25 Mars 1719 à *Dorothée-Françoiſe-Agnès*, Princeſſe de Salm, nommée ci-deſſus; & en ſecondes nôces le 14 Juin 1753 à *Chriſtine-Anne-Louiſe-Oſwaldine*, Princeſſe de Salm, ſœur Cadette de ſa premiere femme & veuve de *Joſeph*, Landgrave de Heſſe-Rhinfels-Rotenbourg, auſſi nommée ci-deſſus. Il n'y a point d'enfans de ce ſecond mariage : mais du premier ſont ſortis 9 Princes & 9 Princeſſes.

1. *Louis-Charles-Othon*, Prince de Salm-Salm, né à Hooghſtraeten le 22 Août 1721, Chevalier de l'Ordre de St. Hubert, Abbé commendataire de Bohéries au Diocèſe de Laon, de Beaupré au Diocèſe de Beauvais, & de St. Quentin en l'Iſle au Diocèſe de Noyon.

2. *Guillaume-Florentin-Claude-Lamoral-Antoine-Joſeph-Jean-Thadée*, ſecond fils, né à Anholt le 18 Fév. 1723, Capitaine d'Infanterie au Régiment de ſon pere, tué à la Bataille de Striegau en Siléſie le 4 Juin 1745.

is-George-Léopold, troiſiéme fils,

né à Hooghſtraeten le 18 Juin 1730, mort à Anholt le 4 Juin 1731.

4. *Maximilien-Frédéric-Erneſt*, quatriéme fils, né à Anholt le 28 Nov. 1732, Chevalier de l'Ordre de St. Hubert & de l'Ordre Militaire de Marie-Thérèſe, Colonel Commandant le Régiment de ſon pere, marié le 16 Mars 1756 à ſa couſine-germaine *Marie-Louiſe-Eléonore*, Princeſſe de Heſſe-Rhinfels-Rotenbourg, nommée ci-deſſus. Ils ont pour fils *Nicolas-Léopold-Louis-Oſwald-Jean-Nepomucene*, né à Hooghſtraeten le 1 Juin 1760.

5. *Charles-Alexandre-Louis-Auguſte*, cinquiéme fils, jumeau d'*Auguſte-Sophie-Alexandrine-Frédérique-Thérèſe-Agnès* né à Anholt le 15 Déc. 1735, Chanoine de Cologne, de Hildesheim, & de Strasbourg.

6. *Joſeph-Marie-Henri*, ſixiéme fils, né à Anholt le 20 Déc. 1737, mort le 10 Mars 1748.

7. *Emmanuel-Henri-Oſwald-Nicolas-Léopold*, ſeptiéme fils, né à Hooghſtraeten le 22 Mai 1742, Chevalier de Malthe, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de ſon pere.

8. *François-Joſeph-Jean-André*, huitiéme fils, né à Anholt le 30 Nov. 1743 à 11 heures du matin, Chanoine de Cologne & Tréſoncier ou Chanoine noble de l'Egliſe de St. Lambert à Liége.

9. *Guillaume-Florentin-Jean-Felix*, neuviéme fils, né à Anholt le 10 Mai 1745, actuellement à l'Académie de Vienne.

10. *Gabrielle-Marie-Chriſtine-Louiſe*, fille al-

née du Duc de Hooghſtraeten, née à Anholt le 8 Janv. 1720, Chanoineſſe de Thorn & de Vreden.

11. *Eliſabeth-Léopoldine-Marie-Françoiſe*, ſeconde fille, née à Anholt le 8 Fév. 1724, morte à Hoogſtraeten le 14 Juillet 1725.

12. *Louiſe-Françoiſe-Anſelmine-Marie-Anne-Thérèſe*, troiſiéme fille, née à Hooghſtraeten le 2 Mars 1725, mariée le 15 Nov. 1742 à *Jean-Guillaume*, Comte de Manderſcheid-Blanckenheim, né le 14 Fév. 1708.

13. *Marie-Chriſtine-Jeanne-Albertine*, quatriéme fille, née à Hooghſtraeten le 14 Août 1727, Chanoineſſe de Thorn.

14. *Marie-Eliſabeth-Joſephe*, cinquiéme fille, née à Hooghſtraeten le 4 Avril 1729, mariée le 3 Août 1751 à *François-Erwin-Eugene*, Comte de Schönborn & du St. Empire, Chambellan de l'Empereur, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de l'Evêque & Prince de Wurtzbourg, né en Janv. 1727; fils unique d'*Anſelme François*, Comte de Schönborn & du St. Empire, Colonel d'un Régiment de Dragons au ſervice de l'Empereur, & de *Marie-Thérèſe*, Comteſſe de Montfort.

15. *Marie-Françoiſe-Joſephe*, ſixiéme fille, née à Anholt le 28 Oct. 1731, Chanoineſſe de Maubeuge.

16. *Auguſte-Sophie-Alexandrine-Frédérique-Thérèſe-Agnès*, ſeptiéme fille, ſœur jumelle de *Charles-Alexandre-Louis-Auguſte*, née à Anholt le 15 Déc. 1735, Chanoineſſe de Mons & de Cologne.

17. *Marie-Joſephe-Jeanne-Wilhelmine*, huitiéme fille, née à Anholt le 26 Déc. 1736, Chanoineſſe de Maubeuge.

18. *Marie-Anne-Victoire*, neuviéme fille, née à Anholt le 17 Fév. 1740, Chanoineſſe de Mons, mariée à Malines par procureur le 6 Nov. 1758, à Don *Pedro* de Alcantara-Pimentel-Henriquez, Marquis de Tavara, Comte de Villada, & Duc de Lerma, Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Gentilhomme de la Chambre de S. M. C. en exercice; fils de feu Don *Miguel* Pimentel-Henriquez, Marquis de Tavara, &c. & de Dona *Marie-Françoiſe-Alphonſe* Hurtado-de-Mendoça-de-la-Vega-Silva-Sandoval-y-Luna, Ducheſſe del Infantado & de Paſtrana. La bénédiction Nuptiale fut donnée par le Cardinal d'Alſace-de-Bouſſu, dans la Chapelle de ſon Palais; *François*, Marquis de los Rios, Feld-Maréchal des Armées de S. M. I. & R. A. fut chargé de la procuration, & l'épouſa au nom de ce Seigneur.

Henri-Gabriel-Joſeph Wild & Rhingrave, troiſiéme fils de *Charles-Florentin* & de *Marie-Gabrielle* de Lalain, eut en partage la Seigneurie de Kirbourg, & les Baronnies d'Heyne, & de Leuze. Il naquit le 21 Juin 1674, & décéda le 14 Oct. 1716, ayant été marié à *Marie-Thérèſe* de Croy, morte le 18 Juin 1713, fille de *Philippe-François-Albert* de Croy, Marquis de Warneck, & de *Claudine-Françoiſe* de la Pierre-du-Fay. De ce mariage ſont ſortis:

Jean-Dominique-Albert Wild & Rhingrave, Prince de Salm-Kirbourg, Baron d'Heyne & de Leuze, Béer de Flandres, né le 19 Juil-

let 1708, élevé en 1738, au rang de *Prince du St. Empire* avec ſon frere. Il n'eſt point marié.

II. *Philippe-Joſeph* Wild & Rhingrave, Prince de Salm-Kirbourg, Chevalier de l'Aigle-Blanc, né le 21 Juillet 1709, marié le 12 Août 1742 avec *Marie-Thérèſe-Joſephe*, fille aînée de *Maximilien-Emmanuel* Prince de Hornes & du St. Empire, née le 19 Oct. 1725. Leurs enfans ſont,

1. *Frédéric-Othon*, né le 12 Mars 1745.

2. *Louis-Victor*, né à Paris le 10 Nov. 1752.

3. *Marie-Emmanuelle-Maximilienne*, née le 19 Mai 1744.

4. *Auguſtine-Frédérique-Wilhelmine*, née le 13 Sept. 1747.

III. *Henriette-Thérèſe-Norbertine*, née le 15 Nov. 1711, mariée le 12 Fev. 1738 à *Maximilien-Emmanuel* Prince de Hornes & du St. Empire, & morte ſans enfans en Avril 1751.

Cette branche de Salm-Kirbourg alterne avec la précédente pour la ſéance & le ſuffrage à la Diéte de l'Empire.

Les armes du Duc de Hooghſtraeten ſont : *écartelé, au 1 & 4 de ſable, au léopard lionné d'argent, à queue fourchue*, qui eſt Wildgrave ; *au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, couronné d'azur*, qui eſt Rhingrave ; *ſur le tout écartelé, au 1 de gueules, à trois lionceaux d'or*, qui eſt Kirbourg ; *au 2 de gueules, ſemé de croiſettes d'argent, à deux ſaumons addoſſés de même brochants ſur le tout*, qui eſt Salm ; *mê-*

3 *d'azur, à la faſce d'argent*, qui eſt Vinſtringen ; *au 4 de gueules, à la colonne d'argent, la baze, le chapiteau & le piédeſtal d'or, ſurmontée d'une couronne de même*, qui eſt Arholt. *L'écu timbré d'un bonnet d'écarlate rebrouſſé d'hermines, fermé de huit demi-diadêmes qui ſoutiennent un globe croiſeté d'or, entouré du collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, ſoutenu par deux ſauvages de carnation, couverts & couronnés de feuilles de lierre de ſinople, & poſé ſur un manteau Ducal ſemé ou chargé des émaux des armes, & doublé d'hermines.*

1740. HERMAN-LOUIS & JEAN-BAPTISTE KOCH, freres, natifs de Dringenberg en Weſtphalie, Officiaux de la Secrétairie du Conſeil Suprême des Pays-Bas à Vienne, furent annoblis avec pouvoir d'ajouter au nom *Koch* la particule *de*, par Lettres du 9 Janv. 1740.

Les armes ſont : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois chaſnes ou marmites à trois pieds avec anſes d'or ; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée & naiſſante de ſable.*

1740. JEAN-JOSEPH DE CLEVES, Habitant de la Ville de Bruxelles, fut annobli par Lettres du 10 Fév. 1740.

Les armes ſont : *de ſinople, au chevron d'or, chargé de trois clefs de gueules, & accompagné de trois roſes d'argent.*

1740. CLAUWEZ-BRIANT. Charles-Joſeph-Thomas CLAUWEZ *dit* DE BRIANT, Conſeiller, Maître-Général & Intendant des Monnoyes des Pays-Bas, obtint des ſupports avec

bannieres & le titre de *Comte*, applicable ſur telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres du 20 Fév. 1740.

1740. CHARLES-ALEXANDRE VAN DER STRATEN, Seigneur de Stavele, Conſeiller-Penſionnaire & Juge des Domaines de la Châtellenie de Courtray, fut annobli par Lettres du 23 Mars 1740.

Les armes ſont: *faſcé d'argent & d'azur de huit pieces, à la bordure d'azur.*

1740. FRANÇOIS HOUT, Grand-Bailli & Ecoutette d'Echternach, & Député ordinaire du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny, fut annobli avec pouvoir de porter le nom de *Hout* conjointement avec celui de *Holler*, par Lettres du 31 Mars 1740.

Les armes ſont: *tranché d'azur & de ſable, à la bande d'or poſée ſur le tranché, accompagnée en chef d'un lion d'argent, & en pointe d'une fourche d'or à trois pointes, miſe en bande.*

1740. JEAN-IGNACE FELTZ, Echevin de Luxembourg, & Conſeiller Receveur des Aides & Subſides de la même province, fut annobli par Lettres du 21 Mai 1740.

Les armes ſont: *d'argent, à trois pals de gueules, chargés chacun de trois beſans d'or; au chef d'or, chargé de deux merlettes de ſable.*

1740. MICHEL-LOUIS DE MAHIEU, Capitaine & Adjudant-Général de la Cour de Bruxelles, obtint pour lui & ſon fils unique, des Supports & la confirmation du titre de Chevalier, avec rétroaction au 18 Oct. 1715, par Lettres du 15 Juin 1740.

Ses armes ſont : *d'or, à trois roſes de gueules, boutonnées & feuillées d'argent.*

1740. CHANCLOS. Charles-Urbain de CHANCLOS-DE-RETS-BRISUILA, Ecuyer, Seigneur de Leſues, Membre de l'Etat Noble du Comté de Namur, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur & Gouverneur d'Oſtende, aujourd'hui Feld-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine & Commandant en Chef de ſes Troupes aux Pays-Bas, fut élevé à la dignité de *Comte* pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs, par Lettres du 18 Juin 1740.

Ses armes ſont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à ſix rais d'or, & en pointe d'une épée d'argent, garnie d'or, poſée en pal la pointe en bas. L'écu timbré d'un cercle d'or enrichi de perles & de pierreries, rehauſſé de huit fleurons, entre chacun deſquels il y a une perle*, par conceſſion dudit jour 18 Juin 1740.

1740. Les Enfans d'ANTOINE VLOERS, Chef Ecoutette de Turnhout en Brabant, furent annoblis ſur la requête d'*Anne-Marie* van Wevelinckhoven ſa veuve, par Lettres du 6 Juillet 1740.

Les armes ſont : *coupé au 1 d'or, à trois coquilles renverſées & mal ordonnées d'azur ; au 2 échiqueté d'argent & d'azur de quatre traits. L'écu timbré d'un caſque d'argent, grillé & liſéré d'or, orné de ſon bourlet & de ſes lambrequins d'or & d'azur, & au-deſſus en cimier, une coquille renverſée d'azur entre un vol d'argent.*

1740. Les Enfans de PIERRE DE MAN,

Echevin & Aumônier de la Ville d'Anvers, furent annoblis sur la requête d'*Anne-Catherine* Broeckmans sa veuve, par Lettres du 20 Août 1740.

Les armes sont : *parti, au* 1 *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes de maures de sable, tortillées d'argent, à la bordure engreslée de gueules; au* 2 *d'azur, à un homme armé de toutes pieces la visiere levée d'argent, le visage de carnation, tenant de la main droite un marteau d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liséré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'argent & de sable, & au-dessus en cimier, un lion naissant de sable, armé & lampassé de gueules.*

1740. Les enfans de JEAN-BAPTISTE de GHEUS, Echevin de la Ville d'Ypres, furent annoblis sur la requête de *Josephine-Françoise* de Wavrans sa veuve, par Lettres du 31 Août 1740.

Les armes sont : *parti de sable à la croix ancrée d'or, cantonnée de quatre croissants de même,* 2 *en chefs montants &* 2 *en pointe renversés,* qui est de Gheus; *& de gueules, à la tête de licorne d'argent, accompagnée de huit billettes de même en orle,* qui est de Wavrans. *L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liséré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'or & de sable, & au-dessus en cimier, une croix ancrée d'or entre un vol de sable.*

1740. Les enfans de MICHEL LE FEBURE, Sergent-Major de la Ville d'Oudenarde, ont obtenu confirmation de noblesse & d'armes sur

la requête de *Marguerite-Jeanne* van den Kerckhove *dite* van der Varent sa veuve, par Lettres de l'Empereur *Charles VI.* du 14 Sept. 1740.

Leurs armes sont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles à six rais de même. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé & liseré d'or, orné de son bourlet & de ses lambrequins d'or & d'azur, & au-dessus en cimier, une aigle naissante d'or.*

FIN.

TA-

TABLE
ALPHABETIQUE
DES
NOMS DE FAMILLES

Contenues dans cet Ouvrage.

A

van der Aa, 72
van Abbenbroeck, 14
Abbonnel *dit* le Gros, 4
Abſolons, 297, 493
Acart, 701
d'Achey, 66
Adriaenſſens, 442
Adriani-van-Duvelant *dit* Monel, 183
Adrianſſens, 711, *ter*
d'Affaytati, 483
de Aguilera, 76
d'Albert-de-Luynes, 200
Alepy, 90
Allegambe, 121, 265
de Almiron-Caſtillo, 498
d'Alſace, 52, 374
van Altere, 563
d'Alverado-y-Bracamonte, 613
d'Amedor, 176
Amonnet, 321
Amor-de-Soria, 724
d'Andelot, 89
d'Andelot-de-Preſſia, 9
Andrea, 152
Andreæ-d'Ennershauſen, 792
de Angelis, 116
d'Angicourt, 67
Annez, 640, 773
Anſeau, 240
Anſillon, 684
Antheunis, 676, 762
Anthoine, 492, 501
Antonio, 216
Arazola de Onate, 292, 405
Archdéacon, 731
l'Archier, 74, 404, 611
d'Ardembourg, 701

d'Argenteau, 369, 411, 412
d'Arlin, 142
d'Arnoult, 655, 656
de Arteaga, 685
d'Arud, 57
van Affche, 375, 458
van Affenede, 780, 787
d'Affignies, 50, 407, 593
d'Affonleville, 143
d'Aubermont, 105, 378
d'Aubert, 444
d'Auby, 7
d'Auchy, 12
Auderlan, 418
Aulent, 676
d'Auxbrebis, 443
de Ayala, 39
Aymonet, 407

B

Bacchuys, 663
de Baccre, 716
de Back, 404
de Backer, 308
du Bacq, 11
de Bacquelrot, 230
de Baenft, 12, 699
Baers, 263
van den Baerfe, 57
Baert-de-Berentrode, 633
de Baillencourt-Courcol, 383, 686
de Baillet, 471, 670
de Bailleul, 101, 164
Balbani, 407
Ballet, en Artois, 96
Ballet, en Flandres 239
de Banbeeck, 521
de Bande, 612, 720
Bane, 711
Banu-de-Duytringhe, 150
de Barbieus, 241
de Bargibaut, 431
Baring-de-Wallerode, 658, 775
Barquin, 686
Barré, 445, 459
de la Barre, 156, bis, 466, 694
de la Barre, 534
de la Barre, 714, bis
Barrillet, 82
Bart, 416
de Baffecourt, 65
de Baffecourt-d'Huby, 564
Baffet, 113
de Baft, 487
Baffa, 225
de la Batterie, 6
de Baudequin, 82, 190, 408
de Baudinne, 776

de la Baume, 90
Bauwens, 734
Bauwens - van - der-Boyen, 365, 571
de Bayarde, 416
de Beauffort, 102
de Beaufremez, 309
de Beaufremont, 105, 135
de Beaumont, 458
Beauregard, 340
Becker, 215
Becue, 288
de Beeckman, 642
de Beer, 336
de Behault, 417
de Behault, 497
de Behault, 712
de Bejar, 111, 232, 330
van der Beke, 265
van der Beke, 346
van der Beken, 192, 268, 269
Belhomme, 729
du Belloy, 717
de Belmonte, 579
de Belvoir, 67
Benault, 21
Benoit, 71
de Berchem, 108
van Berckel, 751
van den Bergen, 646
van den Berghe, 350
van den Berghe, 404
van den Berghe, 499
van den Berghe-de-Limminghe, 587
de Berghes, 35, 37 198, 204, 504
de Bergh St.-Winnoc, 441, 516
de Berlaere, 659
de Berlo, 448
Bernard, 20, 155, 268
Bernard *dit* du Bois, 244, 403
Berquelt, 446
Bertelay, 442
Bertheau, 145
Bertolf, 233
Bertout-de-Carillo, 780
de Bethun, 462
Bette, 102, 107, 119, 249
de Bettencourt, 99
Bettenhoven, 518
van Beughem, 333, 398
Beyens, 292
de Beyer, 706
Bichin, 396
Bidault, 109
Billard, 173
de Billehé, 93
de Biseau-de-Beuldael, 563, 564, 596
de Bisthoven, 554, 700
de la Bistrate, 521, 611

le Blanc, 31
Blanche, 507
de Blasere, 91, 140
de Blende, 526
Blereau, 323, 526
Blier, 153
de Blitterswick-de-Melisey, 92
de Blitterswyck, 151, 175, 214
Blocquet, 216
de Blois, 609
de Blois-de-Trélon, 218
Blomme, 275
le Blon, 728
Blondel-de-Cuinchy, 75, 166
Blondel-d'Oudenhove, 333, 408, 480, 658
Blootacker, 645, 700
Boddens, 114
Boele, 473
van der Boetzelaer, 7
van den Bogaerde, 622, 658
de Bohorques, 415
du Bois, 388
du Bois, 460, 482, 615
du Bois, 702
du Bois-de-Beaufremez, 121
du Bois-de-Droogenbosch, 77
du Bois-d'Effiat, 158
du Bois-de-Honseeck, 573
du Bois-d'Inchy, 693
du Bois-du-Moulinet, 156
du Bois *dit* van den Bossche, 617
de Boisschot, 180, 279, 634
Bolarte, 371
de Bolemberg, 441
Bols, 744
Bommaere, 134
le Bon, 699, 773
Bonaert, 484
Bondieu *dit* Vaudty, 466
de Boneem, 12, 500
Bonneau, 615
de Bonnieres, 102, 110, 450
Boonaerts, 377
de Boot, 79, 294
de Boot, 174, 574
de Borchgreef, ou Borchgrave, 116
van der Borcht, 248
van der Borcht, 584
Bordey, 73
Borluut, 257
Borrekens, 654, 753
de Borselli, 436
van Borssele, 3, 12
du Bosch, 174

du Boſquiel, 7
du Boſquiel, 58
Boſſchaert, 534, 641, 727
Boſſcharts, 441
van den Boſſche, 252
de Boubais, 125
van Bouchaut, 782
de Bouchout, 365, 372, 484
le Boucq, 375
Bouille, 572
Boule, 726
le Boulenger, 504
de Bourbon-Condé, 799
de Bourgeois, 237, 301
de Bourgogne-de-Wacken, 157
de Bourgogne-Fallez, 159
le Bourguignon, 176
la Bourlotte, 107
de Bournonville, 64, 358, 557
Bouſcheron, 714
de Bouſſu, 658
Boutechoux, 93
Bouton, 443
Bouvet, 149
Bouwens, 644
de Brabant, 572
de Bracle, 436
Bramé, 442
van den Brande, 556, 657
de Brandenbourg, 101
Brandt, 76
Brandt, 79
Brant, 342
de Bray, 763
de Brayne, 644
d'Breau, 324
van Brecht, 118, 376
van Bredam, 39
Brenart, 669
de Bretel, 413
de Bretenove, 91
Breton, 21
de Brias, 285, 298
de Briers, 513
van Broechem, 662
van den Broeck, 266
van den Broeck, 610, 615, *bis*
van den Broecke, 240
van den Broecke, 289
Broeckmans, 869
de Broide, 126
de Bronchorſt, 150
Brongniart, 150
de Brouchoven, 177, *bis*, 430, 433, 500
van den Brouck, 256
van den Brouck, 446
de Broyart, 41
Bruce, 369
de Bruges, 485
van der Bruggen, 418

de Bruitzma, 518
le Brun, 378
le Brun, 496
Brunas, 327
de Brune, 618
Bruneau, 194, 526
de Bruyne, 570
de Bryarde, 174
Buelens, 371
van Buggenhout, 730
de Buiſſeret, 597
Bulteel, 120, 183, 268
de Burbure, 573, 691
van der Burch, 683
Bureau, 626
Burlen, 428
du Bus, à Lille, 297
du Bus, en Hainant, 745
Buſeau, 198
de Buſleyde 1, 116
Butkens, 428
du Buz, 732

C

Caber, 617
de Caeſtre 288, 306
de Calendries, 720
van Caloen, 294, 336, 419
de Calonne, 188, 451
de Calvaert, 234, 266, 362
de Camargo, 244
le Cambier, 647
van den Campe, 307
van Campen, 710, 772
del Campo y-Camara, 653
Camuz, 394
de Cano, 729
de Canonne, *ou* le Canoine, 21
de Capillas, 473
Capitaine, 718
le Cappellier, 363
Carbon, 606, 615
de Cardevacque, 103
Carenna, 342, 439, *bis*
le Carlier, 192
Carlier, 497
de Carondelet, 106
Cary *dit* Neyts, 743
Caſetta, 407
de Caſſal, 284, 650
de Caſſina-de-Boulers, 170
Caſtelain, 139
Caſtillo, 244
de Caſtro, 466
Caters, 760
Cats, 14
Cavée, 606
Caverel, 154
de Caverſon, 294
van Cauteren, 308, 753
van Cauwenhoven, 179

Cayro, 401
Cecile, 92, 104
de Cerf, 251
le Chable, 21
du Chambge, 282, 415, 595
de Chambley, 263
Chambrier, 481
des Camps, 601
de Chanclos, 808
de la Chapelle-de-Beaufait, 113
de la Chapelle-de-Mallerie, 192, 286, 443
de la Chapelle, 791
Charlé, 792
Charles, 436
Charlet, 244
Charlez, 722
Charlier *dit* de Renauld, 298
Charreton, 72
du Chaſtel, 4
du Chaſtel-Blanger-val, 58, 168, 406
du Chaſtel-de-la-Houvarderie, 144
du Chaſtel-de-Triols, 211
du Chaſteler, 106, 703, *bis*
de Chaſtillon, 428
du Châtelet, 148
Chaveau, 457
Cheeus, 502
du Cheſne 83
Chriſtyn, 455, 547, 562, 576
de Claerhout, 64
Claeſman, 629, 635, 763
de Claiſſonne, 525
de Claris, 247, 324, 543
de le Claude, 56
Claudefeyt, 436
Claudey, 428
Clauwez *dit* de Briant, 653, 806
de Cleis, *ou* de Clais, 405
Clement, 83
de Clencquemeure, 6
le Clerc, 376
le Clercq *dit* d'Olmen, 295, 326
de Clerque, 263, 370, 477
de Cleves, 806
Cleymans *dit* de Reydt, 500
Clicquet, 10
Cloots, 663, 712
van der Cluſen, 42
Cobergher, 332
Cobryſe, 453
de Cock, 484
Cockaerts, 214, 378
le Cocq, 591

Cocqueau, 790
de Cocquelle, 102
Cocquiel, 41
Codde, 702
Coeck, 569
Coemans, 530
Coene, 641
Coene, 728, 787
Coene, 730
Coens, 236
Colbrant, 320, 347
van Colen, 540, 654, 753
de Coligny, 73
Colin, 89
Colins, 312, 580, 628
Coloma, 348, 352, 566, 723
le Comte, 227, 304
de Condé, 427
de Condé, 464
de Coninck, 170
de Coninck, 237
de Coninck, 548
de Coninck, 669, 762
Contot *ou* Coutot, 98
Cools, 484
Cooſmans, 329
Coots, 536
Coppieters, 558, 741 754
de Cordes, 351, 427
Cordova, 339
Cornelis, 654
Corneliſſen, 743
le Cornet, 548
Cornet, 633, 701
de Corſwarem, 318, 354, 755, *bis*
de Corte, 286
Corten, 247
Corten, 679
de Cortewyle, 120, 194
de Cortil, 473
Coffier, 197
de Coudenhove, 65
de Couronble, 268
Courtois, 476, 482
Couſin, 539
de Coutereau, 419
van Couwegom, 417
de Crabbé, 686, 687, 774
de Crane, 681
van Craywinckel, 549
de Creus, 110
Crinon, 677, 763
de Crits, 623, 624, 629, 663
de Croeſer, 166, 211
de Croeſink, 14
de Croix, 121, 236, 663
de Croix, 437
de Croix-de-Durmez, 539
de la Croix, en Brabant, 113
de la Croix, en Hai-

ut, 125
Croix, 717
nbeen, 683, 773
ombrugghe, 349
Croonendael, 181
8, 286, 515
Croy, 9, 15, 22,
, 27, 32, 33, 35,
, 85, 94, 196, 435
runingen, 9
den Cruyce, 221,
5, 394
uellar, 291
s, 716
Cutshem, 741
elier, 742
pers, 593

D

zeele, 12
man, 622
ns, 251, 357,
1
ns, 144
Dalem, 359
ant, 77, *bis*, 78,
man, 271, 283
deleu, 240
eels, 351, 456
a, 119
eckere, 432, 456
onseca, 639, 734
ema, 71
Delfosse, 685
Deliot, 168
van den Dendere, 616
Denis, 11
Denis, 150
Dennetieres, 74, 77,
178, 217, 427, 431,
505
Derment, 156
Dervillers, 103
Descamp, 3
Desmanet, 698, *bis*,
703
Desmanez, 385
Desmartin, 358, 395
Desquien, 443, 466
Develer, 20
Devenish-d'Athlone,
765
D'Haem, 785
de Diaville, 343
Diaz-d'Osseguera, 580
Diedeman, 417
Dieusart, 639
de Dilbeke, 400
van der Dilft, 104, 111
Diricx, 719
Discey, 66
Dobies, 780
Doison, 790
Dommessent, 31
de Dongelberghe, 116,
167, 322, 348, 401,
411, 459
Dons, 651

de Doppere, 531
Doreſmieulx, 8
Doros, 109
van Dorp, 13
Dorſſon, 91
Dotreppe, 789
Douglas *dit* de Schot, 585
de Doys, 278
Dragon, 259
de Dreux, 99
Drieſſens - d'Opheyden, 638
le Duc, 343
le Duc, 428
le Duc, 497
le Duc, 674, 719, 761
van Duengen, 156
de Durfort-de-Duras, 359
Duvelin, 664
van Duvenvoorde, 48
Duwin, 783
van der Duyn, 76
van den Dycke, 586, 694

E

van der Ee, 91
van Eeckeren, 296, 432
van den Eeckhoute, 157, 336
de Eendreo, 483
Eesbeke *dit* van der Haeghen, 319, 320, 708, 709
Egmont, 15, 16, 19, 56
van Eichorn, 217
van Elen, 504
van Elshout, 328
d'Elzius, 633
Emptinck, 727
Enghien - Keſtergate, 114
des Enfans, 269
de l'Epée, 779
d'Ercle, 156
van Es, 497
de l'Eſcaille, 47
de l'Eſcaille, 663, 779
l'Eſcuyer, 348
de l'Eſpée, 639, 787
d'Eſpiennes, 428, 564, 621
de Eſpinoſa, 378
d'Eſpomereaux *dit* van Hove, 478
d'Eſtiembecque, 271
d'Ettenhart 268
d'Eve, 382
Everlong, 4
van Everſdyck, 8
van Everſdyck, 576
van Eyck, 329
van Eycke, 486, 555
van der Eycken, 234
van Eynatten, 636

F

Faille, 57, 165,
4, 233, 270, 274,
9, 335, 436, 451,
0, 475, 486, 771
ailley, 110
aing, 98, 186, 402
illetans, 92
ariaux, 376, 504,
eau, 608
arvacques, 399
aucon, 483
connier, 442
ige, 377
ay-Doreux, 687
bure, 23
bure, 326, 454,
3, 527
ebure, 527
ebure, 597
bure, 809
, 807
in, 133
andez - Caſtillo,
4
dit Longueval,
6
art, 288
iennes, 92
ierlant, 234, 432,
3
k, 169
, 284
de Flandres, 99
Flegin, 507
de la Flie, 21
de le Flie, 500
de Flodorp, 732
le Flon, 176
du Flos, 10
de la Fontaine, 497
du Foreſt, 311
de Fortemps - de - Leneux, 370
de la Foſſe, 322
de Foſſeu, 328
des Foſſez, 498
Fourbiſſeur, 780
Fourmanoir, 145, 241
de Fourmeſtraux, 194, 419
de Fourneau, 178, 214, 276, 306, 413
de France, 78, 143
Franchein, 216
François, 173
François, 251
Franco y Feo, 310
Francqué, 448
de Franeau, 72, 96, 294, 549
Franquet, 659
de Franqueville, 496
Frau'a, 736
de Fraie, 575, 726
Frédericx, 410, 445, 502
Fremault, 4

Cocqueau, 790
de Cocquelle, 102
Cocquiel, 41
Codde, 702
Coeck, 569
Coemans, 530
Coene, 641
Coene, 728, 787
Coene, 730
Coens, 236
Colbrant, 320, 347
van Colen, 540, 654, 753
de Coligny, 73
Colin, 89
Colins, 312, 580, 628
Coloma, 348, 352, 566, 723
le Comte, 227, 304
de Condé, 427
de Condé, 464
de Coninck, 170
de Coninck, 237
de Coninck, 548
de Coninck, 669, 762
Contot *ou* Coutot, 98
Cools, 484
Cooſmans, 329
Coots, 536
Coppieters, 558, 741 754
de Cordes, 351, 427
Cordova, 339
Cornelis, 654
Corneliſſen, 743
le Cornet, 548
Cornet, 633, 701
de Corſwarem, 318, 354, 755, *bis*
de Corte, 286
Corten, 247
Corten, 679
de Cortewyle, 120, 194
de Cortil, 473
Coſſier, 197
de Coudenhove, 65
de Couronble, 268
Courtois, 476, 482
Couſin, 539
de Coutereau, 419
van Couwegom, 417
de Crabbé, 686, 687, 774
de Crane, 681
van Craywinckel, 549
de Creus, 110
Crinon, 677, 763
de Crits, 623, 624, 629, 663
de Croeſer, 166, 211
de Croeſink, 14
de Croix, 121, 236, 663
de Croix, 437
de Croix-de-Durmez, 539
de la Croix, en Brabant, 113
de la Croix, en Hai-

naut, 125
de le Croix, 717
Crombeen, 683, 773
de Crombrugghe, 349
de Croonendael, 181, 278, 286, 515
de Croy, 9, 15, 22, 24, 27, 32, 33, 35, 43, 85, 94, 196, 435
de Cruningen, 9
van den Cruyce, 221, 305, 394
de Cuellar, 291
Cuſtis, 716
van Cutshem, 741
Cuvelier, 742
Cuypers, 593

D

Dadezeele, 12
Daelman, 622
Daems, 251, 357, 441
Daens, 144
van Dalem, 359
Damant, 77, *bis*, 78, 88
Damman, 271, 283
Dandeleu, 240
Daneels, 351, 456
Daſſa, 119
de Deckere, 432, 456
Deſſonſeca, 639, 734
Dekema, 71
Delfoſſe, 685
Deliot, 168
van den Dendere, 616
Denis, 11
Denis, 150
Dennetieres, 74, 77, 178, 217, 427, 431, 505
Derment, 156
Dervillers, 103
Deſcamp, 3
Deſmanet, 698, *bis*, 703
Deſmanez, 385
Deſmartin, 358, 395
Deſquien, 443, 466
Develer, 20
Devenish-d'Athlone, 765
D'Haem, 785
de Diaville, 343
Diaz-d'Oſſeguera, 580
Diedeman, 417
Dieuſart, 639
de Dilbeke, 400
van der Dilft, 104, 111
Diricx, 719
Diſcey, 66
Dobies, 780
Doiſon, 790
Dommeſſent, 31
de Dongelberghe, 116, 167, 322, 348, 401, 411, 459
Dons, (

de Halle, 105
de Halmale, 108, 296
de la Hamaide, 735
de Hamal, 133, 163
de Hamere, 229
Hamilton - d'Enderwyck, 295
van Hamme 217
van Hamme, 536
van Hamme, 788
d'Hane, 296, 371
Hangouart, 55, 120, 256, 268, 430, 437
Hangoubaert, 198
d'Hanins, 647
d'Hanins - de - Roodonck, 612
Hannedouche, 127
Hanneron, 252
de Hannon 105
Hannoſſet, 373, 401
Hannot, 406
Hannoye, 497
Hanot, 708
Hapiot, 91
Happart, 311, 396,
de Harangmive, *ou* Haraugmive, 107
de Haraucourt, 75
de Harchies, 266
Hardewyſt, 445
Hardvuſt, *aliàs* Hardevunſt, 191
Hardy, 452
Hardy, 468
Hardy, 612
de Haro, 764
de Harſcamp, 316, 322, 327, 396, *bis* 480
Hart van der Woert, 14
de Harven, 744
de Haudion, 607
de la Hault, 376
de Hauſſy, 10
de Have, 271
Havegher, 444
de Haveskercke, 167, 246
de Havre, 110
van Havre, 641, 651
de Havrech, 552
de la Haye, 12
de Haynin, 375, 444
de Haze, 561
van den Hecke, 406
van den Hecke, 600
van den Heede, 221
de Heems, 778
de Heere, 442
van den Heetvelde, 748
de Hellin, 165, 264
Hellincx, 559
Helman, 381, 402, 416, 500
van der Hem de Nider-Stein, 664
de Hemptines, 781
Henckel, 555

de Hennin-Liétard, 16, 51, 105, 374
Henrart, 461
Henriquez 431
le Henry, 22
de Herbet, 329
van Herchous, 487
l'Hermite, 240, 346, 350
l'Hermite-de-Betiſſant. 135
de Herſent, 3
van Herten, 526
de Hertoghe, 173, 233
de Herzelles, 559
Heſſe-Rhinfels-Rotenbourg, 798
Heubens, 552
van Heurck, 751
de Heuſden-d'Elshout, 513, 550
de Heuvel, 508, *bis*
van der Heyden, 431
van der Heyden *dit* la Bruier, 303
de Heyden, 732
van Heyembeke, 553
Heyens, 288
d'Heylwegen, 257, 324
Heymans, 482
de Heyne, 610
de Heze *dit* Heſius, 350
de Hille, 48
Hillewerve, 476
de Hinniſdael, 694
d'Hinſlin, 496
Hoegaerts, 653, 660
Hoen-de-Hoensbroeck, 391, 481
Hoens, 369
Hoens-de-Buſtanzy, 708
d'Hoſsmidt, 274
van den Honert, 689
van Hoobrouck, 351
de Hooge, 673
de Hooghe, 616
van Horenbeke, 310, 449
Hore, 661
van Horne, 656, 752,
de Hornes, 6, 164, 369, 488
de Hornes-de-Niele, 313, 314, *bis*
de Horoſco, 166
Hoſpel, 428
l'Hoſt, 224
d'Hoſtel, 635
du Hot, 265
de Houchin, 384
d'Hourlande, 268
de Houtaneda, 215
Houtappel, 449
Hout *dit* Holler, 807
van den Houte, 140, 246
de Hou[illegible] 19

Houwaert, 198
Houzeau, 497, 660, *bis*, 765
van Hove, 422, 720
van Hove, 613
de Hovyne, 408
d'Huart, 629
Huart-d'Autel, 534
Huens, 595
Huens *dit* Huneus, 571
Hueribloc, 32
Huet, 669
Hugo, 741
d'Huilenbroeck, 445
van Hulle, 471
Hullet, 248
van Hulten, 370
de Humyn, 638
Hufmans, 534
Huwyn, 652
de Huybert, 21
Huybrechts *dit* Borckman, 502, 620, 701
Huymans, 292

I

Jacob, 396
Jacobs, 320
Jacobs, 471
Jacobs, 617
Jacquart *dit* Gigot, 24
Jacques, 716
Jacqueſſe, 548
Jacquet, 227
de Jacquier, 623, 711
Jaerens, 746
Janſſens, 654
Janſſens-de-Biſthoven, 554
Jaquier, 661, 766,
Jardin, 791
du Jardin, 365
du Jardin, 445
du Jardin, 623
Jardon, 634
de Jauche, 211
Jaupain, 635
de Jekermans, 634
Imbert, 149
Immeloot, 273
Inglois, 73
Jobert, 394
le Jœune, 743
de Joigny-de-Pamele, 79
Jonart, 625, 673
de Jonghe, 561
de Jonghe, 635
de Joux, 216
Ittetot, 417
d'Ittre-de-Caeſtre, 624

K

de Keerle, 284
de Kempener, 501
de Kerckhove, 247, 258, 282

van den Kerckhove, 484
van den Kerckhove *dit* van der Varent, 433, 810
de Kerpen, 610, 792
Kerremans, 526
van Kerrenbroeck, 444, 586, 613
van Keſſel, 710
van Keſſël, 767
de la Kethulle, 288
de Kinſchot, 229, 293, 332, 372
Knopff, 179
Knyff, 674, 751
de Koch, 806
Königſegg-Rotenfels, 280, 683
de Kurz, 715

L

de Labbeye, 321
Laborey, 429
Ladeuſe, 429
de Lados, 775
van der Laen, 117, 191
van der Laen-de-Biſecq, 339, 654, 777
van Laethem, 89, 117
van Laethem, 714, 745, *bis*
de Lalain-d'Hoogh ſtraeten, 24, 154
de Lalain-d'Oudenarde, 612, 670
Lalemand, 107
Lalemand, 427
Lalemand, 437
Lalemand-de-Vaittes, 107
Lamberti, 331, 416
Lambillon, 602
Lambrechts, 396, 492
Lams, 647, 764
Lanchals, 174, 281,
de Landas, 142, 416, 417
de Landeghem, 608, 778
de Landequin, 245
van den Langenbergh, 443
van Langenhove, 714
de Langlée, 75, 154
de Lannoy, 30, 121, 185, 230, 403, 529, 678
de Lannoy, 233
de Lannoy, 556
de Lannoy-de-Prouville, 105
de Lanſer, 659, 778, *bis*
de Lattre, 80
de Lau, 601
Laureyns, 579
Lauryn, 257
de Laval, 717

de Laverne-de Rodes, 542
van den Leemputte, 444
van den Leene, 389
van der Leepe, 424
du Leloz, 662
Lemmens, 363
de Lemqueſen, 396
de Lens, 437
Leſcot, 107
Leſperon, 632
van Leughenhaghe, 40
de Leuſe, 690
de Lichtervelde, 120, 220, 253
Liebaut, 499
de Liedekercke, 224
van Lierdt, 564
de Liere-d'Immerlee-le, 255
de Lieu, 522
de Ligne, 37, 43, 59, 64, 163
Limbourg, 648
Limbourg-Styrum-Bronchorſt, 325
Limnander, 525
de Lindeman-de-Nevelſteyn, 719
Linden, 382
van der Linden, 43, 226, 277, 424, 515
Lindick, 383, 408, 416.
des Lions, 257
des Lions, 466
Lippens-de-Roolendael, 627
Liſon, 523
Litart, 277
de Locquengien, 117, 367
Locquerelle *dit* le Riche, 713
Locquet, 482, 514
Loets, 146, 246
de Longin, 50, 244, 761
de Longueval, 91
de Longueval-Buquoy, 551
de la Loo, 83
van der Loo, 312
de los Rios, 55
Loutche *dit* de Merck, 784
Ludoviſi *dit* Lieber de Clarenz, 692
Lunden, 502, 524
de Luxembourg, 28
Luytens, 222

M

Mac-Donnell, 783
Mac-Neny, 782, *bis*
Macon, 150
de Maeda, 215

Maelcamp, 616, 683, 775
Maes, 217, 493
Maes, 432
Mahieu, 564
de Mahieu, 646, 807
de Maillery, 146
de Mailly, 103, 397
le Maire, 90
le Maire, 497
des Maiſieres, 460
le Maître, 442
Maître-de Bay, 620
de la Malaiſe, 411
Malapert, 498
de Maldeghem, 143, 151, 170, 296, 531
van Male, 223, 256, 346
de Male *dit* Malineus, 265
Malef, 176
de Malingrau, 699, *bis*
de Man, 351, 463, 780
de Man, 808
Manchette-de-Rouelle, 612
van der Mandere, 652
Mangin, 730
Mangin, 730
Mantels, 446
Marchant, 485, 518, 725
le Marchant, 147, 179
de Marchin, 360
de Mares, 377
des Mares, 415, 427
Mareſchal, 376
Mareſchal, 442
le Marié, 103
le Marié, 617
Marin, 481
Marin, 713, *bis*, 740
Maringh, 700
Marliere, 713
de Marnix, 84, 170, 237
de Marotte, 227, 292, 715
de Marſelaer, 172, 369
Martens, 485
Martini, 609
Martini *dit* Martoz, 609
Maſin, 274
de Maſny, 499
de Maſſiet, 120
de Matanca, 188
Mathelin, 460, 487
Matheys, 767
Maupetit, 96
Maurino, *dit* Morin, 213
Mauriſſens, 503
Maville, 168
de Mean, 590
van Mecl 111
le Med

van der Meere, 258, 393
de Meera, 119
van der Meerſch, 622
van den Meerſche, 461 550, 561
Meeſter-Jans, 347
Meeus, 552, 555
de Melun, 46, 64
de Melyn, 688, 761
Mendings, 523
de Menin, 417
le Merchier, 10
le Merchier, 10
le Merchier, 91
le Merchier-du-Payaige, 126
le Merchier-de-Boiry, 126
de Merode, 10, 162, 171, 205, 218, 289, 468, 469
de Merſelles, 404
de Meſemacre, 230, 461
de Meſnil, 630, 686
le Meſſener, 499
de Meſter, 274
de Metternich, 450
de Meulebeeque, 370, 449
de Meulenaere, 518
de Meulenare, 623
Meuriſſe, 398
de Mey, 501
Meynaert, 393
Michel, 538
Michiels, 264
de Middelbourg, 244
Migette, 719
de Mignon, 785
van Mill, 142
Milot, 405, 554, 628, 679
Mince-du-Fond-Barré, 699
Minez, 144
Minſſart, 166
le Mire, 451, 476, 529
Miroul, 146
de la Mock, 784
Moens, 106
Moens, 702, *bis*
Moenyn, 676
Moerman, 710
Mohr-de-Waldt, 710
de Mol, 360
de Molinet, 543
de Molle, 624
de Monçeau, 772
de Moncheau, 343, 464
Monel, 227
du Monin, 803
du Monin, 451
Moniot, 328, 454, 548, 691, 789
du Mont, 322
du Mont, 564

du Mont, 625
du Mont *dit* de Brialmont, 548
de Monte, 125
de Montfoort, 9
de Montfort, 204
de Montmorency, 6 67, 100, 152, 165, 245
de Moor, 613
Moraiken, 779
Morant, 142
de Morchoven *dit* van der Strepen, 31
Moreau, 205
Moreau, 732
Moretus, 572
Morgat, 621, 750
du Mortier, 48
Moſelli, 473
Mouchet, 72
Mouchet *dit* de Batefort, 366
du Moulin, 24
du Moulin, 437
de Mouquet, 66
Mouret, 464
Mulert, 253, 291
de Munde, 103
de Muntere, 334
Muſaert, 259
Muytinckx, 586

N

Nachtegael, 699
de Naſſau - Conroy, 573
van der Nath, 340
Nattier, 437
de Naves, 289
Navigheer, 700, 773
Naye, 33
de Neuf, 576
de Neve, 405, 646, 777
de Nevele, 550
Neyts, 691, 743
de Nicolaets, 562 648
Nicolas, 429
de Niekercke, 527
van Nierop, 405
van Nieulant, 252, 293, 411, 662
de Nieumunſter, 250
van Nieuwenhove, 12
van Nieuwenhove, 133
de Niframont, 725
Nodin, 504
van der Noot, 7, 81, 371, 478, 493
de Norman, 245
de Northout, 43
Nouſt, 704
de Novarre, 316
de Noyelles, 165, 169, 180, 226
Nys, 303, 457

O

Obbert, 73
van Ocherhout, 742
Ofarel, 672
d'Ognies, 7
d'Oizelet, 63, 72, 98
Olimar, 63
d'Olmen, 295, 326
de Onate, 292, 405
van Oncle, 179, 277
d'Ongnies, 155, 171, 184, 195, *bis*, 259, 291, 440
van Oottendorp, 363
van Ophem, 205
van Ophoven, 778
d'Orley, 692
Ornia, 702, *bis*
d'Ortho, 301
van Oſs, 79
d'Oſſeguera 580
d'Oſtrel-de-Lieres, 224, 341
Otgens, 751
Ouderogge, 710, 774
d'Outreman, 269
Overdats, 487
d'Overſchie, 675
d'Oyenbrugge-de-Duras, 314, 408

P

Pacheco, 415
van Paeffenrode, 570
de Palliant, 51
de Pally, 271, 273, *bis*, 274
de Pamele, 66
Pangaert, 725, 728
Panyer, 110
de Pape, 264
de Pape, 439
Papejans, 657, *ter*, 662
Paponet, 410
Pardo, 190, 204
de Parmentier, 11
Parmentier, 57
Parmentier, 251
van Parys, 237, 400, 487
de Paſcal, 768
de Paſcale, 626
Patoul, 662, 767
de Pattyn, 760
Paul, 504
Pauwens, 749
Pavan-de-Ciceati, 400
Payen, 68, 611
Pecauld, 277
Peellaert, 579
Peeters *dit* [illegible]lins, 501
Peeters, 524,

Peletier, 417
Pelichy, 714
Peliſonnier, 445
de Peltier, 176
de Pennin, 9
Penneman, 565
van den Perre, 56
Perrenot, 62
Perſet, 464
Perſoens, 40
Peſin, 472
le Petit, 49, 82
Petit, 101
Petitpas, 126, 169, 304
Petrey, 107, 467
Peytier, 783
Picavet, 29
Pierloot, 615
Piermans, 350, 452
de Piermont, 298
de la Pierre, 125, 417
Pierſon, 609
Pierſſene, 243
van der Piet, 437
Pinchart, 321, 322, *bis*, 462
Pipenpoy, 169
le Pipre, 97
le Pipre, 487
du Pire, 97
Piret, 297
de Plancques, 145
del Plano, 35, 283
Pletincx, 498
Pluvier, 450
Poictiers, 73
de Polanen, 13
Polchet, 277, 437, *bis*
Pollart, 600, 677
Pollet, 131
du Pont, 228
de Pontaillier, 76
Ponthieure - de - Berlaere, 535
de Ponty, 222, 307, 660
de la Porte, 376
Porter, 731
Poſſon, 645, 779
Pot, 3, 8
de Pottelsberghe, 535
Poulain *dit* l'Abbé, 5
de Powis, 740
le Poivre, 125, 222
van Praet, 745
de Prant, 290
Prats, 50
de Précipiano, 113, 486
du Pré, 7
du Pré, 711
de le Prée, 146
du Prel, 375
de Preſly, 245
de Pret, 634, 712, 762
des Pretz, 132
Preud'hom, 598
de Preud'homme, 32, 122, 283

le Preux, 416
le Prevoſt, 29
le Prevoſt, 29
le Prince, 440
Prinet, 317
Prinet, 571
Proli, 718, 743
de Pronville, 331
Prooſt, 271, 319, 376
Propper, 645
Provens, 602
de Provins, 712
du Puis, 498
van Pulle, 115
van den Putte, 648, 766
van Putthem, 346
Pyl, 597

Q

Quarré, 224
du Queſnoy, 228
du Queſnoy, 448
Quinart, 787

R

Raellen, 768
Raes, 634
de Raet, 445
Raggi, 451
Ramont, 638, 777
de Rantre, 4
Rape, 250
Rappaert, 450, 465
Raſoir, 124
de Raſſe, 783
le Ratte, 11
Raulin, 93
de Ray, *ou* de Rai, 90
de Recourt-de-Lens & de Licques, 241, 453
van der Reeſt, 312
de Regnaucourt, 699
Regnault, 5
Renard, 73
Renette, 743
de Renialme *dit* de Cordes, 427
de Reſpani, 398
Reſteau, 126
de Reuchen, 436
Reul, 394
Reulant, 321
Revel, 227
de Rey *aliàs* de Coninck, 170
Reychemberger, 288
Reylof 638
Reynbouts, 49, 329, 350, 442, 587
van Reynegom, 447, 632
Reys, 134
Rhingrave, 26, 162, 418, 793
Ricart, 366

Richardot, 69, 193
Richart, 376
Richart, 396
Richart, 442
le Riche, 525
de Richebourg, 718
le Ricque, 134
Rifflart, 27, 317
de los Rios, 55
del Rio-y-Ayala, 183
de la Riviere, 29
de la Riviere, 113
de la Riviere, 442
de Riviere-d'Arſchot, 186
Robert, 470
Roberti, 318
Robyns, 725
de Rockox, 118
de Rodoan, 84
Rodriguez d'Evora & Vega, 522, 523
Roelants, 477
Roelants, 651, 752
Roelants *dit* de Zelande, 297
Roelofs, 456
Roeſt-d'Alkemade, 791
Rogierville *dit* Wicq, 12
de Rohan, 208, 798
Rohart *dit* Beaufils, 11
de Roiſin, 537
Rol, 146
de Rombout, 668, 776
Rommel, 462
de Romrée, 183, 720
de Rons, 687
Rooſe, 144, 518, 555
van Rooſendael, 530
Roſe *dit* de Roſa, 142
de Roſen, 345
le Roſſeau, 525
de Roſſi, 760
Rotſart, 687
de Roubaulx, 246, 498
de Rouelle, 612
Rouillon *dit* Caſtagne, 626, 729
le Roulx, 33
Rouſſeau, 722
Rouſſel, 640
Routart, 631
de Rouveroit, 367
le Roux, 513
Rovelli, 167
le Roy, 255, 300, 301, 327, 333, 453
le Roy, 265
le Roy, 448
le Roy-de-Valanglart, 480
le Roy, 498
le Roy, 628
le Roy, 781
le Roy, 788, 789
de le Roi-de-Ville, 630

van Royen, 221
de Rubempré, 160, 178, 210
de la Ruë, 376
de la Rue, 552
de la Ruelle, 317
Ruychrock *dit* van de Werve, 9
Ruysch, 298
de Ruyſſchen, 49, 577, 726
de Ruyter, 497, 527
Ryckewaert, 426
Rycquier *dit* Longin, 761
de Rye-de-la-Palu, 405
Rym, 188, 270, 333, 565

S

de Saemſlacht, 9
de Sager, 733
Sainte Aldegonde', 142
Saint Genois, 125, 222
Saint Mauris, 72
Saint Mauris-de-Falerans, 307
Saint Mauris-Montbarey, 81, 180
Saint Mauris-Saint-Wit, 382
Saint Omer, 164
de Saldague, 236
Sallez, 408
de Salm, 126, 162, 418, 793
Salmon, 790
Salpin, 332, 449
Sanchez-de-Aguilar, 766
Sandelyn, 48
de Sandrouin, 743
de San Juan, 406
de Santa-Crux, 113
de San-Victor, 83
Sarazin, 71
du Sart, 673, *bis*
van Scaghen, 8, 9, 12
de Scey, 304
Schaillet, 484
van Schaverbeke, 457
Schenck-de-Nydeecken, 598
de Schenna, 66
de Scherer-de-Scherbourg, 630
de Schetz, 79, 102, 108, 127, 136
de Schietere, 192, 267, 270
Schilder, 741
de Schinckele, 275, *bis*
de Schlippenbach, 630
Schockaert, 496, 584
Schockart, 18
Scholier, 233

ɔnamille, 713
choonenberg, 628
ɔchoore, 537
ɔorman, 319
Score, 566
Schorel, 751
ɔrenbroot, 279
ɔchot, 585
ɔtte, 190, 223
ɔuten, 724
ɔutheet, 744
Schrieck, 276
ynmaeckers, 644
der Schueren, 377
der Schueren, 644, 53
Schutteput, 639, 18
kart, 446, 461, 52
ion, 798
o de Aragon, 336
eclyn, 269
s, 605
r, 499
n-de-Guyonval, 3
n-du-Hamel, 178
aerts, 118
claes, 117, 140, 1, 230
ergeant, 166
nders *dit* de Lu- , 677
ais, 690, 776
van t'Seftigh, 363
de Seur, 149, *bis*, 276
de Severy, 108
de Sibille, 597
de Sien, 276
de la Sierra, 525
Simon, 394
Simon-de-Ville, 579
Sire-Jacobs, 701
de Sivry, 106
de Smackers, 724
de Smet, 727
de Smet *aliàs* du Smet, 287
de Smidt, 153, 419
Smits, 408
Snellinck, 377, 444
Snoeckaert, 247, 271
Snouck, 655
Snoy, 247, 429
Sohier, 359
Solift, 487
de Somberghe, 24
van den Sompele, 624
Soolmaker, 789
Sophie, 675
de Sotomayor, 339
de Spanghen, 147, 252, 543, 549, 609
Spanoghe, 30, 462
van der Speeten, 324
de Spenracy, 520
de Spontin, 473
Stalins, 322, 377, 381, 382

Stalins, 488
Stappens, 214
Staſſard, 47
Stauthals, 682
Steenhout, 371
de Steenhuys, 184, 326
de Steelant, 190, 720
van der Steghen, 604
de Stegner, 735
de Stembor, 119
Sterck, 515
van der Sterre, 149
Stevens, 266
van der Stichele, 308
Stoultgen, 761
de Straeten, 416
van der Straten, 807
van der Stricht, 720
Suaſſo, 481
de Sucre, 505
de Sultzbach, 38
Surhon, 189
de Surmont, 735
van Sufteren, 473, 659, 760
Suys, 670
van Swieten, 15
de Sylva, 523

T

Tacquenier, 606
Tacquet, 131, 292
Tahon, 673
du Taillick, *ou* Tailly, 132
Taibout, 624
Tamiſon, 227, 287
Tanner-de-Tan, 74
la Tannerie, 4
de Taſſis, 151, 212
Taye, 157, 228, 313 421
Tellez-de-Sylva, 759
Tello, 466
de le Tenre, 668
de Tenremonde, 89
Terlinden, 485
du Terne, 228
Terwe, 742, *bis*
de Thiant, 106
Thibault, 640, 771
van Thienen, 742
de Thiennes, 301, 384, 391
Thienpont, 594
Thierry, 790
de Thierry, 145
de Thieulaine, 5, 174
de Thiſquen, 676
de Thomaſſin, 594
de Thomaſſin-Montboillon, 148
de Thulden, 319, 599, 600, 679
Thyſebaert, 635, 661
Timmermans, 48
Tinſeau, 457
de Tiras, 548

Tirolf, 155
Tobin, 690
de Tolenaere, 445
de la Torre, 236
de Toulonjon, 114
de la Tour-Montcley, 110, 205
de la Tour & Taſſis, 375, 508
de Tournay-d'Affignies, 593
Touſtain-de-Frontebofc, 99
de Tramelay, 78
de la Tramerie, 108
Trappequiers, 686
de Traux, 481
de Trazegnies, 109, 160
Trieſt, 119, *bis*, 214, 266
du Trieu *dit* van den Drieſſche, 603
des Trompes, 93, 275
Tronſon, 640
de Troyens, *ou* Truyens, 458
Tucher, 118
van Turnhout, 681, 771
van den Tymple-de-Brabant, 291

U

Ubbena-de-Riemedes, 71
d'Udekem, 649
van Uffele, 625
Ullens, 585
de Ulloa, 213, 248, 252, 287, 313
Urribari, 443
d'Urſel, 127
des Urſins, 499
Uwens, 175, 383
Uytterniffe-de-Spanghen, 549
van Uytkercke, 9
Uytterlier van Dorp, 13

V

le Vaillant, 157
de Varennes, 166
van der Varent, 682, *bis*
de Varet, *ou* Verret, 42
de Varick, 320, 472, 581
de Varin, 416
van Varnewyck, 284, 350
le Vaſſeur, 47, 69, 110,
le Vaſſeur-de-Guernonval, 105, 153
van Vaſtenhaven, 788
de Vauchelles, 223
de Vaudrey, 75, 77
Vaultier, *ou* Wauthier, 340

Vecquemans, 416, 453, 508, 602, 685
van der Vekene, 362, 391, 407, 419
van de Velde, 448
van Velthoven, 373
van Velthym, 32
van de Ven, 632
de Venant, 215
Veranneman, 154, 251
Veranneman, 731
Verdonck, 781
de Vergnies, 530
de Vergy, 63, 89
Verhoeven, 616
de Verhulſt, 648, 770
Vermeeren, 156
Vernimmen, 625
Verqueſt, 332, 363
Verreycken, 104, 275, 298, 374, 415, 471
Verſchrieck, 598
Verſeyden de-Varick, 726
Vertegans, 688, 769
de Veyder, 734
Vichery, 11
de la Vichte, 12, 121 175
de Vicq, 237, 291, 400
de la Viefville, 168
de Vienne, 97
Vignon, 90
de Vignron, 771
de Ville, 617
de Villegas, 205, 335, 372, 463, 474, 733
de Villenſaigne, 407
de Villers, 57
de Villers-Malley, 110
de Villers-d'Olgrand, 627
de Villers-Perwin, 210, 278
de la Villette, 464, 609
van Vilſteren, 465
Vinchant, 310
de Vinck, 762
Vincke, 585
Vinckhaut, 49
Vinet, 679
de Viſch, 294
de Viſſcher, 305, 541
Vits, 305, 306, 393
Vivien, 691
de Vlaeminck, 133
Vleys, 728, 729
de Vlieghere, 618
Vloers, 808
Volcaert, 245, 409
van Volden, 278
le Volé, 7
Voller, 492
de Vooghe, 12, 41, 77, 599
de Vooght, 11
van Voorhout, 421

oorſpoel, 571
r Vorſt, 426
r Vorſt, 790
-Pollaer, 131
s, 223
r, 731
re, 7
, *aliàs* Ruyſ-
n, 49
emde, 152
oey, 347
s, 83
lder, 273

W

Vanchtendonck,
nant, 364, 457
ael, 792
aepenaert, 679,
, *ter*
'aghenart, 688,
non, 140
aitte, 176
aitte, 452
iers, 715, 754
'aldembourg, 376
ard, 172
de Walle, 241
de Walle, 415,
2, 777
Vallerode, 658,
5
de Walſche, 297
de Wancquetin, 75
Warck, 173
Warengien, 446
de Warluzel, 72, 635
de Warods, 573
de Waſſenaer, 13, 46
de Waterleet, 221
de Watteville, 394
Wauters, 226
Wauters, 728
Wauthier, *ou* Wault-
tier, 340
de Wavrans, 751, 809
van Wayenberghe, 404
des Wazieres, 419
Weckert, 285
van Weerden, 341,
452, 456, 458, 535
Wellens, 752
Werrebrouck, 539
van de Werve, 106,
436, 544
van Werveke, 417,
460
de Weſemael, 717
van Wevelinckhoven,
808
Widebien, 141
de Wignacourt, 92,
350
de Wilde, 429
Wild & Rhingrave, 26,
162, 418, 793
de Willaeys, 752

Willemaers, 600
de Wilperg, 89
de Wils, 644, 770
Winckel, 550
Winckelman, 470
van Winghe, 540
de Winterfelt, 624, 674
de Wintre, 691
Wirix, 775
de Wiſſenkercke, 334
de Wiſlocq, 102
de Witte, 540, 541
de Woeſtyne, 661, *bis*
de Woeſtyne, 258, 440
van de Woeſtyne, 733
Wolff, 640, 762
van Woonſel, 505
Wouters, 418
Wouters-de-Vinderhoute, 213
van den Wouwere, 195, 281,
de Wrangel, 627
Wrede, 253
Würtemberg, 512
van Wyels, 408
de Wynants, 688
van Wyngaerden, 653

X

de Xavier, 484

Y

Yedeghem, 112, 131, 234
d'Yllan, 470
d'Yſembart, 604
d'Yſenbard, 476
van Yſendyck, 645
d'Yve, 418, 741

Z

Zalusky, 188
Zaman, 587, 690, 767
Zegers-van-den-Langenberg, 443
Zeghers, 285
Zegherſcappelle, 173
van Zeller, 616
van Zinnicq, 172, 447
van Zoeten, 342
de Zomberghe, 74
Zualiart, 317, 508
de Zuutpeene, 193

Fin de la Table des Noms de Familles.

TABLE
ALPHABETIQUE
DES
NOMS DE TERRES.

A

Aremberg, 59
Arquennes, 204
Arſchot, 27, 35
Aſſche, 419
Attenrode *ou* Aetrode, 351, 780
l'Aubepin, 365
Avelin, 437
Avernas-le-Gras, 481
Ayſeaux, 200

B

Bailleul, 164
Balaſtre, 533
Barbançon, 163
Bauterſem, 306
Bay, 620
Bayeghem, 43
Beaumont, 24
Beaurepaire, 184
Bellem, 333
Berg, 13
Bergeyck, 433
Berghes, 198
Berghes-ſur-le-Zoom, 37
Berleghem, 523
la Berliere, 431
Berthe, 383
Blaeſvelt, 290
Blangerval, 406
Blechem, 682
Blendecques, 436
Blier, 153
Boeckhoven, 255
Bommal, 650
Bonlez, 275
Bornhem, 352
Bornival, 470
Boſſimé, 327, 480
Bouchout, 143
Boulers, 170
Bournonville, 358
Bousbeke, 131
Bouſſu, 51
Braine-le-Château, 508

Breedthout, 515
Brias, 298
Buggenhout, 358
Buren, 19

C

Calonne, 451
Cambray, 22
Cantecroy, 62
Carloo, 493
Celles, 541
Champlite, 63
Chapelle-St.-Ulric, 306
Châtillon, 216
Chimay, 9, 15
Claerhout, 391
Clairmont, 324
Clerfayt, 538
Conroy-le-Château, 573
Corbeeck-over-Loo, 456
Corbeke-over-Dyle, 400
Corſwarem-Looz, 755
Coupigny, 195
Courieres, 259
Croix, 169
Cruyckenbourg, 413
Cuinchy-le-Prévôt, 75
Culembourg, 51
Cumptich, 400

D

Dion-le-Mont, 44
Dongelberghe, 411
Dupignies, 682
Duysborch, 562

E

Eclans, 467
Egmont, 16
Ekelsbeke, 153
Eliſſem, 577
d'Elter, 534
d'Epieres, 85
Erps, 279
Erquelines, 604
Eſnes, 359
Eſpinoſſi, 41
Eſpinoy, 46
Eſtaires, 153
Eſteinpuis, 485
Eſtrées, 194
Etterbeke, 466
Everberghe, 161, 178
Exaerde, 281

F

Fallez, 159
du Fay, 417
Fleurival, 142
Frezin, 138

G

Claramonte ,
e , 193
28
es , 648
298
391
s , 483
es , 163
urt , 250
, 313
nt , 343
564
ghe , 8
ghe , 586 , 694
donck , 136
ck , 151 , 467

H

153
402
lion , 607
rdin , 144
pe , 291
, ou Havré ,
391
- Liétard , 64
359 , 549
es , 559
488

Heverlé , 27
Hillenraedt & Swalmen , 598
Hoboken , 127
Hoensbroeck , 481
Holsbeke , 400
Hombeeck , 514
Hooghevorſt , 424
Hooghſtraeten , 24 , 792
Hornes , 6 , 488
Houthem - Ste. - Marguerite , 19 , 599
Hove - St. - Laurent , 478
Hovorſt , 473
Humbeke , 591

I

Jamoigne , 186
Immerſeel , 544
Impden , 374
Iſenghien , 67
Ittre , 317

K

Kieſeghem , 478
Kuievrain , 715

L

Laerne , 465
Lanne , 483
Lannoy , 30
Lede , 249

[redacted]

P

, 720
154
, 334
326
ie, 661
430

Q

, 396

R

516
33
348
, 378
332
245
522
.-Agathe,
32
539
314
64
301
, 600, 679
e, 452
, 741

S

Saint Albert, 637
Sainte Aldegonde, 142
Saint Lambert, 580
Saint Pierre-Yette, 372
Saint Remy-Geſt, 415
Saint Venant, 341
Saint Wit, 382
Sars, 557
Sart, 471
Saventhem, 180
Schenck-de-Nydeeck-ken, 598
Schilde, 423, 719
Soleuvre, 655
Solre, 85
Steenuffel, 531
Sweveghem, 440

T

Taintignies, 403
Tervueren, 562
Thildoncq, 611
Thulden, 679
Tilly, 181
Tirimont, 562
Tour & Taſſis, 508
Trazegnies, 160
Trêlon, 218

V

Vertaing, 160
Vleteren, 349
Vlieringhe, 515
Vremde, 385

W

Wacken, 157
Walhain, 35
Warluzel, 635
Waſſembergh, 634
Waſtine, 525
Wattou, 334
Wavre-Ste.-Marie, 484
Weldene, 410
Wemmel, 228
Weſterloo, 205
Willebroeck, 401
Willerval, 155
Wyneghem, 607
Wingene, 246
Wiſſenkercke, 241
Wiſſocq, 370

Z

Zetru, 506
Zillebeke, 459

FIN

ADDITIONS

ET CORRECTIONS.

I. PARTIE.

PAge 4 ligne 30. 1636 *lisez* 1436.
Pag. 6 *lig.* 8. *&* de, *lisez & du.*
Pag. 8. *lig.* 30. *Frédéric VI, lisez Frédéric IV.*
Pag. 12. *lig. premiere*, VAN SCHAGHEN, *lisez* VAN SCAGHEN.
Là-même, *lig.* 16. 1579, *lisez* 1479.
Là-même, *lig.* 23. Dadezeele, *lisez* de Dadezeele.
Là-même, *lig.* 24. Ghistelin, *lisez* Ghistelin.
Pag. 20. *lig.* 23. 1543, *lisez* 1533.
Pag. 25. *lig.* 21. sans postérité, *lisez* sans avoir été marié.
Pag. 37. *lig.* 20. *&* 21. *Jean IV. du nom*, Sire de Glimes & de Felpes, mort en 1427, *lisez Jean IV.* de Glimes, Sire de Velpes, mort avant son pere en 1427.
Pag. 43. *lig.* 11. van der Borcht, *lisez* van der Borcht.
Après la Pge 45 *on a marqué la suivante de* 66 *au lieu de* 46.
Pag. 47. *lig.* 15. Gouverneur & Bailli de Louwe & de la Gorge, *lisez* Gouverneur & Bailli de la Gorgue & des Pays de Lalleuch.
Pag. 48. *lig.* 2. orné, *lisez* orné.
Pag. 51. *lig.* 7 *&* 10. 1556, *lisez* 1560.
Pag. 58 *lig.* 16. 1565, *lisez* 1562.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Pag. 63. *lig.* 4. *après* Perrenot, *ajoutez*, Chevalier; *& après* Granvelle, *ajoutez*, Commandeur de Calamée en l'Ordre d'Alcantara.

Pag. 66. *lig.* 2. *après* Colonel Commandant du Régiment de ſon pere, *ajoutez*: à préſent Général-Major des Armées de l'Impératrice-Reine depuis le 13 Mai 1760.

Pag. 70. *lig.* 30. de Spinoſa, *liſez* de Spinola.

Pag. 88. *lig.* 9. née le 30 Août 1729, *liſez* 1719.

Pag. 89. *lig.* 23. Franc-Comté, *liſez* Franche-Comté.

Pag. 91. *lig.* 10. 1591, *liſez* 1592.

Pag. 112. *lig.* 20. des Fuſeliers, *liſez* de Fuſiliers.

Pag. 120. *lig.* 23. Sandpéene, *liſez* Zuutpeene.

Pag. 123. *lig.* 3 & 4. Mouſeron, *liſez* Mouſcron.

Pag. 151. *lig.* 5 & 6. de *Marie* de Weſtcappel, morte le 12 Oct. 1581, *liſez* d'*Anne* de Waelſcappel, morte le 2 Août 1549.

Là-même, *lig.* 10. *après* Grand-Maître des Poſtes de l'Empire, *ajoutez*, & de *Barbe* de Walcher ſon amie.

Pag. 152. *lig.* 3. de l'an 1610, *liſez* du 11 Août 1610.

Pag. 166. *lig.* 1 & 2. Werguigneul, *liſez* Werquigneul.

Pag. 167. *lig.* 21. *Jean*, *I.*; *mettez*, *Jean I.*

Pag 168. *lig.* 3 & 4. Villers & Sire-Simeon, *liſez* & de Villers-Sire-Simon.

Pag. 183. *lig. ante-pénultiéme*, *après* Denterghem, *ajoutez*, Tilroobroeck, &c.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Pag. 190. *lig. derniere*, Bilaudry, *lisez* Bylanderie.

Pag. 204. *lig. derniere*, *après* JEAN PARDO, *ajoutez*, Seigneur de Gavere.

Pag. 205. *lig.* 2. *après* Lille, *ajoutez*: Il étoit frere de *Jaques* Pardo, qui avoit été créé Chevalier le 22 Août 1623.

La même, *lig.* 13. d'Hvorſt, *lisez* d'Hovorſt.

Pag. 216. *lig. ante-pénultiéme*, actuellemant, *lisez* actuellement.

Pag. 228. *lig.* 32. N.... de Coudenhove, *lisez* *Marie-Iſabelle-Nicole* de Coudenhove-de-Tongerle.

Pag. 229. *lig.* 7. fille unique & héritiere, *effacez* fille unique & héritiere, *& mettez*: Marquiſe héritiere d'Aſſche, fille aînée, &c.

Là-même, *lig.* 14. des Grenadiers, *lisez* de Grenadiers.

Pag. 242. *lig.* 6. *Magdelene* de Baerlandt, *lisez* *Marie-Magdelene* de Baerlandt, Dame dudit lieu & de Diericxlandt.

Pag. 243. *lig.* 11. *après Louis-Eugene-Marie*, *ajoutez* Comte de Beauffort, de Moulle, &c.

Pag. 251. *lig.* 12. *après* JEAN PARMENTIER, *ajoutez*, Seigneur de Terſtraete, &c.

Pag. 262. *lig. ante-pénultiéme*, *dit* Vilain, *lisez* *dite* Vilain.

Pag. 265. *lig.* 15. DE HOT, *lisez* DU HOT.

Pag. 360. *lig.* 24. *Claude*, *effacez Claude*, *& mettez*: *Louis.*

Là-même, *lig.* 26. en 1669, *lisez* le 2 Oct. 1669.

Pag. 362. *lig.* 14. bellere traite, *lisez* belle retraite.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

II. PARTIE.

Page 387. *ligne* 29. le 12 Fév. 1759, *lisez* le 6 Fév. 1759.

Pag. 397. *lig.* 6. *son Chevalier & bien-aimé Cousin*, *lisez son Chevalier & bien-amé Cousin.*

Pag. 405, *lig.* 17. DE CLAIS ou DE CLAIS, *lisez* DE CLEIS ou DE CLAIS.

Pag. 507. *lig.* 4. Comte, *lisez* Comté.

Là-même, *lig.* 6. *Jaques-François-Joseph*, *lisez Jaques-François-Joseph-Maximilien.*

Là-même lig. 8 & 9. *Isabelle-Marguerite*, *lisez Isabelle-Marguerite-Ernestine.*

Là-même, *lig.* 9. d'*Engelbert*, *lisez* d'*Engelbert-Martin.*

Là-même, *lig.* 10. *Engelbert-Maximilien-Joseph*, *lisez Frédéric-Engelbert-Maximilien-Joseph.*

Pag. 511. *lig.* 25. né le 12 Oct. 1739, *lisez* 1737.

Pag. 532. *lig.* 14 & 15. Garpe, *lisez* Garde.

Pag. 561. *lig.* 4. Directer-Général, *lisez* Directeur-Général.

Là-même lig. pénultiéme, Ses ames sont, *lisez* Ses armes sont.

Pag. 568. *lig. pénult.* Juiliet, *lisez* Juillet.

Pag. 570. *lig.* 30. PAFFENRODE, *lisez* PAEFFENRODE.

Pag. 617. *lig.* 15. LE MARIE, *lisez* LE MARIE'.

Pag. 667. *lig.* 18. 1750, *lisez* 1752.

Pag. 684. *lig.* 27. FRANÇOIS-ANCILLON, *lisez* FRANÇOIS ANSILLON.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Pag. 692. *lig.* 9. & 10. Gouvernante-Général des Pays-Bas Autrichiens, *liſez* Gouvernante-Générale des Pays-Bas Autrichiens.

Pag. 711. *lig. ante-pénultiéme* DU PRE, *liſez* DU PRE'.

Pag. 762 *lig.* 15. ABRAHAM DE CONINCK, *liſez* ABRAHAM-JOSEPH DE CONINCK.

Pag. 786. *lig. pénultiéme*, né le 20 Fév. *liſez* le 7 Fév.

Pag. 797. *lig.* 27. Manderſchied, *liſez* Manderſcheid.

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

APPROBATION.

J'Ai lu le Livre qui pour titre le NOBILIAIRE DES PAYS-BAS, & du Comté de Bourgogne, par M. D.**** S. D. H.** & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'Impreſſion. Fait à Louvain ce 6. Août 1760.

Signé F. JAQUES dic. JACOBI Lic. en Theol., Chan. de l'Egliſe Collég. de S. Pierre, Cenſ. Viſit. Apoſt. & Royale pour la Germanie Inférieure.